G. Jouzière

HENRY BORDEAUX
de l'Académie française

VALOMBRÉ



PARIS
LIBRAIRIE PLON

M.CM.XXIX

29e mille

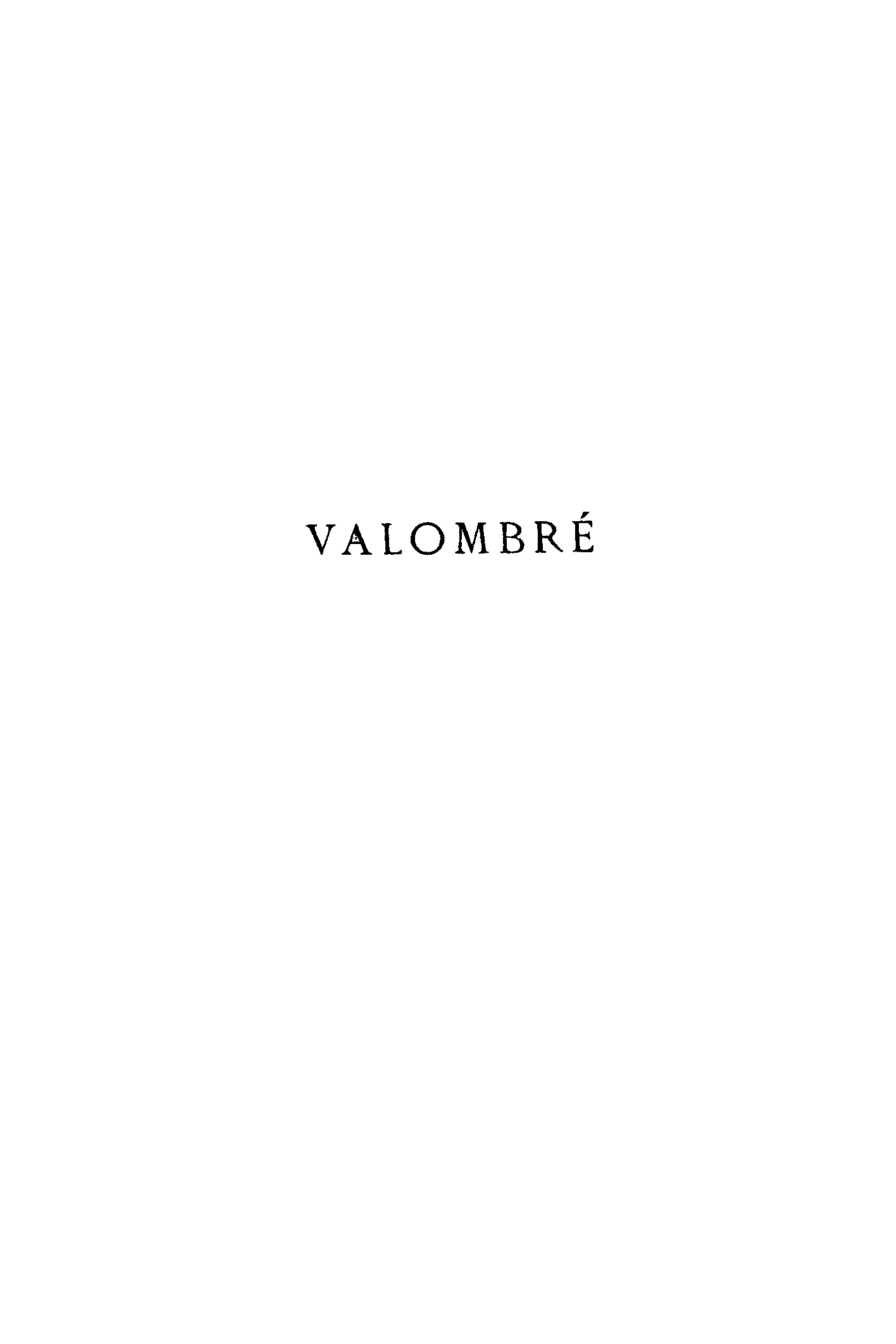
Il a été tiré de cet ouvrage :

15 *exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon, dont 8 numérotés de 1 à 8, et 7 hors commerce, marqués H. C. ;*

30 *exemplaires sur papier de Hollande Van Gelder, dont 24 numérotés de 9 à 32, et 6 hors commerce, marqués H. C. ;*

100 *exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron, dont 98 numérotés de 33 à 130, et 2 hors commerce, marqués H. C.*

L'édition originale a été tirée sur papier d'alfa.



VALOMBRÉ

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

OUVRAGES SUR LA GUERRE

Le Chevalier de l'air. **Vie héroïque de Guynemer.**
La Chanson de Vaux-Douaumont. — I. **Les Derniers jours du fort de Vaux** (9 mars-7 juin 1916).
La Chanson de Vaux-Douaumont. — II. **Les Captifs délivrés** (Douaumont-Vaux : 21 octobre-3 novembre 1916).
Trois tombes. — La Jeunesse nouvelle. — Le Plessis-de-Roye.
Pour l'Alsace. **Vie et mort du général Serret.**

(Librairie Plon.)

La Bataille devant Souville. (La Renaissance du **Livre, éditeur**).

ROMANS ET NOUVELLES

Sous les pins aroles.
Andromède et le monstre.
Le Calvaire de Cimiez.
Rap et Vaga.
Le Barrage.
Les Jeux dangereux.
Le Cœur et le Sang.
L'Amour et le Bonheur.
La Chartreuse du Reposoir.
La Vie est un sport.
Yamilé sous les cèdres.
La Maison morte.
Ménages d'après-guerre.
Les Yeux qui s'ouvrent.
La Robe de laine.
La Neige sur les pas.
Le Pays natal.
La Fée de Port-Cros.
Jeanne Michelin.
***La Nouvelle Croisade des enfants.**
Le Fantôme de la rue Michel-Ange.
La Vie recommence : **La Résurrection de la chair.**
La Vie recommence : **La Chair et l'Esprit.**
La Croisée des chemins.
L'Écran brisé.
***La Petite Mademoiselle.**
La Maison.
Les Roquevillard.
Le Carnet d'un stagiaire.
L'Amour en fuite.
Le Lac noir.
Une honnête femme.
La Peur de vivre.

(Librairie Plon.)

ESSAIS DE CRITIQUE ET VOYAGES

La Claire Italie.
Vies intimes. — *Le Walter Scott normand :* **Barbey d'Aurevilly.**
Voyageurs d'Orient. 2 vol. — **Dans la montagne des Druses.**
Saint François de Sales et notre cœur de chair.
La Jeunesse d'Octave Feuillet. — Jules Lemaître.
***Les Pierres du foyer. — Sur le Rhin.**
La Vie au théâtre (1907-1909, 1909-1911, 1911-1913, 1913-1919, 1919-1921). — 5 vol.
Portraits de femmes et d'enfants. — Portraits d'hommes. 2 vol.
Amours du temps passé.

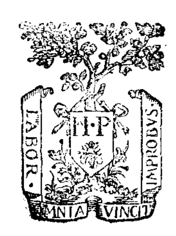
(Librairie Plon.)

Ames modernes. (Perrin et Cie, éditeurs.)
Voici l'heure des âmes. (Beauchesne, éditeur.)
Le Mariage hier et aujourd'hui. — La Glorieuse misère des prêtres. — Le Marchand de bonheur ou la Chasse aux misères. (Flammarion, éditeur.)
Châteaux en Suède. (Hachette, éditeur.)

e a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1929.

HENRY BORDEAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

VALOMBRÉ



PARIS
LIBRAIRIE PLON
LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT
IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6e

A

mon cher confrère et ami

à mon voisin des campagnes de Savoie

HENRI-ROBERT

ce livre où il entendra

l'écho assourdi des drames judiciaires

où tant de fois son éloquence victorieuse

introduisit la pitié humaine.

H. B.

VALOMBRÉ

Le torrent de Guiers-mort descend du massif de la Grande Chartreuse vers Saint-Laurent-du-Pont et les Échelles ou il rejoint le Guiers-vif. Les innombrables visiteurs qui ont remonté son cours en allant au monastère vide et pareil aujourd'hui à un cadavre dans la montagne n'ont pas oublié la sauvagerie de cette gorge étroite. C'est là ce qu'on appelle le Désert, *entre le pont Saint-Bruno et le pont Saint-Pierre. Mais qui s'est penché sur cette eau bondissante aux rives abruptes et envahies d'une sorte de jungle, sans ressentir le vertige? Que peut recéler dans sa vase ce courant rapide et transparent à la surface?...*

Du temps que j'étais avocat en Savoie, — il y aura trente ans bientôt, — n'osant guère aborder le criminel à cause des responsabilités de vie et de mort, j'allais de temps à autre rendre visite à l'un de mes confrères, beaucoup plus âgé, — de plus de vingt ans, — du barreau de Grenoble, qui est demeuré pour moi le type du défenseur. J'aime à l'opposer,

lorsqu'il m'arrive encore aujourd'hui, — souvenir d'autrefois ou curiosité de romancier, — d'entrer à la Cour d'assises, à ces maîtres nouveaux dont le vacarme, l'insolence, le mauvais ton et l'absolu mépris de la vérité constituent, depuis l'acquittement de Germaine Berton, un scandale judiciaire. Le suffrage universel a-t-il peu à peu envahi le jury? L'absence de toute instruction et de saines habitudes sociales et morales rend trop aisément ces médiocres cervelles primaires de jurés accessibles à des arguments de tambours-majors et à une éloquence de grosse caisse. Le Parlement, si l'on n'y prend pas garde, finira par là, lui aussi. Il n'y aura plus de place pour de raisonnables débats. Ce sera à qui gesticulera et criera le plus fort, et le coffre le plus puissant viendra à bout de la plus équitable et de la plus intelligente démonstration. Tandis que maître Véry, décédé il y a quelques années, dont la courtoisie de grand seigneur était proverbiale, écoutait le président avec déférence, s'abstenait de terrifier les témoins ou de les traîner dans la boue, n'allongeait pas indéfiniment les audiences, ne faussait pas systématiquement les faits, et obtenait néanmoins des succès dont lui-même ne s'enorgueillissait pas, dont il ressentait même parfois quelque trouble, rien que parce qu'il mettait à jour, dans chaque cause, ce fond d'humanité qui, la plupart du temps, dans la vie ordinaire, reste caché, secret, mystérieux, téné-

breux, et quand il apparaît à la surface nous en sommes tous surpris, décontenancés, atterrés même, prêts à la pitié à cause du retour sur soi et de la comparaison de notre existence en somme facile, protégée, gardée, avec ces enfances abandonnées, ces mauvais exemples, ces milieux malsains où le crime se prépare, se développe, s'accomplit à l'avance dans le désarroi, l'affaiblissement, la corruption de la volonté et du sentiment. Son autorité était dangereuse et il le sentait si bien qu'il soutenait des œuvres de préservation et de relèvement, y voyant le complément d'une indulgence qui pouvait tourner aisément à la faiblesse. Une société qui cesserait de se défendre serait bientôt submergée. Mais elle se défend mieux encore par ces ouvrages avancés : l'éducation, les notions premières, les mœurs relevées ou maintenues surtout par le sens religieux, que sur place, contre les attaques individuelles ou collectives. C'est affaire à un gouvernement durable, et qui prévoit. La plupart de nos malaises actuels et des menaces qui pèsent sur notre avenir ne sont même pas envisagés dans une législation qui oublie la famille, l'habitation, la mauvaise propagande.

Or maître Véry m'a légué un manuscrit où il a noté les péripéties d'une affaire qui s'échelonna sur une vingtaine d'années, qui fut découverte dans ce désert de la Grande-Chartreuse où nulle trace de crime ne semble pouvoir subsister, et qui n'eut pas

de dénouement. Elle n'apparut jamais au grand jour. Elle demeura cachée dans l'ombre. Le dernier acteur est mort peu avant le grand avocat. Sa race est aujourd'hui éteinte. Maître Véry lui-même avait d'ailleurs pris soin de modifier les noms sinon les lieux, avec cette réserve professionnelle dont il ne s'était jamais départi. Personne ne pourra reconnaître un drame que nul n'a connu jadis, si peut-être l'un ou l'autre l'a soupçonné. On peut donc coudoyer dans le monde un meurtrier qui n'a pas été inquiété. Tous les criminels ne sont pas découverts et, — découverts, — tous ne sont pas poursuivis. Mais il y a de cruels retours. Ces horreurs dissimulées savamment ou supportées en commun pour ne pas trahir un passé reçu en héritage, pour ne pas atteindre un rejeton innocent, empoisonnent l'atmosphère d'une maison, en rendent l'air irrespirable, font de la complicité du silence un affreux supplice.

Mais ce qui, peut-être, rend ce manuscrit particulièrement émouvant, ce sont les amours extraordinaires qui s'y rencontrent et s'y dépassent. Celui qui l'a rédigé n'a pas cru l'écrire dans un but personnel et pourtant il s'y poursuit lui-même. Son dernier entretien avec Sylvie d'Arnay ne m'a-t-il pas rappelé, — sans que rien dans sa vie ni dans son caractère puisse être rapproché du caractère et de la vie de son terrible et héroïque compatriote, — la dernière entrevue de Barnave avec Marie-Antoi-

nette? Ce Barnave que Salvandy représente comme « un de ces hommes de courage et d'éloquence que les révolutions suscitent et qu'elles dévorent, qui apportent dans le maniement des affaires publiques trop de passion pour modérer à temps leur parti et trop de vertu pour les suivre jusqu'au bout : génies malheureux que la postérité blâme, admire, plaint tour à tour, parce qu'ils ont cherché le bien sans le trouver, fait le mal sans le vouloir et que, s'ils ont failli beaucoup, ils ont aussi beaucoup expié... », d'une excellente famille de Grenoble, assez doué pour rendre Mirabeau inquiet et jaloux, avait contribué à déchaîner la Révolution, puis, après le retour de Varennes où il avait admiré le courage de la Reine, il avait tenté de ramener la royauté. Devenu suspect et ne pouvant plus que compromettre la cause qu'il désirait de défendre, il vint dire adieu à Marie-Antoinette et lui demanda, comme suprême récompense d'un dévouement qu'il allait payer de sa tête, de lui baiser la main. La Reine la lui tendit en pleurant. Il est ainsi des amours à jamais irréalisées qui ennoblissent toute une vie; mais pourquoi déflorer par avance le récit qu'on va lire et l'histoire de Sylvie d'Arnay?

Il ne me reste plus qu'à donner sur l'auteur du manuscrit quelques brefs renseignements biographiques. Né à Grenoble pendant la Révolution de 1848, *d'une ancienne famille de robe, et dans l'hôtel même où il vécut et mourut, sur ce quai de la rive*

gauche de l'Isère appelé aujourd'hui quai Stéphane-Jay, où l'on ne peut manquer de remarquer son haut portail et son mur que recouvre une glycine, demeura-t-il marqué de ces troubles que suivit le coup d'Etat? A la fin du Second Empire, Charles Véry, formé par les Renan et les Taine, faisait partie de cette jeunesse pour qui la Science était une religion et qui, par une contradiction incomprise de ses maîtres, ajoutait à cette religion soi-disant positive le dogme politique de la souveraineté populaire. Mais, engagé volontaire en 1870, il avait vu, non sans indignation, comment, oubliant la patrie, les hommes qu'il admirait dans l'opposition tiraient parti de la défaite impériale pour instaurer la République. La Commune l'avait attiré comme une protestation contre le gouvernement du 4 Septembre, puis écœuré par ses excès. Et de même la répression. En sorte que, dégoûté de la vie politique à l'aurore même de son talent, il s'était retranché dans son existence professionnelle comme dans une tour d'ivoire. Là, il devait connaître l'estime générale, et tous les succès, au civil comme au criminel.

Sa vie privée avait suivi une courbe parallèle. Elle passait pour avoir été assez agitée pendant ses années de quartier Latin. Puis il avait épousé une cousine d'une grande beauté qu'il avait toujours aimée. Elle était morte sans lui laisser d'enfant, après dix années d'un bonheur sans nuages, et il ne l'avait

jamais remplacée. Il passait pour mystérieux et secret, parce qu'il choisissait avec soin ses relations, écartait non moins soigneusement les importuns, amateur de livres, de musique, d'art et de voyages, acceptant sans plainte la solitude. Rien n'exaspère autant ceux qui ont besoin d'autrui pour garder l'illusion de vivre.

Au jour de la Grande Guerre, il était déjà presque un vieillard, mais il n'en eut jamais l'apparence. Président de la Croix-Rouge de Grenoble, il multiplia ses services et il eut soin de n'en retirer aucun avantage. Après l'armistice, il vécut dans la retraite. Il est décédé en 1921, *sans bruit, discrètement, déjà oublié dans une ville remuante où l'utilisation rapide des puissances industrielles et le dédain des supériorités méditatives ne permettent pas de s'arrêter aux regrets stériles ni de tirer des valeurs exceptionnelles un enseignement. L'envie, la basse envie démocratique diminue d'ailleurs de plus en plus le sens et le respect du mérite, et le moindre croquant se croit l'égal du plus noble esprit.*

Voilà, je crois, ce qu'il importait de connaître sur l'auteur du manuscrit. Et maintenant, ouvrons ce manuscrit et laissons la parole à Me Véry...

I

LA CONSULTATION

Je revenais de mon cher Palais de Justice de Grenoble qui est taillé dans le vieux château des Dauphins et qui en a gardé quelques belles boiseries. J'avais obtenu — et non sans peine — l'acquittement d'un Italien, objet de l'une de ces haines de village qui environnent quelquefois un étranger et le poussent à bout afin de l'écraser mieux. Mon client avait ainsi frappé le fermier qui le chassait ignominieusement et injustement, mais sa victime s'en était tirée avec six ou huit mois d'hôpital. Il m'avait fallu tenir tête à une meute entière, la population s'acharnant en témoignages violents et heureusement contradictoires ou manifestement exagérés. J'avais fini par prendre goût à ce jeu, mais j'étais épuisé et désirais me reposer une heure avant le dîner.

— Je n'y suis pour personne, déclarai-je en rentrant à mon valet de chambre.

— Monsieur, il y a justement une dame.

— Quelle dame?

— Elle n'a pas dit son nom.

— Eh bien ! renvoyez-la à demain.

— C'est qu'elle attend Monsieur depuis trois heures. Elle veut absolument lui parler. Il s'agit de quelque chose de grave.

— Elle vous l'a dit?

— Non, Monsieur, mais j'ai bien compris qu'elle était inquiète.

Ce pauvre Jacques ayant la manie de s'intéresser à ma clientèle avec d'absurdes prétentions à la psychologie, je n'aurais pas attaché d'importance à sa remarque s'il n'avait ajouté :

— Elle vient de loin.

— D'où?

— Oh ! de loin. C'est une grande dame, et tout de même elle a de la boue à la chaussure.

Du moment qu'elle avait de la boue à la chaussure, il ne convenait pas de lui infliger un second voyage.

— Eh bien ! faites entrer, Jacques, puisque vous y tenez.

Il parut satisfait de son triomphe et il introduisit sans retard ma cliente. Mais j'attendis qu'il fût sorti pour m'écrier :

— Vous ici, madame? Qu'y a-t-il donc? Votre père sans doute? Oui, je sais.

Car j'avais reconnu dans cette patiente visiteuse Mme de Varce, la comtesse de Varce que j'avais

quelque peine à appeler : madame, quand hier encore je l'appelais : mademoiselle. Je n'avais pas revu depuis son mariage cette Sylvie d'Arnay dont le père chassait avec moi le chamois, le coq de bruyère et la perdrix blanche dans le massif de la Grande-Chartreuse. Celui-ci, le marquis d'Arnay, était un terrible homme qui vivait sur ses terres et dans le château dont il porte le nom et qui protège le joli village de la Terrasse au-dessus de l'Isère, limite naturelle du domaine qui, de l'autre côté, au delà de la route de Grenoble à Chambéry, escalade les pentes des contreforts de la dent de Crolles et du Granier. Il ne supportait aucun empiétement sur ce domaine de près de mille hectares, aucune restriction à ses droits. J'avais grande peine à l'endiguer dans sa manie procédurière. Il m'estimait pusillanime et trop prudent. Lui-même, si je ne l'eusse retenu, eût tiré des coups de fusil pour clore une servitude de passage ou pour défendre son gibier ou même son bois mort. Sa femme s'était étiolée à son ombre comme une plante sous la bourrasque. Elle n'avait pas tardé à dépérir et disparaître. Il l'avait remplacée par une maîtresse qu'il cachait assez mal dans les environs de Grenoble, qu'il avait sortie d'un petit casino où elle chantait et qu'il prétendait épouser, assuraient les méchantes langues, après le mariage de sa fille. Ainsi aurait-il précipité Mlle Sylvie,

d'abord récalcitrante, dans les bras du comte de Varce, presque aussi jeune qu'elle, élevé à Grenoble dans les jupes d'une mère et de deux sœurs, pourvu d'une assez belle fortune apparente et qui passait pour un garçon distingué et élégant mais taciturne, timide et presque trop sage. Le jeune ménage s'était installé au château d'Arnay avant de choisir une autre résidence, ce qui impatientait le marquis désireux de faire place nette.

Les nombreux procès du père m'avaient ouvert toutes grandes les portes du château et permis de suivre le développement de la fille qui, sans avoir la réserve maternelle, se livrait peu et croissait auprès du marquis sans lui rien révéler d'elle-même. J'avais réussi à m'attirer sa sympathie. A diverses reprises j'avais obtenu qu'elle fût de nos parties de chasse ou de nos excursions en montagne. Sans me faire des confidences qu'elle ne faisait d'ailleurs à personne, elle me traitait avec une sorte d'amitié, comme le seul homme qui se fût intéressé à elle, le seul homme d'un âge déjà mûr et d'un conseil désintéressé, car les petits jeunes gens rôdaient autour de cette proie, maintenus à distance par le marquis peu soucieux d'enrichir des prétendants mal pourvus. On ne la pouvait dire jolie, mais la vie au grand air l'avait rendue saine et robuste, le teint coloré, — ce qui n'était pas alors à la mode, — de beaux cheveux châtains qui

n'étaient pas coupés, — ce n'était pas encore la mode, — et s'épaississaient en arrière en une lourde masse, des yeux limpides, un air d'Anglaise sportive. Cependant, sur cette charpente vigoureuse, la trace maternelle était demeurée sensible à une certaine gaucherie un peu gênée des mouvements qui n'était pas sans grâce, à une certaine timidité de parole, à une certaine mélancolie du regard. Elle était sans illusion sur les hommes et sur la vie. La mort prématurée de sa mère l'avait privée de son appui naturel. La brusquerie et le ton de commandement de son père l'effarouchaient et de trop bonne heure elle avait connu toutes les vilenies de la campagne, des châteaux et de la ville.

Je la plaisantais parfois sur ce désenchantement précoce et tâchais de la rendre plus accessible au bonheur. Notre bonheur dans la vie dépend tellement de l'humeur avec laquelle nous accueillons les circonstances inévitables. Quand elle se décida ou quand elle fut amenée à accepter la demande officielle du jeune Eynard de Varce, comme je la complimentais, elle me répondit sur ce ton indifférent qui lui était habituel :

— Oh ! celui-là ou un autre !

Je la pressai alors d'attendre. Pourquoi se hâter de choisir? Puis, voyant bien qu'elle ne résisterait pas à la volonté du marquis, j'entrepris l'éloge de son fiancé.

— Oui, convint-elle, il est joli garçon, presque trop joli.

Mais j'ajoutai :

— Façonné par trois femmes, il doit être aimable et délicat.

Elle m'arrêta aussitôt :

— Aimable? oui, peut-être. Délicat? C'est une qualité qui ne s'aperçoit qu'à la longue. Il ne parle pas beaucoup. On dirait qu'il a peur de moi.

Et éclatant d'un rire forcé, elle conclut :

— C'est peut-être l'effet de l'amour.

Il était aisé de comprendre qu'elle se mariait pour se marier et non par une inclination particulière. La veille de la cérémonie, au dîner de contrat où j'étais invité, elle me prit à part un instant :

— J'ai dissuadé Eynard de mettre en état son château du Touvet, parce que je veux rester à la Terrasse.

— Et pourquoi? Un jeune ménage est toujours mieux chez soi.

— Pas toujours. Et je désire empêcher mon père de se remarier avec cette chanteuse. Il faut veiller sur notre nom. Puis-je compter sur vous?

— Sans doute. Mais le marquis fait ce qu'il veut.

— La vieillesse l'a touché. Il a des rhumatismes. Et je tiens la maison à son goût. L'autre ne saurait pas.

Ainsi était-elle plus préoccupée de maintenir la place de sa mère au foyer ancien que d'en fonder un nouveau.

J'assistai au mariage où tout le monde remarqua l'image renversée qu'offrait le nouveau couple : le marié frêle, délicat et gentil comme une jeune fille, et l'épouse calme, impassible et forte comme un homme. Dix mois plus tard, je reçus le faire-part de la naissance d'un fils, Bruno. Il y avait de cela six ou huit mois, pas davantage.

Quel changement chez Mme de Varce que je n'avais pas rencontrée depuis ces dix-huit mois, la maladie ayant ralenti le zèle processif du marquis ! Elle avait beaucoup embelli. Sa robustesse, un peu masculine, s'était assouplie et harmonisée. Son visage s'était affiné. Mais qu'il était pâle et quel contraste avec le beau teint presque trop chaud d'autrefois ! Il n'y avait pas besoin de la regarder longtemps pour se rendre compte de son bouleversement. Ma première pensée fut pour son père sur qui je savais qu'elle exerçait une surveillance attentive. Comme elle se taisait, je l'interrogeai :

— M. d'Arnay se serait-il décidé à ce sot mariage?

— Non, monsieur l'avocat, mon père est à Aix-les-Bains en ce moment, pour y rétablir sa santé. Je crois bien qu'il a renoncé à tout, sauf à se plaindre et à commander.

Elle ne m'appelait pas habituellement *monsieur l'avocat :* elle venait donc me consulter. Elle ne parlait pas ordinairement de son père avec cette désinvolture : il ne s'agissait donc pas de lui. La devinant désemparée et embarrassée, je m'efforçai de la rassurer et de retrouver sa confiance d'autrefois :

— Alors, mon enfant, qu'y a-t-il donc?

Ce *mon enfant* fit merveille. Elle me sourit amicalement, d'un sourire si triste, si douloureux :

— C'est bien difficile à dire.

— Je vous aiderai.

— Oh ! oui, aidez-moi.

— Eh bien ! je commence. Il s'agit de votre mari *(elle fit un signe d'acquiescement).* Vous n'êtes pas heureuse *(signe d'approbation).* Vous avez quelque arrière-pensée de séparation peut-être *(signe d'hésitation).* Mais vous avez un petit enfant auquel il faut penser avant tout *(signe de tendresse et presque d'extase maternelle au rappel de son bébé).*

Et comme elle continuait de se taire, je lui expliquai de mon mieux le rôle de l'avocat. Un avocat est une sorte de confesseur, comme un prêtre, comme un médecin. Ce qu'on lui confie est sacré. Le secret professionnel le lie. Rien de ce qui entre dans son cabinet de travail ne peut en sortir sans l'acquiescement du client. Un simple conseil

peut quelquefois empêcher bien des complications, bien des désaccords, bien des ruptures. Enfin n'étais-je pas en outre pour elle un très ancien ami, déjà lié avec ses parents, et qui l'avait suivie elle-même dès son jeune âge? Visiblement elle s'attendrissait en m'écoutant et cependant ne me répondait pas. Enfin, comme si elle prenait son courage à deux mains, elle se décida à me poser cette étrange question :

— Il faut avant toutes choses que je sache si vous êtes l'avocat de Mlle Monique Desclaux.

— De qui?

— Ah ! je vois que vous ne l'êtes pas. Quel soulagement ! J'avais si peur...

— Et pourquoi?

— Parce que, si vous étiez l'avocat de Mlle Monique Desclaux, il ne me resterait plus qu'à m'en aller.

Cette phrase ne pouvait être encore pour moi qu'une énigme. Elle me devait bientôt paraître trop claire :

— Attendez, madame, cette Monique Desclaux, n'est-ce pas une petite institutrice de la ville qui vient d'être arrêtée sous l'inculpation d'infanticide?

— Précisément.

— J'ai lu cette histoire dans le *Petit Dauphinois* ou dans la *République de l'Isère.* On a retrouvé

l'enfant dans le Guiers-mort, entre Saint-Laurent-du-Pont et le pont Saint-Bruno. Non, je ne suis pas chargé de sa défense. C'est, je crois, mon confrère Me Arbonel. Il m'a paru d'après les journaux que l'affaire se présentait assez mal. Simple présomption d'avocat. Le petit corps accusait déjà plus d'un an, si je me rappelle bien. C'est un crime affreux si la mère l'a commis. Je préfère n'avoir pas été choisi par elle.

Tandis que je parlais avec indifférence, j'observais Mme de Varce dont le visage achevait de se décomposer. En quoi pouvait-elle s'intéresser à ce point au sort de cette institutrice que je ne me rappelais pas avoir jamais rencontrée au château d'Arnay, qui n'était pas de son monde et qu'elle ne devait pas connaître? Et pourtant aucun doute ne pouvait subsister : il y avait un lien, dont l'origine m'échappait encore, entre le conseil qu'elle venait me demander et ce crime barbare qui faisait grand bruit dans la région. Il est vrai que, pour juger un crime, il faut en connaître toutes les circonstances et bien souvent j'avais déploré moi-même la hâte des journaux à s'emparer d'un fait divers et à créer ou tout au moins orienter l'opinion publique sans une enquête suffisante. A mon avis, une réglementation de la presse s'impose à ce sujet. Elle peut tuer ou endommager des réputations irréparablement et contrairement à toute équité.

Brusquement, la lumière se fit dans mon esprit. Un avocat d'assises est un peu comme un juge d'instruction : sur des données incomplètes il bâtit des hypothèses, il reconstruit des drames. Méthode dangereuse, et dont j'avais appris à me méfier. Mais, sur le moment, c'est presque une habitude professionnelle d'aller jusqu'au bout de son imagination quand elle recompose. Dans l'espèce, les événements ne devaient que trop me donner raison. Mme de Varce ne me rendait pas visite pour protéger une amitié ou pour me recommander quelqu'un de ses relations. Tour à tour accablée et nerveuse, elle suivait une préoccupation uniquement personnelle. Ne m'avait-elle pas approuvé quand j'avais fait allusion à son mari? M. de Varce était évidemment sur la sellette. Comment pouvait-il y être à propos de cette affaire? Ah! mais, cette Monique Desclaux n'avait-elle pas instruit sa plus jeune sœur? Comme tant d'autres jeunes filles de la ville, sans doute. Mais tout ne pouvait-il s'expliquer ainsi : il avait séduit l'institutrice et l'avait quittée pour faire un beau mariage? L'enfant était peut-être, était sans doute de lui. Il se découvrait coupable, et en quelque partie responsable du crime de la mère réduite à ses seules ressources, abandonnée de ses élèves, et compromise à Grenoble. La lâcheté de l'homme est presque toujours la cause de ces infanticides. Dans son désarroi, il

n'avait rien trouvé de mieux que de se confier à sa femme. Ou peut-être celle-ci avait-elle deviné et interprété ses remords. Et comme Mme de Varce ne sortait pas de son mutisme, je m'aventurai à lui dire au bout de mes réflexions :

— Pourquoi votre mari n'est-il pas venu plutôt que vous-même?

— Ah ! s'écria-t-elle, vous avez deviné. Comment avez-vous pu deviner? Mais si j'avais laissé mon mari venir chez vous, chez un avocat, ne croyez-vous donc pas qu'on aurait pu avoir des soupçons? Votre hôtel, sur ce quai de l'Isère, est trop en vue.

La pauvre femme se tordait les mains. J'étais sur la voie : il n'y avait qu'à marcher dans cette direction pour atteindre la vérité. Mais la vérité intégrale, la vérité toute nue, non vraiment, je ne l'avait pas devinée : malgré tant d'années passées au barreau, je n'aurais pas osé aller jusque-là.

— Voyons, voyons, repris-je, il nous faut éclaircir cette affaire au plus tôt, si je dois, si je puis vous aider. M. de Varce est le père de l'enfant?

— Oui.

— Je ne veux pas discréditer une malheureuse fille. Mais, enfin, en est-il sûr? a-t-il des raisons pour n'en pas douter? La recherche de la paternité est interdite par la loi (1).

(1) Elle l'était alors, en 1896.

Et comme Mme de Varce, décidément anéantie par la crainte, se taisait de nouveau, je dus remplir le vide de la conversation avec un exposé juridique pour lui donner le temps de se remettre et de se décider à me livrer le nécessaire :

— A tort ou à raison, chez nous l'enfant appartient à la mère. L'homme en abuse le plus souvent. Ailleurs, en Suisse par exemple, où cette recherche est autorisée, c'est la femme qui en abuse. Il est bien rare qu'elle désigne pour le père de son enfant un individu peu reluisant. Vous tenez cette confidence de votre mari? Soyez plus courageuse, mon enfant, et dites-moi tout ce que vous savez. Ou bien réfléchissez encore si le danger n'est pas pressant ; s'il n'est peut-être qu'imaginaire, reposez-vous et revenez un autre jour.

— Oh ! non... non, tout de suite. Excusez-moi, monsieur Véry : je ne devrais pas être si faible. Mais c'est terrible. Interrogez-moi, et je répondrai.

Terrible? Je croyais qu'elle exagérait. Aussitôt je commençai l'interrogatoire :

— Comment vous êtes-vous aperçu de quelque chose? Un mari ne confie pas à sa femme un pareil secret sans y être amené. Je suppose que vous avez lu ou qu'il a lu dans un journal de la région, la *République de l'Isère* ou le *Petit Dauphinois,* la nouvelle de l'arrestation de cette Monique Desclaux.

— C'est cela même. Vous savez comment les journaux l'ont annoncée. En plusieurs fois. Il y avait eu tout d'abord la découverte, bien inattendue...

— Oui, ces détails me reviennent à la mémoire. L'endroit avait dû être soigneusement choisi par l'assassin, là où le Guiers mort est le plus encaissé, entre le pont Saint-Pierre et le pont Saint-Bruno. Mais une tempête qui a duré plusieurs jours avait grossi le torrent, lui avait communiqué une telle force qu'il a roulé beaucoup plus bas le petit cadavre attaché à une pierre. Sans cette circonstance, on ne l'aurait jamais retrouvé là où il avait été jeté et qu'un minuscule morceau d'étoffe accroché à un buisson n'aurait pu révéler sans avertissement. Le linge n'avait pas de marque. Il était décoloré. Comment l'enfant a-t-il été identifié, je ne me souviens pas.

Ce fut elle, cette fois, qui compléta mon instruction :

— La paysanne de Saint-Pierre-de-Chartreuse à qui cette Monique Desclaux avait confié le petit avait été payée en retard de ses derniers mois et en avait gardé un haineux ressentiment. Il n'en faut pas davantage chez certains êtres. Elle a donné au parquet et aux journaux le signalement de la jeune fille à tout hasard, sans rien savoir. Celle-ci, sans même attendre d'être appelée au Palais de

Justice, sur la lecture du journal s'est présentée au juge qui la recherchait, afin de tout avouer.

— Ah ! oui, elle n'était pas inculpée, elle n'avait pas encore d'avocat. Mais s'est-elle retournée contre votre mari en révélant sa paternité?

— Non, pas encore. Et je n'ai pas tout dit. Je n'ai même rien dit.

Elle n'avait rien dit? Que pouvait contenir cette phrase menaçante? Mme de Varce, enfin, se décida à la confession, mais avec des arrêts, des spasmes dans la gorge, des points de suspension qui réclamaient une attention et une intervention continuelles pour obtenir un aveu complet, susceptible de m'inspirer une ligne de conduite :

— Un soir, après le dîner, la nourrice avait apporté le petit Bruno afin de nous le montrer avant de l'aller coucher. Cette cérémonie se répétait chaque jour pour notre plaisir. J'avais joué quelques instants avec mon fils et j'avais remarqué — une mère ne s'y trompe pas — que mon mari se détournait de lui au lieu de l'embrasser et chatouiller comme d'habitude pour provoquer ses rires, car le petit homme rit déjà. Quand nous fûmes seuls, je pris le journal. C'est encore une coutume quotidienne. Eynard n'aime pas beaucoup la conversation. Il fume ou il fait des réussites quand il ne sort pas. Le journal contenait précisément sur le cadavre du Guiers-mort les détails

dont nous venons de parler. Eynard les avait déjà lus. C'était avant l'arrestation de Mlle Desclaux. « Quelle horreur ! m'écriai-je. Un enfant de douze mois. Écoutez : je vais vous lire. — Laissez cela, me coupa-t-il d'un ton sec. Ce n'est pas intéressant. — Pas intéressant? » Je me fâchai presque : « Il n'y a pas de crime plus lâche que le meurtre d'un enfant. Notre petit Bruno n'a que six mois et... » Il m'ordonna de me taire avec une violence dont je l'aurais cru incapable, car il est ordinairement discret, doux, paisible. Paisible et sournois. Paisible et hypocrite.

Elle le chargeait avec une absence si complète de tendresse conjugale que j'en fus surpris. Un autre drame, un drame intime se juxtaposait au drame de l'enfant.

— Calmez-vous, madame.

— Oh ! maintenant je suis calme. J'irai jusqu'au bout. « Cela vous touche donc bien? répliquai-je à son accès de colère. — Moi ! protesta-t-il. En quoi voulez-vous que cette histoire me touche? expliquez-vous? Je veux que vous vous expliquiez. » Cette dispute était hors de proportion avec la lecture d'un fait divers. Je ne pouvais l'attribuer et je ne l'attribuai tout d'abord qu'à une mauvaise disposition d'humeur. « En effet, déclarai-je pour couper court, je ne vois pas en quoi cela peut nous occuper. » J'avais remarqué son irritation, sa pâ-

leur soudaine. Et cette remarque me revint les jours suivants. Décidément il boudait son fils, il avait peur de l'embrasser. Sans le prévenir, je l'observai. Et quand les journaux annoncèrent l'arrestation et l'aveu de Mlle Monique Desclaux, je ne pus me tenir de reprendre la conversation abandonnée. Mais cette fois je l'avais devancé. Il n'avait pas lu dans la matinée le *Petit Dauphinois*. C'est moi qui lui en donnai lecture. Levant les yeux, je le vis si atterré que je ne doutai plus du lien mystérieux qui l'attachait à cette affaire. « Eynard, lui dis-je brusquement, vous savez quelque chose. » Il était si épouvanté qu'il se livra, comme l'institutrice s'était livrée au juge. Le métier de juge d'instruction ne doit pas être difficile, quand on a su guetter la proie et qu'on la cueille au moment favorable. « Nous sommes perdus, » convint-il. Et il s'enfuit. Jusqu'au soir je vécus dans une inquiétude mortelle, redoutant le suicide ou le départ. Quand je le vis revenir, je fus soulagée.

Elle tenait donc à lui plus que ne le pouvaient laisser supposer les épithètes dont elle le flétrissait tout à l'heure. Ou bien elle tenait à lui, comme il arrive, même en le méprisant.

— C'est alors, madame, qu'il vous a tout avoué?

— Oui, tout.

— Sa paternité.

— Sa paternité, et le reste.

— Le reste? Il n'est pourtant pas complice?

— Complice? Et pourquoi ne serait-il pas complice? Pourquoi se serait-il arrêté en chemin? Vous ne voyez donc pas comme je suis torturée? Nous sommes perdus, lui, moi, notre fils, si vous ne parvenez pas à nous sauver.

Elle avait jeté un cri de détresse, comme un de ces chamois que je tirais dans le massif de la Grande-Chartreuse et qui, découvrant le chasseur, laisse échapper un sifflement d'agonie. Elle aussi, elle sentait la mort et, pire que la mort, le déshonneur. Mais n'exagérait-elle pas sous le coup de la peur? Ne grossissait-elle pas la responsabilité de son mari dans la faute de l'ancienne maîtresse?

— N'allons pas si vite, la suppliai-je. Reprenons votre récit au point où vous l'avez abandonné. Votre mari n'a pas nié. Mais il n'a rien trahi encore. Le voici donc qui revient au château après un après-midi d'absence. Que s'est-il passé alors?

— Il s'était ressaisi. Il avait repris son air naturel. C'était l'heure de se mettre à table. Il se força à manger. Lui, qui d'habitude vidait toujours le premier son assiette, ne parvenait pas à avaler sa part. Après le dîner, il voulut se retirer, mais je le retins : « Vous ne pouvez me quitter ainsi. — Pourquoi donc? chère amie? A cause des propos absurdes que je vous ai tenus tout à l'heure? Vous ne voyez donc pas que je suis énervé depuis quelques

jours. Des pertes au jeu. Oui, au casino d'Uriage. C'est à quoi je faisais allusion quand je vous ai dit que nous étions perdus. » Il parlait, il s'excitait à parler. J'étais si désireuse de le croire que j'acceptai d'être sa dupe. Un peu plus tard, beaucoup plus tard, — car je ne pouvais me décider à le rejoindre, — je gagnai à mon tour notre chambre. Après la naissance de Bruno, nous avons refait chambre commune. Il feignait de dormir. Je me couchai à mon tour près de lui. Mais le sommeil me fuyait. Lui-même, je le devinai éveillé, bien qu'il ne fît pas un mouvement. Toute la nuit nous restâmes silencieux, l'un près de l'autre, et plus éloignés que les pires ennemis. Je savais déjà tout, et il savait que je savais. Et puis la pitié fut la plus forte. Est-ce la pitié seulement? Je ne sais plus. Enfin, le matin, levée la première, je revins brusquement à lui, je pris sa tête dans mes bras et murmurai : « Mon pauvre petit ! » Vous souvenez-vous, à notre mariage, on disait de moi : « Elle est forte comme un homme, » et de lui : « Il est joli comme une femme. » Il me semblait que je devais le protéger en effet. Il ne se défendit pas, et ce fut l'aveu.

— Oui, l'aveu. Mais quel aveu?

— Oh ! bien sûr, il ne voulait pas, il n'a pas fait le mal exprès. Mais le mal se fait-il jamais exprès? Je ne sais pas. Il s'est mis à pleurer. Un homme qui

pleure, cela est singulier, et tout d'abord ces larmes ne m'inspirèrent que du mépris ou du dégoût. Et puis, cela finit par devenir émouvant à cause de l'abandon de tout orgueil, à cause d'une humilité dont nos larmes, à nous autres femmes, ne sont pas le signe. Il m'a juré que tout ce qu'il avait fait, il ne l'avait accompli que par excès d'amour pour moi et pour notre petit Bruno. Il n'acceptait pas que nous puissions jamais être inquiétés par le chantage d'une femme, par l'apparition d'un autre enfant. Le foyer légitime seul comptait pour lui. L'autre, c'était une erreur de sa vie de garçon, un enfantillage qui n'aurait pas dû avoir de conséquences, qui ne pouvait pas en avoir. Cette Monique Desclaux, plus âgée que lui, l'avait sollicité, l'avait provoqué. Il lui avait remis le peu d'argent dont il disposait quand elle s'était reconnue enceinte et quand lui-même s'était fiancé. Il s'était même endetté pour elle. Elle avait accepté la séparation, elle n'avait pas protesté contre les fiançailles, ni contre le mariage. Pendant longtemps, il n'avait plus entendu parler d'elle. Il supposait que tout était fini. « Et l'enfant? ai-je demandé. — L'enfant? Eh bien, je croyais qu'elle l'avait déposé à l'Assistance publique. — Vous aviez accepté cela? — Que vouliez-vous que je fasse? Étais-jebien le père d'ailleurs? — Étiez-vous le premier amant de Mlle Desclaux? — Elle

me l'avait dit. Mais je ne le crois pas. » Je remarquais bien que mes interruptions le dérangeaient dans sa confession. Cette confession devait être assez cruelle pour que je ne la rendisse pas plus difficile encore. Je cessai de l'interroger. Et même, avec une douceur féline, je parus presque l'approuver. Ah! quand on veut tout savoir, à quelle perfidie ne s'abaisse-t-on pas? Cependant la maîtresse avait reparu. Les paysans chez qui elle avait déposé son fruit lui réclamaient des mensualités de plus en plus lourdes. Elle serait obligée de le retirer. Elle menaçait d'apporter un jour l'enfant au château d'Arnay. Elle y vint avec lui, jusque dans la cour, sans être aperçue, sauf par Eynard qui la guettait.« Il aurait mieux valu le prendre, n'ai-je pu me tenir de murmurer. — Vous l'auriez accepté? — Oui, peut-être, si vous me l'aviez demandé. — Quelle étrange femme vous êtes! Et c'est à cause de vous que j'ai voulu m'en débarrasser. — Vous vous en êtes débarrassé? Vous ou elle? — Je le lui ai arraché et il est tombé. Ce n'est pas ma faute. » Alors il s'est dégagé de moi, il s'est retourné contre la muraille après m'avoir dit : « Allez-vous-en. Livrez-moi à la justice. » J'étais épouvantée. Je me suis mise à sangloter. Cet homme qui était là devant moi, dont je partageais le lit, dont je portais le nom, dont j'avais un fils, — un fils adoré, — avait com-

mis le crime le plus lâche et le plus monstrueux sur un enfant pareil au nôtre, plus âgé que le nôtre, né pareillement de lui. Ah ! si l'on pouvait mourir de honte et d'horreur, je ne me serais pas traînée jusqu'ici. On ne meurt pas de honte et d'horreur, puisque je puis revivre de pareilles heures en vous les racontant.

Je lui avais pris la main et ne trouvais à lui répéter que : *Mon enfant, ma pauvre enfant.* Si jamais j'ai connu la commisération pour une créature humaine, moi qui en ai tant vu de déchues et de malheureuses, c'est bien ce soir-là, ce soir de juin il y a si longtemps, devant cette femme effondrée qui me livrait le tragique secret de son foyer et venait me confier son désespoir. A voix presque basse je demandai encore — ne faut-il pas que le défenseur soit au courant de tous les détails, car l'un ou l'autre peut le servir?

— Il ne vous a pas dit comment cela s'était passé?

— Non, cela, je ne pouvais plus l'entendre. Vous le lui demanderez. Il dit que ce n'est pas sa faute. Mais tous les meurtriers doivent en dire autant.

Elle était à demi ployée sur elle-même, les coudes aux genoux, la tête dans les mains. J'attendais un dernier appel. Elle ne tarda pas à le formuler :

— Que faut-il faire maintenant? Cette fille va le dénoncer. Demain, si ce n'est déjà aujour-

d'hui. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait encore? Elle veut peut-être, dans un retour vers le passé, lui donner le temps de se dénoncer lui-même. Ainsi, du moins, ai-je interprété son silence, ce silence bien extraordinaire.

Le cas était angoissant. Il fallait prendre une détermination immédiate. Déjà revenu à mes habitudes professionnelles, je pesais le pour et le contre :

— Oui, ce silence est bien extraordinaire. Que signifie-t-il au juste? Elle n'a pas encore prononcé le nom de votre mari, sans quoi il eût été appelé à l'instruction. Le ménage-t-elle par calcul? Attend-elle son heure pour le mieux compromettre et se décharger sur lui du poids le plus lourd? N'a-t-elle contre lui aucune preuve et, sur le conseil de son avocat, n'en rassemble-t-elle pas les éléments avant de jeter son complice dans le débat? Ou bien l'aime-t-elle encore assez pour prendre le crime à sa charge et le laisser en dehors? L'aime-t-elle assez pour lui donner un suprême gage d'amour en l'épargnant?

J'avais parlé pour moi-même plutôt que pour Mme de Varce, en énumérant ces hypothèses. Mais en m'écoutant, subitement elle se redressa. Quand je la croyais effondrée, je la retrouvais combative et même violente :

— Ah ! cela, non. Pas de générosité de la part

de cette fille. Mieux vaut qu'Eynard se dénonce lui-même. Je le lui ai tout de suite conseillé. Lui, il hésite, à cause de moi, à cause de notre fils, à cause de notre nom, par peur de mon père aussi. Il est coupable, il ne doit pas attendre qu'on vienne l'arrêter. L'arrêter !...

L'arrêter : ce fut pour elle une vision d'épouvante. Elle aperçut nettement, — je le lus sur son visage, — les gendarmes apparaissant au bout de l'avenue et descendant de cheval dans la cour du château d'Arnay, passant les menottes au comte de Varce en présence des domestiques et des fermiers, — des vassaux, — en présence peut-être du vieux marquis revenu de sa cure à Aix et parfaitement capable de tenir tête à l'autorité à coups de fusil. En réalité les choses ne se passent plus aujourd'hui d'une façon aussi théâtrale. Mandé au parquet ou chez le juge d'instruction, l'inculpé est retenu, puis expédié directement à la prison avant que personne en soit averti. Ainsi les scènes déchirantes et les scandales publics sont-ils évités.

Ce qui me frappa dans la résurrection subite de Mme de Varce, redevenue énergique et résolue, ce fut sa révolte au seul soupçon de la magnanimité adverse. Elle ne pouvait admettre la grandeur d'âme d'une Monique Desclaux. Au fond de sa détermination se découvrait aisément la jalousie contre cette rivale qui l'écrasait peut-être

de son silence, et par là même de son amour. Elle ne tenait donc pas seulement au coupable par la pitié, par la communauté de nom et de sort. J'entrevoyais ces abîmes de la femme où la chair et le cœur se fondent, d'où elle tire ses pires faiblesses et ses plus grands dévouements. Elle pousserait son mari à se dénoncer plutôt que de recevoir une telle aumône.

— Et d'ailleurs, ajouta-t-elle, si mon mari avait eu la moindre confiance dans le silence de cette fille, il se serait tu vis-à-vis de moi, il ne m'eût pas livré son hideux secret.

Cette fille! Avec quel mépris elle la rejetait! Cependant il fallait prendre un parti, et sans retard :

— Voici, madame, mon avis. Demain matin, — ce soir, il est trop tard, et le Palais de Justice est vide, — je m'informerai, avec prudence, de l'état de l'instruction. Et demain après-midi, j'irai moi-même au château d'Arnay, afin que M. de Varce ne soit pas aperçu à Grenoble en quête d'un avocat. Nous déciderons alors avec lui quelle conduite adopter. La plus simple, la plus honorable, serait évidemment de se dénoncer lui-même. S'il est coupable, s'il est même le principal coupable, il ne peut laisser sa malheureuse complice se débattre seule, le voulût-elle, contre l'accusation. L'aveu risque d'atténuer la culpabilité. Décou-

vert contre lui-même, M. de Varce se mettrait dans un cas plus dangereux. Mais je ne puis que donner un conseil. Il appartient à l'intéressé de choisir.

Mme de Varce se leva et me prit les mains avant de partir :

— Vous le ferez acquitter, me supplia-t-elle.

— J'essaierai. Cela dépend beaucoup des circonstances du meurtre qui ne vous ont pas été révélées.

— Il me les eût révélées, me répondit-elle en baissant la tête, si elles ne le condamnaient pas.

Elle n'avait pas d'illusion et tenait au misérable par tant de liens qu'elle ne songeait pas à rompre. Elle s'en allait le rejoindre dans ce château devenu déjà une prison. Je tentai, sans y croire, de la rassurer et lui donnai rendez-vous pour le lendemain :

— Votre père? ajoutai-je sur le seuil de mon cabinet.

— Il ne doit pas tarder à revenir. Lui aussi, je le redoute, à cause de ses colères. Oh ! lui, je sais bien ce qu'il ordonnerait s'il savait.

— Et quoi donc? Se dénoncer?

— Se dénoncer, jamais !

— Attendre alors?

— Non plus.

Je devinai : le suicide. On simule un accident, on disparaît. Des fenêtres de mon cabinet de tra-

vail qui donne sur le fleuve, je suivis des yeux la pauvre femme. Sans doute avait-elle laissé en ville sa voiture dont les armoiries ne devaient pas être aperçues devant ma porte. Elle marchait rapidement, la taille droite, la tête haute, dissimulant de son mieux l'épouvantable drame où elle se débattait, que la ville ignorait encore et qui demain serait peut-être livré à la curiosité, à la méchanceté, à la haine publiques, et livré justement.

II

MONIQUE DESCLAUX

Le hasard me servit le lendemain matin au delà de mes espérances. Il me fallait savoir exactement les résultats actuels de l'instruction, connaître les explications de l'accusée et les raisons de son silence vis-à-vis de son complice. Les bonnes relations que j'entretenais soit avec M. Bernin, le magistrat chargé de suivre l'affaire d'infanticide, soit avec mon confrère Me Arbonel, le maître de nos assises de l'Isère, m'autorisaient sans nul doute à les questionner familièrement et habilement, et du ton quasi indifférent de l'avocat intéressé par une cause passionnelle, même si elle appartient à un autre. Mais n'était-ce pas abuser de leur confiance?

Me Arbonel est le moins secret des hommes. Majestueux et corpulent, avec une belle barbe en éventail, un nez en bec d'aigle, une large figure colorée, il est demeuré sensible comme une jeune fille. A chaque nouveau crime il ne manque pas de s'éprendre de son client, de découvrir en lui une

multitude de vertus cachées, de lui prêter de nobles sentiments et les excuses les plus inattendues. Il s'émeut lui-même aux accents de son éloquence. Il attend le verdict en frissonnant. Un acquittement lui rend le souffle. Une condamnation le bouleverse. Et le lendemain il recommence. Rien n'est plus facile que de le faire parler. On y parvient après quelques compliments. Oui, mais plus tard comment me jugerait-il s'il devinait que je m'étais joué de lui? Monique Desclaux, d'un jour à l'autre, pouvait désigner M. de Varce. Alors j'entrerais en scène, comme avocat de celui-ci. Pouvais-je abuser de la crédulité de mon confrère, de la facilité de ses confidences?

Mieux valait monter tranquillement au cabinet du juge d'instruction. N'avais-je pas toujours quelque sujet de m'entretenir avec lui, quelque affaire pendante, quelque interminable enquête ou quelque non-lieu? M. Bernin, qui d'habitude se dérobait à toutes relations trop étroites du Palais, me témoignait une attention, une confiance particulières. J'oserais presque dire qu'il me consultait dans les cas difficiles où je n'étais pas partie Je ne lui poserais pas de questions, je l'amènerais simplement à penser tout haut devant moi sur le secret du Guiers-mort.

Je n'avais donc pas de plan arrêté quand je me rendis au Palais de Justice. Or, le Dieu des ren-

contres me fit déboucher sur la place Saint-André par les jardins de l'Hôtel de Ville, comme Me Arbonel y arrivait de son côté par la Grande Rue. Nous nous rejoignîmes devant la statue de Bayard mourant. Il était visiblement préoccupé, anxieux même. Son visage mobile ne sait rien dissimuler. Ce fut lui-même qui aborda le sujet de mon inquiétude :

— Ah ! mon cher ami, s'écria-t-il en venant à moi et agitant son unique bras disponible, l'autre étant enroulé autour d'une volumineuse serviette, dans toute ma vie d'avocat je ne me suis pas heurté à un client aussi généreux, aussi noble de caractère. Mais il nous perd et j'essaie en vain de le lui faire comprendre.

De qui s'agissait-il? Je ne l'avais point deviné à cause de l'usage du masculin, et le lui demandai sans retard.

— Mais de ce drame du Guiers-mort dont tout Grenoble s'entretient depuis quelques jours. Ne l'avez-vous pas suivi comme tout le monde? Vous, un psychologue, l'homme des causes compliquées et des troubles secrets du cœur. Au fait, c'est vous qui auriez dû être chargé de cette affaire. Voulez-vous que je vous propose? Il en est temps encore.

Je connaissais ses accès de désintéressement bientôt réprimés, comme ses flatteries qui en sollicitaient de pareilles, comme ses portraits outrageu-

sement embellis de criminels merveilleux. Mais l'occasion était trop belle et il n'y avait qu'à le laisser s'emballer, à hâter même ses emballements. Je fis le modeste et l'ignorant :

— Mais non, mais non. C'est votre place, et non la mienne. Ce mystère du Guiers-mort, qu'est-ce donc? Ah ! oui, une histoire d'infanticide. Un petit cadavre découvert dans le torrent de la Grande-Chartreuse. Une fille-mère qui s'est débarrassée d'un fruit gênant. C'est très douloureux ; seulement, c'est malheureusement la banalité même. Vous ferez pleurer les jurés sur la pauvre fille abandonnée et vous obtiendrez une fois de plus un bel acquittement.

J'avais mal calculé. Je pensais voir le bon visage de mon confrère s'épanouir. Or, il demeura sérieux et grave, et même son expression de trouble me frappa.

— N'essayez pas, me dit-il presque sévèrement, de me donner le change. C'est la condamnation qui est à craindre. Songez donc : l'accusée n'est pas une petite paysanne rudimentaire, ni une ouvrière mal gardée qui se laisse aller à son instinct de défense en se débarrassant d'une gêne ; c'est une bourgeoise instruite, plus très jeune.

— Quel âge?

— Une trentaine d'années. D'une famille pauvre il est vrai et dont elle est le soutien, et même

le gagne-pain. Mais la pauvreté bourgeoise, vous savez bien qu'elle n'émeut personne. Surtout pas des jurés recrutés dans des milieux primaires, — dès qu'un juré est quelque peu intelligent et cultivé, on se hâte de le récuser, mais cette fois-ci je ne commettrai pas cette méprise, — et généralement envieux de tout ce qui les dépasse. Et puis, il ne s'agit pas d'un nouveau-né ou d'un enfant de quelques jours auquel on n'a pas eu le temps de s'attacher, et dont on se sépare sans que le cœur en saigne. Non, c'est une victime de douze mois, qui a déjà de la connaissance, des yeux qui interrogent, une bouche qui demande, une petite main qui s'accroche.

— Quel terrible avocat général vous feriez !

— Ah ! ne vous moquez pas de moi. Je vois trop bien ce qui nous sera contraire aux assises. Enfin, ce qui tourne encore contre nous, c'est l'attitude, c'est le système de Mlle Desclaux.

— Quelle attitude? quel système?

— Le pire. L'aveu. Tous les aveux. Elle prend tout le crime à son compte. Elle ne se défend pas. Elle s'estime coupable, elle se condamne elle-même et prétend expier sa faute. C'est proprement insensé. Tous les accusés cherchent à se dérober à la justice. Ils accusent tout le monde quand ils n'ont personne sur qui rejeter leur faute, tout le monde, c'est-à-dire la société.

Tandis que ma cliente ne consent à accuser personne.

— Mais qui voulez-vous qu'elle accuse?

— Qui voulez-vous qu'elle accuse? Il y a un homme là dedans qui, tout de même, a sa part de responsabilité. Cet homme, je voudrais bien connaître son nom, le mettre en cause, lui dire son fait, le montrer du doigt. Cet homme seul peut m'apporter aux assises la diversion nécessaire. Il faut, le plus souvent, vous le savez bien, que nous contournions la question principale pour aboutir à un acquittement. La question principale, c'est ici le meurtre de l'enfant. Il importe qu'elle se transforme et devienne la séduction d'une noble fille toute livrée d'avance à l'amour par la menace de la jeunesse qui s'en va, par les privations de toute nature et par une imagination romanesque. La séduction et l'abandon. Le séducteur, la lâcheté du séducteur, voilà le thème de ma plaidoirie. On oubliera l'enfant trouvé dans le Guiers-mort, et la victime deviendra l'accusée.

Ce que redoutait Mme de Varce, c'était bien cela précisément, et pire encore. Le meurtrier n'était plus recouvert que par cette volonté de silence que s'imposait l'infortunée Monique Desclaux. Mais pourquoi se taisait-elle? Je n'avais qu'à encourager mon confrère dans la voie des confidences pour le savoir. Ce n'était pas

abuser de son ingénuité que de l'écouter parler :

— Le séducteur, dis-je négligemment, elle serait peut-être fort embarrassée de le nommer.

— Que voulez-vous dire?

— Que la vertu des criminelles est toujours sujette à caution, et qu'il faut au contraire se défier de leurs dénonciations. La loi n'est pas si sotte qui interdit la recherche de la paternité. Certes, elle ne protège guère la femme, et bien des coquins s'en servent pour se dérober à l'obligation paternelle. Mais les législations qui autorisent cette recherche engendrent tout autant d'abus. Toute fille enceinte se découvre un amant riche et haut placé. Au besoin, elle le sollicite dès qu'elle redoute la maternité. Votre cliente se tait sans doute parce qu'elle ne possède aucune preuve. Sans quoi elle eût déjà prononcé un nom et se fût peut-être exposée déjà à des protestations qui eussent achevé de la perdre. Rien n'est aisé en pareille matière.

Me Arbonel m'avait écouté parler si longtemps sans m'interrompre parce qu'il était suffoqué par l'indignation. Quand j'eus fini, il me prit le bras avec une sorte de commisération affectueuse :

— Votre excuse, me dit-il, est de ne rien connaître de l'affaire. Si vous aviez vu, ne fût-ce qu'une fois, Mlle Monique Desclaux, vous ne parleriez pas ainsi.

— Est-elle jolie? demandai-je. C'est aussi un argument.

— Je ne sais pas si elle est jolie. Elle l'a peut-être été. Mais elle est émouvante et pathétique plus que je ne puis dire. Son père était professeur d'histoire naturelle à Lyon. Il est décédé tout jeune, à la suite d'une congestion pulmonaire, contractée dans une excursion de recherches botaniques. Elle a pris ses diplômes rapidement et n'était pas majeure que déjà elle assurait par ses leçons l'existence de sa mère et de sa plus jeune sœur.

— Un prix de vertu.

— Parfaitement, un prix de vertu. Ce n'est pas vous que j'aurais besoin d'inviter à faire quelque différence entre les diverses catégories de femmes qui tombent. Celle-ci n'est tombée qu'une fois.

— Vous en êtes sûr?

— J'en mettrais la main au feu.

— Cher ami, prenez garde de vous brûler. J'ai connu bien des femmes qui n'ont eu qu'un mari. Mais des femmes qui n'aient eu qu'un seul amant, je n'en ai guère rencontré.

— Il y en a pourtant. Et même, au fond, rien ne compte pour les femmes que l'amour. Si elles l'ont trouvé, elles ne réclament pas autre chose dans la vie.

— Il se cherche, il ne se trouve guère. Et il se cherche indéfiniment à travers bien des aventures.

Comment pouvais-je parler ainsi, moi qui l'ai trouvé sans l'avoir cherché et qui vis dans son souvenir? Mais je n'en ai jamais fait confidence à personne. Et déjà Me Arbonel me ripostait, assez bien ma foi :

— Il ne se cherche ni ne se trouve. Il s'éprouve. Mlle Desclaux l'a éprouvé, et sans doute pour une créature indigne quand, sa jeune sœur mariée, et mariée par ses soins, demeurée elle-même seule au foyer avec une vieille mère infirme, lasse de courir le cachet sans compensation, sans amitié, sans tendresse, menacée de perdre inutilement sa jeunesse, elle était une proie offerte. Quelque misérable s'est approché d'elle à cette heure de dépression pour abuser de sa crédulité ingénue. Il l'a rendue mère et l'a quittée. Imaginez ce qu'elle a dû souffrir. De l'excès de ses souffrances s'est composé son crime. Elle a débarrassé son enfant d'une vie qu'elle regrettait de lui avoir infligée et dont elle voyait trop bien l'aboutissement au désespoir.

— Quel romancier, cette fois, mon cher confrère ! C'est elle qui vous a raconté tout cela?

— Non, non, je reconstruis peu à peu la vérité.

— Mais pourquoi, ainsi désespérée, n'a-t-elle pas suivi son enfant au fond du torrent?

— Je me le suis demandé. Je le lui ai demandé. Je vois là une sorte de déformation religieuse.

Elle a voulu détruire l'œuvre de vie qu'elle estimait malfaisante. Si elle a survécu à cette destruction, c'est dans une singulière pensée d'expiation. Ces femmes-là estiment le suicide pire que le crime.

— Elle ne s'est pourtant pas dénoncée elle-même. Ou elle s'est dénoncée à la veille d'être mandée chez le juge d'instruction.

— Oh ! elle avouait d'avance. Les paysans qui avaient donné son signalement à la suite de l'article du *Petit Dauphinois* sur le petit cadavre trouvé dans le Guiers mort ne savaient absolument rien. Ils ne poursuivaient qu'une haine personnelle. Le corps ne pouvait plus être identifié. Tandis qu'à peine introduite dans le cabinet de M. Bernin, Mlle Monique Desclaux s'est écriée : « Oui, c'est moi. » Le juge, stupéfait, ne pouvait en croire ses oreilles. Il a même commencé par protester. Lui-même me l'a raconté : « Mais, mademoiselle, je ne vous ai pas appelée et je ne sais pas de quoi il s'agit. — Il s'agit du crime du Désert, au pont Saint-Bruno. Oui, j'ai tué mon enfant, afin qu'il ne soit pas malheureux dans la vie, malheureux comme moi. Et je l'ai tué seule, entendez-vous, toute seule. » Jamais un juge d'instruction n'a reçu un aveu aussi prompt, aussi net, aussi précipité, aussi complet. Mais remarquez cette revendication. Elle ne veut pas avoir de complice. Toute sa défense va consister à couvrir celui qui l'a séduite et lâche-

ment abandonnée, celui qui est la cause indirecte du meurtre. Et toute l'habileté du juge va consister dès lors à lui faire préciser les détails du crime afin de ne pas la prévenir d'assassinat, à tâcher d'obtenir d'elle un nom, une indication, un renseignement qui permette d'appeler en témoignage l'homme qui se cache, de le débusquer, et même de le mettre en cause. Rien n'y fera. Jamais elle ne le trahira. Ah! c'est un beau duel à l'instruction et que vous eussiez comme moi suivi passionnément.

— Le juge ne sera pas le plus fort. Car l'accusée a bien choisi son avocat.

— L'avocat et le juge sont ici d'accord. Moi aussi je l'encourage à parler, à divulguer son secret. Ce secret, le juge le cherche sans elle. Mais elle a dû entourer ses amours du plus grand mystère : rien ne les a jusqu'ici révélées. Une passion extraordinaire, absolue, souveraine, lui clôt la bouche. Elle se roule avec extase dans le sacrifice.

— Oh! souveraine. Mieux vaut réserver l'épithète.

— Comment! Elle accepte de sauver son subor neur, son complice en se perdant elle-même, et vous ne trouvez pas que c'est le comble de l'amour!

— Je réserve mon jugement, mon cher confrère. Évidemment tout cela n'est pas clair. L'amant est peut-être mort ou parti.

— Si elle ne pouvait lui nuire, elle le nommerait.

— Peut-être est-il inavouable.

— Non, non, elle n'a pu mal choisir.

— Peut-être est-il trop haut placé.

— J'y ai songé. Il est peut-être d'un autre rang social, peut-être marié. Elle désire lui éviter le scandale, la moindre éclaboussure. Et lui-même, en raison de son rang, de sa situation de famille, reste dans l'ombre au lieu de lui apporter son aide. Ah ! quelle punition pour les amours coupables, cette séparation dans le malheur et le danger !

Me Arbonel levait et agitait son unique bras disponible en signe de protestation et de détresse. Allait-il de ce pas chez le juge d'instruction que je désirais voir? Je le lui demandai :

— Dans une heure seulement, me répondit-il, je suis convoqué. D'ici là, je vais au greffe et au parquet. Ma cliente doit être amenée de la prison. Voulez-vous la voir?

Il l'offrait à ma curiosité pour me convaincre, pour m'attirer dans son parti et il ajouta :

— Quand vous l'aurez vue, je gage que vous ne douterez plus d'elle. Elle respire l'honnêteté, la franchise, la générosité, la grandeur d'âme.

Et il me quitta sur cette tirade. Quel portrait pour une criminelle ! Mais n'était-ce pas chez lui une habitude de louer ainsi toute sa clientèle des assises à tour de rôle? Les plus affreux coquins,

il les badigeonnait de son éloquence et les présentait blancs comme neige. C'était aujourd'hui le tour de Mlle Monique Desclaux et il ne lui marchandait pas le blanchissage. Comment s'étonner de ses affirmations et de ses brevets d'innocence? Il suivait sa pente naturelle. Il se préparait à émouvoir le jury en commençant par se convaincre lui-même. Et cependant il m'avait impressionné. Si cette jeune fille restait, dans son silence, fidèle à une passion unique pour cet Eynard de Varce dont la femme m'avait fait mesurer la médiocrité et la lâcheté? Si elle ressemblait, même de loin, à un tel portrait? Me Arbonel pousse à l'exagération les sentiments et les arguments; il ne les invente pas. Il voit gros, mais il voit clair. Il épaissit, il ne brouille pas. Et il y a beaucoup d'intelligence et de finesse dans sa manière de comprendre et d'expliquer les affaires les plus compliquées, les plus ténébreuses.

Puisque l'instruction ne reprenait que dans une heure, j'avais le temps de voir M. Bernin s'il était au Palais de Justice, et je m'arrangerais pour assister à l'entrée de l'accusée dans le cabinet du juge. Rien ne vaut la vision directe. Un visage, pour qui sait en détailler les expressions, est plus significatif qu'un dossier.

M. Bernin qui venait d'arriver me reçut avec son affabilité coutumière. Coutumière à mon égard,

car il est habituellement d'un abord distant et froid. J'avais eu l'occasion de l'apprécier pour son jugement, pour ses rares dons de psychologie, pour son expérience. Je savais qu'on pouvait se fier à lui dans les occasions délicates. Il a dépassé la cinquantaine et il a renoncé à cette poursuite de l'avancement rapide qui mue tant de magistrats, d'officiers, de fonctionnaires de valeur en coureurs forcenés et courtisans du pouvoir. C'est un caractère indépendant, fier, ombrageux, qui ne se laisse pas influencer. Son physique n'annonce point tant de qualités, rares et profondes. Il est grand et gros à souhait, charpenté à la façon de ces grands-ducs de Russie qui semblaient appartenir à une autre humanité. Vieux garçon, il a peu de soins de sa personne et il prend pension à un petit hôtel où il paie double part, car il est atteint de boulimie et absorbe des portions formidables. Par surcroît, il est fort gourmand. A quelque dîner d'enquête où magistrats, avocats et avoués font assaut d'appétit et d'esprit ensemble, il sortit à la fin du repas déjà trop copieux un pâté qu'il avait apporté et oublié. « On en peut manger pendant vingt minutes, déclara-t-il. J'ai calculé. » Comme on était au dessert, tous les convives refusèrent sa proposition. Il installa devant lui l'objet, sortit sa montre, opéra sous nos yeux pendant le temps prescrit et n'en fut point incommodé. Ses exploits

gastronomiques lui ont ainsi composé une légende. Mais cette légende n'est pas agressive. A force d'équité et de clairvoyance, il a conquis au Palais une autorité exceptionnelle. On le respecte, on le considère, et dès qu'une affaire s'entortille, on le prie de la tirer au clair.

Quand j'eus traité avec lui en quelques mots la question qui était censée motiver ma visite, lui aussi, comme Me Arbonel, me parla le premier de ce secret du Guiers-mort qui, décidément, agitait le Palais :

— Oh ! me dit-il, je pourrais clore l'instruction. L'accusée avoue. Elle avoue tout. Elle avoue trop.

— On n'avoue jamais trop.

— Si, quand on veut sauver quelqu'un.

— Mais qui?

— Son amant. Cette Monique Desclaux fait pitié même à un juge. C'est à un ami que je parle, n'est-ce pas? Je ne suis pas sûr qu'elle ait commis son crime toute seule. Je ne suis même pas sûr qu'elle l'ait commis, tant elle s'en accuse avec rage.

— Que voulez-vous dire?

— Que nous sommes en présence d'une passion unique, ou d'un cas de folie. C'est peut-être du même ordre. Voici une jeune fille que tous les témoins s'accordent à nous représenter comme dévouée, bonne, pieuse, généreuse au point de se

dépouiller pour sa famille. Sa réputation est excellente. Personne ne lui a connu d'amant. Personne ne la soupçonnait d'une intrigue. Personne n'a su qu'elle était enceinte. Et tout Grenoble apprend avec stupéfaction qu'elle s'est rendue coupable d'un infanticide.

— Elle est peut-être folle. Il y a des imaginations dévoyées. Les chastetés tardives produisent parfois de ces cas étranges. Elle a pu construire tout un roman et finir par croire à sa réalité.

— J'y ai pensé. Mais le ménage paysan de Saint-Pierre-de-Chartreuse qui l'a dénoncée à tout hasard l'a parfaitement reconnue. Elle lui avait confié son fruit après la naissance. J'ai retrouvé le lieu de l'accouchement clandestin, Chapareillan, aux confins de la Savoie. Tôt ou tard, demain ou après-demain, les journaux le publieront. J'ai tout retrouvé, sauf le nom du séducteur.

— Elle s'est peut-être donnée une fois unique, à un inconnu, dans ce désarroi de l'être, dans cette aberration de l'esprit qui sont, à certaines heures désenchantées et déprimées, la rançon des volontés trop tendues et des privations trop cruelles. C'est à la fois affreux et pitoyable.

— J'y ai pensé aussi. Mais je n'y crois pas. Il y a, chez cette jeune fille, une expression d'extase quand elle notifie sa volonté de silence, quand elle refuse de répondre à mes questions, à quoi l'on ne

peut se méprendre. Elle se sacrifie, et elle se sacrifie dans une frénésie amoureuse, avec une sorte de volupté. Elle croise les bras sur la poitrine comme pour me braver et comme pour affirmer la garde de son secret. A certains moments, je dois cacher mon émotion. Car elle m'émeut. Et il en faut, n'est-ce pas, pour émouvoir un vieux et formidable bonhomme comme moi?

Il riait en me confessant son trouble. Et, en effet, quel contraste entre l'énorme charpente qui semblait le protéger contre toutes les influences du dehors et le cerveau lucide, la sensibilité délicate que cette enveloppe considérable recouvrait !

— Je regrette, ajouta-t-il, que vous ne soyez pas son avocat. Me Arbonel en est tombé amoureux, comme de toutes ses clientes d'ailleurs. Et cela le paralyse. Sauf à l'audience, je l'espère.

— Il la fera acquitter.

— Ce n'est pas si sûr. Les jurés ne goûtent pas le sacrifice. Parlez-leur de braves accusés se renvoyant la balle à qui mieux mieux, niant, niant encore, niant toujours, ou bien invoquant la fatalité, comme la Belle Hélène, ou déclinant toute responsabilité aux dépens d'autrui. Mais un tel amour, coupable et généreux ensemble, non, cela, vraiment, les dépasse trop. Ils ne comprendront pas et, ne comprenant pas, ils condamneront. Ce qui sauverait peut-être la pauvre fille...

Le juge n'acheva pas, comme s'il suivait un songe intérieur.

— Ce qui la sauverait? répétai-je sous forme interrogative.

— Eh bien ! ce serait la folie. Elle n'en peut plus. La tension nerveuse où elle vit l'épuise. Je l'ai autorisée à voir sa mère et sa sœur. Elle a refusé de les recevoir, pour ne pas se laisser attendrir. Celles-ci l'auraient suppliée de donner le nom de l'amant, et sans doute du complice. Je comptais sur cette entrevue, sur le rappel de cette famille honorable dont elle compromet, dont elle supprime le bon renom. Elle s'y est dérobée. Et cependant je suis allé sur les lieux, qu'elle n'a pas l'air de bien connaître, et qu'elle s'efforce pourtant de reconnaître. J'y retournerai sans doute avec elle ; là, peut-être, elle se laissera vaincre. Elle ne me paraît pas capable de s'être penchée sur le torrent avec son paquet vivant dans les bras. Il y faut une force, une agilité d'homme. Enfin, je crois avoir découvert l'endroit de ses rendez-vous, un village aux environs de Grenoble, où elle donnait périodiquement des leçons. Peut-être finirai-je par percer le mystère.

— A quoi cela vous avancera-t-il?

— A citer un témoin que je pourrais embarrasser.

Je savais tout ce qu'il m'était nécessaire de

savoir et me hâtai de changer de sujet. Mais le magistrat, regardant l'horloge, y revint tout naturellement :

— Onze heures. Mlle Desclaux va m'être amenée. Voulez-vous la voir entrer?

Il me le proposait, lui aussi : comment ne serais-je pas resté?

— Ce n'est pas un spectacle que je vous offre, rectifia-t-il. Mais vous aimez à déchiffrer les énigmes. Et ce visage en est une.

Me Arbonel entra dans le cabinet du juge d'instruction avant que sa cliente y fût introduite :

— Ah ! me dit-il, je vous retrouve. N'est-ce pas, monsieur le juge, qu'il lui faut absolument voir Mlle Desclaux?

Du moment qu'ils s'accordaient si bien pour me faire les honneurs de l'accusée, je n'avais qu'à me soumettre. Elle n'était pourtant pas un objet de curiosité et j'avais quelque honte de ma soumission. Un objet de curiosité : elle l'était déjà pour la foule qui s'amassait aux abords du Palais de Justice afin de la voir descendre de voiture. L'ancienne prison, place Saint-André, attenait presque au cabinet du juge, tandis que la nouvelle, au bout du quartier Saint-Joseph, impose un long parcours aux accusés dont la méchanceté publique guette la sortie et l'arrivée.

Une minute ou deux plus tard, la pauvre fille

entra, accompagnée par les gendarmes. L'avocat et le magistrat avaient tous deux raison : elle méritait d'être vue. Les criminels, tantôt sont effondrés sous le poids de la honte et dans la peur de la justice, et tantôt poitrinent et font la roue. Bien peu jouent au naturel leur triste rôle. Ils sont lâches ou vaniteux. Rarement ils se contentent d'être des malheureux ou des coupables, ou d'être ensemble des coupables et des malheureux. Ce qui frappait tout d'abord chez cette Monique Desclaux, c'était sa parfaite simplicité. Elle ne cherchait à attirer ni la sympathie, ni la pitié. Elle s'offrait à la justice comme si elle reconnaissait son pouvoir, comme si elle s'inclinait devant elle, comme si elle acceptait d'avance une peine méritée. Cela se discernait aisément à la façon dont elle prit place en face de M. Bernin : elle ne tremblait pas, elle ne manifestait pas de crainte, mais elle montrait sa déférence envers un homme dont elle reconnaissait le juste pouvoir.

Elle n'était pas précisément jolie, et même elle aurait pu dans le monde passer inaperçue. Mais quand on avait commencé de la regarder, on ne cessait plus de s'intéresser à son visage et à sa personne. La prison n'est guère favorable aux soins de toilette : elle ne permet ni la tricherie de l'âge, ni celle du teint. L'accusée pouvait avoir une trentaine d'années : avec un peu de poudre et de

fard, et une expression moins douloureuse, elle en aurait paru cinq ou six de moins. Moyenne de taille, la peau très blanche, assez bien faite, mais un peu courbée et la poitrine rentrée, par suite du travail penché sur un bureau, elle retenait l'attention par le visage et par les mains. Des mains fines, nerveuses, aux doigts longs, comme en ont les portraits de femmes de l'école lombarde que j'ai vus dans mes voyages en Italie, des mains toutes vivantes, qui révélaient une extraordinaire sensibilité. Un visage petit, étroit, bien porté sur le cou mince comme une fleur à peine plus longue que la tige, avec une bouche aux coins tombants, un nez un peu large, de grands yeux veloutés, brumeux, mouillés, dont le regard était embué et mélancolique. Et un lourd casque de cheveux châtain clair.

Elle ne me vit même pas. Elle répondit à peine au salut empressé de son avocat et à l'accueil distant mais courtois du juge. Elle vivait en dedans, concentrée d'avance sur des réponses qui ne laisseraient pas de prise à l'équivoque. C'était cette concentration que j'avais déjà remarquée chez les femmes obsédées, soumises à une seule idée, incapables de s'en écarter, et déjà prêtes en effet pour la névrose. Le juge ne se trompait guère, qui parlait d'un examen médical. Elle ne trahirait pas son amant. M. et Mme de Varce pouvaient être rassurés. Mais avaient-ils le droit de ne pas la se-

courir, de la laisser seule en face d'une accusation qui ne rencontrait pas l'auteur principal? Une telle lâcheté était-elle possible? Cependant, une autre solution pouvait encore intervenir, qui arrangerait toutes choses. Je me penchai vers M. Bernin et lui glissai à voix basse :

— Est-elle responsable?

Il esquissa un geste de doute. N'avais-je pas dépassé mes droits en posant cette seule question qui contenait une insinuation, une indication tout au moins? Je m'éloignai aussitôt non sans quelque remords, après avoir une fois encore pris l'empreinte de ce masque contracté et tragique. Me Arbonel m'accompagna jusqu'au seuil du cabinet.

— Vous la sauverez, lui dis-je en lui serrant la main.

Mais n'était-ce pas à mon client, à Eynard de Varce, le vrai coupable, ou le plus coupable, qu'il appartenait de la sauver sans retard?

III

EYNARD DE VARCE

Le château d'Arnay est une vieille bâtisse du moyen âge refaite au temps du connétable de Lesdiguières qui plus d'une fois le prit pour dernier gîte d'étape en rentrant à Grenoble après avoir guerroyé contre les ducs de Savoie. Il est construit de pièces et de morceaux de styles différents, avec une partie moderne où le dernier marquis a mis le chauffage central et qu'il a percée de larges baies. Extérieurement, c'est un amas de bâtiments et de tours autour d'une cour intérieure où l'on pénètre par une poterne. Il ne manque pas de pittoresque ni de grandeur, avec ses architectures superposées et la marque d'époques successives.

Mais il faut en être rapproché pour se rendre compte de ses dimensions. Car il présentait une défense plutôt du côté de l'Isère dont il est distant de quinze cents mètres que du côté de la montagne, rempart naturel. On traverse tout le village allongé de la Terrasse pour le trouver à sa droite sur la route de Chambéry, on prend la petite place

de l'église qui n'était tout d'abord qu'une chapelle dans sa dépendance et qui a été utilisée plus tard pour la paroisse. Un mur d'enceinte, d'où retombent des grappes mauves de glycine, le protège. Une allée de tilleuls y conduit, qui s'arrête pour laisser place à un bassin.

Au lieu de louer à Grenoble une voiture qui m'eût fait remarquer, je me contentai de monter dans le tramway de Chapareillan et de descendre à la station de la Terrasse. De là j'achevai lentement la route à pied, — quelques minutes à peine, — non sans m'arrêter fréquemment pour contempler le paysage du fleuve et des montagnes de Belledonne et des Sept-Laux que cette claire journée de juin caressait. Un rideau de peupliers aux verdures fraîches tremblait au vent et chantait. Je connaissais le château, pour y être venu déjà tant de fois. Mais ce voyage ne ressemblait à aucun autre. Les procès que j'avais plaidés pour le tenace et violent marquis d'Arnay n'engageaient que des questions de propriété et de voisinage, de chasse, de pêche, de braconnage, ou de servitudes. Tandis qu'il s'agissait maintenant d'un crime et j'allais voir un assassin, ou tout au moins un meurtrier, à supposer que l'infanticide n'eût pas été prémédité. Moi-même je me sentais la conscience troublée. Quel conseil donnerais-je à mon client? Commettrait-il la lâcheté de se dérober et d'abandonner

sa complice à la justice sans venir prendre place à côté d'elle? D'autre part, avais-je le droit de lui cacher l'attitude de celle-ci, qui n'accepterait jamais de le dénoncer et qui se murait dans sa volonté d'acceptation et d'expiation? Cette attitude, que l'avocat et le juge m'avaient permis de surprendre, — sans savoir que je pouvais être un jour ou l'autre intéressé à l'affaire, — m'appartenait-il de la révéler? Je pesais ces questions tout en marchant et ne voyais pas clair dans la décision à prendre. Mais pourquoi empiéter sur un domaine qui n'était pas le mien? Il n'appartient pas à l'avocat de choisir pour son client la voie où celui-ci doit s'engager. Au client de résoudre le problème. A chacun ses responsabilités. Le rôle de l'avocat n'est pas d'égarer la justice, mais d'aider l'accusé de son mieux et de l'entourer de toutes les garanties de la défense.

Tout en ruminant ces pensées, j'arrivai à la poterne. Dès que je l'eus franchie, je fus accueilli par un chœur d'aboiements aux timbres différents. C'était le chenil dont s'enorgueillissait le marquis d'Arnay. Certes, il avait renoncé pour les chasses de Chartreuse à ces magnifiques chiens de Saintonge qui lancent le cerf dans les forêts de Chantilly ou de Compiègne et font à la poursuite un carillon de cloches qui retentissent dans les bois comme sous des voûtes d'église. Notre gibier du

Dauphiné réclame des qualités moins brillantes et d'autres aptitudes. Ces chiens trop hauts de taille se déchirent et se blessent aux rochers et aux ronces, tandis que de modestes griffons, sous robe fauve, noir et feu, bâtards du Nivernais, de Vendée ou d'Anjou, ou, mieux encore, ces chiens courants dont la race est originaire de Franche-Comté ou même d'Allemagne, fauves ou noir et feu, d'un demi-mètre à l'épaule, d'une poitrine étroite, mais puissante, qui soutient l'haleine, dont la tête se termine par un museau étroit et dont le pied est excellent, mènent le chamois sans arrêt et rattrapent en résistance ce qui manque à leur voix moins déployée et à la perfection de leurs formes. Je m'approchai de leur palais. Mais leur vacarme redoubla. Ils ne me reconnaissaient pas et cependant que de fois j'avais entendu leur concert aux notes disparates dans le massif de la Grande Chartreuse sur la voie saignante d'un lièvre, d'un chamois, ou même d'un sanglier? En vain je les appelai, et quelques-uns d'entre eux par leurs noms : Taïaut, Brifaut, Faraud. Ils attendaient avec impatience le temps de la chasse et trompaient l'attente avec cette musique.

Une écurie de courses, un beau chenil, rien ne signifie mieux, aujourd'hui encore, la puissance seigneuriale. Le cheval et le chien sont les derniers vassaux. Ils veulent obéir à qui sait com-

mander. Ils distinguent le chef. Or, il y avait un tel contraste entre l'ensemble de ce château taillé dans l'étoffe des siècles et la mission dont j'étais chargé et qui risquait d'anéantir toute l'œuvre du passé, de jeter bas une des races les plus fières de notre Dauphiné, et des plus réputées dans ses fastes militaires, — que j'hésitai à m'annoncer et prolongeai mon colloque avec la meute.

Certes, les châteaux s'en vont en ruines, les parcs se lotissent et les races s'abâtardissent. Notre temps égalitaire supporte mal les signes de domination. Il substitue le culte individuel à celui de l'honneur. On tient encore aux titres et l'on ne tient plus au nom. Le snobisme a remplacé la tradition. Or, il faut croire à la tradition et à la durée pour être retenu dans ses actes par le respect du nom. Un esprit anarchique n'accepte plus de gêne. Du moins y a-t-on gagné de n'être plus atteint par le vice ou la sottise des collatéraux. La ligne directe est demeurée plus sensible. Et je me demandais comment réagirait le terrible marquis d'Arnay s'il était mis au courant du crime de son gendre? Ne serait-il pas capable de l'étrangler de ses propres mains dans un accès de fureur?

Pour mieux donner le change, je demandai à la porte le marquis dont je savais l'absence.

— Monsieur le marquis est aux eaux d'Aix.

— Je croyais qu'il était rentré.

— Il est attendu d'un jour à l'autre.

D'un jour à l'autre, diable ! Mme de Varce ne m'avait pas prévenu d'un retour aussi prochain. D'autant plus fallait-il se hâter de prendre une décision avant cette arrivée. De mon air le plus naturel, ainsi éconduit, je réclamai la comtesse de Varce et l'on me fit entrer. Elle-même devait jouer la même comédie, — et sans doute aussi vainement, mais nous nous croyons observés dès que nous traversons des circonstances particulières, — car elle ne se pressa point de me rejoindre au salon et, dès qu'elle m'y eut rejoint, elle se précipita sur moi, et d'une voix basse me réclama des nouvelles en deux mots qui trahissaient son anxiété.

— Rien encore?

— Non, madame, rien encore.

Je la mis au courant de mes démarches. L'accusée n'avait pas trahi le tragique secret. Elle continuait de se taire. Elle se barricadait dans son silence, ou donnait des réponses évasives et imprécises sur les circonstances du crime, nettes et claires sur sa culpabilité. En vain le juge d'instruction essayait-il soit d'obtenir d'elle d'autres aveux, soit de la mettre en contradiction avec elle-même. C'était une lutte extraordinaire dont il ne sortirait pas vainqueur. Pour moi, il n'obtiendrait rien. Elle ne livrerait pas son complice.

Pourquoi ai-je parlé ainsi à Mme de Varce, sans

lui rien celer? Je savais d'avance ce qu'elle me répondrait. En effet, dès que j'eus terminé mon récit, elle me regarda bien en face et me demanda :

— Vous l'avez vue?

— Elle? Oui.

— Comment est-elle?

— Mais... elle est singulière. Je la plains et malgré sa faute et sa part dans le crime, je ne suis pas sans éprouver pour elle une grande pitié.

— Elle vous attire, quoi. Vous ne m'avez pas répondu : comment est-elle?

Je lui fis son portrait, m'arrêtant surtout aux yeux humides, aux yeux d'hallucinée, et je dus la peindre avec une certaine chaleur, car Mme de Varce m'arrêta.

— Oui, conclut-elle, il a dû l'aimer.

Il : son mari. Elle était donc jalouse, elle qui, la veille même de son mariage, me paraissait si détachée de M. de Varce et ne songeait qu'à la garde de son père pour l'empêcher de se mésallier. Les cœurs de femmes sont toujours un peu ténébreux. Ou bien le mariage crée une association de vie, une communauté d'intérêts — surtout après la naissance d'un enfant — qui l'assimile à l'amour dès qu'il s'agit de le défendre contre une intruse passée, présente ou future. Et même elle ajouta, presque naïvement, avec ce mépris des subalternes qui m'a toujours choqué :

— Une institutrice. Je croyais que c'était une passade, comme avec une femme de chambre.

Mais ce mépris dissimulait mal une jalousie plus féroce que je ne m'y serais attendu. Jalousie qui allait produire sur elle le même effet que sur moi la compassion.

— *Il* ne peut pas accepter ce silence, reprit-elle, toujours sans désigner par son nom M. de Varce. Car elle ne se taira pas jusqu'au bout. Elle attend son heure pour mieux le compromettre.

— Oh ! non, madame, déclarai-je afin de l'éprouver, elle n'attend pas son heure. Son heure a dès longtemps sonné. Elle ne prononcera jamais le nom de votre mari, et M. de Varce, s'il le veut, peut demeurer à l'écart tranquillement. Il ne sera pas dénoncé.

— Mais comment pouvez-vous en être sûr? Comment le savez-vous?

— Parce qu'elle l'aime.

— Oh ! monsieur l'avocat ! Leur aventure était finie avant notre mariage, et mon mari est à ma dévotion.

— Elle en vivra toute sa vie. Il y a des cœurs qui ne s'ouvrent qu'une fois. Et même brisés, piétinés, écrasés, ils aiment encore.

— C'est elle qui l'a séduit.

— Je ne crois pas. Elle a dû être séduite elle-même par la timidité, la réserve que montrait

alors M. de Varce dans ce milieu de femmes charmantes, mais un peu despotiques que sa mère et ses sœurs composaient.

Elle parut réfléchir en répétant :

— La timidité, la réserve...

N'était-ce pas cela pareillement, ces qualités négatives, qui l'avait attirée elle-même vers son fiancé, joli comme une fille, et déjà fuyant et sournois, ne livrant rien, ou si peu, de ses pensées, se contentant de plaire sans beaucoup de frais, et dont l'attrait n'était peut-être pas du meilleur aloi? Et comme elle réfléchissait, je l'observai mieux. La fatigue, l'insomnie se lisaient sur ce visage qu'elles couperosaient. Et le regard aussi était chargé d'une tristesse qui devait confiner au désespoir. Elle me livra le fond de sa pensée :

— *Il* ne peut pas accepter ça.

Le disait-elle par haine de la rivale et afin de ne pas recevoir d'elle cette royale aumône que celle-ci leur jetterait en épargnant M. de Varce, ou par un sursaut d'équité?

— N'êtes-vous pas de mon avis? précisa-t-elle. Mais vous êtes avocat, vous ne voyez que la défense. Vous allez lui conseiller de ne pas bouger. C'est votre rôle.

Elle avait dit : *c'est votre rôle*, un peu comme elle avait jeté précédemment : *une institutrice*. Aussitôt, je me rebiffai contre l'injurieuse insinuation :

— Non, madame, ce n'est pas mon rôle. Vous vous trompez. M. de Varce choisira lui-même tout à l'heure son système de défense. Après qu'il l'aura choisi, et s'il choisit de se dénoncer et de se livrer à la justice, en souvenir de mes relations avec votre père et à cause de vous-même que j'ai connue tout enfant, et non par métier ni par goût, j'accepterai de l'assister. Voilà tout.

Elle comprit aussitôt qu'elle avait fait fausse route et me tendit la main avec une confiance et une amitié si complètes que j'en fus touché :

— Pardonnez-moi si je vous ai blessé. Ma vie est si affreuse depuis... depuis que je sais. Je n'aurais pas supposé, avant, que l'on pût accepter une pareille existence.

Elle murmura comme pour elle-même :

— Je n'ai pas changé de chambre. A cause de lui. Par pitié. Pour ne pas le condamner. Mais le sentir là... Il n'ose plus toucher son fils quand on le lui amène. Il a peur de l'autre. Il revoit l'autre. Je le devine, je le sens. Alors, c'est moi qui prends le petit Bruno et qui renvoie la nourrice en l'assurant que Monsieur ne veut le recevoir que de mes mains. C'est une atmosphère presque intolérable que nous respirons ici. A sa place, je serais déjà partie pour Grenoble. Je me serais déjà livrée. Tandis qu'il hésite. Je ne sais pas ce qui se passe en lui. Nous ne parlons plus de ce qui nous tourmente,

mais nos yeux, nos gestes, nos mains ne font qu'en parler. Ah! si vous nous voyiez ensemble, vous soupçonneriez tout de suite qu'il y a entre nous du sang et de la mort. La plupart des gens, par bonheur, n'ont pas appris à regarder. Alors, les secrets ne sont pas pénétrés et il ne se passe rien. Se peut-il qu'il ne se passe rien ici, après ce qui s'est passé là-bas, au Guiers-mort, et que je ne sais même pas exactement?

Elle se cacha le visage un instant et reprit, sans me donner le temps d'intervenir :

— Je vais aller le chercher. Je vous laisserai seul avec lui. Mais il vous demandera conseil. Que lui conseillerez-vous? Si vous lui dites que cette fille se taira, ne sera-t-il pas incliné à garder le silence, lui aussi?

— Le danger demeure, madame. J'exposerai à M. de Varce la situation exacte. L'accusée résiste à l'enquête du juge, c'est entendu. Mais le juge d'instruction a ses moyens d'investigation. Il est persuadé que la malheureuse n'a pas agi toute seule. Il lui cherche un complice. Il est peut-être sur la piste. Car il a déjà découvert l'accouchement clandestin de Mlle Desclaux à Chapareillan.

— A Chapareillan?

— Oui, tout près d'ici par conséquent. M. de Varce avait-il déjà cessé de la voir? Personne ne les a-t-il rencontrés ensemble? Personne ne recon-

naîtra-t-il l'amant de l'accusée? Qui peut savoir?

— Et... où se rencontraient-ils?

— Vous me posez la question que le juge se pose.

— C'est juste. Où donc ai-je la tête? Je suis partagée, moi aussi. Tout de même, il est mon mari. Et puis il y a notre enfant, notre petit Bruno, notre innocent. Allons-nous être déshonorés? Ah! je suis tentée, parfois, de l'encourager à se taire, à se cacher. Je suis tentée de partir avec lui au loin, pour l'Italie, ou plus loin encore, pour l'Égypte. Là nous oublierions peut-être, et nous serions oubliés. Ne faut-il pas aussi que je pense à notre nom, à notre enfant? Je suis sa femme.

Elle répéta avec un sombre désespoir :

— Sa femme.

De toute ma vieille amitié pour cette Sylvie d'Arnay au joli nom forestier que j'avais connue tout enfant, et déjà tyrannisée par son père, je la plaignais. Avec sa belle taille d'amazone, sa force naturelle, sa fortune, sa haute situation de famille, elle avait toujours été une victime. Il y a ainsi des êtres sur qui le destin s'acharne.

Elle se leva brusquement :

— Je vous envoie Eynard. D'ailleurs, il doit vous attendre. Je lui avais annoncé votre visite pour cet après-midi. Quand vous aurez pris ensemble une décision, rappelez-moi. Vous n'aurez

qu'à frapper à cette porte : je serai là. Mais je ne pourrai vous entendre : voyez ces murs. Il vous confiera sans doute des choses qu'il ne m'a pas dites, que je ne veux pas connaître, qui me seraient trop cruelles. Ne suis-je pas déjà au bout de mes forces et de ma patience?

Elle se retira. Certes, j'avais déjà rencontré, par profession, bien des criminels, et des pires. Les uns étaient des brutes féroces, les autres de pauvres diables, bien peu se réclamaient d'une psychologie compliquée. Mais cette fréquentation dont j'avais l'habitude ne me préparait nullement à l'entrevue présente. Je regardais autour de moi, dans ce salon d'attente, de magnifiques tapisseries des Flandres, épaves d'un passé historique, représentant des cortèges de fêtes et de batailles, et sur deux autres pans de muraille toute une galerie de portraits d'ancêtres pareille à celle qui autorise la grande scène d'*Hernani*, et c'était dans ce cadre qu'allait me rejoindre un meurtrier protégé encore par l'amour qu'il avait inspiré et par sa propre lâcheté. Comment s'avancerait-il vers moi? Me recevrait-il en homme du monde, comme si j'étais en visite? Et d'abord me tendrait-il la main? La main est une partie de nous-même sacrifiée. La main d'un médecin touche toutes les tares, celle d'un avocat ne se refuse pas aux vices, mais aux crimes? J'en étais là de mes réflexions quand M. de Varce, le

comte de Varce, me rejoignit. Il me rejoignit avec un mince sourire sur les lèvres, un sourire presque impertinent, et ce faux air d'assurance que prennent volontiers les timides, mais il me proposa tout de suite de m'asseoir à côté de lui, comme s'il me rejoignait après m'avoir déjà vu, supprimant ainsi les formules de politesse et la difficile poignée de main. Était-ce naturel ou combiné? Je retrouvais le joli homme, un peu trop féminisé à mon goût, que tout le monde grenoblois avait admiré le jour du mariage, — admiré non sans quelque dédain pour ce marié qui usurpait la grâce de la mariée à qui était départie la force — et qui m'écartait déjà par ce quelque chose de fuyant dont la vie m'a appris à me méfier d'une façon toute particulière. De taille moyenne, mais bien prise, un de ces visages réguliers au nez droit et effilé, à l'ovale allongé, avec une petite bouche, il refusait son regard, — et c'est toujours le regard que je cherche dans une physionomie pour connaître un caractère, — et il le refusait comme un cheval se dérobe devant l'obstacle, au dernier moment. On croit le saisir, et ce regard est déjà loin. Il ne permet pas qu'on le surprenne. Il s'échappe ou s'efface. J'ai horreur de cette fuite. Elle communique à la figure la plus agréable un air sournois. Le dicton populaire employé pour désigner ces visages hypocrites, angéliques d'appa-

rence, et si dangereux : *On lui donnerait le bon Dieu sans confession*, a dû être inspiré par quelque beau jeune homme d'autrefois à qui un Aynard de Varce a emprunté la ressemblance. Qu'il eût séduit successivement Mlle Monique Desclaux et Mlle Sylvie d'Arnay, l'une pour en faire sa maîtresse de quelques mois et l'autre sa femme, rien de plus explicable. Les femmes sont d'autant plus attirées par ces êtres-là qu'elles les croient faibles comme elles, — comme la plupart d'entre elles, car il est des femmes si redoutables ! — et comme elles délicats et tendres. Quelle désillusion les guette quand elles les découvrent dans leur vérité, souples, rampants et faux ! Mais pourquoi me presser de déchiffrer les traits de M. de Varce avant de l'avoir entendu? Avec moi, il ne pourrait pas jouer au plus fin. Avec moi, il ne pourrait pas se dérober. J'allais le contraindre, — chose difficile et pour lui peu fréquente, — à me livrer la vérité.

Cependant il se taisait, souriant toujours d'un sourire figé, refroidi, glacial et sans doute ne sachant comment engager la conversation. Il était de mon devoir de lui faciliter les aveux.

— Personne ne peut nous entendre? demandai-je.

— Non, personne. Vous pouvez parler.

Vous pouvez parler : comme si c'était moi le

criminel ! Il me mettait à l'aise ! Un peu suffoqué par cet aplomb inattendu, je me proposai une revanche immédiate. Mais j'étais trop sûr d'avoir bientôt le pauvre homme, ou plutôt le misérable à ma merci, pour me presser.

— Est-ce à moi? lui dis-je presque doucement.

— Cela vaut mieux, implora-t-il, — car cette fois il m'implora. — Je saurai ce que vous savez déjà, et ensuite je compléterai. Et puis, n'est-ce pas, il faut m'aider.

En effet, j'étais venu pour l'aider. Il me le rappelait à l'heure utile. Je lui racontai la visite de Mme de Varce, en le fixant directement dans les yeux sans parvenir à y plonger mon regard. Impassible, il m'écoutait et je ne pouvais deviner ses pensées.

— La pauvre femme ! murmura-t-il lorsque je me tus. Quel calvaire pour elle !

— Oui, repris-je, quel calvaire ! Elle a surpris votre secret, votre affreux secret. Mais il y a une autre personne.

Cette fois, il me regarda, l'espace d'un dixième de seconde, et dans cette rapide apparition je pus surprendre l'étonnement. Il ne songeait qu'à sa femme. Il avait oublié sa maîtresse, cette malheureuse accusée que tenait la justice et qui le recouvrait lui-même de la protection de son silence, de la protection de son amour.

— Oui, ajoutai-je et cette fois brutalement, Mlle Monique Desclaux que vous avez rendue mère, que vous avez abandonnée et dont vous avez supprimé l'enfant, votre enfant.

— Oh ! mon enfant !

Et il eut un demi-rire équivoque qui m'exaspéra.

— Voyons, repris-je en me forçant au sang-froid, nous sommes ici pour parler utilement. J'ai vu dans le cabinet du juge d'instruction votre ancienne maîtresse. La conviction du magistrat est faite à son endroit. Cette conviction est d'ailleurs appuyée sur une enquête minutieuse. Mlle Monique Desclaux était une honnête fille qui gagnait la vie de sa famille. Il a été impossible de lui découvrir une liaison. Or, on cache une passion, on ne cache pas de mauvaises mœurs, ou du moins pas longtemps. Vous avez été vraisemblablement son unique amant. Mais, vous devez le savoir.

Il eut un geste évasif. Rien n'est malaisé d'ailleurs comme de dialoguer avec quelqu'un sans pouvoir jamais lire dans ses yeux. Je continuai :

— Nous sommes ici pour connaître la vérité. J'ai accepté de vous défendre, je ne le puis efficacement que si je suis informé. Tout à l'heure vous prendrez votre décision : vous dénoncer ou vous taire. Pour le moment, nous en sommes à un interrogatoire indispensable. Mlle Monique Desclaux, seule accusée jusqu'ici, vous donne la preuve de

son unique amour en ne vous nommant pas.

— Elle attend.

— Non, je l'ai vue, je l'ai regardée, elle, et je suis certain qu'elle ne vous trahira pas.

J'obtins encore une lueur des yeux, aussitôt disparue.

— Elle ne me nommera pas?

— Jamais.

Comment ne remarquait-il pas que je le soumettais à une épreuve, l'épreuve de mon mépris? Il eut, cette fois encore, un vague sourire triste et murmura avec un singulier attendrissement :

— Alors elle me sauve, la pauvre petite.

Je l'attendais là. Il pouvait me cacher son regard, il me livrait sa conscience. Joseph de Maistre a beau dire que celle d'un honnête homme est assez vilaine. Il y a tout de même une singulière différence entre les réactions d'un honnête homme et celles d'un coquin. Et dans le crime comme dans le vice les nuances sont innombrables qui séparent les misérables des malheureux. Seule, une psychologie rudimentaire confond le tout dans le même sac.

— Qu'allez-vous faire? demandai-je alors brusquement.

— Mais...

Il hésita, je dois le dire. Il hésita même quelques

secondes. Puis il me lança, pour solliciter ma complicité :

— Ne me conseillez-vous pas le silence? Puisqu'elle veut me sauver.

— Et vous accepteriez son sacrifice?

Il biaisa afin que sa réponse n'apparût pas trop répugnante :

— Oh ! pas à cause de moi, monsieur l'avocat, à cause de ma femme et de mon enfant.

— Mais elle? Pouvez-vous la laisser risquer sa vie pour vous? Car elle peut être condamnée à mort, le savez-vous?

— A mort? je ne crois pas. Les filles-mères, on les acquitte toujours. Et l'on pourra d'autant plus charger le séducteur qu'il ne sera pas là. Elle a, paraît-il, un excellent avocat.

Il avait trouvé ça dans ses méditations sur son crime ! Dans mon dégoût je me plus avec quelque cruauté à le tourmenter :

— Oui, Me Arbonel. En l'espèce, cela ne suffit pas à lui garantir l'acquittement. Il ne s'agit pas d'un infanticide comme il y en a malheureusement de temps à autre, accompli dans le désespoir de l'abandon et de la honte. Il s'agit du meurtre d'un enfant d'un an. Cet enfant, il a fallu l'emmener au bord du torrent, l'attacher à une pierre, le précipiter. Chacun de ces actes est épouvantable. Chacun d'eux est une prémé-

ditation. Qui, de vous deux, les a accomplis?

— Oh! protesta-t-il, cela ne s'est pas passé ainsi.

Et il détourna la tête, comme s'il ne pouvait se remettre lui-même en face de toute cette horreur. Et pourtant ne fallait-il pas le contraindre à parler, surtout s'il y avait des circonstances atténuantes, toujours possibles?

— Enfin, quel est le plus coupable? Et si c'est vous, laisserez-vous l'autre porter toute seule le poids de la faute, et le porter par amour pour vous? Répondez, monsieur. Répondez-moi donc. Vous êtes protégé par le secret professionnel. Je suis, pour vous écouter, pareil à un confesseur. Mais, si je dois vous défendre, il faut que je sache tout.

Son regard se dérobait toujours et il m'était impossible de surprendre ce qui se passait dans son esprit. Je n'aurais pas d'ailleurs imaginé sa réponse :

— A quoi bon tout savoir, puisque tout doit rester caché? Je n'aurai pas besoin d'avocat. Je vous remercie, monsieur.

Et il se leva pour me reconduire. J'avoue que sur le moment je fus déconcerté. N'avais-je pas dépassé mon rôle et ne m'étais-je pas érigé à tort en justicier, quand je représentais l'aide et l'assistance du défenseur?

— C'est votre droit, monsieur, dis-je alors. Et je n'ai plus qu'à me retirer en effet. Je dois simplement vous faire observer que le silence de Mlle Desclaux n'empêche pas le juge de rechercher une complicité dont il demeure persuadé. Il a déjà découvert la retraite de Chapareillan à quoi les journaux ont fait allusion. Il cherche du côté des familles où l'accusée comptait des élèves.

— Ah ! laissa-t-il échapper.

Nous fîmes quelques pas vers la porte. Puis, brusquement, il m'arrêta, me saisit le poignet pour me retenir, le lâcha aussitôt comme s'il avait fait un geste répréhensible ou inconvenant, et me livra enfin ce fond humain dont je n'avais pas su provoquer le remous et qu'il est de notre devoir professionnel de connaître, car c'est en lui que nous découvrons généralement le meilleur aspect de la défense, l'explication des plus ténébreux mobiles :

— Oui, vous me condamnez, vous aussi, je le vois bien, comme ma femme. C'est vrai, j'ai commis un acte effroyable. Mais pas celui que vous supposez. Je devrais aller me constituer prisonnier afin de dire la vérité, d'expier ma faute, de sauver ma pauvre complice. Je le devrais, et je ne le puis pas. Tout cela se tient. Il faudrait me confesser complètement. Alors peut-être vous me comprendriez. Je pensais avoir le courage de l'en-

treprendre devant vous, et vous m'avez rebuté.

— J'ai eu tort, je m'en rends compte. Je me suis montré avec vous trop dur et trop cassant.

— Oui, vous aviez honte de votre client.

Il ricana de nouveau, mais c'était un rire dont tout le mépris refluait en dedans. Et il continua :

— Pourtant, si je suis coupable, il y a des explications.

— Donnez-les-moi. Je ne vous interromprai dorénavant que pour vous aider.

— J'avais été un jeune homme très sage, très gardé. Trop bien gardé. Ma mère n'avait qu'une idée : m'empêcher de voir des femmes. Je crois que mon père en avait trop vu. Elle avait cette phobie. Elle me couvait. Elle invitait mes sœurs à en faire autant. J'étais toujours accompagné d'un valet de chambre pour aller en ville, pour aller aux cours, pendant mes années d'étudiant. Mon père avait mangé toute sa fortune, et au delà. J'étais dans la dépendance matérielle de ma mère qui ne peut se détacher de ses biens. Il n'est pas décent dans notre monde de gagner sa vie et d'ailleurs je n'avais pas beaucoup travaillé. C'est alors que Mlle Desclaux a été engagée pour l'éducation de ma plus jeune sœur, Clotilde, qui était plus délicate de santé que l'autre. Elle avait été engagée sur ses certificats de moralité. Et puis, elle approchait de la trentaine

et j'avais vingt-cinq ans. Une femme, la femme venait me visiter à domicile. Je la désirai tout de suite et tout de suite elle l'a deviné. Je m'arrangeais pour me trouver là à ses entrées et à ses sorties. A la campagne, elle est venue habiter avec nous quelques semaines. Elle avait fait ailleurs des séjours semblables. Un jour, comme elle se baissait sur la table de l'antichambre pour ramasser ses livres et ses cahiers épars, je l'ai embrassée sur la nuque violemment, brutalement, sans un mot. Elle s'est retournée, toute rouge, indignée. Je lui ai dit que je l'aimais. Que vouliez-vous que je dise? Elle a changé de couleur. Elle m'a cru. C'est étonnant comme les femmes croient vite ces mots-là qu'on dit au hasard. Et puis je l'ai rejointe dans sa chambre la nuit. Il fallait marcher pieds nus, traverser la chambre de ma sœur Clotilde, redouter les planchers qui craquent dans les vieilles maisons, les réveils matinaux. Et puis elle est devenue enceinte. Je pensais que ce n'était pas vrai, ou bien que cela n'arriverait jamais. Comment une petite amourette de rien du tout pouvait-elle avoir des suites aussi graves? Ce n'était pas possible. Elle a dû partir, prétexter une maladie, s'éloigner. Tout ce que j'avais d'argent en réserve, tout ce que j'ai pu grappiller ici ou là, chez des parents en leur empruntant, chez des marchands en vendant des gravures ou des livres, a passé dans la main du pro-

priétaire de Chapareillan, de la sage-femme, de la nourrice, et par son intermédiaire à elle, car je ne voulais pas être connu. Elle-même donnait un faux nom. N'y avait-il pas l'Assistance publique pour en finir? J'osai le lui conseiller. Et pendant ce temps ma mère me circonvenait pour me marier. Elle dressait des plans, menait des battues pour me découvrir une héritière. Je fus présenté à Mlle d'Arnay. J'acceptais d'avance un mariage quelconque et pensais y trouver ma liberté, même la liberté de mettre en ordre la situation de ma maîtresse par le moyen d'une rente. Mais ce mariage-là, c'était pour moi une chose inouïe. Dès mon enfance, j'avais admiré le château d'Arnay, le marquis d'Arnay, ses chevaux, ses équipages, sa meute. Plus tard, je regardais de loin Mlle Sylvie, comme une sorte de divinité. Et cette divinité m'était offerte. Aussitôt je m'épris d'elle. C'est une singulière chose que l'amour, monsieur. Il vous détache de tout le reste du monde. Et j'ai sacrifié l'enfant naturel par amour pour ma femme et pour mon enfant légitime.

Il avait parlé si longtemps sans que j'intervinsse une seule fois. Mais il laissait une lacune entre son mariage et le meurtre. Ne consentirait-il pas à la combler?

— Vous n'avez rien révélé de votre passé à votre fiancée?

— Je n'avais rien à lui révéler, monsieur, puisque ce passé était aboli.

— Aboli?

— Sans doute. J'avais oublié l'accouchée de Chapareillan. Elle n'existait plus pour moi. Elle se débarrasserait de son enfant, ou le garderait, à sa guise. Elle m'écrivit, je ne répondis pas. Elle dut apprendre mon mariage, car elle se tut. Je croyais l'affaire enterrée, quand elle reparut il y a quelques mois. Elle est venue, elle a osé venir jusqu'ici, dans la cour du château, avec l'enfant, pour me voir. Heureusement je l'avais vue. Je l'ai renvoyée sans un mot. Et de colère, je l'ai poursuivie, rejointe sur la route : « Que me voulez-vous? — Je n'ai pas de quoi payer l'entretien du petit. — Ah ! je ne veux plus être ainsi dérangé... » Ma femme pouvait apprendre cette histoire. Ma femme qui venait de mettre au monde Bruno. Ah ! non, on ne pouvait mêler ces deux ménages, ces deux naissances. Ce serait la destruction de mon bonheur. J'avais peur de Sylvie, peur de son terrible père. Par peur, j'ai donné un rendez-vous à Monique Desclaux à la Chartreuse. Elle m'y rejoignit avec l'enfant qu'elle avait pris au village. Là je l'ai conjurée de s'en débarrasser, de le déposer enfin à l'Assistance publique. Elle s'y est refusée. « Eh bien, je l'y porterai moi-même, et sans retard. » Et j'ai voulu le lui arracher des mains. L'enfant

est tombé contre un rocher, je l'ai laissé tomber. Je ne me souviens plus. Quand nous l'avons ramassé, il vivait à peine.

— Mais c'est presque un accident ! m'écriai-je dans une sorte de joie professionnelle que mes confrères reconnaîtront.

— Un accident ? répéta M. de Varce. Non, j'avais tiré si fort, comme si ce n'était pas une chose vivante. Ce n'était pas une chose vivante pour moi. Il n'y avait au monde qu'un enfant, le mien, Bruno. Ah ! c'est épouvantable ! Mais ce petit, je ne le connaissais pas, je ne l'ai pas regardé. Je ne connaissais que le mien, celui de Sylvie. Laissez-moi tranquille avec cette horreur !...

Et il agita les mains comme si les Erinnyes étaient là, vengeresses et implacables. Je ne savais pas tout encore :

— Le petit, n'est-ce pas, était mort quand vous l'avez porté au torrent ?

— Je l'ai porté mort au torrent. Monique ne voulait pas. Elle criait. Je l'ai fait taire. Il fallait bien que l'enfant disparût, mort ou vivant. Il ne fallait pas qu'on pût le retrouver. Pour elle aussi, comme pour moi.

— Mais alors, Mlle Desclaux n'est pas coupable ?

— Non.

— Ah ! c'est autre chose. Et par cela même, il

y a des circonstances atténuantes. Il n'y a pas de meurtre volontaire. Un geste violent et maladroit peut encore s'expliquer.

— Celui-là aussi?

— Peut-être. Qu'allez-vous faire?

— Me taire, me taire, me taire, cria-t-il. Mon foyer doit être intact. Je ne veux pas que ma femme et mon fils soient déshonorés. C'est impossible.

La porte voisine, alors, s'ouvrit, et Mme de Varce courut à lui. Elle avait dû laisser cette porte entr'-ouverte dans son désir de connaître le secret intégralement :

— Ah ! madame, lui criai-je, il n'est pas si coupable que nous le supposions.

— Mon pauvre petit, dit-elle en le prenant dans ses bras. Ce qui est impossible, c'est de laisser condamner une innocente. Si vous voulez, je dirai que j'étais votre complice, que je vous ai encouragé. On nous arrêtera tous les deux. Nous ne nous séparerons pas.

— Oh ! Sylvie ! protesta-t-il contre cet accès de générosité.

Mais comme elle était tournée du côté des fenêtres que nous avions fermées malgré la chaleur et que traversaient les aboiements des chiens, elle eut tout à coup un geste de terreur et se sépara de son mari :

— Mon père ! annonça-t-elle, mon père qui arrive !

— Mais le marquis ne sait rien, la rassurai-je en m'approchant.

En effet, le marquis d'Arnay descendait allégrement d'une voiture à deux chevaux devant le perron. Il n'y avait qu'à dissimuler notre émotion et à lui expliquer ma présence par le désir de le voir lui-même. Et cependant nous restions tous trois hésitants, comme si cette venue inopinée contenait quelque menace.

— Nous reprendrons cette conversation demain chez moi, dis-je à voix presque basse tandis qu'on entendait le pas lourd du marquis dans l'escalier.

— Oui, conclut Mme de Varce : je confierai le petit Bruno à une amie, et nous irons ensemble nous constituer prisonniers après vous avoir vu. N'est-ce pas, Eynard?

— Pas vous, déclara-t-il avec ce manque d'assurance qui était le signe de son caractère.

Et il ajouta entre ses dents :

— Et puis, à quoi bon?

L'accord n'était donc pas complet quand M. d'Arnay fit son entrée qui devait suspendre tout le débat et le renvoyer à plus tard.

IV

LE MARQUIS D'ARNAY

Il fit une entrée à grand orchestre. Sa meute — orgueil de ses chasses — accompagnait ses pas, plus lents et lourds qu'autrefois, d'un grand vacarme assourdissant. Elle reconnaissait le maître et le saluait avec allégresse. La porte du salon s'ouvrit et il s'arrêta sur le seuil pour jeter son appel :

— Bonjour, mes enfants !

Mais instantanément il dévisagea notre groupe. Ma présence lui parut-elle insolite? Se rendit-il un compte immédiat des expressions bouleversées et mal remises encore de sa fille et de son gendre? Son regard nous perça de part en part successivement tous les trois, ce regard d'acier dont je savais l'acuité pour l'avoir vu se poser sur quelque verne où se dissimulait un bouc solitaire, sur quelque vieux document d'archives où se terrait la preuve de propriété. Et du coup je compris que nous n'échapperions pas sans peine à ses investigations. J'avais seul récupéré tout mon

sang-froid : il m'appartenait donc de le dépister.

Devrais-je vivre cent ans, je le reverrais toujours sur ce seuil, le chapeau mou sur la tête, son pardessus de voyage entr'ouvert, bien pris dans sa taille qui paraissait plus haute qu'elle n'était, malgré un peu d'embonpoint qui épaississait les traits et tout le corps, le vêtement soigné, les pieds guêtrés, les mains gantées, les cheveux gris, la moustache en crocs courte et dure, le nez aquilin à la François Ier, le teint rouge et cuit par la vie au grand air, la bonne chère et la boisson, les yeux enfin, les yeux petits, enfoncés dans de grandes cavernes ombragées par de gros sourcils, et pointant avec une force incroyable de clairvoyance et de domination. Il portait beau, et soixante-cinq années ne l'avaient ni courbé ni diminué, comme si la vieillesse ne lui apportait qu'un exercice plus évident du commandement. Certes, il avait copieusement abusé de la vie ; épuisé sa femme de grossesses précipitées avant qu'elle pût enfin mettre au monde Sylvie, leur unique enfant ; forcé le gibier dans le massif de la Grande Chartreuse, le Vercors et le Valgaudemar, sans ressentir jamais la fatigue ; séduit les femmes sans jamais se laisser prendre à leurs grimaces, leurs mines et leurs traquenards ; supporté magnifiquement les bourgognes les plus chauds, les champagnes les plus secs et les alcools les plus chargés. Mais

sur le tard, il était pris dans les pièges de la goutte et dans la glu d'une trop jeune maîtresse qui convoitait son titre et son château. Pris? non point encore. Il avait dû mettre en fuite la première avec les massages et les eaux d'Aix, et la seconde, jusqu'ici, était tenue en respect par la fille installée au château d'Arnay.

— Eh bien ! Sylvie, s'écria-t-il en ôtant son chapeau et saluant à la ronde au moment où j'allais intervenir, tu ne te précipites pas pour m'embrasser?

Je me laissai prendre pour ma part à ce ton bonhomme et familier. Déjà Mme de Varce se hâtait avec un sourire contraint et des paroles de bienvenue qu'elle s'arrachait à grand peine,

— Et vous, Eynard? Êtes-vous planté comme un clou?

Eynard à son tour s'avança. Je n'attendis pas d'être interpellé et voulus sans retard expliquer ma visite :

— J'étais venu, vous le voyez, prendre de vos nouvelles. Quelle chance d'être là pour votre arrivée ! Mais je ne veux pas gêner vos effusions de famille et reviendrai.

— Non, non, mon cher Véry, ne partez pas encore. Nos effusions de famille, comme vous dites, sont déjà closes. Trop heureux de vous saluer. Voilà un bon avocat : il vient voir si les procès

poussent avec les feuilles. Mais le civil chôme en ce moment. Et le criminel aussi, j'espère.

Il se mit à rire. Cet air de plaisanterie acheva de me rassurer. Assez tôt il connaîtrait la vérité. Le château, alors, tremblerait de sa colère et mieux valait que la décision fût prise auparavant. Mais brusquement ce rire se cassa et la voix se fit formidable pour réclamer sur un ton impératif :

— Ah ! çà, que se passe-t-il ici?

L'orage éclatait avec une soudaineté imprévue. J'en avais beaucoup traversé, en chasse et dans la vie, et de ma voix la plus naturelle je répliquai :

— Mais sapristi, mon cher marquis, que diable voulez-vous qu'il se passe? Vous tombez comme un bolide, et vous ne nous laissez même pas le temps de vous accueillir.

Il m'appelait par mon nom, familièrement, non sans quelque hauteur. Comme je déteste la familiarité, je lui rendais la sienne en lui donnant du *cher marquis*, à la façon de cette noblesse de province qui continue de se prendre pour un monde à part, mais qui est assez fine pour abandonner cette position intenable dès que l'interlocuteur en sourit. A dessein j'avais allongé ma phrase afin que M. et Mme de Varce achevassent de calmer leurs nerfs surexcités. Mais on ne détourne pas un cyclone, et c'était un cyclone qui s'abattait sur nous :

— Me prenez-vous pour un idiot, monsieur

l'avocat? (Il me lançait mon titre pour me remettre à ma place, préférable à la sienne, en ce moment surtout.) Vous savez bien pourtant que j'ai les yeux suffisamment exercés. Pourquoi ma fille a-t-elle cette figure de papier mâché et pourquoi mon gendre prend-il tournure de condamné? Enfin, pourquoi vous ont-ils fait venir pendant mon absence? Depuis quand se trame-t-il quelque chose chez moi, dans mon château, pendant que je n'y suis pas? Suis-je le maître ici, oui ou non? Il y a cinq ou six cents ans que mes ancêtres, puis moi, nous commandons sur ce coin de terre. Nous n'en sommes pas encore dépossédés. Autrefois, nous marchions avec le connétable de Lesdiguières. Il n'y a plus aujourd'hui de connétable de Lesdiguières. Mais tant que je serai vivant, rien ne s'accomplira ici que par mon ordre et par ma volonté.

Il s'était agité et promené à travers la vaste pièce pendant cette tirade, tantôt passant devant les tapisseries de batailles et de fêtes, tantôt devant la galerie de portraits. Et comme sa voix retentissait, ses nombreux amis du chenil voisin, ses griffons et ses chiens courants, lui répondirent en chœur. Que signifiait tout ce vacarme? Il n'en pouvait même rien soupçonner : les journaux s'étaient occupés de l'affaire pendant sa villégiature, et s'ils l'avaient suivi à Aix-les-Bains, n'en devait-il détacher la bande qu'avec la plus com-

plète indifférence. Mais que n'obtiendrait-il pas par la terreur? Sa fille et son gendre, après la tragique lutte où le coupable s'était enfin rendu, n'étaient pas en état de lui résister. Il pouvait les tracasser et tourmenter si violemment qu'il en tirerait des aveux, ou tout au moins une inquiétude qui tôt ou tard les lui livrerait. Je les voyais si désarmés et si craintifs devant lui que je ne pouvais rien augurer de bon si l'entretien se prolongeait dans une pareille atmosphère. Je l'avais vu à la chasse obstiné, tenace, opiniâtre, et sur le moindre indice relevé, parfois même deviné, il organisait la battue, repérait les passages, distribuait les postes. Pour couper la voie où il s'engageait en aveugle, mais en aveugle dont le flair risque de suppléer au sens défaillant, il fallait une diversion qui l'obligeât à se porter d'un seul mouvement rapide sur un autre terrain ; il fallait répondre à son attaque foudroyante par une attaque personnelle. C'est la manœuvre que j'exécutai sans retard. Comment aurais-je supposé qu'elle achèverait de nous perdre et provoquerait notre déroute?

— Il y a pourtant une chose, ripostai-je quand il passa à ma portée dans sa menaçante promenade, qui ne devrait s'accomplir ici ni par votre volonté, ni par votre ordre.

Il s'arrêta net et je crus avoir réussi d'emblée

à le fixer sur un autre sujet. Car il me regarda bien en face, d'un air furibond, et me jeta :

— Que voulez-vous dire? Expliquez-vous?

— Eh bien ! je fais allusion à votre projet.

— Quel projet?

— Est-ce à moi de vous le rappeler? Tous ces portraits qui ornent ces murs, toutes ces images du passé, et votre château même, et vos terres, et l'histoire de votre famille, et votre nom, tout ne vous en détourne-t-il pas?

— Mais à qui en avez-vous?

— A vous seul. Votre fille me faisait part, tout à l'heure encore, de sa tristesse et de ses appréhensions. Et c'est pourquoi vous nous avez surpris avec des airs consternés.

— Quelles appréhensions? Quelle tristesse? Pourquoi ces précautions et ces cachotteries?

Il avait repris ce ton dédaigneux qui m'échauffait au plus tôt les oreilles. Aussi brusquai-je l'offensive :

— Mais il n'y a ni précautions, ni cachotteries. Et vous savez bien que je fais allusion à votre projet de mariage avec Mlle Ninette Furon, de son nom de guerre, au casino d'Uriage, Ninon Prémolette.

Il leva les bras en l'air et fit entendre des ricanements presque injurieux :

— Ah ! vous avez cru traverser ma voie et me

dépister, je le vois bien maintenant. Eh bien ! la ruse est trop grossière et n'a pas réussi. Je sors de chez Mlle Ninette Furon et j'ai même failli l'étrangler. Elle doit la vie à mon calme, à ma possession de moi-même.

Parler de son calme et de sa possession de soi ne pouvait appartenir qu'à lui. Sans retard il continua :

— Vous êtes mal renseigné, mon cher. Et ma fille doit avoir d'autres craintes. Elle est demeurée à la Terrasse pour me harponner et empêcher par sa présence un mariage qui eût été ridicule en effet et qui révélait chez moi les premières atteintes d'une sénilité dont, heureusement, j'ai su me débarrasser. La goutte ni les femmes ne me gêneront à l'avenir, et je vous convie à mes chasses la saison prochaine. Vous me trouverez rajeuni.

— J'accepte d'avance votre invitation.

— C'est entendu. Mais ce n'était point pour retenir un sot vieillard amoureux que vous étiez réunis, avant mon retour que vous n'attendiez pas, en conciliabule secret. Ce conciliabule secret, j'en ai reçu la clef tout à l'heure, chez Mlle Furon précisément, dans la petite villa où je l'ai installée du côté de Chapareillan.

Que pouvaient signifier ces paroles? Seul le rappel de Chapareillan sonnait mal pour moi. Cependant le marquis se planta successivement

devant chacun de nous trois, nous toisant de tout près, nous reniflant pour ainsi dire comme un chien courant mis sur la piste. Et cet examen muet eut à nouveau pour effet d'épouvanter M. et Mme de Varce.

— Oui, conclut-il, c'est bien cela. Je ne dois pas me tromper. La chose serait donc beaucoup plus grave que je ne le pensais, Nous y mettrons bon ordre tout de même. Vous, maître Véry, vous faites bonne figure. D'ailleurs, vous êtes moins intéressé là dedans. Toi, Sylvie, tu as beau savoir te dominer, je te sens toute tremblante, comme une perdrix surprise. Quant à vous, monsieur, vous êtes une chiffe.

L'arrêt était prononcé sur nous trois. Mais cet arrêt ne visait que notre attitude physique. Comment serait-il allé au delà? Comment M. d'Arnay, qui venait de passer un mois à Aix-les-Bains, loin de toutes nouvelles locales, loin de toute information particulière, pourrait-il être renseigné en quoi que ce fût sur la cause réelle de ce qu'il appelait notre conciliabule secret? En quoi sa visite à Mlle Furon se pouvait-elle relier à notre angoisse actuelle? J'avais beau chercher avec toute mon habitude professionnelle : le fil conducteur m'échappait. Je n'eus pas d'ailleurs le loisir de me livrer à ce travail de déduction ; déjà le marquis fonçait sur son gendre qu'il continuait d'appeler

monsieur, le retranchant d'avance de sa famille.

— Enfin, monsieur, est-ce vrai, oui ou non? Êtes-vous, oui ou non, mêlé à ce drame du Guiers-mort?

— Quel drame, mon père? balbutia le jeune comte de Varce.

— Ne faites pas l'ignorant. Cette histoire d'infanticide.

— Oh ! mais non.

Le pauvre garçon, atterré, allait au plus court : il niait tout, en bloc. Mais le terrible interrogatoire ne s'arrêta pas à cette timide protestation :

— Étiez-vous, oui ou non, l'amant de cette institutrice?

— Quelle institutrice?

— Assez. Je déteste les paroles hypocrites. Vous savez très bien de qui je parle. J'ai oublié son nom. Elle a instruit votre sœur. Il est vrai qu'elle instruisait toutes les jeunes filles de la ville. Vous n'avez pas encore été inquiété. Je débarque à temps pour l'empêcher. Et même nous allons profiter de la présence de Me Véry pour liquider immédiatement cette affaire. Il est de bon conseil, je l'ai tant de fois éprouvé.

Et se tournant vers moi, il ajouta :

— Vous n'êtes pas de trop, mon cher avocat, vous le voyez, pour assister à nos affaires de famille.

Et il me décocha un ironique sourire. Peut-être

n'avait-il pas si tort en s'attribuant le mérite du calme et de la possession de soi-même : jusque dans la colère il gardait sa lucidité et sa promptitude de décision. La société nouvelle ne lui réservait aucune place, et pourtant il était de toute évidence né pour exercer le commandement. Il tenait son gendre, non pas au collet, mais à sa merci, le dominant de la taille, l'enveloppant du geste, le scrutant du regard. Mme de Varce s'était avancée comme pour porter secours à son mari en danger, en sorte que le groupe familial se resserrait. Moi seul demeurais un peu à l'écart, prêt d'ailleurs à me rapprocher. Et le vieux marquis, sans désemparer, s'érigea en inquisiteur.

— Vous lui donniez vos rendez-vous à Chapareillan.

Chapareillan : pour la seconde ou la troisième fois le nom de ce village revenait dans la conversation. De là sans doute les indiscrétions avaient dû partir. Elles représentaient une nouvelle menace. Elles pouvaient d'un jour à l'autre revenir au Palais de Justice.

— Non, mon père, affirma timidement le malheureux M. de Varce.

— Ah ! ne mentez pas, je vous en prie. Nous ne sommes pas ici chez le juge d'instruction. Si jamais vous y êtes appelé, là j'espère bien que vous saurez mentir. Là-bas, mais pas ici.

— Mais je n'y ai pas donné de rendez-vous, je vous le jure.

M. d'Arnay parut hésiter, — oh ! une seconde, pas davantage, — puis il se lança de nouveau :

— Je veux bien vous croire. Cela est sans importance. Dans tous les cas, c'est à Chapareillan que votre maîtresse a accouché.

— Oui, confessa le misérable.

C'était son premier aveu. Et je compris, à la peur qui le terrassait, qu'il ne se défendait plus, qu'il était forcé comme un sanglier à bout de souffle, que son maître et seigneur n'avait plus besoin d'aucune arme pour le servir. Une seule chance nous restait : le marquis d'Arnay ne jouerait pas longtemps au plus fin, nous ne tarderions pas à savoir d'où il tenait ses informations et jusqu'où elles allaient. Elles ne devaient pas dépasser dans mon idée la séduction de l'institutrice et la paternité de l'enfant disparu. Elles ne devaient pas dépasser la complicité morale. Elles ne pouvaient pas aller jusqu'à la connaissance du crime. Aucun témoignage n'était en état de le lui avoir révélé. Mais il y a dans la vie de tels hasards qui livrent les secrets les mieux cachés, qui dissipent les ténèbres les plus épaisses. Tout de même, comment ces hasards avaient-ils pu se rencontrer sur la route d'Aix?

— Ah ! s'écria le marquis, c'était donc exact?

Ainsi n'était-il sûr de rien. Il était rentré chez lui sans aucune certitude. Nos attitudes gênées, ou plutôt celles de sa fille et de son gendre, avaient donné corps à de simples soupçons. Le premier aveu arraché à M. de Varce lui suffirait-il? Allait-il en obtenir d'autres, de gré ou de force? M'appartenait-il d'intervenir? Je tentai du moins de ralentir cette trop rapide marche en avant :

— Oui, nous étions réunis à cause de cela tout à l'heure.

Il lâcha sa proie un instant pour se tourner de mon côté :

— Vous vous arrangiez, je l'espère, pour le mettre hors de cause.

Comme il était loin de la vérité, de nos devoirs de conscience, de mes scrupules professionnels!

— Parce qu'il faut qu'il le soit, entendez-vous, ajouta-t-il de son ton péremptoire.

A mon tour j'interrogeai :

— Mais, monsieur, comment avez-vous été mis au courant de cette histoire? M'est-il permis de vous le demander?

Il m'enveloppa de la tête aux pieds d'un regard un peu méprisant, comme pour me faire sentir la valeur de la réponse dont il m'honorait :

— Oh! mon cher avocat, moi, je n'ai rien à cacher. Quand je vais en justice — et mieux que personne vous le savez — c'est pour y poursuivre

mes droits, non pour défendre ma personne. Ma personne, d'ailleurs, j'aviserai à la défendre moi-même si jamais quelqu'un vient y porter atteinte. Comment j'ai appris la chose? C'est bien simple. Mlle Furon s'est permis de m'écrire il y a quelques jours à Aix où je ne l'avais pas emmenée, car je désirais m'y soigner, pour me demander quel sort je lui réservais. Elle estimait qu'elle avait assez attendu et m'assurait que sa patience était à bout et sa confiance ébranlée : si je ne lui donnais pas satisfaction avec un titre de marquise et la vie au grand jour, eh bien ! elle avait pénétré un mystère dont la divulgation me pouvait porter un tel préjudice que mieux valait nous entendre. Cela n'était pas dit avec cette brutalité. Le marché était mieux dissimulé. Il s'accompagnait de protestations qui ne vous intéresseraient pas. Ma vigilance n'est pas endormie à ce point. Dès que j'aperçus des velléités de chantage, mon parti fut vite pris. Je débarquai ce matin même à Chapareillan, dans la villa que j'ai louée pour elle. Ce fut une belle scène, vous pouvez m'en croire.

Nous pouvions l'en croire sur parole en effet. Mais ne nous en donnerait-il pas un aperçu? Déjà, coupant court à notre curiosité, il reprenait après avoir quitté son manteau, car il étouffait dans cette pièce fermée :

— Ce n'est pas là un sujet pour soirées de famille.

Et je vous interdis, monsieur *(il s'adressait à son gendre)*, d'en tirer jamais avantage sur moi pour amoindrir votre respect. Qu'il vous suffise de savoir que j'ai cette fois jeté cette femme à la porte de mon existence, avec une rente bien entendu. Je fais les choses proprement. Elle est prévenue que si jamais elle révèle quoi que ce soit à qui que ce soit sur vos relations, monsieur *(toujours M. de Varce)*, avec cette... cette institutrice, cette accusée, cette abominable criminelle, elle me verra immédiatement réapparaître, où qu'elle se soit remisée, pour lui tordre le cou impitoyablement. La terreur est parfois salutaire. A défaut de l'amour. elle gardera de moi ce précieux souvenir qui, je vous en réponds, ne sortira pas de sa mémoire.

De nouveau il s'arrêta. Certes, nous étions fixés sur le mutisme obligatoire de Mlle Ninette Furon, mais que pouvait-elle savoir? C'est la question que je posai et qui reçut cette réponse :

— Oh ! mon gendre se cachait bien. Les courtes journées d'hiver lui étaient favorables et c'est au mois de décembre que sa maîtresse a accouché à Chapareillan. Il y venait jouer le rôle des oiseaux de nuit. Et d'ailleurs personne ne le connaissait. Il n'a pas une figure à révolutionner les regards. Rien n'est plus banal qu'une jolie figure. Cela ne se fixe pas dans les yeux. Il a fallu l'œil exercé de Mlle Furon, accoutumée à évaluer les hommes,

pour le dévisager au soir tombant. Or, elle assistait au mariage de ma fille à Grenoble. Là elle a pu identifier M. de Varce et, quand le *Petit Dauphinois* a donné ce détail à propos du crime du Guiers-mort : l'accouchement de la coupable à Chapareillan, elle a fait le rapprochement sans autres données. « Tiens ! tiens ! a-t-elle pensé, on cherche l'amant de l'accusée. Mais ne serait-ce pas ce beau petit jeune homme que j'ai rencontré une fois et qui avait l'air de se cacher, ne serait-ce pas M. de Varce? » Elle n'en savait pas plus long. Mais cette hypothèse incertaine lui suffisait pour tenter de me faire chanter. Me faire chanter ! Elle a pu se rendre compte que mon seul chant, c'est un cri de guerre. S'il n'y a pas d'autres témoins, vous pouvez dormir tranquille, monsieur de Varce.

Pauvre M. de Varce, aussi effondré que dut l'être Mlle Furon devant l'éclat de son vieil amant, il n'en avait pas fini avec le redoutable adversaire qui déjà le reprenait à partie :

— On n'abandonne pas ses bâtards, monsieur. Nos ancêtres ne les abandonnaient pas. Il y en eut d'assez célèbres, comme le bâtard de Dunois. Et quand la femme légitime était assez intelligente pour comprendre l'étendue de son devoir, elle prenait même le bâtard sous sa protection et l'élevait avec les autres enfants. Une barre sur

l'écusson n'était pas un signe d'infamie. Si vous m'aviez confié, monsieur, avant votre mariage, votre paternité clandestine, je vous eusse fourni les moyens de renvoyer dignement votre maîtresse et son rejeton.

Tout de même, ce vieux coureur ne manquait ni d'équité, ni de noblesse. Mais il ajouta aussitôt cette phrase menaçante :

— Tandis que maintenant, monsieur, il n'y a plus qu'à vous tenir tranquille. Je n'entends pas que vous soyez mêlé à une affaire criminelle, ni que vous salissiez votre nom et par surcroît celui de ma fille et le mien. Vous irez donc faire un voyage avec votre femme pendant que l'on jugera cette misérable.

C'était bien ce que j'avais pensé : il ne soupçonnait pas le moins du monde la part principale de M. de Varce dans le drame de la Grande-Chartreuse, il le croyait simplement tourmenté par sa liaison avec Monique Desclaux et peut-être capable de lui porter secours aux assises en avouant qu'il l'avait abandonnée. Comme il était loin de la vérité, et comment la pourrait-il accueillir? Or cette vérité accourait du bout de l'horizon, bientôt s'abattrait sur lui, cyclone sur cyclone, et celui-ci plus dévastateur. Il avait une telle majesté dans sa colère, que d'avance je souffrais de le voir bientôt tordu et broyé comme un de ces peupliers trop

hauts que le vent choisit pour les assaillir et les déraciner. Ce ne fut pas long, mais l'arbre ne se coucha qu'un instant et reprit bientôt sa taille.

— Pardon, mon père, voulut protester Eynard de Varce interloqué, mais ce départ est impossible.

Certes, cette protestation n'était pas sans mérite. Le pauvre garçon éprouvait de son terrible beau-père une telle frayeur qu'il se fût confessé à lui en dernier ressort et seulement quand il y eût été contraint par les circonstances. Il lui fallait donc tenir compte de cette velléité d'aveu qui fut tout de suite repoussé :

— Impossible, monsieur? Vous ai-je demandé votre avis? J'ai parlé : vous obéirez.

Le jeune homme jeta alors sur sa femme un regard de détresse, comme pour lui confier : « Ne voyez-vous pas que j'ai tout essayé? Puisque je ne puis me livrer à la justice, comme j'en avais eu l'intention, ne vaut-il pas mieux nous soumettre aux événements qui sont plus forts que nous? Je vous en prie, ne me méprisez pas. N'est-ce pas à cause de vous que j'ai commis ce crime?... » Du moins ai-je interprété de la sorte son expression désespérée. N'était-il pas l'homme des intentions, des velléités, des tentatives? Il avait frappé dans la peur et jeté sa victime au torrent dans l'épouvante : il se laissait reprendre ensuite par la vie comme ces eaux que trouble l'orage et dont la sur-

face redevient bientôt polie et transparente. Il ne résisterait jamais à rien. Il était de ces faibles qui ne valent qu'encadrés et soutenus. Dès qu'ils sortent du cours ordinaire de l'existence, ils sont désemparés et capables du pire abandon, l'abandon de soi-même.

Accaparé par le marquis d'Arnay, je n'avais pas observé sa fille depuis quelques instants. Le regard de M. de Varce me ramena à elle. Et son visage m'effraya. La pâleur, chez elle, à cause de ses couleurs accoutumées, prenait une importance particulière : elle m'apparut comme décomposée, et dans cette figure exsangue, les yeux brillaient, des yeux d'hallucinée qui me rappelèrent instantanément, — étrange ressemblance, — ceux de l'accusée décidée à ne jamais révéler son secret. Comme j'avais raison de trembler ! Mme de Varce répondit à l'appel de son mari, mais autrement que celui-ci l'eût désiré. Elle fit un pas en avant et murmura résolument, si ces deux mots peuvent s'accorder, si une voix basse et comme étranglée peut néanmoins porter en elle la fermeté d'une acceptation décisive :

— Il y a autre chose, père. Nous ne pouvons en ce moment nous éloigner, mon mari et moi.

Du coup, le vieillard comprit la gravité de ce qui allait venir. Il connaissait trop sa fille pour se tromper à l'accent de celle-ci :

— Autre chose. Eh bien ! parle.

Elle hésitait maintenant. A son habitude, il la brusqua :

— Mais parle donc. Je veux tout savoir, tout. Entends-tu.

Sylvie d'Arnay avait hésité sur la forme de son aveu, non pas sur le fond. Son mari tenta de lui prendre le bras ; elle le repoussa tranquillement :

— Quand vous êtes arrivé, père, dit-elle, nous délibérions avec M. Véry. Nous irons, demain, mon mari et moi, nous constituer prisonniers.

— Pas vous ! répéta M. de Varce.

— Si, tous les deux. Nous sommes coupables, et plus que Mlle Monique Desclaux.

Le marquis, de ses yeux aigus, voulut percer ce front blanc et lisse pour lire à l'intérieur, ces yeux de visionnaire pour savoir sans autres mots la signification de telles paroles. Avec une incroyable force d'âme, il se domina, et ce fut très paternellement, avec une sorte de bonté même, qu'il interrogea sa fille :

— Voyons, voyons, Sylvie, serais-tu scrupuleuse comme ta mère? Tu t'exagères sans doute la part de ton mari dans cette aventure. Il a séduit l'institutrice de sa sœur et lui a fait un enfant, ç'a n'a rien que de banal. Il a abandonné la fille et le mioche pour t'épouser. Il a mal agi, c'est entendu, et il aurait dû me remettre le soin d'arranger les

choses : cela eût mieux valu. Mais si la fille s'est débarrassée du petit, il n'est pas engagé là dedans. Ce malheur ne le regarde pas. Ce n'est pas lui qui a jeté l'enfant à l'eau, tout de même.

Et comme Mme de Varce se taisait, il insista avec douceur :

— Tu comprends bien la différence. Une responsabilité morale, je veux bien, et c'est déjà bien assez. Mais, en justice, cela n'engage à rien. Qu'il n'aille pas surtout faire le chevalier aux assises. Il se rendrait grotesque. L'avocat de la demoiselle sera même plus à l'aise pour flétrir le séducteur inconnu. L'avocat de la demoiselle obtiendra son acquittement, n'est-ce pas, Véry? On acquitte toujours les filles-mères : c'est couru.

— Cette fois, je n'en suis pas certain, répliquai-je puisqu'on me mettait en cause.

Après avoir frôlé la vérité, il s'en éloignait à nouveau. Et s'adressant à sa fille, presque tendrement il reprit :

— Quant à toi, ma petite...

Elle se jeta à genoux pour achever :

— Père, vous vous trompez. Je vous conjure de me croire. Nous sommes coupables tous les deux et nous ne pouvons pas laisser condamner une innocente.

— Moi seul ! cria cette fois M. de Varce que la seule passion pour sa femme gouvernait.

Le marquis, interdit, s'immobilisa sous cette averse d'aveux, comme foudroyé. Le visage, déjà rouge, s'empourpra et je craignis pour lui la congestion. Il ne remuait plus. Seules les paupières battaient sur les yeux injectés de sang. Puis il étendit le bras. D'un geste il écarta sa fille :

— Toi, non. Je te connais. Va-t'en. Laisse-moi faire.

Et cette ordonnance rendue, il se rua sur son gendre qu'il prit à plein col :

— Ah ! c'est vous ! Eh bien ! la justice, je la fais moi-même chez moi.

Nous nous précipitâmes, Mme de Varce et moi, pour l'arrêter. Mais, avant que nous l'eussions touché, déjà il s'était ressaisi, et M. de Varce, se secouant comme un chien mouillé, portait les mains à son cou et à sa cravate.

— Assez, dit M. d'Arnay. Réfléchissons.

Ce mot : *réfléchissons*, et ce calme soudain, succédant à une telle tempête où la vie du coupable n'avait tenu qu'à un fil, faisaient un tel contraste que j'en demeurai abasourdi. J'avais beau être accoutumé à l'humeur du marquis : il me stupéfiait cette fois.

— Allez vous asseoir sur ces chaises, ordonna-t-il à sa fille et à son gendre, et demeurez là à ma disposition. Vous, monsieur l'avocat, vous me direz ce qu'il est nécessaire que je sache.

Je me tournai vers le couple qui, médusé, se conformait aux ordres.

— M'autorisez-vous à parler?

— Je n'ai pas besoin de leur autorisation, se récria M. d'Arnay. Je suis ici le juge. C'est moi seul qui commande.

Il s'était tout à coup revêtu de toute la majesté de la justice et il entendait rendre dans son château la sentence sans recours. Mais je ne pouvais passer outre :

— Je ne parlerai que s'ils m'en chargent, déclarai-je nettement.

— Eh bien! qu'ils vous en chargent. Assez de simagrées. Si je m'adresse à vous, c'est pour leur éviter un affront et des balbutiements inutiles.

Mme de Varce me fit un signe d'approbation, et son mari, sollicité par elle, m'investit à mi-voix de son mandat. Je résumai donc toute l'affaire pour le marquis d'Arnay comme si j'étais devant un tribunal. Il connut dans quelles conditions Mlle Monique Desclaux, dénoncée presque au hasard, avait été arrêtée et avec quelle ardeur d'expiation elle confisquait le crime pour elle seule. Il sut qu'elle refusait de livrer le nom de son amant et qu'elle ne le trahirait certainement jamais. Il apprit également que le juge d'instruction ne se contentait pas de ces dénégations et continuait ses recherches, ayant déjà découvert l'accouchement

clandestin à Chapareillan. Enfin j'arrivai à l'aveu du véritable coupable : la scène à la Chartreuse, le geste d'arracher l'enfant à la mère qui avait suffi et ne contenait pas les éléments d'un crime dont le premier est le consentement, enfin le transport du petit cadavre au torrent. De toute évidence j'atténuai dans ce récit la responsabilité du coupable. Il en demeurait assez pour que le cas fût dangereux à plaider aux assises où il serait malaisé de faire admettre la part d'inconscience et le mouvement involontaire. Enfin je tentai d'attendrir mon auditeur en lui montrant les remords de M. de Varce. D'un geste il m'arrêta :

— Il n'y a pas d'autre fait?

— Non.

— Alors ma fille n'est pour rien là dedans. Je le savais.

Et il respira bruyamment dans son orgueil paternel un instant ébranlé et intégralement recouvré. J'achevai mon exposé qui tournait à la plaidoirie. Au moment de son arrivée, le mari et la femme étaient d'accord pour sauver l'innocente accusée à tort du meurtre de l'enfant, et même la femme, dans un élan de générosité, désirait d'accompagner son mari jusque dans la prison. Il était évidemment impossible d'abandonner à la justice la malheureuse qui n'avait pas commis le crime.

Quand j'eus terminé, il me toisa dédaigneusement :

— Et vous vous dites avocat !

J'avoue que l'expression de ce mépris inattendu me suffoqua sur le moment. Cependant je n'en relevai pas l'impertinence. M. et Mme de Varce, assis côte à côte comme des inculpés sur le banc d'infamie, n'osaient bouger ni ajouter un mot. L'arbitre qui avait exigé nos explications ne se pressait plus de rendre son verdict. Il avait repris sa promenade à travers l'immense salon devant les tapisseries de batailles et de fêtes et la galerie de portraits. Nous n'osions le troubler et nous devions nous résigner à une attente qui se prolongeait.

Enfin le marquis s'engagea dans la direction de son gendre, et la condamnation suivit :

— Vous, monsieur, je ne sais comment vous pouvez descendre des comtes de Varce dont le passé équivaut presque à celui des d'Arnay. C'est toute une race que votre lâcheté insulte. Je vous contraindrais à quelque accident de chasse, ou je vous tuerais moi-même comme un lièvre, si votre décès ne pouvait attirer l'attention sur vous quand il importe au contraire que votre nom ne soit pas prononcé. Plus tard, nous aviserons.

Il avait donc songé à obliger M. de Varce au suicide et, tout bien pesé, il y avait renoncé. Dès

lors, où voulait-il en venir? Le livrerait-il lui-même à la justice? Il ne tarda pas davantage à nous renseigner sur ses ordres :

— Votre nom, reprit-il, ne sera pas prononcé. Puisque cette demoiselle veut expier toute seule sa faute, qu'elle l'expie. Son silence nous sauve : c'est une chance. Je persiste à croire qu'elle sera acquittée. Nous ne perdons personne. Son avocat sera, j'espère, meilleur que vous, maître Véry, qui conseillez la perte de vos clients. Mais vous vous tairez, monsieur de Varce, vous m'entendez bien : vous vous tairez. Et si par hasard vous étiez mis sur la sellette par quelque témoin indiscret, vous nierez. J'ai supprimé déjà le témoignage de Mlle Furon. La recherche de la paternité est interdite. Vous n'êtes relié par rien ni à l'accusée ni à l'enfant disparu.

— Mais...

— Taisez-vous : je ne vous ai pas invité à parler. Je commande ici : vous obéirez. Toi, ma fille, tu n'as pas besoin d'aller ailleurs, et sur la place publique, montrer ton héroïsme. Tu te contenteras de le pratiquer chez toi, chaque jour, en continuant de vivre, comme si rien n'était, avec ce misérable. Car il faut que rien ne transpire au dehors de votre mésentente. Plus tard, bien plus tard, vous vous libérerez si vous le souhaitez. Pour le moment, c'est la paix absolue autour du berceau du petit

Bruno. Mon petit-fils doit porter un nom intact. Aucun de vous n'y touchera. Et si l'un ou l'autre de vous ne se conforme pas strictement à ma volonté, je saurai l'y forcer.

L'arrêt était rendu avec une autorité et même une espèce de solennité telles que personne n'osa présenter une observation. Le ménage de Varce, plié en deux sous la rafale, s'inclinait, réduit à l'esclavage. Puis ma part vint avec ce congé poli :

— Mon cher Véry, vous le voyez, nous n'avons plus besoin d'avocat. Il n'y a pas, il n'y aura pas d'affaire de Varce. Nous vous remercions de vos bons conseils et vous pouvez vous retirer. Le secret professionnel vous clôt la bouche. Ma voiture vous reconduira.

Je n'avais plus qu'à me retirer en effet. Je saluai M. et Mme de Varce : lui ne leva même pas les yeux, tandis que son regard à elle était voilé de larmes et me révélait son trouble intérieur. Quant au marquis, il me raccompagna jusqu'à la voiture avec courtoisie, m'y installa lui-même. Il avait repris son air grand seigneur, au-dessus des hommes et au-dessus des événements.

V

LE COURS DES CHOSES

Je ne crois pas avoir vécu de journées plus chargées d'angoisse que celles qui suivirent cette scène au château d'Arnay transformé en Palais de Justice familiale. Les prêtres et les médecins doivent passer quelquefois par de telles inquiétudes : assister au cours des choses sans pouvoir intervenir, quand un mot suffirait à le détourner. Ils connaissent eux aussi des secrets dont ils ne sont pas les maîtres et qu'ils ne peuvent révéler à personne, — que dis-je, révéler, dont ils ne peuvent même permettre l'accès à personne. Ils doivent assister dans l'épouvante à tel mariage sans l'empêcher, ou à telle enquête sans la diriger où elle devrait aboutir. Ils se font l'effet de témoins dont la langue a été clouée par un supplice raffiné et que le silence réussit à changer en complices. Ainsi l'instruction du crime du Guiers-mort continuait-elle presque en ma présence, car j'en recevais les échos soit par le canal du juge Bernin, soit par le canal de mon confrère Me Arbonel.

Elle piétinait, elle n'avançait plus, et sans doute l'affaire, reconnue en état, serait-elle inscrite au rôle des prochaines assises de Grenoble à la fin de juillet. Mlle Monique Desclaux y comparaîtrait comme seule inculpée du meurtre de son enfant.

Or, non seulement elle était innocente, mais était-il impossible de démontrer qu'il n'y avait pas eu de crime, seulement un geste de violence qui avait occasionné une mort involontaire, si le récit de M. de Varce était véridique? Eût-il été véridique, — et je ne pouvais me tenir d'en douter, — comment l'aurais-je fait admettre quand l'unique témoin de la scène écartait toute hypothèse d'accident pour se charger elle-même?

— Elle a tant de remords, me confiait son avocat, tant de douleur maternelle que j'espère apitoyer le jury avec le spectacle de sa figure ravagée. Mais je ne sais plus. Elle est incapable de m'aider par des attitudes, des crises de nerfs, des larmes versées au bon moment. Elle peut au contraire se raidir, réclamer la peine de mort en expiation de sa faute qu'elle a la manie de crier sur les toits. Ah ! je suis fort ennuyé.

Et je m'efforçais de lui rendre confiance dans son autorité et son éloquence au criminel.

Cependant il y avait eu, au mois de juin, une descente sur les lieux : l'accusée avait été conduite au bord du torrent, à l'endroit même où l'enfant

avait dû être précipité, car on avait retrouvé, accroché à un buisson, un petit morceau d'étoffe. Il avait même fallu la retenir et presque la lier : elle voulait se précipiter à son tour. Mais le juge avait, paraît-il, remarqué l'embarras de ses réponses sur la position qu'elle avait prise pour se débarrasser de son fardeau et la difficulté que présentait la pente de la berge si l'on n'avait pas les pieds exercés et l'habitude de la marche en montagne. De plus, elle connaissait mal ce coin de Chartreuse qu'on appelle le Désert. Sans doute n'y était-elle venue qu'une seule fois. Elle n'avait donc pas choisi l'endroit du crime. Il n'y avait pas eu préméditation. L'assassinat serait sans doute écarté, et le meurtre seul retenu. Ce ne pouvait être que par un geste spontané, dans un accès de désespoir ou de folie qu'elle avait jeté le petit être au Guiers-mort. De folie? ne chercherait-on pas de ce côté? Mais une visite médicale n'avait pas donné de résultats.

J'avais ramassé ces détails un à un, non sans difficultés, à travers des lambeaux de conversations éparses, recueillies de la bouche du juge, de l'avocat, du greffier. Ils étaient mêlés à toutes sortes de récits de la pittoresque promenade en Chartreuse qu'il m'avait fallu subir avec l'air d'y prendre le plus vif intérêt. Notamment le déjeuner à Saint-Pierre-de-Chartreuse était l'objet d'anecdotes abon-

dantes et inoffensives, à cause de l'appétit légendaire de M. Bernin. Comme on avait servi des asperges avec de la sauce blanche, le juge, estimant le tout succulent, en avait redemandé. Or, il ne restait plus qu'un saladier de sauce blanche. Il y fit déposer pieusement une douzaine d'œufs durs et absorba le mélange en fin de repas. Si je n'avais pas écouté deux ou trois fois cette histoire, je n'aurais sans doute rien appris touchant l'instruction. Les tragédies humaines ne s'accompagnent-elles pas habituellement de quelque bouffonnerie?

Cependant la boulimie dont le grand et gros magistrat était la victime, plus encore dans les anecdotes judiciaires que dans la réalité, ne lui ôtait rien de sa finesse ni de sa clairvoyance. Il persistait à ne pas accepter dans leur totalité les aveux de l'inculpée. Oui, sans doute, elle devait être coupable. Mais elle n'était pas seule au moment du crime. Matériellement, elle n'aurait pas pu se pencher sur le gouffre avec une charge dans les bras sans perdre pied. Elle n'avait que des chaussures de ville qui eussent glissé. Qui donc l'eût aidée, sinon le séducteur, sinon le père de l'enfant? Ne fallait-il pas toujours se tourner vers celui à qui l'acte profite? Or, il avait beau chercher dans le passé de Monique Desclaux, il n'y rencontrait aucune liaison. Une perquisition opérée dans ses papiers, dans sa chambre, dans

le petit appartement où elle vivait avec sa mère, n'avait donné ni lettres compromettantes, ni photographies. Et le juge me posa même un jour, le plus naturellement du monde, cette question :

— Vous devez connaître le gendre de ce marquis d'Arnay dont vous plaidez les procès, un comte de Varce?

— Oui, je le connais, mais fort peu. Je ne l'ai guère vu qu'à son mariage.

Je m'étais efforcé de prendre le ton le plus simple, et je m'aperçus que je forçais la note du côté du naturel.

— Quel homme est-ce?

— Très banal, m'a-t-il semblé.

— Figurez-vous, — je puis vous le dire maintenant, — que j'avais songé à lui pour le séducteur dont j'ai absolument besoin. J'ai appris que Monique Desclaux a été l'institutrice de sa sœur cadette comme de tant d'autres jeunes filles de la ville. Mais j'ai bien vite renoncé à mon hypothèse. Il était surveillé étroitement par sa mère et ses sœurs. Il m'est représenté comme timide et timoré. L'institutrice couchait dans une chambre commandée par celle de son élève. Enfin ce M. de Varce s'est, presque à la même époque, fiancé à Mlle d'Arnay après divers autres projets d'union élaborés par sa mère qui le tenait serré. J'ai mené une enquête très discrète qui n'a pas abouti. Je

l'ai reprise sur d'autres parents d'élèves, une ou deux fois j'ai cru avoir découvert la piste, et puis je n'ai pas abouti davantage.

— Vous avez épuisé les hypothèses, approuvais-je.

Ah ! si un juge d'instruction ne désarmait jamais, combien ne dissiperait-il pas de ces nuages qui obscurcissent ou recouvrent la vérité? Mais on ne peut pas être toujours en armes. La façon dont j'avais jeté ma réponse était si molle qu'elle équivalait à un désaveu. M'examinant avec sévérité après cet interrogatoire, j'en fus presque terrifié. Quelle surveillance ne me fallait-il pas exercer sur moi-même pour que rien ne me trahît jamais? Le marquis d'Arnay n'avait-il pas eu raison de m'adresser des reproches? Se peut-il qu'un avocat risque de desservir ses clients?

Ainsi donc M. Bernin avait-il soupçonné le vrai coupable. Il l'avait frôlé comme à ces jeux de cache-cache où l'on effleure le but sans pouvoir s'en douter. Un mot, un seul mot tombé de mes lèvres, la gêne de mon attitude mieux observée, et il atteignait la vérité. Ce mot, étais-je bien en droit de le refuser? cette attitude, en devais-je rectifier la gêne? Mais le secret professionnel ne peut jamais se discuter, jamais, en aucun cas. La trahison est équitablement bannie comme la pire des lâchetés. D'autre part, abandonner à la justice une

malheureuse femme que l'on sait innocente, n'est-ce pas commettre une autre sorte de trahison? Je me débattais dans ce dilemme comme un oiseau nouvellement capturé dans sa cage. Certes, je n'en sortirais point par une atteinte à ma dignité d'avocat. M'était-il interdit par surcroît de retourner au château d'Arnay et de conférer avec mon client, M. de Varce? Il était sans doute sous la surveillance de son terrible beau-père. Mais enfin, il n'était pas séquestré. Sa décision ne dépendait que de lui-même. Il lui appartenait de se soustraire à toute contrainte. Un homme d'honneur pouvait-il livrer au jury son ancienne maîtresse pour un crime perpétré par lui-même dans un moment d'aberration? M. de Varce était-il méprisable à ce point? Après son aveu, quand il m'avait affirmé sa volonté de se taire, avec trop de cris pour qu'il fût assuré de cette volonté, il n'était mû dans son désir de faire le silence que par son amour pour sa femme et par la peur de lui porter préjudice. S'il avait totalement oublié sa brève liaison d'autrefois et si, dans sa conscience trop obscure, il mesurait mal toute l'ignominie de son acte parce que l'enfant était pour ainsi dire inconnu de lui et pour lui sans regard et sans voix, sans existence personnelle, j'avais du moins rencontré une sensibilité qui n'était pas inhumaine, et qui serait tôt ou tard accessible à la honte de la fuite. Ne m'apparte-

nait-il pas de le remettre en présence de la réalité?

Mais comment rentrerais-je au château d'Arnay? Le marquis ne m'avait-il pas expédié avec ces paroles ironiques : *Nous n'avons plus besoin d'avocat. Il n'y a pas, il n'y aura pas d'affaire de Varce?* Je n'y pouvais rentrer qu'appelé par M. de Varce, et M. de Varce, réduit à sa propre faiblesse, ne m'appellerait certainement pas auprès de lui. Et j'imaginais de loin cette vie de château resserrée autour de l'horrible secret. Sylvie, surtout, je dois le confesser, attirait ma sympathie, ma pitié. Que pouvaient être ses jours entre ces deux hommes, l'un vigilant et brutal, l'autre inconscient et mou? Que pouvaient être ses jours entre le meurtrier et le recéleur? C'était un supplice nouveau, un supplice quotidien. Elle expiait, elle aussi, comme Monique Desclaux, la faute d'un autre.

Le temps passait et la période des assises se rapprochait. Le juge avait clos son instruction et conclu au meurtre sans préméditation. Ce n'était pas l'assassinat, ce n'était donc pas la peine de mort. Ne pouvant découvrir le complice présumé de l'inculpée, il avait du moins secouru celle-ci en refusant de l'accabler.

Me Arbonel, que je n'avais jamais vu aussi peu sûr de lui-même, — d'habitude il faisait d'avance l'opinion en annonçant partout, avec un grand flux de paroles, sa confiance dans l'innocence de

son client et dans l'acquittement qui s'imposait, — me prenait à témoin de son anxiété qui allait grandissante. En vain je tentai de le remonter :

— Voyons, voyons : c'est une affaire qui convient à merveille à votre tempérament. La séduction, l'abandon, le désespoir, la solitude dans l'amour, la solitude dans la maternité. Avec un pareil thème vous attendririez jusqu'à des pierres.

— Parbleu, mon cher confrère, se rengorgea-t-il, je sais bien mon métier. Il y a là de beaux effets d'audience. Avec tout autre collaborateur, le succès ne ferait pas l'ombre d'un doute.

— Quel collaborateur? demandai-je naïvement.

— Mais cette Monique Desclaux. L'accusé collabore avec l'avocat. Il attire ou il écarte les jurés, ne l'avez-vous pas constaté? Il y a des têtes à condamnation. Elles attirent le mauvais verdict, comme certains arbres la foudre. Mis en présence d'un criminel que je vois pour la première fois, je suis en état de lui prédire presque infailliblement le sort qui l'attend sans rien connaître encore des circonstances de son crime. Un bigle, par exemple, il n'est rien de pire qu'un bigle. Il passe pour faux et perfide, parce que son regard se rencontre malaisément. Presque toujours, un bigle est condamné. Un sourd crée une atmosphère d'hostilité. Sa surdité paraît volontaire. Un visage long et

triste, au contraire, plaît au jury qui a, comme le peuple, une mentalité de femme.

— Monique Desclaux a précisément un visage triste et long.

— Oui, un pauvre petit visage de rien du tout, qu'on ne peut regarder les yeux secs, tant il peut contenir de douleur dans un si étroit espace. Une bouche si émouvante avec ses coins tombants. Et des yeux tout embrumés, des yeux pareils à ces étangs verts cachés dans les bois. Et des mains, avez-vous regardé ses mains?

— Je les avais remarquées en effet, si minces et fines, si vivantes.

— Ah! je pensais bien que vous les aviez remarquées. Un observateur comme vous.

Il me flattait et je voyais bien qu'une fois de plus, avec cette fraîcheur de cœur qui, la cinquantaine dépassée, lui présentait les personnes et les choses dans une nouveauté ingénue, il était tombé amoureux de sa cliente, comme ces auteurs dramatiques qui ne peuvent demeurer insensibles à la grâce de leur interprète féminin. Mais où voulait-il en venir, et pourquoi ces doutes qui m'atteignaient moi-même? Car j'étais intéressé bien plus qu'il ne le supposait à son prochain triomphe aux assises :

— Eh bien! mon cher confrère, cette mélancolique gentillesse vous servira.

— Comme vous vous trompez ! m'arrêta-t-il d'un geste pathétique. Mlle Desclaux *(il parlait d'elle avec le plus grand respect)* s'attend à être condamnée. Elle veut être condamnée. Elle veut être coupable et ne l'est pas, ou du moins ne l'est pas seule, ou du moins ne l'est pas sans une accumulation de circonstances qui plaident en sa faveur. Elle a la folie de l'expiation. Sa mère elle-même, sa vieille mère qui s'use dans la prière et les larmes, ne peut rien obtenir d'elle. Par exemple, cette vieille mère, j'entends bien la montrer aux jurés. Ce sera un spectacle d'une indicible émotion. L'accusée s'y oppose, naturellement. Mais je passerai outre. Au dernier moment, je la citerai.

— Elle ne sait rien, la pauvre femme !

— Qu'importe : il faut qu'on la voie. Elle dira le courage, l'héroïsme de sa fille qui, après la mort du père, a pris ses diplômes, a soutenu la famille, a été l'ange gardien du foyer. Oui, l'ange gardien. Voilà un mot à retenir pour la plaidoirie.

— J'assisterai à cette plaidoirie et suis persuadé qu'elle sera votre chef-d'œuvre.

— Si vous me faites cet honneur et me donnez ce gage d'amitié, mon cher confrère, je crains fort que vous ne constatiez ma défaillance.

— Votre défaillance? C'est impossible.

— Vous la constaterez. Mlle Monique Desclaux m'ôtera tous mes moyens, me coupera

tous mes élans, me brisera dans tous mes efforts.

— Oh ! comment le supposez-vous?

— Je le sais. Elle interviendra, d'une voix passionnée, si je parle de son complice, si j'attaque le séducteur. Elle parlera au besoin après moi, quand le président des assises demande à l'accusé s'il n'a rien à ajouter, pour réclamer sa condamnation. Le jury ne vous acquitte pas malgré vous, contre vous. Supposez qu'aux élections un candidat se présente aux électeurs en leur tenant ce langage : « Je me présente pour vous, et non pour moi. Je ne tiens nullement à être élu, » il ne sera pas nommé. Les jurés sont comme les électeurs. Ils participent du suffrage universel. Il faut qu'on les sollicite. Il faut qu'on leur fasse la cour, tout comme aux femmes à qui je les comparais tout à l'heure.

J'avais trop l'habitude des affaires criminelles et des assises pour ne pas donner raison à mon confrère, pour ne pas partager son ennui et son inquiétude. On ne plaide pas contre son client. Il faut l'avoir avec soi, et non contre soi. Et je murmurai, gagné moi aussi par la crainte :

— Mais c'est de la folie.

— Vous avez dit le mot. C'est de la folie. J'ai demandé un examen médical. Il a été négatif. Ce n'est pas de la folie, c'est une sorte de mysticisme, le mysticisme de l'expiation. Et c'est pourquoi l'accusée résiste aux objurgations de sa mère,

aux supplications du jeune ménage de sa sœur. On ébranle une conviction, une volonté, on n'ébranle pas la foi d'une martyre.

— Oh ! une martyre !

— Le mot n'est pas trop fort. Elle a cet appétit de sacrifice qui est le privilège des martyrs. Le drame est aisé à reconstituer. Je m'étonne qu'avec vos aptitudes psychologiques vous ne l'ayez pas reconstitué déjà. Voici une jeune fille qui a mené une existence de travail et de dévouement, à l'âge où les volontés les mieux trempées ont besoin de détente, où le cœur et les sens ont leurs exigences qu'on ne méconnaît pas impunément. Sa profession elle-même la met en contact avec des milieux de luxe, d'élégance, d'oisiveté. Là, elle a dû s'éprendre du père, du frère ou du cousin de l'une de ses jeunes élèves, ou plutôt elle a été l'objet de ses attentions, de ses convoitises. Je n'ai pas pu découvrir son nom. J'en ai imaginé deux ou trois. Il en est un, déjà âgé, considéré et presque vénéré, qui ferait bien mon affaire. Il y a sans doute ainsi un homme à Grenoble qui vit actuellement dans les transes et craint à toute heure d'être dénoncé par sa maîtresse : il redoute d'être compromis au lieu de se compromettre lui-même, bravement, et il se tait à cause de son entourage, à cause du scandale. De toute évidence pour moi, il s'agit d'un homme marié, d'un père de fa-

mille occupant une haute situation. Là est l'explication du silence de Mlle Desclaux. Cette malheureuse jeune fille, bientôt aux confins de la jeunesse, s'était donnée tout entière à son amour. Pieuse et pudique, la faute se double pour elle d'un remords religieux. Elle veut racheter son péché, expier pour tous les deux. Voilà la vérité. Révélée au grand jour elle devrait, vous l'avez dit, émouvoir des pierres. Extorquée ou cachée, incomplète et défigurée, elle ne pourra pas émouvoir le jury. Il ne verra qu'une petite bourgeoise sans mœurs, un accouchement dissimulé, un infanticide préparé. Il sera impitoyable, parce que je ne pourrai pas à mon gré le manier et le pétrir.

Lui aussi avait approché de bien près la vérité. Lui aussi, un mot échappé de ma bouche eût suffi pour le mettre sur la voie. Décidément, M. de Varce l'échappait belle. Mais laisserions-nous la pauvre Monique Desclaux dans un tel danger? Accepterions-nous qu'elle se perdît elle-même? J'avais pu jusqu'à un certain point, — et avec plus de désintéressement, — partager l'optimisme du marquis d'Arnay au sujet de l'acquittement à jet continu des filles-mères qui se débarrassent de leur fruit. Ma conversation avec l'avocat de Monique Desclaux ne me le permettait plus. Le danger était évident. Le silence de M. de Varce, dans tous les cas indigne et inique, ne pouvait s'accepter que

dans l'hypothèse vraisemblable du salut : il devenait autrement odieux s'il ne fallait plus compter sur une telle probabilité.

Le plus beau talent de parole ne peut s'épanouir sans la perspective du succès, sans la vision excitante du but à atteindre. Les plus fortes argumentations prennent un accent de sécheresse si l'on désespère de convaincre l'adversaire. Un diplomate désabusé défend mal son pays dans un traité. Un chef qui ne croit pas à la victoire n'obtient de ses subordonnés ni élan ni endurance. Un avocat, s'il n'entrevoit pas la possibilité du résultat, plaide mal sa cause. Je m'employai donc longuement et laborieusement à restituer à Me Arbonel la confiance, à lui recomposer un moral de vainqueur. Plus il rencontrait de difficultés, plus ardente devait être la bataille. La conviction de l'innocence l'animerait, lui inspirerait quelques-uns de ces beaux cris de pitié humaine qui, tant de fois poussés par lui, avaient arraché au jury un verdict négatif. Et même je mis tant de chaleur à le persuader, que tout à coup il m'arrêta :

— Vous souvenez-vous, mon cher confrère, mon cher ami, de ce que je vous avais demandé il y a quelques jours? C'était au début de l'affaire, et je la redoutais déjà.

— Je n'en ai pas gardé mémoire.

— Eh bien ! je vous offrais de prendre à ma place la défense de Mlle Desclaux.

— Vous ne parliez pas sérieusement.

— Je ne parlais pas sérieusement alors. Je parle sérieusement aujourd'hui. Et je vous l'offre à nouveau. Cette fois, de bon cœur. Cette fois, de tout cœur et sans vain amour-propre. Voyez comme je suis franc. De près de dix ans plus âgé que vous, je puis bien me regarder encore, dans notre Dauphiné, comme le roi des assises. Si je vous prie de me remplacer, ne croyez pas que j'abdique, ne croyez pas à une fausse humilité qui n'est pas dans mon caractère. Mais je sens en vous une telle volonté d'obtenir l'élargissement de cette malheureuse, un tel souci de lui reconquérir la liberté et l'honneur même, que vous seul réussirez peut-être là où je crains d'échouer.

Il faut être du métier pour apprécier la grandeur et la noblesse d'une telle proposition. Me Arbonel avait beau dire : le monde du Palais qui n'est pas tendre dans ses propos considérerait plus ou moins cette retraite comme une abdication. Je ne pouvais l'accepter, et moins que tout autre, pour des raisons secrètes impossibles à dévoiler. Mais je fus profondément touché d'un tel désintéressement, d'une générosité aussi méritoire et absolue. Comme il faut se garder de juger hâtivement les hommes ! Comme ils dépassent aisément nos jugements dans

le mal, mais aussi dans le bien, lorsque les circonstances les amènent à se révéler tout entiers ! Je m'étais plus d'une fois amusé de la vanité de mon confrère et de sa promptitude à épouser les querelles successives de ses clients. Voici qu'il épousait si bien celle-ci qu'il allait jusqu'aux limites de la probité professionnelle et jusqu'à la vertu la plus rare, celle qui ne se rencontre pour ainsi dire jamais chez les avocats, les médecins, les hommes de loi, et à plus forte raison les écrivains et les artistes : l'humilité.

Je lui pris la main et la lui serrai avec effusion :

— Chacun a son heure de doute et de désarroi. Vous en sortirez. Il vous faut en sortir sans retard.

— Vous refusez?

— N'insistez pas, je vous en prie.

— Vous ne devinez pas à quel point cette affaire me tracasse, me bouleverse. Alors, acceptez de m'assister aux audiences, de me suppléer au besoin.

— Jamais. Un Arbonel n'a pas besoin d'assistant. Un Arbonel ne se fait pas suppléer.

Il me regarda en face afin de lire au fond de mes yeux si je lui livrais bien toute ma pensée. Et ma franchise le rassura un peu :

— Vous m'avez fait du bien, me remercia-t-il en me quittant.

En effet, je le vis s'éloigner déjà redressé et cam-

bré. Sa fraîcheur d'âme, sa sensibilité féminine le précipitaient aisément dans les dépressions, mais lui communiquaient aussi une heureuse facilité de rebondissement, de rajeunissement.

Cette scène, malgré son dénouement momentané, n'était pas destinée à me rassurer, ni à calmer les troubles de ma conscience. Le juge d'instruction que je rencontrai peu après ne me donna pas plus de satisfaction.

— Les médecins sont des ânes, me déclara-t-il tout de go, sans me laisser deviner tout d'abord le lien qui rattachait ce verdict un peu sommaire à l'affaire d'infanticide.

— Les médecins? répétai-je étonné.

— Sans doute. Vous n'êtes pas sans connaître par le menu les détails de notre descente sur les lieux. Par le menu, c'est le cas de le dire. Vous avez entendu raconter, comme tout le monde, — comme tout le monde du Palais, — l'anecdote de notre déjeuner à Saint-Pierre-de-Chartreuse où je suis censé avoir englouti une douzaine d'œufs durs dans un saladier de sauce blanche. Otons-en la moitié, et que tout soit dit. Certain personnage de Victor Hugo est doué comme moi d'un noble appétit : cela ne le rend pas antipathique.

Je rassurai le grand et gros magistrat, — si fin et perspicace, — sur la sympathie dont il était l'objet et j'attendis la suite :

— Pour moi, il n'y a plus le moindre doute. Cette Monique Desclaux n'a pas commis son crime toute seule. Or, Me Arbonel, dont vous m'avez traduit les craintes, a raison. Sa cliente risque de compromettre tout l'effet de sa plaidoirie. De toute évidence, elle se livre à la justice pour sauver son compagnon. Il y a chez elle une sorte de folie de l'aveu. Elle exagère sa faute pour ne pas laisser de place à un autre accusé. Je m'étais demandé si son cas ne relevait pas de la médecine légale. Mais les médecins commis n'y ont rien compris. De là ma première observation, émise un peu à la légère, j'en conviens. Dieu sait si d'habitude je blâme la faiblesse ou la sottise des jurés. Cette fois, je vous l'avoue, — et je l'avoue à vous seul, comme à un ami, comme à un confident, — je souhaiterais presque l'acquittement, et rien n'est moins sûr.

L'avocat et le juge d'instruction me donnaient exactement le même son de cloche. Comme je rentrais chez moi, très affecté de cette double rencontre, mon valet de chambre m'annonça qu'une dame qui était déjà venue me consulter m'attendait.

— Oui, répondis-je, elle m'avait annoncé sa visite et je suis en retard.

Sans aucun indice, j'avais la certitude de me trouver en présence de Mme de Varce.

VI

L'ÉVADÉE

C'était elle en effet. Mais c'était elle renouvelée, au point que je la regardai avec étonnement, reconnaissant, plutôt que la comtesse de Varce, déjà mère et trop accablée de soucis, Sylvie d'Arnay, la jeune fille qui courait avec nous les forêts de Chartreuse à la poursuite de quelque chamois blessé et que je comparais volontiers alors à une Diane chasseresse. Ses joues avaient repris leurs belles couleurs, et ses yeux, de la teinte rousse des feuilles mortes, leur vivacité. Pour la voir ainsi, étais-je tombé subitement amoureux d'elle, comme Me Arbonel, mon confrère, de sa cliente? La suite de ce récit devait m'inspirer pour elle, dans notre différence d'âge et de milieu, un sentiment sans nom que je ne qualifierai ni d'amitié ni d'amour, qu'elle n'a jamais connu dans sa plénitude si peut-être elle l'a soupçonné, et qui fut le parfum de la seconde moitié de ma vie et son élévation après l'immense contrée de douleur où j'ai si longtemps vécu. Non sans doute, elle n'était plus la même.

Elle souriait, comme si elle avait joué quelque bon tour de jeunesse et tout de suite elle me jeta :

— Voilà : je me suis échappée. Ne m'attendiez-vous pas?

— Si, ma chère enfant, je vous attendais. Parce que je ne pouvais pas aller vous chercher.

Je l'avais appelée : *ma chère enfant,* par une ferveur spontanée et une sorte de gratitude pour sa venue.

— Oh ! non, fit-elle avec effroi, vous ne pouviez pas venir. Ce qui se passe là-haut est si extraordinaire !

— Que se passe-t-il?

— Rien. Et c'est précisément cela qui est prodigieux. La vie a repris comme autrefois, comme avant. Mon père fume sa pipe, promène ses chiens, lit ses journaux, joue aux échecs avec mon mari qui visite, comme d'habitude, la propriété, s'assure que les travaux s'y exécutent normalement et en rend compte. Rien n'est changé dans leurs rapports, et ils se haïssent. Le drame du Guiers-mort est supprimé : il n'en est plus question. Nous vivons à trois, comme si nous étions de braves gens qui n'ont pas d'histoire.

Ce tableau précis n'était pas dans sa manière, moins affirmative, moins tranchée, plus réservée. Je sentais sa révolte contre la conduite imposée.

Mais il ne m'appartenait pas de la faire éclater plus tôt.

— Vous ne parlez jamais plus de l'affaire? questionnai-je néanmoins.

— Jamais.

— Quand vous êtes tous les trois ensemble, je comprends. Mais seule avec votre père?

— Il ne le permettrait pas.

— Et seule avec votre mari?

— C'est moi qui n'ose plus.

A voix presque basse, elle ajouta ces détails :

— Il recommence à jouer avec le petit Bruno. Et moi, quand je touche mon enfant, il me semble que je vais le trouver tout ruisselant et que je devrai l'essuyer comme s'il était tombé à l'eau. C'est horrible... Je vous dis tout à vous, parce que vous m'aimiez un peu toute petite fille et parce que j'étouffe.

Elle avait déjà perdu cet élan de jeunesse qui la transformait ; elle redevenait la pauvre créature pitoyable de sa première visite. Cependant elle reprit courage pour me réclamer des nouvelles. Chaque fois qu'elle recommençait d'agir, les forces lui revenaient :

— Je ne sais plus rien au château, et je veux savoir. Les journaux sont confisqués. Je les cherche en vain dès l'arrivée du facteur. Mon courrier est surveillé. On redoute une lettre de vous. Et mon

père a donné l'ordre au cocher de ne pas atteler pour moi, s'abritant derrière une ordonnance de médecin qui m'interdirait toute promenade en voiture.

— Et M. de Varce? m'informai-je.

— Ah! pourquoi cette question? M. de Varce est libre d'aller et de venir. Mon père lui a fait cette injure.

Je songeais que l'injure n'était pas imméritée et que M. de Varce acceptait la consigne de silence. Les deux hommes, sans se le dire, sans avoir besoin de se le dire, s'entendaient pour l'honneur du nom, pour l'avenir de l'enfant, pour la paix et le respect du foyer. Le recéleur devenait le complice du meurtrier, et ils avaient l'audace de continuer l'existence commune, cette existence que je devinais intolérable pour la femme soumise à leur volonté.

— Je n'en puis plus, reprit en effet celle-ci. Je serais déjà morte sans mon enfant. Mais il ne faut pas qu'il subisse leur influence. Je veux l'élever à moi seule. Je lui apprendrai un autre honneur, je lui donnerai une autre conscience, si je lui suis rendue. Et s'il me perd, je veux votre promesse de lui révéler un jour la cause de ma condamnation afin qu'elle lui serve d'exemple.

Je ne pouvais comprendre ni cette allusion à une hypothèse qui ne se présenterait pas, ni l'inutile demande d'une semblable promesse. Et je m'effor-

çai de la calmer, car je constatais chez elle une excitation fébrile.

— Voyons, madame, je ne m'explique point vos paroles. Voulez-vous que nous causions raisonnablement? Comment êtes-vous venue et pourquoi êtes-vous venue?

— Comment je suis venue?

Et après avoir répété mon interrogation, elle sourit et du coup je retrouvai la jeune fille de l'arrivée :

— Oui, *ils* croyaient me tenir. Eh bien ! je suis venue à bicyclette. Je n'avais pas repris ma machine depuis mon mariage. Elle gisait dans un coin de hangar, abandonnée et dégonflée. Je me suis occupée d'elle en cachette et l'ai remise en état peu à peu. Ah ! les chevaux m'étaient refusés et le tramway m'était interdit : j'ai enfourché tout à l'heure ma bécane, et me voici.

— Où l'avez-vous laissée?

— Là-dessous, dans votre petit jardin.

— Personne ne vous a vue partir sur elle?

— Je ne crois pas. Je l'avais transportée hier soir, à la tombée de la nuit, jusqu'au mur de clôture du parc, du côté de l'église. Après le déjeuner je suis allée la prendre. La course m'a fait du bien. J'ai filé à toute allure dans la crainte d'être poursuivie. Sans doute me cherche-t-on à l'heure actuelle? Au retour, je déposerai ma machine dans

les fourrés qui s'enchevêtrent derrière l'abside.

— Bien, madame. Et maintenant, pourquoi désirez-vous me voir? Votre père n'a-t-il pas rendu la justice à sa façon?

Elle secoua la tête et j'avais bien prévu qu'elle venait en révoltée :

— Je n'accepte pas son arrêt.

— Que voulez-vous faire? Votre mari qui, seul, pourrait agir encore, ne vous a pas accompagnée.

— Je ne le lui ai pas demandé. Il souffre aussi, croyez-le. Il ne me regarde jamais plus en face, mais son regard ne m'a jamais cherchée jusqu'au fond des yeux. Il fuit toute conversation prolongée, et je vois bien qu'il implore sa grâce, tant il s'efforce de m'éviter toute peine, de me faciliter les moindres mouvements de la vie ordinaire. Non, je ne l'ai pas consulté. Il se serait, lui aussi, opposé à mon départ. Il m'aurait offert de me remplacer.

La remplacer : pourquoi donc? Et ses yeux rayonnaient d'une décision que je pressentais dangereuse, héroïque ou absurde.

— Il faut tout d'abord que je sache, reprit-elle. Mlle Monique Desclaux refuse-t-elle toujours de dénoncer le véritable meurtrier?

— Elle ne le dénoncera jamais.

— Croyez-vous qu'elle se taise encore à l'audience, quand elle sera devant les jurés, devant la foule, quand la condamnation sera menaçante et

prochaine? Ce doit être très impressionnant, tout cet appareil judiciaire. Je ne suis jamais allée aux assises, mais il me semble que j'aurais peur.

— On n'a pas peur quand on se sacrifie.

— C'est juste. On ne doit pas avoir peur. Donc elle gardera jusqu'au bout le silence. Et maintenant répondez-moi en toute franchise. Je suis sûre que mon père et mon mari ne sont pas assez iniques pour avoir, le premier imposé et le second accepté la détermination qu'ils ont prise, sans avoir la certitude de l'acquittement de l'accusée. Là est leur excuse, là est l'explication de leur attitude, si cruelle au premier abord, et que vous devez juger comme moi, sévèrement. Ne le croyez-vous pas?

— Je le crois, madame, comme vous. Oui, ils sont persuadés que Mlle Monique Desclaux sera renvoyée libre de la salle d'audience. Je l'espérais pour elle, pour eux, pour vous. Maintenant, je ne puis malheureusement plus partager leur conviction, ni garder cet espoir.

— Et pourquoi ce changement? Ne me cachez rien, je vous en prie.

Je dus résumer pour elle mes conversations avec Me Arbonel et avec M. Bernin, avec l'avocat de l'accusée et avec le juge d'instruction. L'insistance de Monique Desclaux à se charger du crime risquait d'indisposer le jury. On n'acquitte pas les inculpés malgré eux-mêmes, et celle-ci voulait à

toute force expier sa faute. Mme de Varce m'écoutait avec une attention minutieuse, pesant chacun de mes arguments. Quand j'eus terminé, elle conclut :

— Alors, vous la croyez perdue, n'est-ce pas?

Une déduction n'a jamais cette rigueur en matière judiciaire :

— Perdue, je ne sais pas. Mais en danger, en grand danger, oui.

— Cela me suffit. J'ai donc bien fait de m'échapper aujourd'hui et de venir vous voir.

Et sans s'expliquer plus clairement, elle aborda un autre sujet :

— Il y a une question matérielle à trancher auparavant. Mlle Monique Desclaux gagnait sa vie et celle de sa mère avec ses leçons et ses répétitions. Depuis qu'elle est arrêtée, sa mère n'est-elle pas dans le besoin?

— C'est assez probable. Mais une sœur de l'institutrice est mariée et doit lui venir en aide.

— Il faut réparer le mal que l'on fait. J'y ai pensé et j'ai apporté dans ce réticule de quoi compenser, du moins pour quelque temps, le préjudice causé à Mme Deslaux et la mettre à l'abri des difficultés de la vie. Vous ne pouvez vous charger, vous, de lui faire parvenir cette somme. A cela aussi, j'ai pensé.

Dans la solitude où le malheur la précipitait,

pendant les longues heures passées au château d'Arnay en tête-à-tête avec l'unique objet de ses préoccupations, elle avait préparé dans ses détails l'œuvre réparatrice. De toute évidence, je ne pouvais intervenir sans compromettre le complice caché. Mais qui chargerait-elle de cette intervention?

— Personne, objectai-je, ne peut se mettre directement en rapport avec la famille de l'accusée. Et Mme Desclaux, dût-elle mourir de misère, n'acceptera rien.

— Oui, il ne faut l'atteindre ni dans sa fierté, ni dans sa foi maternelle. Mais j'ai trouvé l'intermédiaire. Seulement, j'ai compté sur vous pour lui demander de jouer ce rôle. Oh ! j'ai cherché longtemps, là-haut, pendant mes heures d'isolement, de souffrance et d'angoisse. Dieu m'a récompensée, car j'ai trouvé.

Étonné de son assurance, je demandai :

— Et qui sera-ce?

— Les Chartreux. Vous monterez un jour prochain, demain si c'est possible, à la Grande-Chartreuse. Vous y demanderez dom Moreuil. Vous lui parlerez sous la sauvegarde du secret de la confession. Inutile de lui donner mon nom : peut-être le devinera-t-il. Vous le supplierez d'aller sans retard rendre visite à Mme Desclaux et de lui porter secours au nom de la religion, de la pitié,

de la confiance dans l'innocence de sa fille, sans lui laisser supposer une intention quelconque. Il y ajoutera ces paroles de paix qui relèvent les courages à l'agonie. Et peut-être ira-t-il jusqu'à la prison voir la malheureuse accusée. Voilà ce que j'attends de vous. Est-ce promis?

Et, de son réticule, elle sortit une enveloppe qu'elle me tendit et que je ne pouvais refuser :

— Oui, ma chère enfant, c'est promis. Vous avez, en effet, trouvé le seul intermédiaire qui ne compromette personne.

— Ce n'est pas tout, reprit-elle sans désemparer.

— Qu'exigez-vous de plus?

— Oh ! le reste est plutôt pour moi. Je voudrais savoir la date exacte des prochaines assises, car là-haut les journaux ne sortent plus de la chambre de mon père.

— La session s'ouvrira le 29 juillet.

— Et l'affaire d'infanticide, quand viendra-t-elle?

— Elle est inscrite la première.

— La première? Alors ce sera le 29 juillet. Expliquez-moi comment les choses se passent.

Je dus lui faire brièvement un cours de procédure criminelle sur la composition de la Cour, l'appel des jurés, les récusations, l'appel des causes, la lecture de l'acte d'accusation par le greffier, l'in-

terrogatoire de l'accusée, celui des témoins, le réquisitoire, la plaidoirie. Puis j'ajoutai :

— A quoi bon tous ces renseignements? Je vous tiendrai au courant des débats sitôt qu'ils seront terminés. Votre père ne pourra tout de même pas vous enfermer pour vous empêcher de me recevoir.

Elle ne me parut pas écouter cette proposition, tant elle était absorbée dans ses calculs. Elle en sortit pour me poser encore une autre question :

— En somme, l'audience, comme vous dites, commencera à neuf heures. Mais il faut compter une bonne heure avant qu'on interroge Mlle Desclaux.

— Une heure au moins, peut-être deux.

— Si j'arrive à dix heures, et même un peu après, c'est assez tôt?

— Qu'y viendrez-vous faire? Ne venez pas, je vous en conjure. C'est courir au-devant d'une horrible émotion.

— Vous serez là pour me conduire, continua-t-elle sans tenir compte de mon objurgation.

— Vous conduire où?

— Mais à la barre des témoins.

— Vous voulez témoigner?

— Sans doute.

Et comme, dans ma surprise, je l'interrogeai du regard, je mesurai mieux la force irrésistible de ce *Sans doute*. Avait-elle mérité qu'on la supposât

absente ce jour-là et capable de sanctionner la consigne de silence imposée par son père et acceptée par son mari? Elle avait une autre conception de l'honneur et de l'honnêteté. Elle aussi, elle savait commander ; elle commandait à sa volonté, à ses nerfs, à son corps et à son cœur inaccessibles à la peur quand il s'agissait du salut d'une innocente. Je lui pris doucement la main, et m'inclinant, la lui baisai. Puis, les objections se pressèrent sur mes lèvres :

— J'admire la petite Sylvie qui n'a jamais craint le vertige dans les montagnes de Chartreuse. Mais votre projet est insensé. Quel témoignage apporterez-vous qui ne livre pas votre mari à la justice?

— Mon mari ne sera pas là pour me contredire. Je m'accuserai moi-même.

— Mais de quoi donc?

— Du crime. De quoi n'est pas capable la jalousie d'une femme? Mon mari a été l'amant de l'accusée avant de m'épouser. Il a eu d'elle un enfant avant de m'en donner un. Cet enfant, imaginez qu'il le préfère au nôtre. N'éprouverai-je pas l'atroce désir de le faire disparaître? Et pourquoi n'aurais-je pas attiré la maîtresse sur le lieu du crime pour lui arracher le petit? Vous qui par profession recevez tant de confidences et connaissez tant de faiblesses humaines, oserez-vous me dire que c'est invraisemblable?

— Ma pauvre enfant, de vous, oui, c'est invraisemblable.

— Ai-je donc l'air si pusillanime et timorée?

— Oh! non, Sylvie, non. Mais vous aurez l'air de vous jeter à l'eau pour sauver quelqu'un qui se noie.

— Vous vous trompez, mon ami, mon vieil ami. Les jurés ont gardé vis-à-vis de la noblesse les vieux préjugés révolutionnaires. Ils sentent que nous appartenons à un monde à part et ils nous détestent. Ils croiront aisément que je suis une espèce de monstre quand je le leur dirai. Et j'aurai coupé la voie, la voie saignante de cette pauvre Monique Desclaux. Mais il y a mon fils à qui vous direz plus tard que j'étais innocente.

Elle se servait de termes de chasse et dans son ingénuité elle ne déraisonnait pas trop. J'imaginai aux assises le duel de ces deux femmes acharnées à se charger du même crime qu'aucune d'elles n'avait commis. Ne serait-ce pas inouï, prodigieux dans les annales judiciaires? Mais ne devais-je pas la détourner d'un héroïsme aussi fabuleux, aussi absurde, qui substituerait une innocente à une autre, et ne pourrait rien résoudre? J'allais m'y employer quand mon valet de chambre frappa à la porte.

— Qu'y a-t-il donc?

— M. le marquis d'Arnay fait dire à Mme la

comtesse de Varce que la voiture l'attend en bas pour la ramener au château, et que lui-même est pressé de rentrer.

Il se gargarisait avec ces titres, tandis que nous nous sentions glacés.

— Ah ! murmura-t-elle en se levant. Mon père s'est aperçu de ma fuite. Je pars, mais le 29 je serai au Palais de Justice.

— Non, non, je vous en prie, ne venez pas. Vous ne pouvez rien. On ne vous croira pas.

— C'est inutile : je serai là. Renvoyez-moi ma bicyclette qui est dans votre jardin. C'est indispensable. Vous la déposerez au village de la Terrasse, dans les fourrés qui sont derrière l'église. Vous vous rappellerez. Il me la faut. C'est indispensable.

— Vous aurez votre machine. Mais réfléchissez. Et comptez sur moi : je serai là pour vous retenir au besoin.

— C'est tout réfléchi. Ne me connaissez-vous donc pas?

Je la raccompagnai jusqu'à la voiture où le marquis était installé. Il en descendit pour me saluer avec politesse. Si l'on pouvait supprimer quelqu'un rien qu'en le regardant, je serais tombé mort à ses pieds, tandis que je supportai son regard sans baisser les yeux.

— Vous lui donniez de mauvais conseils, me lança-t-il comme on lance un pavé.

— Elle ne m'en a point demandé, répliquai-je. Et vous savez mieux que personne que je n'en donne que de bons.

Le cocher enveloppa du fouet les deux irlandais à robe alezane et la voiture s'ébranla, ramenant au château, à la prison, la fugitive. S'évaderait-elle à nouveau le jour des assises et que se passerait-il ce jour-là?

VII

A LA GRANDE-CHARTREUSE

Il me fallait tenir ma promesse sans retard et me rendre à la Grande-Chartreuse pour informer dom Moreuil de la mission que lui désirait confier Mme de Varce sous le voile de l'anonymat. Je ne connaissais pas dom Moreuil, mais j'étais en relations assez suivies avec le Supérieur général de l'ordre, dom Béril, qui avait eu l'occasion de me consulter à diverses reprises dans l'administration des forêts et dans celle de la distillerie de Fourvoirie. Ainsi le monastère m'était-il quasi familier.

J'ai toujours préféré la route de Saint-Laurent-du-Pont par le col de la Placette à la route du Sappey par le col de Porte. Il faut, en effet, découvrir le monastère après la préparation du Désert. J'y montai en voiture par une brûlante après-midi où la chaleur semblait s'accumuler au passage du col et dans la vallée. Je ne trouvai de fraîcheur que dans le défilé qui entoure le Guiers-mort de ses rochers et de ses sapins suspendus sur les abîmes. C'était là que M. de Varce était venu précipiter

l'enfant, son enfant, — mort ou vivant? mort selon sa version, mais fallait-il le croire? — Au retour, je me proposai de rechercher l'endroit. Mais je poussai les chevaux afin d'arriver au couvent avant la nuit.

Une soirée à la Grande-Chartreuse m'a toujours procuré ce repos spirituel qui est si nécessaire à nos vies affairées. J'ai souvent rêvé d'y accomplir une retraite, mais le temps m'a manqué, et sans doute aussi la foi. Depuis ma jeunesse, j'ai traversé trop de systèmes philosophiques et politiques et trop observé les pauvres hommes pour ne pas m'abandonner à ce scepticisme qui nous permet de considérer les choses avec tranquillité et ironie. Cependant je m'émeus encore devant un beau visage, une noble action, la paix de la montagne. On respire ici un air salubre et vivifiant. L'atmosphère y est transparente. Aucune fumée d'usine ne l'a souillée. Aucune pensée venue d'en bas. Déjà la lumière s'était retirée sur les sommets, sur les rochers du Grand Som, laissant l'oasis religieuse dans l'ombre. Ou plutôt l'oasis religieuse se détachait encore en blanc, avec ses bâtiments et ses clochetons, tandis que la sombre masse des forêts s'allongeait alentour. Dès que le seuil est franchi, dès la cour intérieure où l'on entend la voix limpide et monotone de l'eau qui coule dans les bassins, cette paix de la montagne, loin de

s'étouffer, augmente. Il s'y vient ajouter la paix humaine, plus rare que dans toute la nature.

L'un des frères qui me connaissait me donna une chambre, puis me conduisit au réfectoire des voyageurs où je mangeai presque seul. Dans mon voisinage deux visiteurs étrangers dont la volubilité de langage me parut être italienne ou espagnole, étaient déjà attablés. Il était trop tard pour déranger les Pères dans leur programme journalier de travail et de méditation. On me demanda si je voulais assister à l'office de matines et sur ma réponse affirmative on m'avertit que cet office commençait à onze heures. Un peu avant onze heures le Frère Symphorien vint me chercher pour me mener à la chapelle qui était à peine éclairée, dans la partie d'en haut réservée au public. Mes compagnons de table avaient préféré le sommeil. Personne ne troublerait ma solitude. Et de cette sorte de balcon je vis les Pères entrer successivement, comme des ombres, le capuchon rabattu sur le visage et leur petite lanterne à la main. Ils glissaient sans bruit jusqu'à leur stalle. Leurs sandales ne s'entendaient pas. Seul, un sillage de lumière les signalait et s'immobilisait avec eux. Je ne pouvais distinguer leurs traits enfouis sous la cagoule comme une veilleuse sous l'abat-jour. Leurs personnes devaient disparaître. Chacun d'eux n'était plus qu'un livre de prières.

L'office de matines dure trois heures. Jusqu'à deux heures du matin, leurs voix se répondirent dans un murmure confus ou le silence les enveloppa. Toutes leurs nuits sont ainsi composées. Ils viennent mettre en commun leur solitude qu'un peu de chaleur fraternelle, répandue à travers les versets des psaumes et les prières liturgiques, vient adoucir. Et il en sera ainsi jusqu'à la solitude de la mort. Je connais le cimetière où ils reposeront sans cercueil, la face contre terre en signe d'humilité, désignés seulement par une croix sans nom.

Cependant je ne pouvais leur tenir compagnie sans une fatigue extrême. Cet office nocturne, après quelques instants de distraction dus à la curiosité, me parut interminable. Il faut pour méditer un grand entraînement obtenu par l'habitude et par la volonté. Si rarement nous sommes en face de nous-même, si rarement nous nous situons hors des circonstances et des événements qui nous emportent, pour nous considérer sous l'angle éternel. Parfois quelque sentiment puissant, l'amour, la haine, le sens du beau, le goût des idées, parvient à nous hausser jusqu'à ce plateau, mais nous retombons vite dans notre médiocrité. Que de vies humaines se seront passées sans un coup d'œil sur soi, sans un désir d'amélioration, sans cette faim de Dieu que ces moines viennent chaque nuit assouvir et qu'ils assouvissent à notre place,

pour nous, si l'on s'en rapporte à la communion des saints et à la réversibilité des mérites !

Je regagnai ma chambre, fourbu et les genoux brisés. Néanmoins, avant de me coucher, je regardai par ma fenêtre ouverte le ciel étoilé. N'ai-je pas remarqué, à la montagne, une sorte de vibration plus perceptible des étoiles, due peut-être à l'air transparent et limpide? Elles semblent plus rapprochées et plus amicales. Aucune mauvaise respiration des villes ne les voile. Les forêts et les monts formaient des taches noires qui supportaient, comme des piliers massifs, la voûte des astres et la faisait ressortir. Il me sembla que la chapelle des moines s'élargissait et que, là, j'étais mieux pour mener leur vie contemplative. Le bienfait de la montagne, — air salubre, eau pure, solitude et rapprochement de Dieu, — les premiers, ils l'ont compris. Quand ils abordèrent ces régions profondes des Alpes, elles étaient considérées comme maudites. Il les exorcisèrent et les soumirent à une présence divine dont toute la Grande-Chartreuse demeure encore imprégnée.

Le matin, je demandai dom Moreuil. Il jouissait d'un peu plus de liberté que les autres moines, parce qu'il était un des assistants du Supérieur général. Ainsi me proposa-t-il, — comme c'était son jour de sortie, — de se promener avec moi jusqu'à Notre-Dame de Casalibus qui est un sanctuaire

dans les bois, élevé sur l'emplacement où périrent autrefois les premiers moines ensevelis sous une avalanche. Le chemin montant est ombragé de hauts fayards. Il longe à la fin des rochers où s'agrippent de toutes leurs racines tordues des sapins centenaires.

Quand nous fûmes engagés dans la forêt, loin de toutes oreilles indiscrètes, je lui parlai du crime du Guiers-mort, supposant qu'il le connaissait par les journaux ou par la rumeur publique. Mais tous les bruits du monde meurent au seuil du monastère. Force me fut de reconstituer pour lui tout le drame. Je le fis selon l'instruction du juge. Monique Desclaux s'accusait elle-même d'avoir jeté son fruit au torrent, se chargeait de tout le poids de la faute.

— Puis-je continuer, mon Père?

— Je vous écoute.

— C'est que, maintenant, j'aborde un autre terrain. Ce que je vais vous apprendre, je ne le sais que sous le couvert de mon secret professionnel. Je vous le transmettrai sous le secret de la confession.

— Alors il est inutile d'aller plus loin.

J'invoquai la mission dont j'étais chargé, que lui seul pouvait remplir sans appeler l'attention, qui réconforterait une victime innocente et lui assurerait l'existence. Je mis toute mon éloquence

à faire appel à sa charité. Mais je me heurtai à un refus absolu. Son ordre ne pouvait être mêlé en quoi que ce fût à une affaire criminelle. C'était risquer de le compromettre quand le Parlement était saisi de projets de loi qui pouvaient aboutir à l'expulsion des congrégations religieuses. Devant de tels scrupules je n'avais plus qu'à me retirer. Je prononçai alors le nom de la comtesse de Varce.

— Mon Père, c'est elle qui m'envoie. Elle m'a promis que vous m'accueilleriez. Mais son nom ne doit pas être retenu.

Il s'était arrêté dans sa marche et je devinai son hésitation qu'il ne tarda pas à m'expliquer :

— J'ai connu sa mère, la marquise d'Arnay. C'était une sainte femme. Elle a beaucoup souffert.

Où l'avait-il connue? Dans le monde avant d'entrer dans les ordres? Qui était ce dom Moreuil dont je ne savais rien? Sa robe de moine ne parvenait pas à cacher une distinction, une élégance anciennes. Il paraissait âgé, mais vigoureux encore. Il se tenait très droit, comme les généraux en retraite. Sans doute avait-il porté l'uniforme. Et tout à coup il me proposa de rentrer. Nous consulterions ensemble le Supérieur général sur ce cas particulier.

Dom Béril, le Supérieur général, nous reçut dans le salon qui lui est spécialement affecté. Il m'accueillit moi-même avec sa bienveillance ac-

coutumée. Nos relations anciennes faciliteraient l'entretien. Pour lui je recommençai la dramatique histoire du Guiers-mort. Mais je compris que lui, du moins, était informé. Il donnait des signes, non pas d'impatience, mais de connaissance. Comme un capitaine de vaisseau qui surveille la marche du navire, il devait, pour éviter les écueils, consulter, sinon les astres, du moins les journaux. Quand j'affirmai l'innocence de l'accusée, il prit un intérêt plus vif à mon récit.

— Vous n'êtes pas son avocat, me fit-il observer. Mais ne pouvez-vous rien pour elle?

— Rien, mon Père, et c'est pourquoi je suis ici.

Car je me débattais moi-même dans une crise de conscience au sujet de laquelle il ne m'était pas inutile de le consulter. Je savais le nom du coupable et ne pouvais le dénoncer. Confident du crime, il m'était interdit d'intervenir. Assisterais-je, muet et impuissant, à la condamnation de Monique Desclaux? Avec une incomparable autorité, le Supérieur général rejeta mes scrupules :

— La question ne se pose pas plus pour vous que pour le prêtre. Le secret de la confession est absolu. Le secret professionnel oblige pareillement. Cependant ne pourriez-vous déterminer le vrai coupable à se livrer?

Sans précision de personnes ni de lieux, j'en vins

à la scène du château d'Arnay. Dom Moreuil soulevait peut-être les masques anonymes, mais gardait le silence. Il s'en rapportait à son chef. Puis, ce fut la visite que j'avais reçue tout récemment. La femme du criminel voulait prendre la faute à sa charge, accourir à l'audience pour sauver l'inculpée. C'était un projet absurde, insensé, et probablement vain, dont je m'efforçais de la détourner.

— Vous avez raison, m'approuva dom Béril. Il ne lui appartient d'agir que sur son mari.

— Oh ! le mari est trop lâche et trop mou. Il a peur du scandale, pour sa femme et pour son fils légitime plus encore que pour lui-même. Et puis le marquis d'Arnay est là, qui les tient prisonniers. Il n'entend pas qu'on touche à son honneur.

Le marquis d'Arnay! J'avais prononcé malgré moi son nom. Dès lors toutes mes précautions oratoires devenaient inutiles. J'attribuai cet oubli à la confiance que m'inspiraient naturellement ces robes de moines et à la paix qui est enclose dans ces murs de la Grande-Chartreuse. En aucun cas je ne serais trahi, rien ne transpirerait au dehors de notre conversation. Ainsi avais-je été amené par une pente insensible à m'exprimer librement. Comme j'esquissais néanmoins un geste de regret et de retraite, le Supérieur général sourit :

— Soyez sans inquiétude, mon ami. Le silence est notre règle et notre caractère vous couvre.

L'affaire viendrait donc à la prochaine session des assises, dans un délai très rapproché, dans quelques jours. On ne pouvait en prévoir l'issue : acquittement ou condamnation. La mère de l'accusée se trouvait dans un état qui bientôt confinerait à l'indigence. Ma visite avait pour but de demander à dom Moreuil de lui porter un secours.

— Ce secours, d'où vient-il?

— De la femme du coupable. Elle désire réparer le mal dont elle n'est pas l'auteur, dont elle ne veut pas être la complice. Je ne puis m'acquitter moi-même de cette mission sans que l'attention soit éveillée et je n'en ai pas le droit. Je me heurterais d'ailleurs à un refus compromettant, tandis que les Chartreux ont une telle réputation de bienfaisance qu'on ne peut refuser leur aide. Voilà ce que j'avais pensé.

Je me tus, ayant dit tout ce que j'avais à dire. Les deux moines ne me répondirent pas tout d'abord. Aucun dialogue ne s'échangea entre eux. Ils ne se regardèrent même pas pour se consulter des yeux. Et pourtant j'étais assuré qu'un travail identique s'accomplissait dans leur esprit. Enfin dom Béril prit la parole. Il ne s'adressa pas à moi. Il dit simplement à dom Moreuil :

— Vous irez.

— Bien, mon père.

— Oui, reprit-il, vous irez. Il faut visiter cette

malheureuse mère trop éprouvée. Vous irez de ma part et lui expliquerez que j'ai connu sa détresse et qu'une âme charitable a désiré de la soulager.

— Et si elle m'interroge?

— Vous ne savez rien de plus. Allez voir aussi dans sa prison l'accusée.

— En aurai-je l'autorisation?

— Vous la demanderez. Elle vous sera sans doute accordée.

Je n'entendis pas sans inquiétude, je l'avoue, cette nouvelle injonction. Monique Desclaux se murait dans son silence ; allait-on l'inviter à proclamer enfin la vérité et à dénoncer son complice, ou plutôt l'auteur même, l'auteur unique du meurtre de l'enfant? J'aurais peut-être dû m'en réjouir, mais j'étais l'avocat de M. de Varce et ne pouvais admettre une démarche qui était de nature à nuire à mon client. Je n'eus pas besoin d'intervenir. Déjà le Supérieur général justifiait cette visite :

— Ainsi contractée et décidée à s'offrir en sacrifice, elle est toute tendue vers un seul but. Et peut-être oublie-t-elle de s'appuyer sur Dieu. Vous lui porterez cet appui. Vous ne ferez aucune allusion à son innocence. Elle est libre dans ses actes publics et il ne nous appartient pas de la détourner de son holocauste. Mais elle souffre et il la faut consoler. Elle est seule et ne doit pas se

croire abandonnée. Notre mission sacrée s'arrête là.

— Bien, mon Père, répéta dom Moreuil. Je ferai de mon mieux. Quand partirai-je?

— Le plus tôt possible, car l'heure presse. Il y a peu de générosité à retarder l'aumône.

J'avais partie gagnée. J'offris d'emmener dans ma voiture dom Moreuil tout de suite après le déjeuner, mais le Supérieur général s'y opposa avec raison. Il ne convenait pas qu'on nous vît arriver ensemble à Grenoble. La plus grande prudence devait nous être imposée. Dom Moreuil descendrait à la ville le lendemain ou le surlendemain. Des obligations assez fréquentes l'appelaient précisément à l'évêché et fourniraient à son voyage un motif plausible.

— Ah ! mon Père, lui dis-je en le remerciant et prenant congé, que je suis donc tracassé par cette affaire !

Il me considéra avec compassion, mais aussi avec surprise :

— Il ne faut jamais être tracassé. Tout faire de bonne volonté, et à la grâce de Dieu.

— Et si Monique Desclaux est condamnée?

— Il n'y a pas de *si* ni de *mais*, comme nous l'enseigne saint François de Sales. Dieu est le maître.

J'admirai cette confiance et cette paix qui dé-

passent notre humanité et me retirai. Après la collation au couvent, je laissai tomber la chaleur lourde du jour et vers quatre heures je fis atteler les chevaux. Les sept ou huit lieues qui séparent de Grenoble la Grande-Chartreuse par Saint-Laurent-du-Pont, — car je voulais suivre le même itinéraire qu'à l'aller, — seraient aisément franchies en moins de trois heures à la descente par de bons trotteurs. Mais je pensais m'arrêter entre le pont Saint-Pierre et le pont Saint-Bruno pour rechercher l'endroit du crime, ou plutôt, — ne devais-je pas adopter la version de M. de Varce? — l'endroit où le petit cadavre avait été jeté. Était-il impossible à une femme chaussée de petits souliers, comme le soutenait le juge Bernin, de s'être penchée là sans perdre l'équilibre avec son paquet? Une complicité était-elle nécessaire pour expliquer son geste? Si Me Arbonel démontrait qu'elle s'accusait contre la raison même et contre la vraisemblance, n'était-ce point le salut?

Au moment de mon départ, dom Moreuil me rejoignit dans la chambre où je rassemblais mon bagage :

— J'ai réfléchi, me dit-il. Après avoir rendu visite à Mme Desclaux et, si je le puis, à sa fille prisonnière, j'irai vous rendre compte de la mission qui m'est ainsi attribuée.

— Je vous attendrai, mon Père.

— A bientôt donc, et que Dieu vous garde !

Comme le Supérieur général, il me rappelait qu'une ombre divine accompagne notre destinée quand mes observations sur la vie me me révélaient guère qu'injustice, incohérence, incertitude. Y avait-il donc deux plans où situer nos actions, leurs causes et leurs effets? Et ne les mettrions-nous la plupart du temps que sur le plan inférieur où nous sommes trompés par les apparences?

Je pensais à ces choses quand je pris le chemin du retour. Une fois ou deux, je me retournai pour cueillir encore d'un coup d'œil cette masse de bâtiments, de toitures, de clochetons, qui compose l'oasis religieuse au cœur des forêts, dans un creux de montagne, sous les rochers blancs du Grand Som.

Après le pont Saint-Pierre, je guettai l'endroit où je désirais de m'arrêter. Je savais par le juge d'instruction que c'était un lieu resserré entre le rocher et le torrent, où les pentes s'inclinaient à donner le vertige.

— Halte ! ordonnai-je à mon cocher.

— Oh ! non, monsieur, me dit-il en se retournant, ce n'est pas encore là.

— Mais quoi sonc?

— Le crime, fit-il en clignant de l'œil. C'est moi qui ai conduit ces messieurs pour l'enquête. Je

vous indiquerai. Tous ceux qui montent à la Chartreuse veulent voir ça.

Et un peu plus loin, en effet, il tira ses chevaux :

— Il faut descendre, m'expliqua-t-il. Ce n'est pas commode.

Puis, comme s'il était l'interprète de l'opinion publique, il ajouta, la face congestionnée et les poings crispés :

— Tout de même, on pense bien qu'on lui coupera le cou à cette bourgeoise-là. Jeter ainsi son enfant ! Et un enfant d'une année !

Représentait-il, dans sa sévérité et sa violence, le chœur antique? Sa station au monastère ne lui inspirait-elle aucun sentiment d'indulgence, de compassion ou de retour sur soi?

— Mais est-elle coupable? objectai-je.

— Si elle est coupable ! Puisqu'elle avoue. C'est sur le *Petit Dauphinois*. Alors, si on ne condamnait pas ces gens-là, il n'y aurait plus de justice.

Me Arbonel avait raison de se montrer inquiet sur le dénouement de l'affaire. L'acquittement de Monique Desclaux serait malaisé, en présence de ce mouvement populaire qui, fatalement, impressionnerait le jury. Je descendis vers le Guiers mort, entre les arbres. C'étaient des fayards ou des charmes qui retenaient le terrain glissant. A cause de l'humidité, leurs branches étaient chargées de mousses pendantes, pareilles à des chevelures.

Des feuilles mortes accumulées depuis des saisons, les unes décomposées, les autres froissées et bruissantes, formaient un humus épais et mou où mes pas enfonçaient. J'atteignis le bord du torrent dont les eaux glauques se brisaient entre les rochers. Là, peut-être, là sûrement, s'était accompli le dernier acte du drame. L'enfant mort avait été confié à la fidélité de l'eau. Il devait disparaître et le secret serait à jamais gardé. Mais l'eau perfide avait roulé le petit cadavre.

Sans doute j'avais eu du mal à gagner la rive du Guiers mort et il m'avait fallu me retenir plus d'une fois aux troncs ou aux branches. Néanmoins il n'était pas impossible qu'une criminelle eût réussi à porter là son fardeau. Aucune certitude ne pouvait résulter de l'enquête.

Quand je regagnai ma voiture, le cocher qui ne m'avait pas suivi et qui semblait fumer sa pipe avec indifférence ricana une fois encore :

— Ah ! Ah ! la mauvaise femme !

La haine publique ne désarmerait pas. Il me semblait que je l'entendais déjà gronder autour de Monique Desclaux lorsqu'elle paraîtrait aux assises, gronder comme le torrent qui, sous moi, écumait entre les fûts rapprochés des fayards, des charmes et des sapins penchés. Pouvait-on l'abandonner, la livrer aux bêtes sans rien tenter pour elle?...

VIII

MADAME DESCLAUX

« Il n'y a pas de générosité à retarder l'aumône », avait dit le Supérieur général. Dom Moreuil ne mit pas longtemps à descendre à Grenoble pour y remplir sa mission. Je ne tardai pas à recevoir sa visite, et ce fut à une heure si matinale que les quais de l'Isère devaient être déserts et que personne ne dut remarquer son entrée sous la glycine de mon portail, ni sa sortie un peu plus tard. J'étais levé et déjà installé dans mon cabinet de travail, mais en robe de chambre et en pantoufles. Je préfère, en prenant des années, le travail du matin à celui du soir ou de la nuit.

— Je suis venu, m'expliqua-t-il, immédiatement après ma messe. Excusez-moi si je vous dérange.

Il comprit à mon sourire que je n'étais pas fâché de lui montrer comment on sait vivre laborieusement dans le monde. Le coup d'œil qu'il jeta sur ma bibliothèque de droit qui est assez riche et rassemblée en des cadres de bois aux ornementations cuivrées de style Empire, me jeta dans cette ré-

flexion : aurait-il appartenu à la magistrature? A la Grande-Chartreuse, il m'avait paru méfiant de la justice des hommes; ses craintes auraient-elles pour origine une connaissance qui aurait provoqué le pire scepticisme? J'aurais souhaité déchiffrer le passé de ce religieux que je devinais si parfaitement informé de la vie contemporaine, mais sans doute demeurerait-il pour moi une énigme. Aussitôt je lui demandai :

— Vous êtes allé rue Haxo?

— J'y suis allé hier.

Et ce fut lui qui m'interrogea :

— Vous connaissez l'appartement de Mme Desclaux?

— Non, mon Père. Je m'étais simplement procuré pour vous son adresse.

— Elle habite le dernier étage d'une vieille maison haute. C'est un appartement modeste, très propre et très bien tenu et dont la vue est charmante, car il donne sur le Jardin botanique où poussent des arbres de toutes essences, où chantent d'innombrables oiseaux. Au-dessus, l'on aperçoit de petites montagnes. Je craignais de rencontrer la pauvre femme dans un de ces noirs immeubles des villes où s'entassent l'ennui, la décrépitude et le découragement. Tandis qu'elle a du moins cette consolation de la nature et d'une paix profonde.

A cette description et à cet attachement se re-

connaissait le Chartreux qui est allé demander à la montagne la solitude, mais aussi la sérénité du cœur.

— Et dans quel état l'avez-vous trouvée, mon Père?

Il ne se pressa pas de me répondre, quand j'étais anxieux de sa réponse. Car le jour du procès approchait et je vivais dans une angoisse sans nom, avec mon secret impossible à livrer, dans l'absence de toutes nouvelles venues du château d'Arnay. Mais visiblement le temps ne comptait pas pour lui. Il avait célébré de bonne heure sa messe. L'heure de son départ était sans doute fixée. L'intervalle lui appartenait donc. Cependant je devinai qu'il avait à me communiquer des choses importantes et compris qu'il ne fallait point le brusquer.

— Je vous remercie, commença-t-il, de m'avoir procuré, par la vue et la conversation de cette femme, une élévation de l'âme. Elle est venue m'ouvrir elle-même, d'un pas fatigué et traînant. Elle avait un tablier de cuisine. « Madame Desclaux? — C'est moi, mon Père. — Voulez-vous me permettre de vous rendre visite? — C'est beaucoup d'honneur... » Elle m'a conduit lentement dans un étroit salon qui doit aussi lui servir de salle à manger. D'extraordinaires fleurs séchées, merveilles des pays tropicaux, y resplendissent dans des cadres.

— Son mari a été professeur d'histoire naturelle à Lyon.

— Elle me l'a appris. Déjà, elle avait quitté son tablier, — mais quelle difficulté à marcher, à reprendre son souffle! — et me recevait avec cette grâce réservée qui suffisait à me révéler son éducation. Je lui dis que la connaissance de son malheur nous était parvenue au monastère et que notre Supérieur général en avait été ému et m'avait dépêché. Un secours inattendu lui permettait d'intervenir. Mais elle m'arrêta : « Vous savez que ma fille est innocente... — Nous ne cherchons pas les fautes, madame, mais les tristesses et les misères, matérielles ou morales, afin de les soulager. Ainsi désirons-nous de vous venir en aide... » Alors, ce que je redoutais ne manqua pas d'arriver. Elle refusa. Elle n'avait besoin de rien. « Mais le travail de votre fille, de notoriété publique, vous était nécessaire. — C'est vrai. Moi-même, vous le voyez, je suis rhumatisante depuis des années et puis à peine remuer, parce que j'ai aussi de l'asthme. — Vous voyez bien, madame. Laissez-nous remplacer momentanément votre fille. — Mon mari la remplacera... » Un instant je me demandai si l'excès du malheur n'avait pas atteint sa raison. N'était-elle pas veuve depuis de longues années? Elle me montra les fleurs des Tropiques dont les couleurs avaient tant d'éclat : « Je n'aurais jamais voulu

m'en séparer, à cause du souvenir. Mon mari les aimait tant. Elles étaient son orgueil. Il leur avait consacré un volume, avec des planches, pour lequel je n'ai pu trouver d'éditeur après sa mort. Mais je connaissais leur valeur. Il les eût données lui-même pour sauver notre fille. Elles serviront à rétribuer son avocat et nous permettront de vivre, quelque temps. Je suis en négociations avec le Musée. Il spécule un peu sur mes ennuis. Je m'adresserai peut-être ailleurs... » La dernière joie de ses yeux s'effacerait-elle avec ce marché? Dieu voulut bien inspirer mes paroles. Je parvins à la convaincre qu'on ne refusait pas le secours divin. — « Je ne l'accepterai, conclut-elle enfin, que si vous *la* croyez innocente... » Sur quoi aurais-je basé ma certitude sans commettre un abus? Je biaisai ainsi : « Oui, madame, votre fille ne peut pas être coupable. »

— Que je vous suis reconnaissant, mon Père !

— Je n'ai pas terminé mon récit, monsieur l'avocat. La suite en est plus émouvante encore. La chère vieille femme voulut s'accuser en personne.

— Mais de quoi donc, je vous prie?

— Voici notre conversation, presque textuellement : « Mon Père, me dit-elle, je profiterai de votre présence pour m'éclairer. Depuis l'arrestation de Monique, j'ai beaucoup plus réfléchi sur le devoir

maternel que pendant toutes mes années précédentes. Dieu se sert des événements pour exiger la place qui lui revient en nous. Ainsi en suis-je arrivée à des réflexions qui me tourmentent. Il est hors de doute que j'ai ma part dans la faute de ma fille, — je ne parle pas de celle dont on l'accuse, à quoi je ne crois point et ne croirai jamais quand on devrait me supplicier, mais de l'autre, bien suffisante, hélas ! celle de s'être donnée hors mariage. Il est naturel qu'une maman se dévoue, se sacrifie pour son enfant débile, ou malade, ou infirme, pendant sa vie, et jusqu'au dernier jour, et sans arrêt. Cela est naturel, et déjà cela est très dur ensemble. Mais il ne l'est pas qu'une mère accepte le sacrifice continu, l'assistance constante de son enfant. L'enfant doit aller au delà. Il a une vie personnelle. Nous ne devons pas la lui arracher toute, même quand il l'offre à notre vieillesse et à nos besoins. Monique, voyez-vous, mon Père, n'a pas eu chez elle assez de joie. Sur le chiffre de ses leçons, au lieu de garder, pour elle plus tard, quelques économies qui, déjà, ont fondu, j'aurais dû chaque année l'obliger à prélever le prix d'un voyage, ou quelque installation dans un lieu de repos. Elle ne s'est jamais reposée. Par fierté elle ne demandait rien. Et il m'apparaît claire ment aujourd'hui que sous les apparences de mon affection maternelle trop exigeante et de mes

incessantes interventions, de mes tracasseries ingénues dans son existence, je l'ai, ô horreur ! je l'ai exploitée... » Elle éclata en larmes. Je dus la consoler, ne pas admettre qu'elle fît usage d'un tel mot. Calmée, elle ne tarda pas à reprendre ses confidences : « Oh ! mon Père, je sais ce que je dis. Mon cas n'est pas exceptionnel. Il est bien évident que, tout cela, je ne l'ai point voulu. Mais qui donc a dit, sinon l'Évangéliste, que le monde se perd parce que nul ne réfléchit dans son cœur? Monique sans plaisir chez elle, sans distraction de vacances, sans attrait dans la vie et sans autre occupation qu'un travail souvent ingrat et les soins donnés à une vieille femme énervée par la trop longue maladie... — sa maman... — s'est sentie peu à peu en détresse. Personne ne sait où conduit la détresse. Elle désarme, et l'on n'est plus en état de veille. Vous voyez bien, mon Père, que je suis plus coupable qu'elle... »

Dom Moreuil s'arrêta sur ces mots, comme s'il écoutait encore parler Mme Desclaux, ou comme s'il méditait sur ces remords disproportionnés. Je le laissai quelques instants dans sa rêverie. De lui-même il en sortit pour reprendre :

— Oui, monsieur l'avocat, l'affection maternelle, l'affection filiale manquent parfois de mesure, et il est très vrai qu'il faut respecter la personne humaine. La mesure est si rare ! La mesure, la

raison, le bon sens. Le cœur n'est pas le guide. Mais vous le savez comme moi. La pauvre femme s'exagérait son erreur. De mon mieux, je la réconfortai. Elle me confia alors ses intentions dans le procès : « — Me Arbonel m'a demandé d'y venir témoigner. J'irai. — Comment y songez-vous, madame, dans votre état? — Je m'y ferai porter. Je dirai aux jurés qu'il y a plusieurs manières de mal garder sa fille, et que ma fille mal gardée a été séduite par amour. Car elle n'a pu être séduite que par amour. Je la connais. Je l'ai mise au monde et j'ai toujours vécu avec elle. Et c'est précisément cet amour qui lui clôt la bouche. Il y a un secret qu'elle ne trahira pas. Elle se tait parce qu'il faut qu'elle se taise. Pour sauver quelqu'un peut-être. Pour le sauver sans doute. Mais coupable d'un crime, non, elle ne l'est pas... »

Cette fois, quand il s'arrêta dans son récit, dom Moreuil me regarda pour juger de l'effet obtenu. L'effet obtenu ne pouvait que dépasser son attente. Ainsi Mme Desclaux, par la seule intuition maternelle, avait-elle peu à peu reconstitué l'état précaire de sa fille sans défense, la séduction qui s'adresserait à son cœur énervé et d'avance palpitant, l'impossibilité matérielle et morale du crime pour la malheureuse et la cause de son héroïque silence. Les noms seuls lui manquaient. Ne les devi-

nerait-elle pas? La moindre fausse démarche la pouvait mettre sur la voie. J'étais partagé entre ma soif de justice et mon strict devoir professionnel, et je demandai au Chartreux :

— Ne soupçonne-t-elle personne?

— Personne. Elle n'a jamais observé sa fille. Elle avait toute confiance en elle. Elle ne met sur ses certitudes aucun visage humain.

Néanmoins il convenait de prendre garde. Mme de Varce ne m'avait pas chargé de livrer son mari. Je tirai cette conclusion :

— Sa déposition, même faite hors du serment et à titre de simple renseignement, apitoiera le jury. J'admire le courage de cette pauvre vieille femme. Vous l'avez un peu réconfortée, mon Père.

Mais dom Moreuil suivait déjà un autre chemin, car il me répondit, à mon grand étonnement :

— Je ne savais pas que la méchanceté populaire était si grande.

— D'où vous vient, mon Père, cette réflexion?

— C'est que j'ai voulu voir la fille après la mère.

— Ah! vous avez pénétré dans la prison de Grenoble.

— Oui, maître Véry. J'ignorais son emplacement et l'ai tout d'abord cherchée sur la place du Palais-de-Justice.

— Autrefois, mon Père, elle était là en effet.

Mais il y a beau temps qu'elle fut transférée à l'autre bout de la ville, dans le quartier Saint-Joseph.

— Un quartier où il manque une église. Un quartier sans spiritualité. J'avais obtenu un laissez-passer, et j'ai pu voir Monique Desclaux, l'accusée, dans son parloir. Je lui ai parlé de sa mère, j'ai tenté de lui rendre confiance, de lui montrer qu'elle n'était pas abandonnée, qu'elle ne le serait jamais de Dieu. Elle ne m'a pas remercié de ma visite, et je n'ai rien obtenu d'elle. Je n'attendais pas de confidence, j'espérais seulement lui apporter un peu de paix et de détente. Elle n'a pas admis que je pénétrasse dans ses angoisses.

— Comment l'avez-vous trouvée physiquement ?

— Elle est très pâle et décidée. Elle observe ses moindres mots. Elle s'use dans une attitude désespérée. Mais vous avez raison : jamais elle ne parlera. Cependant ses yeux agrandis font presque peur. Ce sont des yeux de mystique ou d'hallucinée. La folie de son sacrifice la brise. Elle doit être au bout de ses forces, ou au bord des abîmes de la démence. A l'audience elle défiera les juges. Maintenant je comprends mieux votre inquiétude.

— N'est-ce pas, mon Père?

— D'autant mieux qu'à mon entrée dans la prison et à ma sortie, j'ai été l'objet de manifes-

tations hostiles. Je les ai interprétées tout d'abord comme un mauvais présage des lois laïques dont on parle et qu'on annonce. Mais notre robe de Chartreux est bien accueillie partout, dans la montagne, dans les villages et dans les villes. Je n'étais pas en cause, ou plutôt j'étais en cause parce qu'on me soupçonnait d'être le confesseur, l'allié de l'accusée.

— Il y avait donc du monde aux abords de la prison?

— L'accusée venait d'être ramenée du Palais de Justice où, disait-on, le juge l'avait interrogée une dernière fois.

— Mais l'instruction est close.

— Alors, pour quelque formalité.

Cette foule l'avait suivie, s'était grossie en route et l'avait ramenée avec des cris et des vociférations que la trop faible escorte de gendarmes n'avait pu empêcher. J'ai recueilli, dans ce grondement confus, quelques phrases distinctes : *Qu'elle se confesse donc en public... Laissez-la à ses juges... Qu'elle expie!... Au bagne!... A la guillotine...* Cette héroïque enfant au bagne ou à la guillotine ! J'en avais le cœur serré. Et je tais les injures flétrissantes et ignobles dont j'eus bientôt ma part.

— D'où pouvait bien sortir cette lie de population?

— Je ne sais. Des ateliers. Des faubourgs. Sait-on jamais d'où elle sort? Mais si grossière qu'on l'imagine, elle exprime encore cette opinion publique prompte à soupçonner, accuser, condamner, exécuter et bientôt prête à se ruer contre le malheur, l'innocence, la supériorité, le génie. Cela explique les persécutions, les mouvements populaires, la Révolution. Et cette même foule, retournée, peut être capable des élans les plus généreux. L'humanité sans Dieu n'est qu'un abîme.

Il s'arrêta sur ces paroles. Mais son arrière-pensée, je la devinais aisément. Ne se formulait-elle pas ainsi : « Cette opinion publique accompagnera Monique Desclaux à l'audience de la Cour d'assises. L'attitude de l'inculpée, se déclarant coupable et s'offrant en holocauste, ne lui ralliera pas les sympathies. Ni sa classe sociale, ni ce délire d'aveu, ni ce défi de la justice... » Sans nul doute, dom Moreuil estimait comme moi que la cause de la malheureuse jeune fille se présentait dans les pires conditions. Nous nous tûmes longtemps et je me décidai enfin à rompre le silence parce que je pressentais sa gêne :

— Oui, mon Père, vous pensez comme moi qu'il faudrait tenter une dernière démarche auprès du véritable coupable?

— Je le crois.

— Seulement, il est gardé à vue, s'il ne se garde

lui-même prudemment. J'irai le chercher. Aujourd'hui même. Car je n'ai plus guère de temps devant moi.

En effet, nous étions presque à la veille de la session. Et j'ajoutai :

— Mais je ne serai pas reçu.

Dom Moreuil s'était levé pour prendre congé de moi :

— Il faut tout tenter dans la voie droite, me dit-il. Mais vous n'aviez pas besoin de moi. Je vous ai tout dit.

Et il esquissa une croix sur les lèvres, comme pour attester la fidélité de notre silence dans tout ce que ce silence nous imposait. Quand je fus seul, je me promenai longtemps de long en large dans mon cabinet, m'arrêtant de temps à autre aux fenêtres d'où je regardais couler l'Isère. Je ne pouvais ni travailler ni m'intéresser à quelque dossier. Le temps m'investissait. Bientôt il serait trop tard. Le projet de Mme de Varce était irréalisable et ne ferait que la compromettre sans sauver l'accusée. Il fallait mettre la main sur M. de Varce.

Je connaissais à peu près les us et coutumes du château d'Arnay. Pour ne pas attirer l'attention, je décidai de m'y rendre, comme la première fois, en tramway dans l'après-midi et de guetter les allées et venues du jeune homme afin de lui parler

seul à seul. Là nous prendrions ensemble une décision.

Cette visite me fut épargnée, car le marquis me devança. Il se fit introduire chez moi à la fin d'une matinée. Il entra sans avoir rien perdu de son aisance, de sa désinvolture, de son autorité. Je le dévisageai avec stupéfaction et remarquai tout de même un travail nouveau des ans sur les traits tailladés de rides.

— Vous ne m'attendiez pas, me déclara-t-il tout net, en vieux chasseur habitué à dépister le gibier. Je le vois à votre air. Ce n'est point moi que vous désiriez de rencontrer.

Il avait des yeux scruté déjà la pièce et les murs. Je m'étais levé et j'hésitais à lui offrir un siège, tant je sentais en lui l'irréductible adversaire, l'homme qui, pour sauver l'honneur du nom, admettrait la plus monstrueuse iniquité. Cependant il s'assit de lui-même avant que je fusse revenu de mon étonnement :

— Je ne m'arrête pas à cause de ma prisonnière. L'autre...

Pourquoi n'achevait-il pas? Je répétai :

— L'autre?

— Eh bien, l'autre est à Paris pour ses affaires. Il m'en a demandé la permission que je lui ai accordé. Je savais bien que je ne le trouverais pas ici.

Telle était donc la cause de son étrange visite. Il avait laissé partir du château M. de Varce, mais se demandait s'il ne le sous-estimait pas trop et si d'aventure celui-ci ne complotait pas le salut de son ancienne maîtresse en se livrant lui-même par grandeur d'âme, humanité ou remords. Sa perquisition le rassérénait. La lâcheté de M. de Varce ne compromettrait rien. Elle était assez complète pour qu'on ne pût redouter de lui aucun écart.

— Vous ne l'avez pas vu? ajouta-t-il en ricanant.

— Non point.

— Celui-là aura son compte un jour. Un jour qui peut être éloigné. Mon jour.

Quelle sanction lui réservait-il? A quel compte faisait-il cette obscure allusion? Il entendait rendre chez lui la justice familiale sans contrôle et sans appel.

— Et ma fille? Elle non plus, n'est point venue ici.

— Vous le savez bien.

— Avec les femmes est-on jamais sûr? On les enferme et on les retrouve dehors. Celle-ci est ma fille. Elle sait ce qu'elle veut. Plus tard, elle me donnera raison. Le temps travaillera pour moi. Avant de la rejoindre, un mot encore. Votre Me Arbonel va faire acquitter la donzelle.

J'étais décidé à ne pas subir son ascendant :

— La malheureuse qui se sacrifie a droit au moins à votre respect.

— Bah ! une fille qui saute le pas !

Ce trousseur de jupons se posait en soutien de la vertu. Mais il ne me donna pas le temps de mesurer le contraste :

— Il ne s'agit pas de cela. Avec toutes vos avocasseries vous ne pouvez pas échouer. Tant de fripons que vous tirez d'affaire, et vous laisseriez condamner une innocente !

Je me rendis compte brusquement que l'attitude si assurée et insolente du marquis d'Arnay n'était qu'une façade. Il avait peur, lui aussi, du verdict. Il venait quémander chez moi un peu d'espérance, quêter sa sécurité. Du coup il me devint moins antipathique, mais je me plus à le tourmenter, lui montrant le danger de l'opinion publique déchaînée, celui de l'aveu, entassant les preuves, reprenant les motifs d'inquiétude qui nous consternaient, dom Moreuil et moi. Il m'écouta, puis se leva pour s'agiter mieux et me jeta, en se promenant de long en large dans mon cabinet, des adjurations ou des imprécations.

— Vous devez la faire acquitter, votre confrère et vous. Sinon, à quoi êtes-vous bons?

— Je ne suis pas son avocat.

— Arrangez-vous pour l'être. Un homme d'intelligence et d'énergie comme vous doit aboutir.

Si vous la laissez condamner, vous vous rendez coupable d'une lourde faute.

— Mais c'est absurde, monsieur. Je ne puis en aucun cas prendre la parole.

— Prenez-la comme témoin. Demandez à être entendu comme témoin, et faites de votre témoignage une plaidoirie.

— Témoin, témoin, c'est insensé ! Ce que je sais, je le tiens de mes clients et suis lié par le secret professionnel.

— Qui vous prie de vous en dégager? Le secret professionnel vous couvre. Ne pouvez-vous dès lors faire entendre que vous savez des choses qui innocentent l'accusée et qui doivent demeurer secrètes?

— C'est impossible. Réfléchissez, monsieur le marquis. Supposez qu'avec son pouvoir discrétionnaire le président consente à m'entendre. Il m'arrêtera dès les premiers mots pour me dire : « Réclamez de vos clients votre liberté, ou taisez-vous. »

— Alors, trouvez autre chose. Mais trouvez donc. Je vous ai connu plein de ressources, ingénieux, inventif et éloquent, maître Véry, mon ami. Secouez votre Arbonel, aidez-le, gonflez-le, soufflez-le, et qu'il gagne sa cause. Il le faut.

Sur cet ordre qu'il me donnait, il me salua et gagna la porte.

— Dans trois jours? dit-il sur le seuil.

— Dans trois jours.

— J'aimerais que ce fût passé. Pour ma fille. Plus tard, elle me comprendra. Plus tard elle m'approuvera. Le temps travaille pour moi.

Pour la seconde fois le vieillard invoquait le temps. Il semblait l'appeler à lui du fond des siècles, reconnaissant en lui un collaborateur de sa race et de son nom. Mais il me laissait aux prises avec le présent. Ce présent m'obsédait. Et je ne pouvais rien pour Monique Desclaux qui s'en allait au martyre afin de sauver son amant, — son amant parti allégrement pour Paris à la veille du procès, et peut-être expédié au loin par le marquis d'Arnay désireux de s'en débarrasser.

IX

COUP DE THÉATRE

« *Vous devez la faire acquitter, votre confrère et vous : sinon à quoi êtes-vous bons?* » Je ne le pouvais nier : le marquis d'Arnay m'avait transmis son énergie avec ses injustes invectives. J'étais résolu à tenter de suprêmes démarches auprès du juge d'instruction pourtant dessaisi, auprès de Me Arbonel afin de lui restituer cette confiance en soi qui agit sur les jurés. Enfin j'assisterais aux audiences, guettant la possibilité d'intervenir, prêt à dire un mot dans la coulisse au conseiller à la Cour qui les présiderait.

Le cabinet de Me Arbonel était rempli de monde quand le valet de chambre m'y introduisit, et mon confrère qui ne redoute pas un peu de mise en scène n'était pas fâché de m'en offrir le spectacle.

— Je suis à vous ! Je suis à vous !

Il dirigeait, comme un chef d'orchestre, tout un chœur paysan qu'il mettait à l'unisson pour quelque prochaine enquête. Aussitôt il m'emmena

dans son salon et m'expliqua la présence de cette compagnie :

— Encore une affaire pour la session des assises. Encore une affaire d'infanticide. Mais celle-ci est excellente. Songez donc : la jeune fille n'a que dix-huit ans, elle est insignifiante, elle est née de père inconnu et elle a été abandonnée par sa mère : les meilleurs antécédents, comme vous voyez ! De braves cultivateurs l'avaient recueillie et l'élevaient comme leur fille. Ils sont prêts à la reprendre. Quant au séducteur, il s'est envolé. Un misérable ! Elle a accouché clandestinement et a étouffé son enfant sans délai. Parfait ! Eh ! je réponds de l'acquittement. Tandis que cette malheureuse Monique Desclaux...

Je le fixai dans les yeux presque durement :

— Il ne faut pas qu'elle soit condamnée.

— Évidemment. Mais elle le sera.

— Non, si vous ne voulez pas qu'elle le soit.

Mon énergie l'épouvanta presque. Il tâcha pourtant de se dérober à cette emprise :

— Écoutez, cher ami. Je ferai tout le possible. Mais comme cette accusée vous tient à cœur !

— C'est qu'elle est innocente.

— Qu'en savons-nous? Elle dit le contraire.

— Elle nous trompe.

Surpris de ma conviction, il me prit tout à coup par l'épaule :

— Ce n'est pas possible. Vous savez quelque chose.

Le vieux maître des assises ne s'égarait pas aisément. Comment lui donner le change? Mais la barre enseigne les promptes répliques :

— Oh! non. Seulement je me suis passionné pour cette histoire d'amour. J'ai toujours été un peu romanesque. Je me suis mis à analyser le cas de votre cliente. Elle se suggestionne elle-même, Non seulement il y a un autre coupable. Mais peut-être n'est-elle même pas coupable. Il faut que les jurés partagent cette conviction.

Du moment que je n'apportais pas d'élément nouveau, ma visite perdait tout intérêt et mon confrère ne manqua pas de me le faire comprendre :

— Je me suis toujours donné tout entier à mes causes. Encore faut-il que mes clients me secondent. Et cette Monique Desclaux est insupportable avec ses aveux.

— Plaidez contre ces aveux. Dites aux jurés avec toute votre éloquence, toute votre chaleur de cœur : « Vous ne devez pas la croire. Elle s'accuse pour sauver son amant. Son amant est un personnage considérable, et par surcroît un lâche. Ne la condamnez pas à sa place... »

— Oh! comme vous avez bien dit ça! C'est peut-être vrai après tout. Je tâcherai de retrouver l'intonation. Suivrez-vous les audiences?

— J'ai l'intention de les suivre.

— Eh bien ! c'est entendu. Vous m'exciterez à l'occasion.

Et Me Arbonel me raccompagna jusqu'à son seuil, ne se rendant pas un compte exact de mon insistance et s'expliquant mal mon intervention. A-t-on jamais vu un avocat se mêler sans en être prié des affaires de ses confrères? Heureusement je jouissais au barreau d'une réputation assez originale : on savait que j'étais capable de m'enflammer sur des problèmes de psychologie ou de physiologie et de m'y consacrer avec désintéressement, sans grand souci de mon temps et sans chercher le moindre but personnel. De jeunes stagiaires aux dents de loup, pressés de réussir, me qualifiaient même d'artiste, non sans dédain. Ma présence à la barre obtiendrait de l'avocat de Monique le maximum d'efforts. Désireux de m'éblouir, il se surpasserait lui-même. Il réussirait bien, je l'espérais, à attendrir les juges populaires. Or, sur le pas même de sa porte, j'allais me heurter à un autre obstacle, le plus terrible, l'opinion publique.

Une dame et un monsieur de la ville venaient quémander auprès du maître des cartes pour la Cour d'assises.

— Ah ! oui, dit-il précipitamment pour se débarrasser de ces importuns, j'ai pensé à vous.

Et il leur distribua des entrées. Il en fut remer-

cié chaleureusement, mais avec cette réserve :

— Merci, maître, comme nous sommes heureux ! Vous serez sublime. Mais tout de même, nous pensons bien qu'elle sera condamnée.

— Jamais de la vie !

Et il disparut. J'avais eu le temps de voir son visage se contracter. Émotif comme je le connaissais, il n'avait pas entendu le mauvais son de cloche sans en être impressionné. Ce mauvais son de cloche retentissait donc partout ! Dom Moreuil l'avait écouté s'élargir en tempête aux abords de la prison. Et voici que je le percevais à mon tour, transmis par les gens du monde. Du haut en bas de l'échelle sociale, l'opinion se dressait contre la malheureuse Monique sans qu'on pût deviner la cause de ce déchaînement de haine. La petite institutrice ne gênait personne, n'offusquait personne, n'avait fait de mal à personne. Mais l'injustice a-t-elle besoin de raison? Elle est naturellement au cœur des hommes. Prise entre deux classes hostiles ou différentes, l'accusée n'avait pour elle ni le peuple ni la bourgeoisie. Celle-ci la dédaignait et celui-là ne se souciait point d'elle qui servait d'autres intérêts.

De là je me rendis chez le juge Bernin que je savais sympathique à la jeune fille. Il habitait presque hors de la ville, non loin de chez Mme Desclaux, rue Dolomieu qui donne, elle aussi, sur le

Jardin des Plantes. Je le trouvai occupé à rassembler les pièces d'un autre procès ; car, pendant ses loisirs, il se livre volontiers à quelque travail d'érudition historique. Comme pour entretenir soigneusement sa réputation de boulimie, les restes d'un repas froid traînaient dans un coin de la pièce. Il n'y avait d'ailleurs aucun ordre dans son intérieur de vieux garçon.

— Vous savez, me dit-il, substituant dans sa manie le passé au présent, — mais ne faut-il pas commencer par écouter ceux dont nous désirons obtenir quelque chose? — vous savez que Stendhal a puisé le sujet de *le Rouge et le Noir* dans la *Gazette des Tribunaux.*

— Je l'avais entendu dire.

— Son Julien Sorel est un séminariste Berthet, précepteur chez les Michaud de la Tour, qui, séduit probablement — il avait vingt-deux ou vingt-trois ans et elle trente-cinq — par Mme Michaud, et abandonné par elle pour son successeur, lui tira dans la petite église de Brangues, près de Morestel, un coup de pistolet pendant la messe et se manqua ensuite. La dame guérit, mais le meurtrier fut condamné à mort et exécuté à Grenoble. C'était un garçon très séduisant. Précepteur dans un autre château, le château de Cordon, il avait plu à la jeune fille, de quoi le père s'était fâché et l'avait mis à la porte. Je trouve dans la *Gazette* presque

tous les personnages du roman de Stendhal à l'état d'ébauches, Mme de Rénal, Mlle de la Môle. Mais on mesure tout ce qu'un grand écrivain tire de la réalité et toute la part de création qu'il y ajoute sans la déformer, pour l'agrandir.

Plus préoccupé du secret de Monique Desclaux, je demandai :

— Votre Berthet, sans doute, ne se défendit pas à l'audience, n'accusa pas sa maîtresse.

— Il la chargea au contraire, voulut montrer ses lettres. Mais on ne l'écouta pas. D'avance, il était condamné. Toutes les hypocrisies sociales jouent en faveur de la dame Michaud dont la famille tenait une place respectée et importante. La veille de l'exécution, Berthet écrivit une belle rétractation pour lui restituer l'honneur et lui exprimer ses regrets d'avoir tenté de la compromettre. Le condamné à mort lui tendait un brevet de vertu.

— Ah ! dans *le Curé de village* de Balzac, c'est le contraire. Tascheron prend tout le crime à son compte afin de sauver Mme Graslin. Celle-ci, vous vous rappelez, suit tout le procès, assiste à l'exécution sans ouvrir la bouche. Elle n'a pas la force de perdre sa réputation, son rang, l'estime du monde, pour porter secours au pauvre gars héroïque, son amant, qui mourra les lèvres closes. Mais après, épouvantée de sa lâcheté, elle expiera... Eh bien ! nous vivons aujourd'hui un pareil drame,

monsieur le juge, avec l'affaire Monique Desclaux. Celle-ci, comme le Tascheron de Balzac, gardera le silence. Un homme, dans Grenoble, continue de vivre, de marcher, de manger, de dormir, quand son ancienne maîtresse est à l'agonie. Il n'assistera pas à l'audience, mais il en recevra les rumeurs. Il la laissera condamner sans intervenir.

Le juge, que cette affaire Desclaux avait beaucoup tracassé, me jeta un regard pareil à un harpon :

— Vous le connaissez? me demanda-t-il simplement.

Je souris, mais d'un sourire pointu :

— Comment le connaîtrais-je?

— Vous en parlez comme si vous le connaissiez... Oui, c'est vrai, Monique Desclaux passe aux assises après-demain. Dans mon rapport j'indique différents points demeurés obscurs : l'existence vraisemblable d'un complice, une exaltation mentale qui confinerait à la folie et qui expliquerait l'insistance et l'imprécision des aveux. Mais ces aveux la condamnent. Me Arbonel obtiendra des circonstances atténuantes, et le ministère public, loin de s'y opposer, facilitera leur emploi.

— C'est toujours une condamnation.

— Elle est quasi inévitable quand l'accusé avoue.

— On ne doit pas toujours le croire.

— On croit toujours le mal : ne l'avez-vous pas remarqué?

Je me recueillis une seconde, et j'expliquai enfin le but de ma démarche :

— Cette affaire me passionne, monsieur le juge, bien que je n'y sois pas mêlé. J'ai l'impression indéfinissable et très nette — mais ne possède-t-on pas quelque intuition quand on observe depuis tant d'années le civil et le criminel ! — que nous sommes en présence d'un extraordinaire drame d'amour. Pour moi, il est hors de doute que Monique Desclaux se sacrifie et que son amant, impossible à découvrir, profite lâchement de son silence.

— C'est probable, marmonna M. Bernin, et même c'est moi qui vous ai indiqué cette piste, à tout hasard.

— Oui, oui, c'est vous.

— Seulement, l'instruction est close.

Il n'y voulait plus penser et ce rappel ne lui était que désagréable. J'appuyai cependant :

— Ne pourriez-vous en parler à M. le conseiller Lacour qui dirige les débats? Je vous sais assez lié avec lui. Il y a tant de manières d'interroger l'accusé et les témoins. Un président d'assises peut, inconsciemment ou non, créer une atmosphère de sympathie ou d'antipathie où le jury est comme baigné. Cela serait très important.

Mon intervention, certes, était incorrecte. Mais il s'agissait bien de correction ! « *Vous devez la faire acquitter : sinon à quoi êtes-vous bon?...* » Vraiment j'allais jusqu'aux limites du possible, et le marquis d'Arnay, complice de l'affreux silence, ne trouverait rien à me reprocher.

Le juge parut ébranlé. Il voulait oublier l'affaire Monique Desclaux plus qu'il ne l'avait oublié. Elle n'avait pas cessé de le tracasser. Il me donna enfin gain de cause :

— Je puis très bien causer avec M. le conseiller Lacour qui est un galant homme, un peu superficiel, un peu rapide et pressé et trop capable de s'en tenir aux aveux dans sa lecture de l'instruction. C'est presque un devoir pour moi de lui commenter mon texte. J'ai la conviction que cette fille nous cache la vérité. Elle n'a pas commis son crime toute seule.

— Si même elle l'a commis.

— Cette volonté absolue de taire le nom de son amant est d'ailleurs si exceptionnelle. Eh bien ! c'est entendu, maître Véry, j'irai au Palais cet après-midi pour y rencontrer le président des assises. Venez-y de votre côté. Vous ne serez pas de trop dans notre conversation. Je sais comme votre parole est estimée à la Cour d'appel.

Je promis d'être fidèle au rendez-vous. N'avais-pas, cette fois, bien travaillé pour sauver l'inno-

cente? Il me semblait, pendant ces démarches, que le regard de Sylvie de Varce me suivait et m'encourageait. Un sentiment humain, plus tendre, se mêlait-il à ma révolte contre l'injustice? Que pouvait faire la prisonnière au château d'Arnay? Songeait-elle toujours à s'évader le jour des assises pour apporter à la barre des témoins sa généreuse et extravagante déposition? Que pouvait faire à Paris le comte de Varce? Avait-il assez d'estomac pour s'y divertir tandis qu'on allait juger et sans doute condamner sa malheureuse maîtresse pour le crime dont il était seul coupable? Reviendrait-il subrepticement, ramené par le remords, et son beau-père, en le laissant libre, exagérait-il le mépris?...

Il n'y aurait pas d'affaire Monique Desclaux aux assises. C'est la nouvelle qui m'attendait au Palais quand, l'après-midi, j'y rejoignis le conseiller Lacour et le juge Bernin. Je les trouvai au greffe où je passais à tout hasard. Ils paraissaient fort animés et me cueillirent aussitôt dans leur discussion :

— On aurait pu s'en apercevoir plus tôt, assurait le conseiller d'un ton acerbe, comme si l'on avait porté atteinte à l'une de ses prérogatives. Ces médecins légistes sont des incapables.

— Des ânes, tous des ânes! accentua le juge.

N'est-ce pas, maître Véry, je vous en avais informé un jour, dans mon cabinet?

— Mais de quoi donc?

— De l'état mental de Monique Desclaux. J'avais provoqué une expertise. Elle n'avait pas donné de résultats. Ces messieurs avaient déclaré la prévenue parfaitement équilibrée et pleinement responsable. Pleinement responsable, quand elle arrivait à l'instruction comme une illuminée et que je n'en pouvais rien tirer hors une frénésie d'aveux. « C'est moi! C'est moi! C'est moi! » On l'aurait accusée des pires forfaits qu'elle aurait encore affirmé que c'était elle.

L'excellent homme exagérait un peu. Ne lui avais-je pas suggéré la thèse de l'irresponsabilité? Mais voici qu'à mon tour je réclamais une part du résultat. Le résultat seul importait.

— Tant de travail perdu! reprenait le conseiller Lacour qui rattrapait une paresse innée par la promptitude de la dernière heure. J'avais consacré plusieurs jours à l'examen du dossier. Et je dois supprimer l'affaire du rôle. Une affaire sensationnelle.

Les circonstances s'acharnaient donc contre lui afin d'arracher tout éclat à sa présidence des assises :

— Le reste, ajouta-t-il, des broutilles. Des histoires de paysans. Un infanticide puéril. Un homi-

cide presque involontaire. Des acquittements certains et sans gloire. C'était bien la peine, vraiment, de me déranger.

Le juge Bernin, qui n'a pas de vanité, considéra avec stupeur son haut collègue qui tenait ces propos avec tant de naturel. Je profitai de l'accalmie pour solliciter des explications :

— Monique Desclaux est donc devenue folle à la prison?

— Hier. Elle s'est mise à divaguer, se prenant pour Jeanne d'Arc sur son bûcher, appelant les flammes, criant comme une possédée : Brûlez-moi, brûlez-moi, je ne parlerai pas...

— Ah! Vous êtes sûr qu'elle s'exprimait ainsi?

— C'est le rapport médical qui nous parvient. Le médecin de la prison, appelé en hâte, a constaté le cas. La fièvre la dévorait. Elle voulait se précipiter. D'urgence, elle a été transportée à l'hôpital, dans une pièce réservée où il faut la garder à vue. Cela était inévitable. Elle vivait trop tendue. Elle gardait son secret au prix d'un effort trop grand et qui l'a brisée.

— Elle va peut-être parler dans son délire, lançai-je à tout hasard, dans la crainte qui m'assaillait tout à coup.

— Oh! cela n'aurait aucune valeur juridique. Et d'ailleurs a-t-on jamais vu un prêtre, un médecin, un avocat, devenus fous, trahir leurs secrets

professionnels? L'esprit qui bat à vide n'explore pas les cachettes.

C'était une simple théorie, formulée d'une façon toute profane, et avec un sourire indifférent. Je ne pouvais m'en contenter et l'aliénation mentale de Monique Desclaux n'était pas rassurante pour M. de Varce. Dans tous les cas, c'était l'affaire renvoyée à une autre session, et peut-être indéfiniment.

— Ne pourrait-on, demandai-je non sans hardiesse au juge Bernin, transformer plus tard le renvoi en non-lieu?

— En non-lieu?

— Oui, pour irresponsabilité.

— Il faudrait rouvrir l'instruction, et je suis dessaisi. L'accès d'aliénation peut être de courte durée. L'accusée peut revenir à la raison. Évidemment, il y aurait lieu de reprendre l'affaire sur les conclusions médicales.

J'en savais assez pour me réjouir de ce dénouement inattendu bien que provisoire. Avant de quitter ces messieurs, je demandai encore si Me Arbonel avait été averti.

— Sans doute, j'en ai pris le soin, me répliqua le conseiller Lacour. Eh! eh! je crois bien qu'il peut se réjouir, car il courait à un bel échec. L'avocat général Durocher a la langue bien pendue. Et sa cliente n'était pas sympathique.

Je rentrai chez moi allégé, soulagé, débarrassé enfin du cauchemar qui pesait sur toutes mes pensées depuis la visite de Mme de Varce. Un instant je songeai à la prévenir sans retard. Je ne le pouvais que par télégramme, ce qui eût été compromettant. Écrire ne l'était pas moins : une lettre s'égare. Y aller? Déjà la journée était avancée. Mieux valait attendre le lendemain qui était le jour des assises. Les journaux annonceraient le renvoi de l'affaire et le marquis d'Arnay devait se ruer sur les journaux. En y réfléchissant, ce renvoi de la dernière heure n'était pas si miraculeux et inattendu qu'il le paraissait. Dom Moreuil, au cours de sa visite à la prison, avait parfaitement remarqué que l'accusée était au bout de ses forces ou au bord des abîmes de la folie. Elle fût tombée à l'audience si elle avait pu tenir jusque-là. Tout cet appareil judiciaire l'eût fait défaillir physiquement, — moralement jamais.

Le lendemain, à l'heure de l'audience, je me rendis à la salle des assises. La place Saint-André, devant le vieux Parlement qui est devenu notre Palais de Justice, était noire de monde et se vidait dans les couloirs étroits. De toute évidence, la nouvelle du renvoi n'était pas connue, ne pouvait être connue. Ce renvoi serait prononcé au début de la session, à la requête du ministère public. On venait en foule pour entendre juger la petite institu-

trice, cette Monique Desclaux qui peut-être avait séduit un personnage considérable de Grenoble. Car un certain mystère favorable flottait autour de l'affaire. Favorable à la curiosité publique, non à l'accusée, car la société faisait bloc contre elle dans un accord magnanime. Songez donc : cette donneuse de leçons qui prenait l'honneur des familles ! Si elle se taisait, c'est que son secret n'eût pas manqué de lui porter préjudice. Elle ne savait même pas de qui était son enfant. Un enfant de douze mois, jeté au torrent ! J'entendais autour de moi les plus cruelles réflexions tandis que je me frayais un passage. Comment la salle des assises dont je connaissais les dimensions contiendrait-elle tout ce public, muni ou démuni de cartes, accouru là comme à une course de taureaux?

Je trouvai, déjà installé au banc de la défense, Me Arbonel. Il devait plaider la seconde affaire devenue la première, ce *puéril* infanticide, comme le qualifiait le conseiller Lacour. Affaire médiocre qu'il s'agirait de grossir pour retenir jusqu'à l'instant de la plaidoirie ce public bigarré, en partie élégant, qu'une telle déconvenue judiciaire attendait.

— Eh bien ! lui dis-je, m'appuyant à la balustrade, voilà Monique Desclaux momentanément sauvée.

— Momentanément, mon cher confrère, mon

cher ami, vous avez dit le mot. Si elle recouvre la raison, comme il est probable, elle peut être jugée. Mieux eût valu pour elle l'acquittement immédiat.

— L'acquittement immédiat? répétai-je ahuri.

— Évidemment. Je me sentais en forme. Voyez-vous : je me préoccupe toujours trop de mes affaires. Je m'use ainsi, je m'épuise. Je vis le sort de mes clients. Sur cette Monique, j'avais eu des doutes dont je vous avais fait part. Mais je m'étais ressaisi. J'aurais dit aux jurés : « Elle avoue. Mais vous ne devez pas la croire. Elle s'accuse pour sauver son amant... » Et quel portrait de l'amant ! Ah ! quelle plaidoirie ! Comme vous aviez raison d'écarter mes doutes !

De la meilleure foi du monde il regrettait son incertain succès. Et peut-être avait-il raison? Sait-on jamais? Peut-être, secoué par la lutte contre l'auditoire et par l'énigme proposée, se fût-il en effet surpassé lui-même.

Je le quittai pour mieux observer la salle et y chercher des visages. Déjà l'huissier ordonnait le silence pour l'entrée solennelle de la Cour en robe noire avec l'hermine et celle du ministère public en robe rouge. A l'incessant brouhaha succéda le chuchotement pressé de la foule qui se tasse. Comme je gagnais le banc réservé au barreau, j'aperçus à deux pas de moi celle que je cherchais, pour qui, seule, j'étais venu, Sylvie de Varce.

Une dame de la meilleure société de Grenoble, la jolie Mme Desforges, qui s'efforçait de la dépasser, la reconnut et lui susurra :

— Vous aussi, cela vous intéresse?

Quel sens prennent les mots quand on sait le dessous des cartes ! Mme de Varce rougit et répondit :

— Comme tout le monde.

Elle m'avait vu, elle aussi, et je manœuvrai pour la rejoindre immédiatement, Deux rangs à gagner, mais difficiles à rompre.

— Sortons, lui dis-je.

— Non, non, je ne veux pas.

— Vous tenez à assister à l'affaire Manichon?

— Quelle affaire Manichon?

— Celle qui va se plaider.

— Et Monique Desclaux? murmura-t-elle à voix basse.

— Renvoyée.

Je lus sur ses traits la plus profonde surprise, suivie d'une expression infiniment douce de détente et de paix. Elle me sourit et me suivit tandis qu'on procédait à l'appel des jurés. Dès l'appel des causes qui suivrait, l'avocat général se lèverait pour demander le renvoi de l'affaire Monique Desclaux à une session indéterminée. Personne ne prit garde à notre départ, tant les passions déchaînées agitaient la foule.

En route j'expliquai à Mme de Varce ce qui s'était passé.

— Pauvre fille ! soupira-t-elle. La voilà folle maintenant. Et sa mère?

J'admirai que son premier mouvement fût de pitié, non de libération égoïste. Ainsi donc avait-elle réussi à s'échapper du château, comme elle m'en avait prévenu. Elle se serait précipitée sans écouter personne dans l'appareil judiciaire où elle eût été happée afin de sauver l'innocente. Quand nous fûmes arrivés chez moi, je ne pus me tenir de lui baiser la main :

— Je devrais vous gronder, Sylvie, et je suis tout ému devant vous.

— Pourquoi donc? s'étonna-t-elle.

— A cause de la sottise que vous veniez commettre.

Elle protesta énergiquement :

— Ce n'était pas une sottise. Je ne pouvais laisser condamner cette femme.

— Qu'auriez-vous dit aux jurés?

— J'aurais pris le crime à mon compte.

— On ne vous aurait pas crue.

— J'avais préparé ma déposition.

Mais elle ne me la récita pas. Avec une sorte d'orgueil farouche, où s'abritait toute sa race, elle ajouta :

— Ne nous dépasse pas qui veut.

Elle n'eût pas permis à une simple Monique Desclaux de la dépasser en générosité et grandeur d'âme. Orgueil ou élan du cœur, elle ne se jetait pas moins à l'abîme. Peut-être les héroïnes nous émeuvent-elles davantage quand la femme se laisse deviner aux mobiles de leurs actes. Elle me demanda timidement :

— Mon mari n'était-il pas à l'audience? J'avais si peur qu'il y vînt ! Il m'eût empêché de parler.

— Connaissait-il votre désir de comparaître?

— Non, non, il ne le connaissait pas.

Elle pensait, elle espérait qu'il serait revenu de Paris pour la défendre, la protéger, la couvrir, — dire la vérité. Donc, elle l'aimait encore si elle n'admettait pas sa lâcheté et n'y pouvait croire. Ou tout au moins elle tenait à lui par des liens étroits. Je découvrais sans plaisir cette persistance d'espérance ou de tendresse conjugale. Cependant, il y avait tant de monde au Palais que nous avions pu ne pas l'apercevoir.

Notre dialogue fut à nouveau interrompu par la brusque arrivée du marquis d'Arnay. Il dissimulait assez mal son contentement :

— Cette vilaine affaire est terminée. Je l'avais bien prévu. Mais que fais-tu ici, et pourquoi as-tu quitté le château? Tu gardes le silence. Oui, je l'avais pressenti. Tu as profité d'un défaut de surveillance. J'avais oublié ta bicyclette. Je me suis

mis à ta poursuite et me voici. Tout est bien qui finit bien, et la folie était la meilleure solution.

Il se tourna courtoisement vers moi pour m'en faire hommage :

— C'est vous sans doute qui l'avez trouvée.

— Non, non, je n'y suis pour rien.

— Tant pis pour vous. Je vous croyais plus inventif. Et maintenant, Sylvie, sache que si tu étais intervenue à l'audience comme tu en as peut-être eu l'envie, c'est moi-même qui t'aurais fait déclarer folle publiquement et enfermer dans une maison d'aliénés. On ne trahit pas sa race et je t'avais ordonné de te taire.

Il voulut l'emmener incontinent. Elle me supplia auparavant de la renseigner. Monique Desclaux ne pouvait-elle plus désormais passer aux assises? J'expliquai que l'affaire n'était, provisoirement, que renvoyée. Mais, si l'état de l'accusée se prolongeait, comme il était probable, l'affaire serait alors classée et rayée définitivement.

— En somme, conclut-elle après m'avoir avidement écouté, rien n'est fini.

Elle répéta en s'exaltant comme son père, sur un ton de désolation indicible :

— Rien n'est fini. Rien ne finit.

Elle allait reprendre sa chaîne, vivre avec un homme qu'elle ne pouvait pas estimer, pour qui elle ne pouvait ressentir que du dégoût et du mépris,

auquel elle était peut-être attachée sans amour par cette servitude née d'une existence commune. Le martyre de s'exposer à l'audience, qu'était-il auprès de ce martyre quotidien qui se répéterait indéfiniment, qui deviendrait une habitude, contre quoi elle ne réagirait même plus peut-être un jour? Sur le seuil, elle se retourna vers moi pour me laisser l'image de ce regard d'agonie. Le marquis d'Arnay, au contraire, triomphait : aucun esclandre ne ternirait son nom, ni celui de son petit-fils.

X

LE NON-LIEU

Nous fuyons dans la vie ceux que le hasard des circonstances ou le jeu des confidences nécessaires a mis en possession de nos lourds secrets. Il semble que leur vue rapproche de nous ou fasse surgir de l'ombre ces fantômes du passé dont nous avons intérêt à constater l'effacement ou même à guetter la disparition. Ainsi, dans les deux ou trois années qui suivirent, ne rencontrai-je que rarement, très rarement, le marquis d'Arnay, sa fille et son gendre. Ils avaient dû reprendre leur existence accoutumée sur leurs terres, chasses pendant la saison et relations avec les châteaux voisins. Mais le vieux gentilhomme avait renoncé aux procès. Il évitait la justice et ne réprimait plus comme autrefois les délits de braconnage ou les abus de passage. Cependant il continuait de m'inviter quand il traquait le chamois dans le massif de la Grande-Chartreuse, et je déclinais ses invitations. Bien que reçu partout, en raison de l'ancienneté de ma famille, dans la société de Grenoble, divisée et parquée en catégo-

ries comme toute société provinciale qui se respecte, je fréquentais peu le monde d'oisifs où j'aurais eu chance de voir le comte et la comtesse de Varce. De temps à autre, j'entendais parler d'eux. Les femmes le vantaient pour sa jolie figure et ses manières insinuantes et félines. Elles ne faisaient pas une bonne presse à Sylvie qui passait pour revêche et sauvage et qui se terrait habituellement sur le domaine paternel. Rien n'avait transpiré au dehors du terrible drame qui avait laissé deux victimes, celle du Guiers-mort et celle de l'asile d'aliénés.

Bientôt, il ne fut bruit dans Grenoble que du cas des Chartreux. Le ministère Combes avait fait voter au Parlement les lois sur les congrégations religieuses. Les Chartreux seraient-ils autorisés ou expulsés? M. Combes, en personne, avait à la Chambre réclamé leur départ. Depuis un millier d'années, sauf la brève interruption des temps révolutionnaires, qu'ils occupaient ce nid d'une montagne défrichée par eux, dans un vallon cultivé, civilisé et fertilisé par eux, n'étaient-ils pas unis au sol dauphinois au point de n'en pouvoir être détachés sans une atteinte au patrimoine spirituel et matériel du pays? Ainsi leur expulsion semblait-elle déraisonnable et, partant, impossible. Quand les menaces se précisèrent, je reçus à nouveau la visite de Mme de Varce que j'avais à peine entrevue et seulement de loin, depuis le jour des assises.

Je la trouvai maigrie, pâlie, plus émouvante que dans la force de sa jeunesse. La Diane des grands bois se muait en jeune madone déjà douloureuse. Il s'agissait de prier une fois encore, — la dernière sans doute, — dom Moreuil de retourner chez Mme Desclaux. La misère de celle-ci, ma cliente s'en était assurée, empirait d'année en année. Le chagrin ajouté à la maladie la minait et la paralysait.

— Et la pauvre Monique?

— Elle est toujours en surveillance à l'hospice de Bourgoin, dans un pavillon spécial. Sa mère, sur la somme que je lui ai fait verser, prélève le principal pour lui garantir des soins plus diligents.

J'allai aux informations. L'accusée était en effet maintenue à l'asile, bien que sa crise n'eût été que passagère et qu'elle se montrât docile, douce et résignée. Elle devait être guérie. Elle avait attiré l'attention et la sympathie des gardes, et spécialement du médecin qui, mis au courant de l'instruction, s'intéressait à son cas. Je soupçonnai même le juge Bernin de lui avoir recommandé la jeune fille. On laissait traîner les choses afin de ne pas la renvoyer aux assises. Toute une trame de complicités bienveillantes se nouait autour d'elle, à son insu. Mais la prescription était encore trop lointaine. Un long séjour permettrait une déclaration d'irresponsabilité et un non-lieu. Ainsi l'affaire serait-elle close. En attendant, Monique Desclaux,

écrasée par la vie, s'abandonnait à son sort, comme il arrive à ces organisations trop nerveuses et délicates, qui peuvent se bander quelque temps dans une résistance invincible, et qui retombent ensuite dans une sorte de torpeur. Elle lisait, travaillait, s'instruisait, écrivait à sa mère et se laissait couler sans réagir. On l'oubliait. L'administration routinière et monotone l'oubliait. Cet état pouvait se prolonger longtemps. Quelle secousse en tirerait la malheureuse endormie?

Je remontai donc à la Grande-Chartreuse pour y revoir dom Moreuil. Je m'attendais, je l'avoue, à découvrir au monastère quelque signe d'inquiétude. Fallait-il croire aux menaces d'expulsion ou répéter le mot d'Henri de Guise avant l'assassinat de Blois : « On n'oserait? » J'avais, avant cette démarche, pris dans ma bibliothèque — ma bibliothèque aux belles reliures dont je suis si fier — les *Mémoires d'outre-tombe* pour y relire la visite de Chateaubriand au célèbre couvent après que la Révolution en eut dispersé les religieux. Les *larmes des choses* — *lacrymæ rerum* — y coulent autrement que chez le poète latin d'ailleurs faussement interprété ; elles laissent sur les pierres abandonnées comme un scintillement lunaire. Les bâtiments, raconte-t-il, se lézardaient « sous la surveillance d'une espèce de fermier

des ruines » qui les regardait s'effondrer avec indifférence et par cet oubli laissait à ces retraites un dernier attrait de mystère et de mélancolie. Dans les cellules profanées, des livres ouverts sur la table, des instruments de menuisier étalés sur l'établi conservaient le souvenir d'une vie de travail et de prière qui fut brusquement interrompue. Et il ramasse toutes ses impressions dans cette description générale : « Lorsque je visitai la Grande-Chartreuse en 1805, je traversais un désert, lequel allait toujours croissant ; je crus qu'il se terminerait au monastère, mais on me montra, dans les murs mêmes du couvent, les jardins des Chartreux encore plus abandonnés que les bois. Enfin, au centre du monument je trouvai, enveloppé dans les replis de toutes les solitudes, l'ancien cimetière des cénobites ; sanctuaire d'où le silence éternel, divinité des lieux, étendait sa puissance sur les montagnes et dans les forêts d'alentour. »

Soit effet de cette lecture, — je fus toujours sensible au charme musical de notre belle prose, de Bossuet à Michelet, — soit mauvais pressentiment, soit aussi reflet de l'arrière-saison qui s'aggrave, en montagne, de toute la mélancolie des feuilles mortes, des prés dévêtus et de l'humidité tombée des forêts, j'enveloppai cette masse de bâtiments blancs d'un regard d'adieu. Elle était déjà condamnée et, comme dans ces séparations

qui précèdent les départs, je l'imaginais déjà vidée de son âme et de sa spiritualité. Devrais-je voir un jour, comme Chateaubriand, ses murs lézardés, ses cellules vidées et son cimetière même saccagé? Un nouveau *fermier des ruines* en ferait-il les honneurs aux curieux? J'éprouvai, quand j'entrai dans la cour où l'eau s'égouttait dans les bassins sur son éternel rythme monotone, un serrement de cœur comparable à ce qu'on ressent dans la chambre d'un mourant qui vous est cher. Mais ce malaise, aussitôt, se dissipa. Dès que je pénétrai dans le monastère, son immense paix m'entoura, me pénétra, me calma. Les bruits du monde s'arrêtaient à la porte. A l'abri de la sentinelle qui veillait, — supérieur général responsable qui prendrait toutes les décisions, — rien, jusqu'au dernier moment, n'altérerait la quiétude des moines. Ils continueraient leur prière, leur méditation, leur travail. Ils ne changeraient rien à leur précieux horaire. Hors du temps, ils utilisaient pour ce qui demeure les heures qui passent. Leur voisinage suffisait à me rasséréner. Je perdis en un instant jusqu'à la pensée que M. Combes existât. Il était retombé dans le néant. Les hommes ne pouvaient rien sur les puissances venues du monde de l'Esprit. Mais ces puissances avaient marqué la Grande-Chartreuse d'une empreinte indélébile qu'aucune expulsion, qu'aucun usage, qu'aucun abandon

ne parviendrait à effacer. Dès lors, qu'il était vain de s'aller heurter à ces invincibles forces !

Dom Moreuil remplit à nouveau sa mission. Quand on est engagé dans la charité, n'y faut-il pas revenir périodiquement? Il m'informa que Mme Desclaux n'offrait plus qu'une faible résistance à la maladie, au malheur. Elle avait accepté l'aide inconnue sans réagir, tant elle se sentait affaiblie et tant elle redoutait l'avenir de sa fille, et même elle y avait vu comme une intervention de la Providence qui ne l'abandonnait pas tout à fait.

— J'ai averti sa fille, ajouta dom Moreuil.

— Vous avez averti Monique Desclaux?

— Sans doute. Je la sais guérie, et même guérie depuis longtemps. Elle ne peut laisser mourir sa mère dans la solitude. Après avoir vécu, du moins s'en accuse-t-elle, dans un égoïsme maternel qui lui faisait tout accepter de sa fille, — et ne s'est-elle pas servie du mot : exploitation? — elle ne mérite pas, tout de même, d'achever sa vie toute seule, dans la souffrance physique, presque l'immobilité et la détresse morale. Le devoir de cette Monique est de revenir au foyer. Je la soupçonne, comme tant de malades, d'infirmes ou de convalescents, de se complaire dans son état et de s'y enliser.

— Oui, mon Père, vous avez raison. Mais le cas de Monique est particulier. Elle est quasi oubliée à l'asile de Bourgoin, et le temps de la prescription court.

— Je croyais l'affaire classée.

— Elle dort, mais elle peut se réveiller. Le zèle intempestif d'un magistrat peut la réveiller. J'en parlerai au juge Bernin qui est mon ami et peut-être obtiendrons-nous un non-lieu à la suite d'un rapport médical concluant à l'irresponsabilité.

La lettre de dom Moreuil fut en effet l'occasion de toute une aventure administrative. Dès qu'elle l'eut ouverte, Monique Desclaux, tirée enfin de sa torpeur, s'échappa de l'hospice où elle n'était ni surveillée, ni enfermée, prit le train pour Grenoble et débarqua rue Haxo sans prévenir, à la nuit tombée, en sorte que personne ne la remarqua. J'imagine le bonheur discret, doux et pudique des deux pauvres femmes rendues l'une à l'autre à l'extrême de leurs maux. Le retour de Monique avait passé inaperçu. Sa présence à Grenoble ne fut pas trahie par la femme de ménage qui servait presque gratuitement Mme Desclaux, avec ce dévouement continu et quasi naturel qu'on ne trouve guère que chez le peuple. Pendant ce temps, on cherchait l'évadée partout ailleurs. La gendarmerie battait les environs de Bourgoin, fouillait les torrents et les rivières, les bois et les boqueteaux.

Le médecin, qui sans doute avait deviné sa retraite, laissait errer l'enquête sans intervenir. N'était-ce pas la preuve, cette évasion secrète, d'un accès de démence?

Au printemps, Mme Desclaux mourut pieusement, dans les bras de sa fille. Aucun journal, à cette occasion, n'évoqua le souvenir de la malheureuse accusée. L'expulsion des Chartreux était alors à Grenoble l'objet de toutes les conversations.

J'étais au nombre des amis qui les assistaient et de la chapelle j'avais pu suivre l'odieux attentat. Le couvent était investi comme une place forte par les troupes commandées pour cette besogne indigne d'elles. C'était le matin. Les Pères étaient agenouillés dans leurs stalles et récitaient l'office de matines. Les magistrats pénétrèrent dans la tribune réservée aux visiteurs qui domine la chapelle. De là ils firent les sommations. Ils ne reçurent aucune réponse. Un caporal du génie put sauter à l'intérieur et ouvrir la porte barricadée. Les magistrats entrèrent : nouvelle sommation. Comme ils franchissaient le seuil réservé aux Pères, le Supérieur général se leva et sortit. Un par un, lentement, calmement, les religieux le suivirent...

Dès que j'eus connaissance du décès de Mme Desclaux, le jour même, je fis conseiller, dans la coulisse, à Mlle Monique de réintégrer d'elle-même l'asile avant d'y être reconduite et avant que sa

présence à Grenoble fût ébruitée. Devina-t-elle l'importance du conseil? Dans tous les cas elle regagna immédiatement Bourgoin et sut garder le silence sur sa fugue de plusieurs mois. Le médecin affecta de la soumettre à un nouvel examen médical. Il conclut à l'irresponsabilité. Plus tard, un peu plus tard, la liberté lui serait rendue. Qu'en ferait-elle? Évidemment, elle quitterait le pays où elle avait connu la pire détresse et toute la fureur de la haine.

Sur le rapport médical il ne restait plus à la justice qu'à prononcer le non-lieu. Il n'y aurait donc pas d'affaire Monique Desclaux aux assises. La justice n'est jamais pressée et l'ordonnance de non-lieu ne fut rendue qu'au mois d'octobre. Me Arbonel me l'annonça en personne, comme un triomphe personnel qu'il aurait obtenu par d'habiles manœuvres.

— Oui, me dit-il avec condescendance, il faut savoir parfois ne pas plaider. Tous les procès ne se gagnent pas à l'audience.

Je lui adressai tous mes compliments et me décidai à me rendre dès l'après-midi au château d'Arnay pour y porter la nouvelle. A la vérité, ni le marquis ni son gendre ne m'intéressaient particulièrement, et je ne songeais guère qu'à Sylvie. Elle tenait dans mes pensées une place analogue à celle que Pauline de Beaumont, brisée

par la vie et par l'amour et menacée dans sa jeunesse même par la mort, occupait dans l'esprit et le cœur de ce Joubert dont les courts ouvrages me sont chers pour leur finesse et leur délicatesse un peu effacées. Je ne démêlais pas très bien ce qui se passait en elle au sujet du crime de son mari. Comment acceptait-elle la vie commune? Qu'y avait-il sous cette réserve et dans cette existence terrée et presque solitaire? Était-ce un martyre quotidien ou l'abandon au cours des choses après les réactions inutiles ou vaincues? Les changements du visage n'étaient-ils pas le signe d'une longue tragédie intérieure sans péripéties et sans dénouement? Le dénouement, je l'apportais. Mais ce n'était qu'un dénouement de façade, la libération extérieure, la tranquillité substituée à la crainte continue de tout l'appareil judiciaire. Il ne changeait rien à l'horrible réalité. Il sauvait le nom et la race, il n'abolissait pas la faute.

Je demandai la comtesse de Varce. Elle me reçut dans le vaste salon du château dont la cheminée peut contenir des troncs d'arbres. D'énormes bûches y flambaient, et le reflet des flammes dans les glaces luttait avec les rayons du soleil qui frappaient obliquement les vitres, ce qui donnait à toute la pièce une sorte d'éclat lumineux et mouvant. Par les fenêtres je pouvais apercevoir les flancs violets du massif de Belledonne et, plus bas,

les roseaux d'or qui bordent l'Isère. J'eus peine à la découvrir dans une bergère où elle se livrait à quelque ouvrage de tapisserie. Elle accueillit la grande nouvelle sans manifester la moindre joie, comme si elle n'y était plus accessible, mais reporta l'effet de cette paix revenue sur ce qu'elle avait de plus cher au monde :

— Oh ! moi, dit-elle en ayant l'air de chasser un fantôme à peine existant. Mais Bruno ne saura jamais rien, le pauvre innocent. Pour lui, je puis me réjouir. Je l'élèverai dans le culte de l'honneur, le vrai, pas celui de mon père. Voulez-vous le voir?

Elle n'avait pas prononcé le nom de M. de Varce, comme s'il ne fût pas intéressé à l'affaire, comme si elle l'avait rayé de ses préoccupations. La gouvernante amena le petit Bruno. Il était bien le fils de sa mère : mêmes traits, mêmes façons de se tenir, un peu gauches mais distinguées, même regard, déjà chargé de mélancolie.

— Il faut le faire beaucoup jouer, dis-je en embrassant l'enfant.

— Oh ! il joue avec les petits paysans de la Terrasse. Il n'y aura pas de classes sociales pour lui. Il n'y aura pas de préjugés nobiliaires.

Le marquis d'Arnay entra sur cette phrase.

— Il n'y a pas de préjugés nobiliaires, Sylvie, reprit-il. Il y a la noblesse, c'est-à-dire une sélec-

tion de la race obtenue par des siècles de commandement.

— Quel commandement, père, aujourd'hui?

— Oh ! bien modeste auprès de ceux d'autrefois. Commandement tout de même. Celui de ses fermiers, de ses tenanciers, de ses ouvriers agricoles, de ses piqueurs, de ses gardes. Celui de ses terres. Nous sommes les derniers terriens. Le commandement du Nom et de l'Honneur.

— Ah ! l'honneur, oui, au prix d'une iniquité.

— Ne sois pas injuste, Sylvie, à cause de telles circonstances particulières. Oui, l'honneur qui, s'il est transgressé, exige une rançon.

— Quelle rançon?

— La vie au besoin.

Cette discussion pouvait me donner une idée de la mésentente qui s'était creusée entre eux deux. L'existence commune de ces trois êtres si profondément séparés devait être intolérable. Seules, les habitudes de politesse et les dimensions du château permettaient de lui laisser des apparences satisfaisantes au regard du service et du dehors. Le marquis d'Arnay fut à son tour informé de l'heureuse issue de l'affaire Desclaux. Mais lui s'en réjouit franchement et m'en félicita, ne doutant pas que j'en fusse l'instigateur.

— Voilà, déclara-t-il, une bonne solution, très supérieure au retentissement d'un procès et d'un

acquittement. Cette fille va sans doute être libérée d'ici quelque temps. Et, dites-moi, vous êtes sûr qu'elle ne parlera pas?

— Sûr et certain. Son secret est sa vie. Et d'ailleurs l'ordonnance de non-lieu pour irresponsabilité ôterait à sa parole tout crédit.

— Bien machiné, en effet, mon cher avocat.

Il me prêtait un machiavélisme dont j'étais fort éloigné. Cependant, il se pencha presque affectueusement sur Mme de Varce assise :

— Cette fille ne trouvera plus de leçons. Ne conviendrait-il pas, avec prudence, anonymement, de faire quelque chose pour elle?

— C'est fait, père, répliqua Sylvie presque durement.

— Ah ! avec prudence?

— Oui.

Il se tut quelques instants et, lui effleurant les cheveux de sa lourde main droite, il l'approuva. Lui, non plus, ne soufflait mot de M. de Varce. Celui-ci était comme supprimé de la conversation. Dans ma curiosité de connaître leurs rapports, je prononçai enfin son nom :

— Vous avertirez M. de Varce.

— M. de Varce? répéta le marquis tout comme s'il était question d'un étranger. Il chasse.

Quant à Sylvie, elle garda le silence.

— Au fait, reprit son père, je vous invite. La

semaine prochaine, nous chassons le chamois, à Valombré. Nos chasses précédentes, à la Charmette et à Curières, ont dû l'y ramener. C'est le meilleur canton de la Grande-Chartreuse et la chasse peut s'y déployer. Le spectacle de la curée est magnifique avant le déjeuner sur la pelouse, avec le Grand-Som et le monastère pour fond de décor.

— Le monastère vide.

— Oh ! c'est la faute des moines. Il fallait recevoir ces gens-là à coups de fusil, et le Supérieur général n'a pas voulu. A révolutionnaire, révolutionnaire et demi. Les armes, je ne connais que ça. Mais nous sommes dans un temps de légalité. La légalité, vous verrez un jour ou l'autre les massacres qu'elle engendrera.

Quel beau chouan il eût fait, ou quel chef de bande dans la montagne !

— C'est dit, reprit-il. Vous viendrez, je serai le maître d'équipage, ce jour-là. C'est moi qui distribuerai les postes. Je vous choisirai le vôtre.

— Vous y viendrez, madame? demandai-je à Mme de Varce.

Elle hésita, puis elle promit sa présence.

— Et M. de Varce? ajoutai-je dans mon désir de constater une seconde fois l'effet de ce rappel.

— M. de Varce est de toutes les chasses, me répliqua le marquis sur un ton presque déclamatoire.

M. de Varce est de toutes les fêtes. Il sera de celle-ci.

Il me sembla que cette courtoise emphase recouvrait le plus absolu mépris, sinon la plus violente haine. Les événements devaient se charger de m'éclairer.

Je quittai le château sur ce rendez-vous. Peut-être le hasard me rapprocherait-il de cette énigmatique Sylvie et me permettrait-il de mieux pénétrer le secret de son héroïsme ou de son indifférence conjugale. Mais je ne pouvais m'attendre au nouveau mystère de Valombré.

XI

LA CHASSE DE VALOMBRÉ

Cette chasse de Valombré se déroule dans le plus romantique décor. Les Chartreux, autrefois, qui avaient défriché le sauvage massif, avaient aménagé leur immense domaine en coupes de bois et en pâturages. Chacun de ces cantons avait son habert, refuge des bûcherons et des bergers qui lui donnaient son nom. L'habert Valombré étend sur la rive gauche du Guiers-mort, en face de la Grande-Chartreuse, ses pelouses et ses forêts qui montent à l'assaut de la montagne et qui sont contenues par un hémicycle de rochers, l'arête Bérard, le Charmant-Som et la combe de l'If. Ces pentes sont, d'habitude, si giboyeuses qu'on les appelle encore le vallon des chamois, parce que les couverts y abondent et que l'ombre plaît à notre antilope des Alpes. Les chasses précédentes à la Charmette et à Curières ont généralement pour résultat de ramasser les hardes dans ce canton de Valombré qui devient ainsi la chasse préférée entre toutes.

Les postes y sont désignés par la nature des lieux.

Ils s'échelonnent le long de la combe de l'If d'un côté, et de l'arête Bérard de l'autre, pour aboutir au Promontoire qui est le sommet du triangle. Il y a place pour une vingtaine de fusils. Car, en Chartreuse, on tire à chevrotine. Seuls, les chasseurs du haut se réservent de tirer à balle avec leur carabine, à cause des distances qu'ils commandent. En bas, le poste du Capitaine et celui du Cordelage, au-dessus du torrent du Guiers, et de chaque côté du ruisseau de Malamille qui partage la combe, reçoivent les premiers chamois haut-le-pied et, parfois aussi, à la fin de la traque, les animaux lancés qui se sont heurtés, en montant, à la barrière de feu et redescendent, éperdus, les pentes à toute allure. Le poste du Capitaine est ainsi nommé en souvenir du capitaine Collet-Maigret qui y trouva la mort il y a quelques années en se penchant trop sur le ravin où il cherchait la bête qu'il avait blessée.

J'avais occupé tour à tour la plupart de ces postes. Mon préféré, quand mes jambes étaient jeunes et mon souffle long, était le Promontoire qui est le plus élevé, au-dessus de la cabane et au-dessus du Collet, passage qui fait communiquer Valombré avec le col de Porte, sur un haut rocher à pic revêtu d'une pelouse si unie qu'on ne soupçonne pas l'abîme. Je m'y plaisais à cause du soleil et à cause de la vue. De l'autre côté du torrent,

on a en face de soi la Grande-Chartreuse avec ses bâtiments blancs, ses toits bleus, ses clochetons dans une clairière entre les masses d'arbres, et plus bas la Courrerie réservée aux domestiques et aux bestiaux. Le Grand-Som, dont les roches blanches ont un éclat de neige, les reçoit dans sa base forestière comme dans un abri. Plus en arrière, c'est la Lance de Malissart, tandis que la vaste plaine s'ouvre à gauche au delà de Saint-Laurent-du-Pont, et qu'à droite c'est la dentelle de Belledonne et des Sept-Laux poudrés à frimas dès l'automne commençante. Que de fois, de ce belvédère, j'ai cueilli ce paysage étendu et divers, l'un des plus beaux qui soient, parce qu'il unit la douceur de la solitude dans les profondes retraites avec les échappées sur le vaste monde ! Enfin, de là, on peut suivre toutes les péripéties de la traque, si la forêt en dissimule les guets-apens.

Il faut tout un plan de bataille pour que la battue réussisse. Le rassemblement se fait de bonne heure, huit heures d'habitude, et exige les départs matinaux. Les chevaux, les voitures et ces nouvelles machines automobiles, qui bientôt remplaceront les équipages, peuvent, au delà du pont de Valombré, monter assez haut et se dissimuler dans un repli de terrain au bas d'une pelouse que domine un tertre surmonté d'une croix. Ce tertre a servi

de poste parfois et même il n'est pas rare qu'on y tire, car il est au centre de la traque. Le commandant en chef, si je puis dire, distribue alors les postes en tenant compte de la réputation du fusil et de la valeur de la marche. Aux plus ingambes les affûts des sommets. Lui-même a repéré auparavant les emplacements avec ses gardes. Deux bonnes heures sont accordées aux occupants les plus éloignés, plus un temps de repos, en sorte que la traque ne commence guère qu'à onze heures. Traque multiple, qui part du pont de Valombré, avec les chiens qui sont découplés successivement aux points d'attaque, les uns du côté de l'arête Bérard, les autres vers les Sangles et en remontant vers la combe de l'If. Là, pas de meute d'ensemble, pas d'harmonieux concert de voix donnant à pleines gorges, mais des timbres différents et de nombreuses menées. Les chiens éventent le chamois à de considérables distances. Au débucher, l'animal les dépasse, mais bientôt ils le lancent et ne le quittent guère qu'à l'hallali.

La difficulté est de les rallier. Quand la sonnerie du cor annonce la fin de la battue, on se réunit au-dessus de la croix, sur une pente gazonnée face à la Chartreuse, et ce sont alors ces joyeux déjeuners de chasse où l'excitation du combat communique aux convives une intense ardeur de vivre.

Si je m'étends sur ces détails, c'est peut-être

que nul n'est inutile à mon récit. Comment une telle journée, si chargée d'événements, n'aurait-elle pas revêtu dans mon souvenir une importance particulière?

C'était une de ces journées d'octobre que l'été, en montagne, ne réussit pas à égaler parce qu'il donne un dessin trop net et trop dur aux lignes tracées sur l'horizon, tandis que l'automne, les laissant fondues et inachevées, leur ajoute la distance et le rêve. Les brouillards du matin, venus du fond du Guiers-mort, se désagrégeaient et s'effilochaient au flanc des monts comme des écharpes déchirées. Bientôt ils seraient résorbés par le soleil qui transformait la rosée déposée sur les herbes et les buissons en perles et pierreries innombrables. Sur le ciel d'un bleu italien les sommets rocheux, Grand-Som, Charmant-Som, Grande Lance de Malissart, se découpaient, d'un blanc si pur qu'on l'eût pris pour une couche de neige. Enfin les forêts s'allumèrent peu à peu comme un vaste incendie. Leurs feuilles avaient pris toutes les nuances de l'or, du cuivre et de la pourpre, — or vert, or mat, or rouge, — cuivre éclatant du chaudron, — pourpre aux chauds reflets sombres. Dans l'ombre elles ressemblaient à une immense tapisserie des Flandres aux tons nuancés de rouge et d'orangé posée sur le sol. Au soleil, elles composaient un bouquet prodigieux, plus coloré que les fleurs au

printemps, avec le sang des fayards, la pluie dorée des ormes et des frênes, le vert clair des platanes qui sont une variété des sycomores et le sévère uniforme des sapins qui faisaient ressortir toute la gamme de ces teintes, comme les habits noirs des hommes servent de repoussoir, dans une soirée, aux robes chatoyantes et aux épaules nacrées des femmes. Les rhododendrons qui tapissent en juin les rochers n'offrent pas de nuances plus riches. Et les pentes des montagnes les plus éloignées apparaissaient mauves et violettes pour achever cette splendeur multicolore. Qui n'a pas vu les forêts de Chartreuse en automne ne connaît pas l'hymne que peut chanter la terre avec ses feuillages menacés et ses bois prêts à se dévêtir au moindre souffle du vent : c'est le suprême appel de la vie avant la saison de mort.

Le marquis d'Arnay, venu à cheval au rendez-vous, était bien le héros de la fête. Rajeuni et triomphant, haut guêtré, la carabine en bandoulière, la jumelle en travers, la veste couleur de chouette aux boutons de cuivre à tête de chamois, le chapeau mou relevé d'un bord, les épaules rejetées en arrière pour mieux dégager la poitrine, le visage sérieux et presque sévère, comme s'il accomplissait une mission d'importance, — et quelle mission eût été plus importante? — il rassembla les fusils, expliqua le plan sur les cartes

simplifiées remises à chacun et sur le terrain, avec des gestes rapides, assigna les postes, fixa l'heure de la traque.

Nous nous séparâmes donc sur ces instructions et les chasseurs se perdirent sous les couverts, les uns par le sentier du Collet vers la cabane et l'arête Bérard, les autres par les Sangles et la Cochette vers la Combe de l'If, à la recherche de leurs emplacements. Le mien était précisément dans cette dernière direction et l'un des plus hauts, qu'on appelait le Plane. Je le connaissais pour l'avoir occupé précédemment. Je n'avais pas de temps à perdre si je voulais, à mon habitude, m'installer commodément, boire et manger avant la battue. Or je fus rejoint par le comte de Varce qui me proposa de changer de poste avec lui. Le sien était ce tertre surmonté d'une croix, qui est à peine au-dessus de la pelouse réservée au rassemblement et au déjeuner. Je n'avais aucune raison pour opposer un refus à une demande aussi anodine. Mon poste était certainement l'un des meilleurs. Les chamois lancés préfèrent tenter les escalades et se rapprocher de la montagne. Mais je ne suis qu'un chasseur d'occasion et ne tire jamais sans remords ce magnifique et émouvant gibier. De plus, je ne m'étais pas entraîné à la marche cette année-là et répugnais quelque peu à la fatigue. M. de Varce,

plus jeune et rompu à tous les exercices physiques, atteindrait plus vite que moi le gîte désigné.

— Je veux bien, lui répondis-je, vous céder mon belvédère. Mais le connaissez-vous?

— Parfaitement.

— Vous savez qu'on y arrive sans être vu et que l'on y est protégé par un sycomore. Avec quelques précautions, il est impossible d'y être repéré.

— Je sais, et vous remercie de me le céder. Mon beau-père voulait me placer en bas, parce qu'il m'a octroyé aux dernières chasses de véritables tours dans le ciel. Mais je grimpe volontiers.

Je n'étais pas embarrassé de deviner pourquoi il m'offrait cet échange. Parmi les quelques chasseresses qui nous accompagnaient, j'avais remarqué la baronne de Pierres, aux yeux verts et aux cheveux fauves, qui passait pour sa maîtresse. Sans doute lui était-il plus facile, dans un poste à l'écart, de passer près d'elle le temps de l'affût.

Il voulut me tendre la main avant de me quitter. J'affectai de ne pas m'en apercevoir et il s'éloigna sans insister, comme si l'affront ne l'étonnait pas, ou plutôt comme s'il ne s'en était pas rendu compte, ou même comme s'il était résolu à ne jamais s'en rendre compte. Ce visage efféminé,

trop joli et pointu, sur ce corps élégant et musclé ensemble, ces mains fines et blanches, qu'on devinait molles et moites, et peut-être expertes à dissimuleur leur vigueur, cette amabilité qui cachait la pire fourberie et cette fourberie même qui n'était peut-être que l'insouciance et la légèreté de l'homme pris entre des désirs et des velléités différents et passant de l'un à l'autre sans pouvoir imprimer nulle part l'empreinte de sa personnalité, m'inspirait une répulsion analogue à celle qui nous vient du contact visqueux de certains animaux. Le secret dont j'étais le dépositaire était sans doute à l'origine de cette répulsion. Mais sa présence l'aggravait. Je n'arrivais pas à croire sa version du crime qui avoisinait l'accident : l'enfant presque arraché des mains de la mère et heurtant un rocher dans la chute. Et cependant pourquoi ne pas l'admettre? Ne le chargeait-elle pas suffisamment? A quoi bon imaginer une participation plus directe, un geste plus cruel des mains fines et blanches, molles et moites dont j'avais évité soigneusement le contact, comme si je savais qu'elles eussent serré sans effort un petit cou d'enfant? Je me révoltai contre ma propre injustice et, dans mes habitudes professionnelles d'enquête et d'examens intérieurs, j'en perçus distinctement la cause. La pensée de Mme de Varce n'y était pas étrangère. Le culte que je lui avais voué,

si discret et lointain qu'il fût, n'était pas si désintéressé. Quand donc sommes-nous entièrement désintéressés dans nos passions les plus nobles d'où nous croyons toute convoitise exclue? Nous voulons bien que la femme à qui nous avons voué un sentiment platonique ne soit pas à nous, pourvu qu'elle ne soit à personne. Mme de Varce subissait-elle le contact de ces mains que si aisément je supposais meurtrières? Laissait-elle ce visage efféminé et fourbe pointer vers le sien, vers le sien redevenu pour moi quasi virginal? A ces questions que je me posais, je reconnus que mon aversion pour M. de Varce provenait, tout autant que de son crime, d'un amour caché au plus profond de mon cœur et que je n'avais jamais encore tiré au grand jour. En vérité, je le laissais somnoler, le sachant d'avance inutile et vain, — les différences d'âges et de classes me le garantissaient, — et je n'éprouvais pas le besoin de me l'avouer à moi-même. Le geste indélicat du mari l'avait sorti de l'ombre. Inutile et vain, non, non : jamais nos amours ne sont inutiles et vaines. Elles nous servent à nous mieux connaître, elles réveillent nos puissances endormies et jusqu'à nos passions anciennes que nous étions tentés d'oublier, elles nous aident à supporter l'immense ennui de vivre.

Pendant que ces réflexions me tourmentaient, et me tourmentaient délicieusement, je m'étais

installé au poste de la Croix, presque en bordure de la pelouse de Valombré. Un buisson me dissimulait aux trois quarts. Je quittai ma veste qui était de là couleur indécise du rocher et toute pareille, je l'avais remarqué pendant notre dialogue à celle de M. de Varce, et la posai sur ma canne plantée en terre et mon fusil que j'appuyai à une touffe épaisse et haute de genévrier, afin de la remplacer par un chandail plus chaud que j'avais emporté dans mon sac, car le soleil n'avait pas gagné encore le bas des pentes et j'avais froid. Après quoi, je dévorai un sandwich et bus à ma gourde un vin blanc des côtes du Rhône dont je préfère le goût sec et parfumé aux crus de Bourgogne les plus réputés. J'emporte toujours à la chasse un petit livre de vers pour occuper les loisirs, parfois trop prolongés, de l'affût. C'était un recueil consacré à la forêt. Il débute par les fameux vers de Ronsard aux bûcherons de la forêt de Gâtines :

... Ne vois-tu pas le sang lequel dégoûte à force
Des Nymphes qui vivaient dessous la dure escorce?

Mais au lieu du sang des hamadryades, je voyais celui d'un enfant.

Puis c'est Laprade qui chante la mort des grands arbres :

Tours que le vent balance et dont le front palpite...

— Vous ne pouvez rester ici, ajouta-t-elle. Venez avec moi.

Pourquoi ne pouvais-je demeurer à ma place? Sur le moment, je ne mesurai pas le sens de ces mots. Plus tard, ne leur ai-je pas attribué, au contraire, un sens trop précis et trop redoutable? Ils avaient pu être prononcés négligemment, ou plutôt ne s'éclairaient-ils pas du contraste?

— Oui, venez avec moi. Vous ne tenez pas à la chasse, et je voudrais que vous me montriez l'endroit.

Cet endroit, elle n'avait pas besoin de le désigner davantage. C'était, de toute évidence, le lieu du crime à quoi elle n'avait pas cessé de penser. Mais alors pourquoi rejoignait-elle sans raison M. de Varce? Je repliai, pour la suivre ou la guider, mes petits bagages, mais elle m'arrêta :

— Non, non, laissez tout cela. Il vaut mieux qu'on vous croie à votre poste. Vous avez un bon chandail et pouvez laisser votre veste. Elle vous remplacera.

Sylvie, — je l'appelais ainsi intérieurement, — eut même, à cette idée, un sourire vite réprimé. Nous partîmes ensemble en nous dissimulant savamment afin de ne pas être vus et de ne pas être accusés de désertion. Aurions-nous le temps d'aller et de revenir pendant l'affût et la traque avant le rassemblement sur la pelouse de Va-

— Vous ne pouvez rester ici, ajouta-t-elle. Venez avec moi.

Pourquoi ne pouvais-je demeurer à ma place? Sur le moment, je ne mesurai pas le sens de ces mots. Plus tard, ne leur ai-je pas attribué, au contraire, un sens trop précis et trop redoutable? Ils avaient pu être prononcés négligemment, ou plutôt ne s'éclairaient-ils pas du contraste?

— Oui, venez avec moi. Vous ne tenez pas à la chasse, et je voudrais que vous me montriez l'endroit.

Cet endroit, elle n'avait pas besoin de le désigner davantage. C'était, de toute évidence, le lieu du crime à quoi elle n'avait pas cessé de penser. Mais alors pourquoi rejoignait-elle sans raison M. de Varce? Je repliai, pour la suivre ou la guider, mes petits bagages, mais elle m'arrêta :

— Non, non, laissez tout cela. Il vaut mieux qu'on vous croie à votre poste. Vous avez un bon chandail et pouvez laisser votre veste. Elle vous remplacera.

Sylvie, — je l'appelais ainsi intérieurement, — eut même, à cette idée, un sourire vite réprimé. Nous partîmes ensemble en nous dissimulant savamment afin de ne pas être vus et de ne pas être accusés de désertion. Aurions-nous le temps d'aller et de revenir pendant l'affût et la traque avant le rassemblement sur la pelouse de Va-

lombré? Les aboiements des chiens et les coups de fusil nous avertiraient et nous abandonnerions au besoin notre petite expédition. Il nous fallait passer sur la rive droite du Guiers-mort avant le lancé. Je me réjouissais de ces instants d'intimité que je n'eusse pas imaginés. Mais pourquoi cherchait-elle M. de Varce et quelle macabre fantaisie de se faire ainsi conduire au bord du torrent?

Je retrouvai l'emplacement que m'avait indiqué mon cocher, renseigné lui-même par l'enquête judiciaire et la descente sur les lieux. Nous descendîmes en nous tenant par la main sur le terrain glissant et mou où nous enfoncions dans les feuilles décomposées, entre les troncs des frênes et des ormes réunis parfois par les mousses verdâtres pendues aux branches, jusqu'au Guiers dont les eaux glauques menaient sous nous un grand vacarme.

— C'est là, lui dis-je. On a retrouvé un morceau d'étoffe accroché à un buisson...

Et par pitié pour ma compagne plutôt que par esprit de justice j'ajoutai :

— Mais l'enfant était déjà mort. Vous savez qu'il était tombé et que c'est un accident plutôt qu'un crime.

Elle répéta :

— Un accident... un crime...

Mais elle ne me livra pas sa version à elle. Elle

était si bouleversée que je dus la soutenir, de crainte qu'elle ne glissât.

— Bruno, soupira-t-elle à mi-voix, comme un souffle que je recueillis, tant j'étais attentif à tous ses mouvements et tant j'épiais ses lèvres.

L'*autre*, le petit mort, lui rappelait son enfant. Quelle iniquité du sort séparait les naissances et distribuait les heureuses et les malheureuses ! Des coups de feu, à peine distincts dans le tumulte du torrent, nous parvinrent. La chasse commençait. Il fallait nous hâter de revenir si nous ne voulions pas que notre absence simultanée fût remarquée. Nous remontâmes la pente en nous pressant et sur la route nous nous mîmes à courir, elle aisément, en femme des forêts, et moi un peu étonné de la vigueur de mes jambes, mais les sentiments nous portent, et le désir de ne pas accuser notre âge.

Quand nous arrivâmes sur la pelouse de Valombré que nous évitâmes d'aborder de front, nous pûmes respirer, car nous avions devancé le rassemblement.

— Au revoir, me dit rapidement Sylvie, au revoir et merci. Mieux vaut qu'on ne nous voie pas ensemble.

Pourquoi cette réflexion? Admettait-elle que je fusse le moins du monde compromettant pour sa réputation, ou plutôt craignait-elle que l'on

soupçonnât le but de notre équipée? Mais qui donc, sauf son père et son mari, se rappelait le crime du Guiers-mort et pouvait avoir le moindre soupçon?

La montagne s'animait au-dessus de moi. Déserte quand j'avais quitté mon poste, elle se peuplait de tous côtés : chasseurs se précipitant à découvert à la recherche du déjeuner qui serait servi sur le gazon, traqueurs appelant les chiens et les couplant pour la curée, gardes portant sur les épaules les victimes, tête pendante et pieds noués. C'était un spectacle de fin de bataille, — de la bataille à laquelle je m'étais dérobé. Je voulus, pour rejoindre tous ces groupes, prendre ma veste et mon fusil. J'étais en sueur pour avoir couru et désirais ce surcroît de vêtement. Ma veste gisait sur le sol. Je la ramassai et, quand je voulus la mettre, je m'aperçus qu'elle était trouée par devant et, comme je la retournai, elle portait en arrière le trou correspondant. Je l'examinai de plus près avec minutie. Aucun doute n'était possible : en mon absence, elle avait reçu une balle dont elle portait la trace évidente, indiscutable. On avait tiré sur elle, ou plutôt sur moi. Ou bien quelque maladroit, mal informé des postes, l'avait-il prise, à cause de sa teinte grise, vaguement jaunie, pour quelque chamois isolé? La première hypothèse m'était venue immédiatement à l'esprit. La

seconde avait suivi. Et cependant, comment ne pas admettre la seconde? Mon imagination hantée par l'affaire d'infanticide voyait-elle partout des crimes et des assassinats? Je n'avais pas assisté à la chasse. Le gibier poursuivi avait pu très bien passer devant mon poste. Quelque fusil excité serait parti dans ma direction. Mme de Pierres, notamment, passait pour assez dangereuse. Malgré les explications très claires, lumineuses, du maître d'équipage, tel ou tel chasseur, plus ou moins borné, — et Dieu sait s'il y en a ! — avait pu ne pas comprendre où j'étais placé. Il y avait toutes les raisons du monde pour s'en tenir à l'erreur et à la maladresse, et pas un instant je ne m'y arrêtai. Toutes les raisons du monde, non, d'ailleurs : la répartition des postes se fait avec une prudence extrême, et les champs de tir sont limités.

Dans tous les cas, je ne pouvais me plaindre sans risque. La solution la plus simple eût été de porter sur-le-champ la pièce à conviction au marquis d'Arnay en le priant de mettre le coupable au ban de la compagnie et de le faire rayer de notre société. Mais alors, j'aurais dû motiver mon absence et ma désertion, c'est-à-dire raconter ma fugue avec Mme de Varce. A aucun prix, je ne trahirais celle-ci. J'enfouis ma veste dans mon sac et me recouvris d'une pèlerine. Ainsi accoutré,

je me rendis en hâte, le dernier, au rassemblement tout proche, à quelques pas de moi. On y discutait avec animation, chacun expliquant la battue à sa manière et s'attribuant un rôle avantageux. Le marquis d'Arnay, dès qu'il m'aperçut, vint à ma rencontre, la moustache en broussaille, les yeux injectés, et la face rougie d'avoir marché trop vite à la descente.

— Pourquoi, me réclama-t-il brutalement, êtes-vous descendu du poste du Plane à celui de la Croix, comme je viens de l'apprendre?

— M. de Varce me l'a demandé.

— Vous ne deviez pas écouter M. de Varce. Les postes sont distribués par le maître d'équipage. Si l'on veut en modifier l'ordre, c'est à lui que l'on doit s'adresser.

J'esquissai un geste d'indifférence.

— Oui, reprit-il agacé par ce mouvement, vous avez fait manquer la battue. M. de Varce a mal tiré et la moitié d'une harde a franchi la combe de l'If et s'est dérobée. L'autre moitié, prise de peur, a fait demi-tour, a suivi le ruisseau de Malamille et a dû passer devant vous. Je n'ai pas entendu le son de votre fusil. Je les reconnais tous.

— Je n'ai pas tiré en effet.

— Alors, que faisiez-vous?

Il m'irritait à la fin avec son interrogatoire.

Je cherchai la réponse qui le pouvait blesser davantage et trouvai celle-ci :

— Je lisais mes poètes.

Qu'on pût oublier la chasse avec un livre, c'était de quoi le scandaliser. Mais il ne se fâcha point :

— Ah ! dit-il, vous m'avez fait peur.

Peur est un mot dont il ne se servait guère et jamais pour lui-même, en sorte que son usage me frappa. En quoi mon absence avait-elle pu l'inquiéter au point de lui faire peur? Je ne m'arrêtai pas à cette explication si simple : tout le monde emploie dans la conversation des termes disproportionnés. Dans l'état d'esprit tendu où j'étais, je ramenais toutes les péripéties de la chasse à l'aventure de ma veste percée. Une maladresse ou un attentat n'avait pas dû échapper au marquis. Ses yeux dévorants n'avaient rien dû perdre des différentes phases de la battue. La balle tirée à mon poste, d'où était-elle partie? Elle ne m'était pas destinée, mais à M. de Varce. Un instant j'avais accusé le baron de Pierres, jaloux de sa femme. Et voici qu'une autre hypothèse surgissait dans mon cerveau, se dressait, s'imposait à moi avec toute la rigueur d'une démonstration. Tout à l'heure je lui découvrirais des preuves. Pour le moment, je ne pouvais que la suivre, tant elle prenait corps avec rapidité. C'était le marquis d'Arnay qui avait tiré, et qui avait tiré

sur son gendre. Il avait voulu tuer M. de Varce. Et Mme de Varce *le savait*, quand elle était accourue rejoindre son mari et m'avait trouvé à son poste. C'est pourquoi elle avait marqué, en me voyant, une telle surprise. Venait-elle pour sauver M. de Varce, ou pour l'assister, ou pour le voir mourir, — ou pour prendre sa place? Je m'étais souvent demandé ce qui se passait au château d'Arnay entre ces trois personnes liées par le même secret. L'attente les réunissait, l'attente de l'impunité judiciaire. Et voici que le non-lieu prononcé et l'affaire d'infanticide étouffée à jamais, le drame familial interrompu, — car il avait fallu faire bloc contre la justice, pour l'honneur du nom, — suivait son cours, et le marquis rendait à sa façon l'arrêt seigneurial comme s'il avait encore droit de vie et de mort. Mais sa fille était-elle sa complice?

Toute cette reconstitution d'une scène quasi shakespearienne qui demande pour être transcrite un effort et du temps, s'était accomplie dans ma tête en une foudroyante seconde. Elle se traduisit le plus tranquillement du monde par cette demande :

— Mais où donc était votre poste?

Car je ne pouvais être vu que d'un seul poste, celui du Promontoire, tous les autres étant à couvert.

Le marquis d'Arnay, avec ce flair du chasseur qui devine toutes les pistes et toutes les embûches, soupçonna-t-il une intention d'enquête dans cette question qui aurait dû lui paraître insignifiante? Il me répondit sur un ton bourru :

— Qu'est-ce que cela peut vous faire, puisque la chasse ne vous intéresse pas?

Car, pour que mon hypothèse fût plausible, un seul renseignement me manquait : le marquis, maître d'équipage et distributeur des emplacements, s'était-il posté lui-même au Promontoire de façon à voir le poste de M. de Varce qui était devenu le mien? Mais je le saurais aisément : il me suffisait de me mêler aux chasseurs et d'écouter leurs abondants récits.

Les cinq chamois vidés avaient été suspendus à des branches par leurs cornes courbes, comme des trophées de guerre. Magnifiques antilopes de la montagne, ils avaient lutté de toute la vitesse de leurs jambes agiles dont les pinces mordent le rocher, de toute la puissante musculature de leur poitrail déployé, de tout leur courage qui n'accepte la défaite que dans la mort, et qui, même épuisés et blessés, les soutient et les porte encore sur les abîmes. M'approchant d'eux, je ne pus me tenir de les plaindre en touchant leurs jolies têtes fines et fauves aux yeux révulsés. Mme de Varce qui m'avait suivi m'approuva :

— Ils sont trop beaux pour qu'on les tue.

Mais, si pitoyable pour les bêtes, connaissait-elle la menace de mort qui avait pesé sur M. de Varce? Oui, sans doute, elle la connaissait puisqu'elle m'avait retiré de mon poste. Alors, l'avait-elle approuvée? Je regardai avec plus d'attention le visage autrefois coloré et maintenant pâli, les yeux autrefois mélancoliques et maintenant énigmatiques. Cette attention n'atteignait pas ma sympathie, ne diminuait pas son empire. Et de lui supposer une pensée criminelle, je dus reconnaître intérieurement que mon amour secret n'était pas altéré. Sommes-nous donc prêts à toutes les indulgences quand nous aimons? Ou l'amour nous fait-il descendre si profondément en nous-mêmes que nous y découvrons le germe et la possibilité de toutes les faiblesses, de toutes les fautes et de toutes les erreurs?

Cependant les chiens ramenés à grand'peine avaient été couplés par les traqueurs. Avant de déjeuner, nous aurions le spectacle de la curée chaude. Quand les gardes leur présentèrent les entrailles des victimes, ils tirèrent sur leur laisse à la briser, avec des aboiements de désir et d'indignation. Les poils rugueux des griffons se mêlaient aux poils ras des chiens courants et le tout formait un amas de robes fauves, noires et feu. Lâchés, ce fut une horrible mêlée sur la chair offerte. Au

lieu de la regarder, j'en suivis l'image sur les visages des chasseresses qui nous accompagnaient. Les yeux verts de la fauve Mme de Pierres souriaient de joie cruelle, de volupté à peine dissimulée. Sylvie avait détourné la tête. Quant au marquis d'Arnay, il se promenait, impassible, ordonnant les derniers apprêts du repas qui nous réunit gaiement sur le gazon.

— Quelle distance peut-il y avoir, lui demandai-je à brûle-pourpoint, entre le poste du Promontoire et celui de la Croix, à vol d'oiseau naturellement?

Il me toisa de la tête aux pieds comme s'il voulait sortir de ma peau une pensée. Puis, sans être décontenancé le moins du monde, il me répliqua :

— Je n'ai jamais calculé. Dans tous les cas, ce n'est pas une distance de tir pour le commun des chasseurs.

Avisant le garde-chef Beautemps, je lui posai la même question :

— Oh! monsieur, il faut bien compter quatre ou cinq cents mètres, et plus près de cinq que de quatre.

Quatre ou cinq cents mètres : n'avais-je pas vu un jour, de mes yeux vu, le marquis d'Arnay abattre un chamois à cette distance à son second coup de carabine? J'étais fixé.

M. de Varce avait pris place à côté de la baronne

de Pierres. Insouciant et futile, il prenait son plaisir sans penser à mal. Mais se retournait-il jamais pour regarder en arrière? S'attardait-il parfois au souvenir du passé? Revoyait-il en imagination la malheureuse fille qui s'était sacrifiée pour le sauver, qui avait été enfermée dans un asile d'aliénés, et qui allait être rejetée sur le pavé, sans situation, sans soutien, abandonnée, avec le poids lourd d'une arrestation et de la folie? Je me persuadai qu'il était sans mémoire et, partant, sans remords. Le présent seul l'occupait, la minute immédiate, l'instant précis où il vivait. Il y a ainsi des hommes qui ne sont qu'une suite de sensations sans lien entre elles. La jointure n'est pas faite et leur personnalité les fuit. M. de Varce ne se doutait point qu'il venait d'échapper à la mort. Et le soir même la vie à trois reprendrait au château d'Arnay, comme la veille. A la victime sauvée par le seul hasard, ne préférais-je pas l'assassin manqué, ou plutôt le sévère justicier, l'exécuteur des hautes œuvres familiales?

Excités par le déjeuner qui fut copieusement arrosé, les chasseurs décidèrent de s'en aller visiter en corps la Grande-Chartreuse afin d'en faire les honneurs à ces dames qui, avant l'expulsion, n'auraient pu franchir la clôture et pénétrer dans les cellules des moines. Le marquis d'Arnay refusa

de suivre cette troupe forcenée. J'accompagnai Mme de Varce qui s'intéressait au logis de dom Moreuil. Nous sonnâmes à la porte d'entrée. Un monsieur vêtu de noir, coiffé d'un haut-de-forme, abritant ses yeux ronds derrière des lunettes, nous reçut avec un air jésuitique, nous objecta l'heure tardive, redouta une querelle, nous fit payer — pas cher — des billets d'entrée et, rassuré par notre bonne humeur, commença de nous haranguer en nous parlant de l'affluence des visiteurs durant toute la belle saison. Je regrettai le *fermier des ruines* qui avait accueilli Chateaubriand et qui assistait, impassible, aux destructions du temps.

La Grande Révolution n'avait pas trouvé ce raffinement de notre civilisation : exploiter le souvenir des moines qu'elle chassait. Cette nouveauté nous était réservée. A la Chartreuse, on paie à l'État un droit de régie pour faire le tour du propriétaire. C'est un musée qui n'est pas gratuit. Et voici que le régisseur, une sacoche au flanc, nous précède, se retourne, nous harcèle de sa voix grasse, fertile en explications. Il nous prodigue les renseignements sur la vie religieuse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se hâte, devant nous, de mettre en fuite toutes les impressions, toutes les méditations qui nous pourraient venir de la contemplation de ces lieux tout imprégnés de vie spirituelle. Partout où nous entrons

après lui, il n'a rien laissé. Le cloître gothique, long de près de cinquante mètres, est comparé à ces grands cafés dont un jeu de glaces prolonge la perspective. Dans la magnifique bibliothèque aux rayons vides, nous apprenons que l'imprimerie peut fabriquer par milliers, et en quelques jours, ces missels que les moines d'autrefois mettaient dix ans à écrire, orner et enluminer.

Dans les chapelles, dans les cloîtres, dans les cellules, et aussi dans les jardins, dedans et dehors, cette persécution continue. En vain nous précipitons nos pas, en vain nous nous arrêtons : la voix carillonnante nous contient, nous secoue, nous explique. Nous croyions rencontrer le silence et nous entendons un discours. Notre guide a la parole facile et rien au monde ne peut le faire taire, et pas même, ici, le poids de mille années passées sans bavardage.

La cellule que nous visitons n'a jamais entendu un tel fracas. Elle est faite pour la paix. Sur sa porte est cette inscription tirée de saint Mathieu : *Bonum est nos hic esse.* Je pense aux moines qui s'y succédèrent, mais notre guide fourrage dans une paillasse qu'il extrait du lit-armoire et, impitoyable, il évalue la couchette. Le tub du Supérieur général, seul luxe particulier de son mobilier, est l'objet de commentaires. Cependant, par les petites fenêtres, la montagne hérissée de sa-

pins montre son visage sévère comme un blâme.

Le cimetière même n'est pas épargné. Sur les croix de pierre ou de bois, aucun nom n'a été inscrit. Les tombes n'ont pas gardé le souvenir des morts. Rien n'est plus émouvant que cette dernière solitude, l'éternelle, après la solitude de la montagne et celle du cloître. Rien ne serait plus émouvant si cet homme, hélas ! ne s'obstinait à parler. Au bord du champ funèbre, un rosier blanc s'est obstiné, lui, à refleurir. C'est le sourire de la vie, gracieux et inattendu, en cette arrière-saison. Je cueille une rose en cachette et l'offre à Mme de Varce qui m'accompagne.

Enfin la visite est terminée. Je m'éloigne en hâte, avec elle que tout bas j'appelle Sylvie, afin de ne plus entendre l'importune voix. Devant une autre porte, une section du 140e régiment, garnison du monastère, mange la soupe du soir. Deux gamins, venus ramasser leurs miettes, chantent : *Viens, poupoule!* et ce refrain, en ce lieu, m'étonne à peine, tant mon esprit est fatigué, moulu, meurtri pour avoir supporté dans le couvent du silence tant de paroles oiseuses.

Il faut remonter en hâte en voiture ou à cheval, car la nuit vient vite en octobre. Dehors, je retrouve la poésie de la solitude. Me retournant, j'aperçois encore la masse des bâtiments clairs avec leurs toits et leurs clochetons dans la forêt

qui s'obscurcit. Maintenant sans vie, le monastère est comme un grand cadavre blanc dans la montagne. La montagne de Chartreuse elle-même est vidée de sa spiritualité...

Un cadavre blanc, l'image me revient sans cesse, pendant la descente sur Grenoble. N'ai-je pas, moi-même, failli devenir un cadavre sur le tertre de Valombré? Si Mme de Varce n'était pas venue délivrer son mari — ou assister à sa mort, — la balle du marquis d'Arnay m'atteignait à la poitrine. J'avais vérifié son poste qu'un chasseur m'avait indiqué. Du Promontoire, il pouvait m'apercevoir, me fixer à la jumelle. La confusion avec M. de Varce qu'il cherchait était inévitable, la couleur de nos vêtements étant identique et l'idée d'un changement de postes ne pouvant lui venir. M'ayant ainsi repéré, il lui avait suffi de retrouver à l'œil nu, avant de tirer, la veste gris-jaune qui marquait mon emplacement. La distance ne créait pas l'impossibilité : ne passait-il pas pour le meilleur tireur de tout le Dauphiné, et ne l'avais-je pas vu à l'œuvre? Il avait prémédité sa vengeance. Il avait organisé toute la traque dans ce but. Mme de Varce le savait, ou peut-être l'avait-elle seulement pressenti. Elle ne pouvait pas l'ignorer quand elle était venue rejoindre M. de Varce. Son étonnement et son effroi

de me trouver à la place de son mari en étaient la preuve manifeste. Elle-même avait déjoué le plan paternel. Mais voulait-elle effectivement le déjouer? Pourquoi lui prêter un rôle de complice? Ce rôle, je pouvais le lui prêter sans la diminuer dans mon cœur. Étais-je moi aussi victime d'une aberration?

Un autre problème se posait pour moi. Ne devrais-je pas montrer au marquis d'Arnay, par quelque allusion plus claire encore que la question que je lui avais posée, que je n'étais pas sa dupe, afin d'éviter que jamais il recommençât? Bah! ces coups manqués ne se recommencent pas. Le soir même réunirait au château les trois protagonistes du drame de Valombré. Ils mangeraient, boiraient, causeraient naturellement, comme d'habitude. Ils reprendraient leur partie de whist sans mort. Un quatrième les empêcherait toujours de se trahir en public, le petit Bruno.

XII

L'ÉCHÉANCE

La chasse de Valombré nous avait précipités en pleine tragédie domestique. Rien n'en devait transpirer et la vie reprit dès le lendemain son cours ordinaire, ses apparences mornes et monotones. Je cachai seulement dans une armoire la veste révélatrice que je ne remettrais jamais plus. Et les jours sur les jours entassèrent les brumes de l'oubli, comme on jette des pelletées de terre sur les morts au cimetière. Les romans, les pièces de théâtres finissent. Tant bien que mal, ils conduisent à un dénouement. Or il n'y avait pas de dénouement. Ou le destin le réservait.

Peu à peu les personnages qui avaient joué un rôle, tout au moins dans l'affaire d'infanticide, se dispersaient ou disparaissaient. Le juge Bernin, appelé à la Cour d'appel de Lyon, avait quitté Grenoble. Me Arbonel avait été frappé subitement, à la barre, comme il achevait de plaider avec une éloquence qui appelait la foudre : une belle mort pour un avocat. Même cette Ninette Furon, dite

Ninon Prémolette, qui n'avait eu qu'un vague soupçon de la présence de M. de Varce à Chapareillon et qui avait espéré en tirer parti pour forcer la main au marquis d'Arnay, humble comparse dans le drame, était décédée, il y avait beau temps, des suites d'un accident d'automobile, une de ces nouvelles machines qui n'était pas encore au point et qui avait pris feu. Quant à Mlle Desclaux, elle avait vendu les quelques meubles qui composaient le mobilier de sa mère et résilié le bail : qu'était-elle devenue? Partie sans laisser d'adresse. Je m'informai vainement d'elle. Personne ne savait où elle résidait. Les uns la disaient à Paris où tout se perd et se mêle, les autres à l'étranger. Sans doute avait-elle cherché à reprendre son métier d'institutrice dans quelque pays où sa réputation n'était atteinte ni dans sa conduite, ni dans sa raison. La rente que Mme Desclaux avait dû lui laisser et dont elle ignorait l'origine l'aiderait à se refaire en des lieux nouveaux une situation si difficile à rétablir et qui serait toujours précaire, soumise à ces mauvais bruits qui circulent comme des miasmes venus des marais. Je rencontrais de loin en loin le marquis d'Arnay et les de Varce. Ils ne me recherchaient pas, mais ne m'évitaient pas davantage. Le vieux seigneur exerçait sur moi une sorte d'attrait, et même il gardait à mes yeux un extraordinaire prestige. Je voyais en lui une

survivance de temps abolis, l'image d'une féodalité supprimée qui n'était pas sans grandeur. Tandis que je n'éprouvais pour son gendre que de la répulsion. Quant à Mme de Varce, Sylvie, soit qu'elle eût deviné le sentiment que je ressentais pour elle et que, pourtant, je laissais avec tant de soin dans l'ombre, soit que ma présence lui rappelât trop vivement les événements auxquels elle devait une existence d'inquiétude et peut-être d'horreur, elle restait avec moi sur la réserve, presque sur la défensive. Un jour elle imagina de me parler de son fils. Et dès lors, il ne fut plus question entre nous, quand le hasard trop avare nous réunissait, que de l'éducation de Bruno qu'elle surveillait personnellement, voulant faire de lui, me disait-elle, un homme d'honneur, sur le modèle de ce Bayard dont la statue orne la place du Palais de justice et que personne ne songe plus à regarder, encore moins à imiter. Je caressais volontiers ce zèle maternel. La femme, en elle, avait-elle abdiqué, et n'y avait-il plus que la mère? Bien qu'avec ce mélange de Diane des bois et de Vierge penchée, avec ce grand corps vigoureux et bien proportionné et ce visage qui se colorait et se décolorait trop vite et dont les yeux, impénétrables, parce qu'ils étaient presque toujours recouverts d'un voile humide, étaient embrumés de tant de mélancolie et demeuraient si mystérieux, elle pût

inspirer des passions, — moins, il est vrai, dans son monde où l'on goûte plus volontiers des charmes évidents et accessibles, — elle passait pour dédaigner les hommages des hommes, et combien je m'en réjouissais en secret ! Cependant je ne pouvais me retenir de songer aux veillées du château. N'y avait-il plus aucune intimité entre elle et son mari? N'y en avait-il plus depuis la découverte du crime? N'étais-je pas en droit de le supposer? Le contraire n'eût-il pas été injurieux pour elle? Oui, certes, elle avait dû se libérer, et les infidélités connues de M. de Varce n'étaient-elles pas encore une preuve de cette séparation par commun accord? Plus tard, comme je devais mesurer d'autres abîmes !

Des années, des années passèrent. Le marquis d'Arnay mourut à plus de soixante-dix ans, d'un refroidissement contracté à une chasse au sanglier où il avait servi lui-même la bête forcée. Il reçut les sacrements avec ce goût du cérémonial qui ne le quitta pas jusqu'au dernier moment et il regarda venir la mort en toute tranquillité, comme il avait si souvent regardé la nuit monter du fond des combes noires pour atteindre les sommets. Lui-même avertit son entourage de l'instant précis où défaillait sa volonté de vivre. Il était fait pour les grandes circonstances qui, trop souvent, lui

avaient manqué. J'assistai à ses obsèques, et même j'y assistai à une place d'honneur. Mme de Varce exigea que je tinsse un des cordons du poêle avec la haute noblesse du pays.

— Il vous estimait particulièrement, me dit-elle pour me convaincre, quand j'aurais souhaité, pour bien des raisons, de m'effacer.

En l'accompagnant de si près à sa dernière demeure, ne semblais-je pas, vis-à-vis de moi-même, approuver sa manière d'écarter la justice des hommes pour rendre ensuite et exécuter ses propres arrêts? La douleur de Sylvie ne me permit pas de me dérober, cette douleur où je voyais sans réprobation un signe de complicité.

Le comte de Varce menait le deuil avec componction. Sa figure de fouine paraissait s'allonger encore et pointait vers la terre. Il conservait sa silhouette mince de jeune homme élégant et continuait d'être un objet d'attention pour les femmes. Il y avait là toute la société de Grenoble et des environs, la plus vieille aristocratie et la plus nouvelle, et la bourgeoisie opulente qui désire frayer avec la noblesse. Le snobisme n'exigeait-il pas qu'on fût aperçu dans cette modeste église de village où l'on amenait en grande pompe un personnage aussi considérable, le plus grand nom peut-être, ou l'un des plus grands, du Dauphiné? Quelle ironie dans ces funérailles conduites par

celui que le mort avait condamné ! Mais l'avait-il jamais su, ou même soupçonné? Ce n'était pas à croire. Il avait simplement, le jour de Valombré, désiré de se rapprocher de la baronne de Pierres qui, déjà, n'était plus qu'une conquête ancienne et qui, redevenue indifférente elle aussi, était présente avec l'air de s'ennuyer. Le hasard le protégeait : il traversait, plein d'insouciance, les responsabilités, les crimes, les condamnations, comme ces écuyères qui, dans les cirques, sautent dans les cerceaux et envoient des baisers au public. Positivement, quand il rendit les honneurs au cimetière, — un de ces charmants petits cimetières de campagne où l'on aimerait reposer, bien exposé au soleil, au-dessus de l'Isère à demi cachée par les roseaux de ses rives, en face de la chaîne de Belledonne dont les neiges s'illuminaient, — il avait l'air du sociétaire de la Comédie-Française qui, le soir d'une première, annonce le titre de la pièce et le nom de l'auteur et recueille les applaudissements. Il survivait au marquis d'Arnay ; il était le vainqueur. Je surpris le regard de sa femme posé sur lui, tandis qu'il serrait des mains avec dignité : pourquoi fallut-il que cette buée humide, toujours posée sur ses yeux comme une larme qui se forme, m'empêchât de l'interpréter?

J'entendais les propos de l'assistance qui défilait devant moi et qui célébrait le défunt. Quelle fausse

image tous ces éloges eussent donnée de lui, et comme nous sommes peu connus et peu pénétrés ! Ah ! que la mort est donc bien la mort, qui ne laisse aussitôt de nous qu'un souvenir déformé, la plupart du temps si éloigné de notre personnalité réelle ! Ceux qui nous aiment voient-ils du moins plus clair en nous et nous gardent-ils vivants dans leur cœur? Autour de moi l'on vantait, et non sans raison, l'hospitalité, la générosité, le faste du marquis d'Arnay, mais on y ajoutait l'éloge de sa franchise et de sa spontanéité : — « Il ne laissait rien ignorer de ce qu'il pensait... Il pouvait se fâcher, mais il n'avait pas de rancune... De la rancune, il était bien incapable d'en avoir... Tout en dehors, la parole prompte et le cœur sur la main, etc... » Personne ne se doutait qu'il avait recouvert de silence le plus douloureux drame domestique, ni qu'il avait accepté de vivre avec un gendre qu'il méprisait et qu'il avait voulu exécuter. Personne ne le soupçonnait capable de la grandeur qu'il avait montrée jusque dans l'hypocrisie et même le crime pour l'honneur de sa maison. Personne, sauf sa fille et moi, ne le connaissait. On lui prêtait une individualité violente et despotique, et non point celle qu'il avait en partage et qui le reliait à ses ancêtres les plus fameux dans les guerres et dans les traités.

Mme de Varce, un peu plus tard, vint me consulter pour l'administration de ses biens territoriaux qu'elle pensait soustraire à son contrat de mariage. Une procuration de son mari, que j'obtins à grand'peine, lui en laissa la disposition. Mais elle me demanda si Bruno ne pourrait un jour ajouter à son nom celui de : marquis d'Arnay. La République ne reconnaît pas les titres de noblesse et d'ailleurs ne perdent-ils pas leur valeur par le fait même que le recrutement en est tari et que le mérite a cessé d'anoblir? Le nom pouvait être réclamé à la rigueur afin de l'empêcher de s'éteindre avec le dernier marquis. Je commençai des démarches dans ce sens à la chancellerie. Mme de Varce elle-même m'invita à les abandonner. Son mari s'y opposait formellement. Je n'osai insister. La haine cachée du gendre pour le beau-père se révélait-elle dans cette opposition, et aussi la désunion du ménage?

La désunion du ménage : que fallait-il penser alors de la nouvelle qui se répandit un jour à Grenoble et qui parvint jusqu'à ma solitude? La comtesse de Varce avait accouché au château d'Arnay d'un enfant mort. Ainsi fus-je réveillé de la somnolence presque agréable où reposait mon sentiment pour elle. Quand l'âge est venu, c'est un art de ne pas vieillir que de garder au cœur un culte secret pour une femme lointaine et inaccessible

qui vous fait à chaque rencontre espacée douce figure. Je m'étais accoutumé à voir rarement Sylvie, à lui servir de confident pour ce qu'elle voulait bien me livrer de sa vie, sans jamais commettre la moindre indiscrétion. J'avais l'impression qu'elle me donnait son amitié et qu'elle ne l'avait donnée qu'à moi seul. Je n'espérais, je n'attendais rien de plus. Mais je n'espérais, je n'attendais rien de plus parce que je la savais malheureuse et seule. Voici que je perdais cette illusion. Mon idole n'était qu'un pauvre être livré à toutes les faiblesses humaines. Plutôt que de lui prêter cette lâcheté conjugale, je préférai lui attribuer des amours illégitimes et je lui cherchai un amant dans son monde. Or, sa réputation était parfaitement intacte. On ne lui attribuait aucune liaison, ni même aucun flirt. Elle passait pour froide, farouche, orgueilleuse. Les hommes n'entreprenaient pas un siège aussi difficile : ils se contentent si volontiers, la plupart du temps, des places ouvertes et même démantelées. Fallait-il donc chercher plus bas? non, non, elle avait trop la fierté et le respect de sa race. Ainsi toutes mes suppositions aboutissaient à une réconciliation conjugale. Était-ce même une réconciliation? J'en arrivais à me pencher sur des gouffres de duplicité, de fausseté, ou de misère des sens. Ma Sylvie douloureuse et immaculée n'était plus. Elle venait donc sauver

son mari quand elle m'avait rejoint au poste de Valombré. Elle n'était pas la complice de son père, mais celle de M. de Varce. Quelle comédie jouait-elle donc et n'était-elle pas la digne compagne de l'homme du Guiers-mort? Après l'avoir tant exaltée et admirée, je la précipitai à terre pour la piétiner. Mon injustice était peut-être encore de l'amour. Combien, plus tard, je devais la regretter et m'en repentir!

Des années encore, et ce fut la guerre. Mes soixante-six ans, bien que je ne sentisse point la diminution de mes forces physiques, m'empêchant de servir aux armées, je dus me contenter de présider aux destinées de la Croix rouge de Grenoble. C'était une facilité que je ne cherchais plus de rencontrer Mme de Varce, infirmière dans l'un de nos hôpitaux. J'évitais cependant toute conversation prolongée avec elle et me contentais de ces relations superficielles, mais cordiales, que la communauté de vie et de pensée avait établies. Je sus que son mari, qui appartenait aux dernières classes de la territoriale, servait sans gloire ni péril dans les services d'arrière. Il remplissait strictement ses obligations et aucun reproche ne pouvait lui être adressé. L'héroïsme ne se commande pas. Il est vrai que la guerre fournissait de si belles occasions de se réhabiliter à ceux qui avaientperdu

cette estime de soi-même sans quoi la vie est une gêne continuelle. Mais le comte de Varce avait-il jamais éprouvé cette gêne?

Au cours d'une inspection, cependant, comme je m'étais arrêté dans la salle qui était confiée à Mme de Varce, je lui demandai, par politesse plutôt que par une amitié que je ne désirais pas de renouer, des nouvelles de son fils Bruno dont elle me parlait tant autrefois. Elle détourna un peu la tête pour me répondre, comme si elle me voulait cacher son émotion :

— Il va bien. Il se prépare.

— Il se prépare? répétai-je. Mais à quoi?

— Il s'engagera dès qu'il aura ses dix-huit ans.

— Dix-huit ans : c'est bientôt. Et vous le laisserez partir?

— Je ne le retiendrai pas.

J'eus l'impression que non seulement elle ne le retenait pas, mais que la date de ce départ, la mère et le fils l'avaient fixée d'un commun accord. Ensemble ils devaient s'exciter à mieux parcourir la voie de l'honneur et du sacrifice. Un jour il vint la chercher à l'hôpital. Je vis un grand garçon découplé qui tenait d'elle et du marquis d'Arnay et point du tout de son père. Il portait l'empreinte de la haute race seigneuriale sur toute sa personne, mais le visage restait marqué de ce rêve et de ce mystère maternels où je ne voulais plus voir que

fausseté et perfidie. A cause de lui, je restituai à Mme de Varce une part de la sympathie que je lui avais retirée. Il y avait entre eux une si franche et si noble complicité qu'elle effaçait toutes les autres, — entre lesquelles je n'osais pas choisir, la conjugale ou la filiale.

— Ne s'appellera-t-il pas de Varce d'Arnay? lui demandai-je, sachant bien que je rencontrerais un écho.

En effet, le visage flétri, — elle avait dépassé la quarantaine, mais l'âge ne jouait qu'un rôle secondaire dans le sentiment qu'elle m'avait inspiré et qui renaissait à la faveur de ces circonstances nouvelles, — s'empourpra de plaisir et fut rajeuni en un instant :

— Oui, répondit-elle, dès qu'il aura sa majorité. Et même la guerre ne les émancipe-t-elle pas?

La guerre les trouvait majeurs pour la mort. Le sous-lieutenant Bruno de Varce fut tué le 30 mars 1918, à l'âge de vingt ans, sur la hauteur du Plémont qu'il défendait avec son bataillon, en face de Lassignies, entre Montdidier et Noyon. Il appartenait à ce 2e bataillon du 159e régiment d'un recrutement dauphinois, que le commandant de Surian commandait et qui résista à trois régiments ennemis. Le 21 mars, les Allemands avaient

déclenché cette offensive qui devait terminer la guerre et qui rompit le front anglais. Nos troupes, transportées en hâte, avaient arrêté la ruée ennemie. L'héritier du marquis d'Arnay, le fils de Sylvie, était mort en vainqueur.

J'écrivis à Mme de Varce, en lui adressant mes condoléances. Car elle ne reparut pas à l'hôpital. Elle me répondit par un mot d'amitié, un mot presque désespéré, et seulement quelques semaines plus tard. Je sus que la perte de son fils l'avait anéantie. Une femme que son mari soutient ne tombe pas dans un tel accès de découragement. M. de Varce, venu en permission, n'avait pas réussi à la distraire de son mal. Je le vis à l'hôpital qui, la bouche en cœur, tentait de plaire à une jeune infirmière peu farouche et toujours prête à sourire aux blessés galonnés. Malgré moi je mâchais et remâchais le ténébreux passé, celui du Guiersmort et celui de la chasse de Valombré, celui aussi de cette impénétrable intimité conjugale quand j'avais cru le couple divisé et même ennemi. Un prêtre, un avocat, un médecin connaissent des secrets singuliers, mais il en est peu d'inexplicables. Et M. de Varce repartit pour rejoindre son régiment territorial envoyé en Alsace. Peut-être avait-il sollicité ce poste afin d'être un peu plus exposé et de reconquérir l'estime de sa femme? Ce n'était là qu'une supposition. Mais sur toutes

choses qui les concernaient, n'en étais-je pas réduit à des suppositions? Pouvais-je me douter que le moment approchait où j'allais entendre les révélations, non pas les plus inattendues, mais les plus pathétiques sur le drame de toute une vie?

Ce fut exactement le 12 novembre 1918, le lendemain de l'armistice. Il restait encore aux fenêtres des drapeaux de la veille, et dans l'air de la joie. Je venais de rentrer de l'hôpital où j'avais rendu visite à mes blessés tout ragaillardis par la pensée qu'ils ne risquaient plus de repartir pour le front. Elle se fit annoncer avant d'être introduite dans mon cabinet de travail, en sorte que je me préparai à la recevoir. Le soleil, un pâle soleil d'extrême automne, se cachait dans les nuages, s'allongeait en stries rouges qui se reflétaient dans l'Isère. Si je me souviens du temps qu'il faisait, c'est qu'elle m'apparut, comme je tournais le dos à la fenêtre pour la voir entrer, dans la lumière de ce couchant discret. Certes, elle n'avait plus de beauté et même elle n'avait rien tenté pour prolonger sa jeunesse. Mais sa robe et son voile noir qu'elle avait rejeté en arrière mettaient en relief la pâleur de son visage éclairé par ces yeux magnifiques et toujours embués, plus embrumés qu'autrefois à cause de toutes les larmes qu'elle avait dû verser dans sa douleur maternelle.

Nous commençâmes tout naturellement par nous entretenir de Bruno. Elle me donna sur sa mort des détails que j'ignorais et m'apprit comme il s'était porté en avant, avec ses hommes, au moment de l'attaque ennemie, stupéfaite d'être devancée par cette poignée de braves qui donnait l'impression de troupes plus nombreuses. *Il s'était porté en avant.* Il s'était offert. Elle parlait d'une voix brisée, mais distincte :

— Maintenant, conclut-elle, il a racheté.

Elle n'avait pas besoin d'ajouter un mot. N'avais-je pas compris la signification de ce rachat? La justice immanente avait pris l'enfant légitime en compensation du petit être jeté au torrent, *son frère.* Mais l'enfant légitime n'avait pas attendu l'heure du paiement : il s'était offert en holocauste. Et sans doute ne l'avait-il pas su. Mais était-ce dans un autre but que sa mère, avec un zèle si attentif et diligent, l'avait élevé dans le culte de l'honneur? Elle l'avait façonné pour une vie de noblesse. Elle avait exalté en lui l'esprit de sacrifice. Et la guerre lui avait offert son gouffre où il s'était jeté.

Un silence suivit que je n'osais rompre. Quels commentaires n'eussent diminué la valeur d'un tel mot? Elle hésita à reprendre la parole. Sans doute ce qu'elle avait à me dire lui pesait-il. Cependant je ne savais comment lui faciliter cette

confidence dont j'ignorais tout et qui devait tant me surprendre.

— Voilà, dit-elle, je voudrais vous consulter sur ma séparation.

— Votre séparation?

— Oui, puisque la religion m'interdit le divorce. J'ai attendu jusqu'à la fin de la guerre. Elle permettait à mon mari de se racheter lui-même. Je l'espérais encore, lorsqu'il est parti pour l'Alsace avec son régiment territorial. Mais, depuis hier, depuis l'armistice tout est fini.

Il avait laissé passer l'occasion. Cependant le fils n'avait-il pas payé pour le père?

— Vous n'allez pas vous quitter après vingt ans de vie commune, objectai-je. Ce serait un scandale. Réfléchissez, chère amie.

Mes réflexes professionnels avaient joué malgré moi. Que m'importait qu'elle quittât M. de Varce et ne devais-je pas m'en réjouir? Ne devais-je pas m'y attendre après tant d'années, précisément, d'une vie commune dont j'entrevoyais tout à coup l'horreur? L'avocat avait parlé avant l'ami, avant le confident. Ce n'est pas impunément qu'on porte depuis si longtemps la toge. Ses yeux humides, posés sur moi, exprimaient son étonnement de mon objection. N'avais-je donc rien deviné et faudrait-il qu'elle m'expliquât toutes choses?

— Il y a vingt ans, dit-elle, que je réfléchis.

Et comme je me taisais quand j'aurais dû l'approuver, la secourir, elle leva peu à peu les voiles :

— Avez-vous oublié? Avez-vous pu oublier? Mon père, — vous étiez au château ce jour-là, — nous avait condamnés au silence. Il nous avait condamnés à vivre ensemble. Nous ne devions pas livrer le coupable à la justice, à cause du nom, à cause de l'honneur. Je n'aurais pas obéi si Monique Desclaux l'innocente avait été sous le coup d'une condamnation. Vous savez comment elle a été sauvée. Je me suis crue libérée par le non-lieu. J'ai voulu alors me séparer. Mon père m'a dit : non, et il m'a montré Bruno. A cause de Bruno, c'était la même consigne. J'ai failli en mourir. Vous n'avez donc rien pressenti. Et pourtant... j'avais cru...

Elle n'acheva pas sa pensée, mais qu'en était-il besoin? Le sentiment qu'elle m'inspirait, elle s'en était rendu compte. Cette sympathie, cette tendre amitié inavouée et qui demeurerait toujours dans l'ombre ne lui était donc pas inutile dans son martyre. Elle se croyait comprise et secrètement soutenue. Comme j'avais été inférieur à ce qu'elle attendait de moi !

— Mon père, reprit-elle après quelques instants, a eu pitié.

Mais sur cette phrase elle s'arrêta, comme si

elle avait commis une trahison et l'atténua aussitôt en ajoutant :

— Qui n'aurait pas eu pitié?

Et de nouveau elle se tut. Je me levai et j'ouvris le tiroir secret d'une commode avec une clé que je portais sur moi. Elle suivait mes gestes sans y prêter attention. Du tiroir je retirai une vieille veste que le temps avait décolorée, mais dont le tissu avait résisté, et je l'étalai devant elle sur la table. Elle me regarda faire sans comprendre.

— Oui, dis-je résolument. Ce fut la chasse de Valombré.

Tout le sang se retira de son visage et je craignis un instant qu'elle défaillît. Elle tenta cependant une défense.

— La chasse de Valombré? que voulez-vous dire, mon ami?

— Que vous m'avez sauvé ce jour-là. Voyez la trace de la balle. Ma veste a été traversée. Je l'avais posée sur ma canne et ma carabine tandis que nous descendions ensemble au torrent. Vous étiez venue me chercher à mon poste.

Elle tenta une suprême résistance :

— Un maladroit l'aura prise pour un chamois.

— C'était, repris-je, un fameux tireur. Il visait M. de Varce avec qui j'avais changé de place. Sans vous, je payais pour lui.

Elle se cacha quelques instants le visage dans les

mains et, quand elle se redressa, elle fixa sur moi ses yeux confiants. Aussi bien était-elle lasse de vivre dans l'hypocrisie. J'étais le seul être au monde devant qui elle pût étaler ses souffrances et ses misères librement. Comment aurait-elle rejeté la franchise?

— Ah! murmura-t-elle, vous vous en êtes aperçu quand vous êtes revenu à votre poste. Et vous n'avez rien dit.

— Je ne pouvais rien dire sans révéler notre pèlerinage au Guiers-mort. Pensez-vous que je vous eusse trahie? Votre père exerçait un droit qui n'est plus, la justice seigneuriale. Il n'entendait pas que le coupable demeurât impuni. Et la sanction ne devait pas appeler l'attention publique. Mais voulez-vous me permettre, Sylvie, de vous poser une question?

— Je n'ai plus devant vous le courage du mensonge.

Je posai alors la question que je n'avais jamais osé résoudre, celle de la complicité :

— Saviez-vous?

Elle hésita, non pour cacher quoi que ce fût, mais pour mieux peser la vérité :

— Je ne savais pas et j'étais sûre. Il y avait eu des scènes terribles au château. Mon père me voyait dépérir, et Eynard vivait dans une insouciance qui nous déconcertait. Alors il lui rappela

rudement le passé et lui demanda ce qu'il comptait faire. — « Rien, répondit Eynard étonné, puisque nous n'avons plus rien à craindre. — Ah ! reprit mon père, vous croyez n'avoir plus rien à craindre? A votre place, je ne serais pas si tranquille. — Et pourquoi? — Mais parce que la justice n'est pas satisfaite. — Le non-lieu est prononcé. — Pas pour vous. Et vous êtes toujours sous le coup d'une condamnation. Mieux vaudrait la prévenir. — La prévenir? — Oui, vous faire justice vous-même, comme il convient à un homme de votre sang... » Eynard sourit. Mon père ajouta : « Bien. La condamnation demeure... » Cela se passait quelques jours avant la chasse de Valombré. J'avais de mauvais pressentiments. Ils prirent corps tout à coup lorsque j'entendis mon père distribuer les postes. Il attribuait à mon mari l'emplacement de la Croix, tout en bas, quand d'habitude il l'éloignait le plus possible, prétendant qu'il avait le mauvais œil et écartait le gibier. Hanté de sinistres présages, je rejoignis mon mari au poste que vous veniez d'échanger. J'ai tremblé pour vous et je vous ai emmené.

— Et si M. de Varce était resté à sa place?

— Je serais demeurée avec lui afin de partager son sort, si près que la balle m'eût atteinte avec lui. Devant lui peut-être s'il m'avait autorisée à tirer les chamois avec son fusil.

— Vous seriez morte pour lui?

— Pas pour lui.

— Mais votre père, quel eût été son remords?

— Il n'aurait pas eu de crime à se reprocher.

Il n'aurait pas eu de crime à se reprocher... Elle considérait, selon la tradition, que la fille appartenait au père. Ainsi jetait-elle des lueurs sur les cachettes de sa conscience. Je la découvrais infiniment plus scrupuleuse et religieuse que je ne m'y serais attendu. Comme nous explorons mal ces profondeurs que chaque être recèle et que souvent il ne connaît pas lui-même, sauf si quelque drame secret le contraint à regarder en dedans! Encore la plupart résistent-ils à cet examen intérieur et se contentent, comme M. de Varce, de vivre l'instant présent. Je ne pus me tenir de continuer mon interrogatoire :

— Et après? demandai-je.

— Après?

— Oui, Sylvie, après la chasse de Valombré, quand, tous trois, vous vous êtes retrouvés au château?

— Je n'ai rien remarqué, dit-elle. Je n'avais pas su que mon père avait tiré. Eynard ignorait tout. Et mon père n'a rien laissé transparaître. J'ai cru que je m'étais alarmée à tort. Et notre vie a repris comme d'habitude.

— Comme d'habitude?

— Oui, c'est-à-dire dans l'horreur.

L'habitude de l'horreur se prenait-elle donc? Oserais-je solliciter d'autres confidences? Que signifiait au juste ce *Comme d'habitude?* Et que fallait-il penser de l'enfant mort-né dont elle avait accouché plus tard? Elle revint par un détour à la consultation qu'elle sollicitait :

— Mon père est décédé. Il a pardonné, mais il m'a demandé que le petit Bruno prît un jour son nom. Mon mari s'y est opposé. Jusque-là il ne m'avait jamais contrariée. Il redoutait mon père et mon père n'était plus là pour me protéger. Dès lors j'ai pu mesurer sa... oh! pourquoi le taire? sa lâcheté. J'ai attendu néanmoins à cause de mon fils qui nous supposait unis. Nous ne montrions devant lui aucun dissentiment. La guerre est venue : Bruno a été tué. J'ai attendu encore : mon mari pouvait se racheter aisément à la guerre. Il avait été rapproché du front, en Alsace : l'occasion lui était offerte. La guerre est finie. Je ne vivrai pas une heure de plus avec cet homme que je méprise.

De quel ton elle prononça cet arrêt! Je retrouvais le ton du marquis d'Arnay. De toute évidence elle était à bout de patience et de volonté. Sa résolution était absolue. Il ne me restait plus qu'à la diriger.

— Qu'allez-vous faire maintenant?

— Voici. J'ai aménagé le château de Varce au-dessus du Touvet qui appartient à mon mari et qui n'était plus habité. M. de Varce y descendra. Je ne le recevrai plus chez moi, au château d'Arnay. Je voudrais que vous l'en informiez.

— Bien. Mais ne pouvez-vous régler cette séparation à l'amiable sans introduire une action judiciaire?

— Je ne crois pas. Car je désire reprendre mon nom de jeune fille. Je ne veux plus porter son nom. Et je veux encore disposer de ma fortune, la distribuer dès maintenant.

— La distribuer?

— Oui, à des œuvres d'assistance pour les enfants abandonnés. Je connais M. de Varce : il me contrariera dans mes dons. Il tient à l'argent. La séparation se change d'elle-même en divorce, paraît-il.

— Oui, trois ans après la transcription.

— La liberté de mes biens me sera dès lors entièrement rendue.

— Bien, dis-je encore. Mais, pour demander cette séparation, avez-vous des armes?

— J'en ai. Des lettres de la baronne de Pierres qu'il a laissées traîner.

— La baronne de Pierres? C'est trop ancien.

En formulant cette objection, avais-je pensé provoquer les révélations mêmes qui me coûte-

raient le plus à entendre? Le visage de Sylvie de Varce, ou plutôt de Sylvie d'Arnay s'empourpra, et cette coloration soudaine, et si vive, gagna le cou, toute la chair visible, tout le corps peut-être. Le sang se précipitait contre la peau comme un torrent. Était-ce la honte qui jaillissait ainsi de tous les pores?

— Ah ! murmura-t-elle, que devez-vous croire? L'accouchement de cet enfant qui n'a pas vécu est postérieur. C'est cela que vous voulez dire.

— Oh ! Sylvie, protestai-je.

— Si, si, je devine. J'ai besoin de me justifier à vos yeux. Mais non, je ne puis pas me justifier. Mon confesseur souhaitait une réconciliation effective. Les liaisons de M. de Varce pouvaient être scandaleuses. Non, non, ce n'est pas cela encore. Il ne faut pas se traiter soi-même avec indulgence. Il y a une contagion de la lâcheté. Cette vie en commun est épuisante. Au commencement de mon mariage, M. de Varce ne me déplaisait pas, au contraire. Je n'ai pu résister et j'en ai senti de l'épouvante. Est-ce possible? Se donner sans amour, oui sans doute. Mais se donner dans le mépris et presque dans la haine... Vous désiriez ma confession : vous l'avez toute. Maintenant vous n'aurez plus pour moi que de la répulsion. Non, je n'ai pas résisté. Quel mélange que nos cœurs ! Tout y peut cohabiter à la fois, la pureté et l'im-

pur. Tout y est contradictoire, et l'on vit. Il n'y a que la maternité qui nous soulève un peu vers Dieu, parce que l'égoïsme n'y a pas de part. Ah ! tenez, je me fais horreur par moments quand je me retourne vers le passé. Voilà pourquoi je ne veux pas revoir M. de Varce. Il va être démobilisé, il va revenir. Lancez donc mon assignation avant son retour.

Non, je n'éprouvais pas pour elle de la répulsion. De la savoir une femme comme les autres femmes, faibles comme la plupart d'entre elles, je n'en retirais qu'une tendre compassion, si proche d'un autre sentiment plus doux et dont le vieillard que je suis n'a plus à se détourner. Je la calmai de mon mieux et tâchai d'obtenir un délai. Il me semblait que ce procès, au lendemain de la guerre et si près de la mort héroïque de son fils, ne cadrait pas avec son existence recluse et respectée. Qu'en dirait l'opinion publique? Elle ne fut pas accessible à cet argument, du moment que l'opinion ne joindrait pas, ne pouvait pas joindre cette affaire civile à l'affaire criminelle d'autrefois enterrée à jamais dans le silence et l'oubli. Elle était butée et je ne pus la convaincre d'attendre encore.

— Je n'ai que trop attendu, répétait-elle.

Avait-elle du moins d'autres preuves? Sans doute : une correspondance avec cette infirmière

de Grenoble qui n'assistait que trop les blessés galonnés. Je m'effrayais pour elle de tout le scandale dont elle recevrait les éclaboussures. Rien ne la pouvait arrêter. Dès lors il ne me restait plus qu'à lui promettre mon concours. La séparation que suivrait un jour le divorce serait prononcée. Tout au plus obtins-je de n'engager l'affaire qu'après la démobilisation de M. de Varce qui ne reviendrait pas au château d'Arnay dont les portes lui étaient fermées dorénavant.

XIII

LE VOYAGE IMPRÉVU

Ma requête était prête. Je l'avais rédigée sur le ton le plus modéré. Elle ne désignait que vaguement la complice d'adultère. J'espérais qu'avec le brouhaha de la victoire et l'enthousiasme de la paix elle passerait inaperçue dans le monde du Palais et dans la société de Grenoble. Je l'espérais sans trop y croire. M. de Varce ne tarderait pas à revenir. Les territoriaux étaient démobilisés les premiers. N'étais-je pas tombé, tandis que j'écrivais mon papier de justice, sur ce passage des *Caractères* dont, plus d'une fois, au cours de ma longue carrière d'avocat, j'avais pu vérifier l'exactitude :

« L'on voit des gens qui avaient coulé leurs jours dans une union étroite : leurs biens étaient en commun, ils n'avaient qu'une même demeure, ils ne se perdaient pas de vue. Ils se sont aperçus à plus de quatre-vingts ans qu'ils devaient se quitter l'un l'autre et finir leur société ; ils n'avaient plus qu'un jour à vivre, et ils n'ont osé

entreprendre de le passer ensemble ; ils se sont dépêchés de rompre avant que de mourir, ils n'avaient de fonds pour la complaisance que jusque-là ; ils ont trop vécu pour le bon exemple, un moment plus tôt ils mouraient sociables et laissaient après eux un rare modèle de la persévérance dans l'amitié. »

Les divorces, les séparations se réclament surtout dans les premières années du mariage, quand les caractères ne se sont pas fondus et que les jeunes gens n'ont pas de patience, ou vingt ou trente ans plus tard, quand les enfants sont partis et que le désaccord de deux vies est arrivé à son degré de saturation au point que le moindre incident le fait éclater. Qui pouvait se douter, dans Grenoble et dans les châteaux des environs, que le ménage de M. et de Mme de Varce fût désaccordé? Quel effet produirait cette instance inattendue? Les tiers ne prendraient point parti pour Sylvie. Ils estimeraient que c'est une singulière façon de recevoir un démobilisé que de le traduire en justice. Mais je devais tenir ma promesse.

Or il n'y eut pas de procès de séparation entre les époux de Varce, pas plus qu'il n'y avait eu aux assises d'affaire Monique Desclaux. Le lieutenant d'infanterie territoriale de Varce, au moment

d'être renvoyé dans ses foyers, — le foyer qu'il n'avait déjà plus, — fut atteint de cette épidémie de grippe espagnole qui exerça tant de ravages dans la population à la fin de la guerre. On le transporta d'urgence dans un hôpital de Belfort. Et par une contradiction bien féminine, sa femme, au risque de se voir opposer la réconciliation dans l'instance qu'elle voulait introduire et au risque de la contagion, le rejoignit et le soigna. Il mourut dans ses bras, ou tout au moins assisté par elle. Elle le fit inhumer au caveau de famille des de Varce au Touvet, lui refusant le caveau des d'Arnay à la Terrasse ; mais n'était-ce pas naturel? Elle était sans doute résolue à ne pas partager sa couche funèbre.

Elle-même conduisait le deuil aux obsèques. La baronne de Pierres y vint, et aussi la jeune infirmière de Grenoble qui avait dû être le dernier flirt du défunt. Mais aucune douleur ne passait la mesure. Sylvie montra la plus parfaite dignité. Ses amies, ses relations la savaient peu expansive. Le cortège qui était nombreux échangeait des propos qui tournaient tous à son avantage, et à l'éloge de son ménage que l'on citait, selon le mot de La Bruyère, comme « un rare modèle de la persévérance dans l'amitié ». Ainsi va l'ironie du monde, ou son ignorance. Mais n'était-ce pas le triomphe de ce respect du nom

qui recouvre les pires fautes et les plus coupables faiblesses et refuse de les livrer au public, qui instituerait plutôt un tribunal familial pour les juger dans le secret et leur appliquer des sanctions inconnues? Personne, dans cette foule nombreuse, paysans, bourgeois, noblesse dauphinoise et savoyarde, qui suivit son cercueil, ne connaissait la moindre parcelle de vérité sur le drame du Guiersmort, ni sur le drame de Valombré, ni sur le martyre conjugal subi au château d'Arnay. Et, statuant sur les apparences, chacun vantait la bonne entente de ces époux que la mort seule avait séparés.

Avec moi — et mes soixante-dix ans m'inclinaient déjà vers la terre — disparaîtrait le dernier témoin. Le sort avait toujours à temps tiré les rideaux quand le grand jour menaçait de dissiper les ténèbres. La folie de Monique Desclaux, l'échange des postes à la chasse, le décès inattendu de M. de Varce, événements imprévisibles qui tour à tour avaient servi la conspiration du silence. Sylvie de Varce, ou plutôt Sylvie d'Arnay pourrait désormais achever sa vie sans heurt et sans contradiction, sans alarmes et sans inquiétude, dans le cher et clair souvenir de son fils, seul pur héros parmi les compagnons de sa destinée. Et il me sembla que je n'avais plus qu'à me retirer afin de ne pas même risquer de la troubler par ma

présence. Je me trompais : il lui restait une tâche encore à accomplir.

Les funérailles de M. de Varce avaient été célébrées au commencement de décembre. Ce ne fut qu'au mois de juin suivant qu'elle me pria à déjeuner au château. Pour me faciliter le voyage, elle m'envoya l'automobile avec quoi elle avait remplacé les fameux trotteurs et les équipages du marquis d'Arnay. Ces quelques mois écoulés, elle les avait employés à mettre de l'ordre dans ses affaires afin de restituer à la famille de son mari tout ce qui pouvait provenir de sa succession, sans se réserver aucun usufruit comme la loi l'y autorisait, et même tout ce qui, de près ou de loin, avait pu lui appartenir et jusqu'à sa bague de fiançailles que dès longtemps elle avait cessé de porter. Elle ne portait pas davantage son anneau de noces. Les héritiers de Varce, bien qu'ils en fussent satisfaits, affectèrent de voir dans ces restitutions excessives un esprit de renoncement annonciateur d'une entrée en religion dont j'eus les échos. Elle réalisa en outre de nombreuses ventes d'immeubles afin de se procurer l'argent liquide dont elle avait besoin pour ses œuvres, ou plutôt pour son œuvre. Elle était résolue à léguer sa fortune entière aux enfants abandonnés, et même à la distribuer de son vivant. Le château

lui-même serait aménagé en vaste orphelinat, avec les fermes et les vignobles destinés à retenir à la terre ces petits qui auraient été dressés aux travaux agricoles.

— Mais, lui objectai-je, attendez. Vous êtes encore jeune.

— Bientôt cinquante ans.

— Non, non, je sais votre âge. Tout au plus quarante-cinq.

— Croyez-vous? Non, vous devez vous tromper. Je me sens si vieille et je porte depuis si longtemps le poids de vivre. Je ne ferai pas de vieux os si Dieu m'écoute. Et il faut recueillir ces enfants le plus tôt possible.

La charité l'enthousiasmait. Une flamme dorée brillait dans ses yeux, atténuée par cette brume qui les voilait presque toujours et changeait l'or en lumière d'étoile. Toutes ses pensées allaient aux frères malheureux de la petite victime du Guiers-mort. Le drame ancien ne cessait pas de la hanter. J'en devais recevoir la confidence plus directe.

A la fin du repas elle me proposa de l'accompagner à Briançon. Son automobile nous y conduirait par la route du Lautaret qui, depuis peu, était ouverte, la neige s'étant retirée. Pourquoi ce voyage à Briançon? Je souris en m'en informant. Comment en aurais-je soupçonné le but?

Elle hésita avant de me l'expliquer, et même elle eut, à nouveau, cette rougeur qui semblait lui recouvrir tout le corps :

— J'ai retrouvé, me dit-elle enfin, la trace de Monique Desclaux et je désire lui rendre visite. Mon mari, peu avant ses derniers moments, a eu comme une lueur de repentir. Déjà la voix n'était plus distincte. J'ai cru comprendre qu'il prononçait un nom avec un cri d'effroi auquel je n'ai pu me méprendre. Je voudrais être sûre qu'elle lui a pardonné. Je voudrais obtenir son pardon. Après, il me semble que je serais plus calme. J'ai eu beaucoup de peine à la découvrir. Ce n'est que la semaine dernière que j'ai appris, par un prêtre que j'avais chargé de cette délicate mission, son lieu de résidence. Elle est institutrice à l'école libre de filles de Briançon. Mais ce voyage m'effraie un peu. Faites-moi la grâce de venir avec moi.

— Ah ! répondis-je au comble de l'étonnement, vous avez retrouvé la trace de Monique Desclaux. Mais il y a vingt ans que le crime du Guiers-mort s'est accompli. A quoi bon troubler cette pauvre fille qui s'est refait une existence dans cette ville perdue au cœur des montagnes? A quoi bon lui rappeler le cauchemar de son abandon, de son arrestation, de sa folie? Sylvie, ne commettez pas cette imprudence et laissez en paix Monique Desclaux.

— Vous vous trompez, mon ami. Elle vit comme moi dans l'obsession du passé. Je le devine. J'en suis sûre. Pourquoi tourner le dos à ses pensées véritables? Cette paix que vous lui attribuez au hasard, elle la recevra peut-être de ma visite et de ma demande de pardon. Peut-être ne se sentira-t-elle plus toute abandonnée à l'injustice des hommes. Peut-être n'a-t-elle pas cessé de vivre dans le désespoir, tout au moins dans l'amertume et le dégoût. Non, non, mon devoir m'appelle là-bas.

— Vous lui ferez l'effet d'une revenante.

— Cette revenante du fond de notre passé commun lui apportera la consolation.

— Pour vous-même, Sylvie, cette émotion peut être néfaste. Pourquoi la rechercher? Vous n'êtes pas en bon état de santé.

Elle eut un geste d'indifférence. Je ne réussis pas à la détourner de cet étrange projet qu'elle avait dû élaborer dès longtemps. Et je dus lui promettre de l'accompagner. Ces deux ou trois jours qui me rapprocheraient d'elle, que nous passerions dans une intimité de repas et de conversation, je n'eusse pas osé les imaginer autrefois. Elle emmènerait un vieillard de plus de soixante-dix ans. Elle-même avait abdiqué toute jeunesse. Et pourtant le lien noué entre nous par tant de confidences, par le mystère, le silence et le tra-

gique de sa vie, était si fort que je me promettais une joie profonde de ce voyage à deux. Chaque âge a ses plaisirs. Le sentiment sans nom qui nous unissait communiquait à mon vieux cœur quelque chose de cet élan que reçoit un jeune homme de la première lettre d'amour de sa maîtresse. C'était un rendez-vous de sang et de douleur où nous allions. J'assisterais à l'entrevue de deux femmes pareillement éprouvées. Il y a peut-être aussi dans la pitié une sorte de volupté supérieure.

...Les moindres détails me sont demeurés à la mémoire et cependant j'avais déjà parcouru cette route de nos Alpes. Il suffit d'une présence pour donner aux paysages un aspect de nouveauté ou pour nous préciser leur caractère. Nous prîmes, au sortir de Grenoble, par Uriage presque désert encore, dont le parc vert luisait comme les grasses prairies anglaises et par Vizille au lourd château Renaissance, puis ce fut la vallée de la Romanche, cette vallée-type de la partie âpre et sévère de notre Dauphiné aux clapiers indéfinis, aux maigres gazons, et dont les parois de gravier ou de lisses murailles prennent des teintes violettes et mauves. Des usines sans nombre bordent ce torrent utilisé, producteur de houille blanche. A la Grave, nous nous arrêtâmes à ma prière, — bien que Sylvie d'Arnay, toute à la poursuite de son projet, fût

peu sensible à cette nature désolée, — pour montre jusqu'à la vieille chapelle au clocher de pierre, et dont l'abside romane, très ancienne, est d'une simplicité émouvante. De là nous contemplâmes la Meije dans toute sa gloire. C'était une de ces journées de juin dont la lumière est neuve et vibrante, sans la lourdeur de l'été. La montagne encadrait dans sa brèche un peu de ciel si bleu que ni le ciel d'Italie ni celui de l'Orient ne doivent être plus colorés. Le glacier du Trébuchet brillait comme un gigantesque étal d'orfèvrerie. Autrefois, au temps de ma jeunesse, la Meije était vierge encore. M. de Castelnau et le guide Gaspard ne l'avaient pas encore vaincue. Elle était considérée comme inaccessible. De la Grave j'avais tenté sans succès l'aventure que d'autres tentaient de la Bérarde. Je reconnaissais tant bien que mal le chemin que j'avais suivi. Mes yeux n'avaient pas changé qui se caressaient comme autrefois à cet éclat de la neige et à cette légèreté des lignes dentelées sur l'horizon.

Nous déjeunâmes au Lautaret dont je revis le cirque dénudé, entre le Galibier sans végétation et le glacier de l'Homme qui s'appuie aux contreforts de la Meije. Il y avait encore, tout près de l'hôtel-refuge ouvert depuis peu de jours, des amas de neige que le soleil attaquait. Un froid agréable nous contraignit à garder, elle sa fourrure et moi

mon pardessus, mais c'était ce froid sec et salubre des hauts plateaux. Puis nous descendîmes sur Briançon. Je n'y étais pas retourné depuis mes périodes d'officier de réserve aux chasseurs alpins. Elles remontaient à quarante ans en arrière. Quelle surprise que cette ville escaladant son rocher, enfermée encore dans ses doubles remparts séparés par les douves, avec son énorme cathédrale qui s'adosse elle-même aux remparts comme pour leur apporter l'appui de sa masse, et sa cascade de forts qui lui tombe des montagnes voisines? Fort du Château, fort des Têtes, fort de l'Infernet, je les nommais tour à tour, et derrière eux, l'autre rempart des montagnes rapprochées, pareilles elles-mêmes à des forts élargis et gigantesques, la Croix de Toulouse, la Croix de Bretagne. Comme la marque de Vauban est restée visible dans ce dessin harmonieux et viril ensemble d'une ville-citadelle tout entière contenue dans ses murailles avec ses casernes, ses dépôts, ses eaux courantes, et les secours spirituels de son église elle-même défendue par la puissance de sa construction! Briançon ferme le passage du mont Genèvre et s'oppose à toute armée venant de Pignerol et de l'Italie, commande la vallée de la Durance et celle de la Guisane, bouche la passe du Lautaret. Mais c'est aujourd'hui une ville déchue. La moitié s'en est échappée pour s'installer au bas, dans le quar-

tier Sainte-Catherine, plus près des rivières et de la voie ferrée, et l'autre s'ennuie dans son isolement et ses fortifications. Pourtant son climat la préserve et tôt ou tard la désignera à tous ceux qui ont besoin d'un air pur et vivifiant pour mieux alimenter en eux les sources de vie. C'est déjà le climat du versant italien des Alpes. Le soleil y est amical, et si les matins et les soirs y sont frais, le milieu du jour reçoit une chaleur bienfaisante.

Nous contournâmes la ville toute baignée de lumière pour gagner notre hôtel dans le quartier du bas, proche la gare. Ma compagne de voyage avait besoin de repos. Elle n'avait plus cette vigueur de Diane dans les bois que je lui avais connue quand elle était jeune fille et même jeune femme. Par moments, elle souffrait sans distinguer nettement la cause de ses maux. Je ne me sentais nullement fatigué malgré l'âge et je lui offris de chercher la maison de Monique Desclaux où nous devions nous rendre le lendemain.

— Allez en éclaireur, accepta-t-elle. Et peut-être pourriez-vous rendre visite à M. le curé. J'ai l'intention de lui remettre une somme pour ses écoles, ce qui justifiera notre expédition.

Le vieil éclaireur se mit donc en route. J'entrai dans la ville par la porte d'Embrun. Une inscription y rappelle le siège de 1815 que les habitants

soutinrent sans garnison. J'aime ces inscriptions qui rappellent sans guide le passé. Et je commençai d'errer à l'aventure dans la pittoresque cité rebâtie sur les plans de Vauban après qu'elle eut été détruite par un incendie. Je m'arrêtai sur la petite place d'Armes à suivre les jeux de l'ombre sur les deux cadrans solaires qui se font presque vis-à-vis. L'un porte cette devise : *Vita fugit sicut umbra* et l'autre : *Ante solem permanet nomen Domini*. A-t-on souvent l'occasion dans une ville moderne de méditer sur des propositions latines, philosophiques ou religieuses? De la place d'Armes partent les deux rues montantes de Briançon, aussi singulières que leurs noms, la grande et la petite Gargouille. Elles grimpent à l'assaut du fort qui les domine, resserrées entre des maisons à l'italienne hautes de trois étages, avec un caniveau d'eau courante au milieu de la chaussée mal pavée. L'une semble se heurter au dôme arrondi et dénudé de la Croix de Toulouse, l'autre encadre une des tours de la cathédrale. Elles seraient amusantes si elles étaient propres, mais la plupart des immeubles qui les bordent ont un aspect misérable ou peu soigné, et le caniveau central roule trop souvent des immondices dans ses belles eaux limpides. Je voulus me faire montrer l'hôtel où coucha Louis XIII avant de passer le mont Genèvre, et la chambre de Napoléon qui, frappé

de l'emplacement de la ville, ordonna de construire la route d'Italie. Sur le col une colonne ne rappelle-t-elle pas cet ordre? Mais ces souvenirs d'histoire qui jadis m'avaient occupé ne trouvaient plus d'écho.

J'entrai dans la cathédrale dont les trop vastes dimensions ne doivent plus être proportionnées au nombre décroissant des habitants. Le curé priait là, pieusement agenouillé dans une stalle, et tout seul. Je l'abordai. Il sourit à l'étranger de passage et ne me fit grâce d'aucune des particularités de son église. Il m'emmena jusque dans la sacristie pour m'y montrer une charmante *Adoration des Mages*, peinte sur bois. La Vierge, en robe et manteau rouges, tient l'Enfant-Jésus sur ses genoux et le regarde avec tant de ferveur et tant de pureté sur le visage que tout l'amour maternel est enclos dans cette expression. Comme je ne me lassais pas de l'admirer :

— C'est curieux, me dit-il. Nous avons ici une institutrice, dans notre école libre de filles, qui m'a demandé la permission d'entrer de temps à autre dans la sacristie pour y revoir ce tableau. Elle prétend qu'il lui donne des forces pour mieux aimer les enfants dont elle s'occupe.

Je pensai immédiatement à Monique Desclaux, mais ne manquai pas l'occasion d'interroger à son sujet le curé, puisque cette occasion se pré-

sentait d'elle-même. J'appris ainsi qu'elle était venue à Briançon il y avait une quinzaine d'années et que son dévouement était infatigable :

— Elle n'accepte qu'une petite rétribution, acheva-t-il. Je crois qu'elle dispose de quelques rentes. Pas grand'chose. Elle vit de peu et donne encore. Je n'ai jamais vu une femme s'attacher pareillement aux enfants des autres. Elle est pour eux une mère spirituelle, trop souvent supérieure aux mères de chair.

Elle rachetait donc, elle aussi, le crime du Guiersmort et payait au centuple la rançon de l'enfant qui lui avait été arraché. Personne ne soupçonnait à Briançon qu'elle eût été arrêtée sous une inculpation d'infanticide, ni qu'elle eût sombré quelque temps dans la folie. Pourquoi venions-nous troubler son repos? J'eus peur, je l'avoue, au cours de cette cordiale conversation, de l'entrevue que souhaitait avec tant d'ardeur Sylvie d'Arnay, et de cette confrontation de deux pauvres femmes éprouvées avec un passé déjà si lointain et tout recouvert par l'oubli. Cependant, fidèle à ma mission, je préparai les voies et prévins le curé du don anonyme que souhaitait de faire une grande dame à ses écoles par l'entremise de Mlle Desclaux.

— Ah! que je suis content, me remercia-t-il, que vous choisissiez cet intermédiaire! Dites à

votre bonne dame que je l'approuve pleinement. Elle aura sans doute entendu parler de notre chère institutrice. Entre nous, je ne serais pas étonné qu'un jour elle fît des miracles. Et n'en est-ce pas un que de nous valoir cette assistance imprévue quand précisément, épuisés par la guerre, nous manquions de ressources et nous étions à la veille de fermer nos classes? Or, savez-vous, monsieur, qu'à Briançon, l'école laïque secondaire est mixte : les garçons et les filles y sont mêlés.

Mis en confiance, n'allait-il pas me raconter par le menu ses luttes et ses misères? J'y coupai court en lui demandant l'adresse de Monique Desclaux. Nous sortîmes de la sacristie et il me conduisit derrière la cathédrale, au-dessus des remparts.

— Oh ! fis-je ébloui, quel vaste horizon !

Au sortir des ruelles étroites, c'était un spectacle inattendu qu'il me détailla : vallée de la Guisane qui descend du Lautaret, et vallée de la Durance qui vient du mont Genèvre, Signal rapproché du Prorel, qui sur ses contreforts porte le village de Puy-Saint-Pierre et la chapelle de Notre-Dame des Neiges au clocher pointu, massif de Montbrison en forme de ruines, avec la tour carrée du château du Gouverneur, et tout au fond les neiges de la Tête de Vautisse. Ces noms me rappelaient d'anciennes randonnées au cours des manœuvres

alpines. Ainsi Briançon n'est-elle point une ville perdue et étouffée. Le chemin des eaux, autour d'elle, a creusé des vallées nombreuses dans toutes les directions et les montagnes sont assez reculées pour lui offrir sur le ciel, sans l'emprisonner, la diversité de leurs dômes ou de leurs dentelures. Le soleil qui déclinait, bien que ces belles journées de juin soient interminables, renversait, pour employer une bien vieille image, son sablier d'or sur les cimes, sur les pentes et çà et là sur les torrents qui lui renvoyaient sa lumière, tandis que l'ombre, timidement, s'emparait des fonds. Ce paysage pouvait être sévère. Je le voyais souriant et plaisant.

— Oui, monsieur le curé, dis-je enfin, je comprends que l'on puisse vivre à Briançon.

Ma réflexion lui parut sans doute singulière, peut-être même saugrenue. Il avait toujours vécu à Briançon, et peut-être ne concevait-il pas qu'on pût vivre ailleurs. Tout à son idée, il m'expliqua :

— Mlle Desclaux, de sa chambre, jouit de cette vue. Son appartement est petit, mais très ensoleillé. Tenez : là-bas, vous apercevez ses fenêtres.

Le long des remparts descend en effet toute une ligne de maisons bien exposées. Je fus content d'apprendre que la pauvre fille fût logée ainsi. Mais, de ce côté, je ne distinguais pas d'entrées, pas de portes.

— Ah ! me renseigna mon compagnon, les façades ouvrent sur la Petite-Gargouille.

Il m'indiqua le numéro. Dès lors je n'avais plus qu'à le saluer et redescendre au quartier Sainte-Catherine où nous avions notre hôtel pour rendre compte de ma mission à Mme d'Arnay, car insensiblement elle reprenait son nom de jeune fille et renonçait à son nom de femme.

Le lendemain, ce serait donc la rencontre.

— Je vous accompagnerai jusqu'à la porte, ajoutai-je après avoir donné l'adresse.

— Non, non, insista-t-elle, il faut que vous soyez là. Sans vous je n'aurais pas assez de courage. Et puis, avec vous, je saurai mieux ce qu'il convient de dire et ce qu'il convient de taire.

Elle avait déjà le germe de la maladie qui la devait emporter, mais elle refusait de consulter les médecins. Comme son père, elle semblait taillée pour vivre, et bien que sa pâleur ne fût pas naturelle, non plus que ses trop rapides colorations, elle offrait encore toutes les apparences de la force et de la résistance physique. L'ébranlement qu'elle recevrait de cette entrevue ne pouvait pas être favorable à sa santé. Je m'en inquiétai pour elle. Mais elle était résolue. Et je me demandais, en la conduisant à ce rendez-vous, laquelle de ces deux femmes M. de Varce avait le plus torturée.

XIV

LA RENCONTRE

Pour éviter à Sylvie d'Arnay la moindre fatigue dans l'état où je la voyais, nous montâmes dans l'automobile qui, s'engageant sur la route du Lautaret, fit un grand lacet, entra dans la ville par la porte de Pignerol et nous déposa devant la cathédrale. De là, il n'y avait plus qu'à faire quelques pas en descendant la rue de la Petite-Gargouille. Nous prîmes, dans une vieille maison bien bâtie, un couloir assez obscur et sordide. Au deuxième étage, nous découvrîmes une carte épinglée sur la porte, qui portait le nom de Mlle Desclaux, institutrice. C'était là. J'allais sonner quand ma compagne m'arrêta :

— Attendez un instant. Laissez-moi respirer.

Soit émotion du dernier moment, soit raideur de la rampe, elle désirait reprendre haleine. Je la connaissais assez pour ne pas attribuer cet étouffement à la crainte ni à l'émotion. Je la savais brave devant le péril : elle se fût accusée en cour d'assises sans trembler. Mais je l'avais vue dans les

montagnes de Chartreuse escalader les rochers comme un jeune chamois. Dès lors j'eus l'impression qu'un mal intérieur, inconnu et grave, la ravageait. Combien j'avais été bien inspiré de ne pas la laisser seule accomplir ce voyage ! Sur un geste d'elle, je tirai le cordon de la sonnette. Une femme parut que nous ne pouvions dévisager à cause de la demi-obscurité du couloir et de l'antichambre, bien que nous fussions assurés que c'était elle. Je demandai Mlle Desclaux. Elle se nomma et, un peu intriguée par ces visiteurs qu'elle n'attendait pas et qu'elle ne pouvait identifier, elle nous fit entrer. Le petit salon-cabinet de travail où elle nous reçut, pauvrement meublé, mais d'une propreté minutieuse, donnait en effet du côté des remparts sur les vallées et les montagnes que j'avais dénombrées la veille et recevait le soleil à profusion, en sorte que nous la vîmes en pleine lumière. J'avais calculé qu'elle devait atteindre la cinquantaine, elle portait soixante ans. Les traits étaient fanés et les cheveux blanchissaient. Le corps, mince autrefois, s'était fondu, l'esprit avait dévoré la matière. Le visage, presque transparent, était mangé par les yeux, — ces yeux d'illuminée dont le regard m'avait tant frappé dans le cabinet du juge d'instruction. A ces yeux je la reconnus. Cependant, je remarquai son air calme, sa tranquillité, la limpidité de sa joue lisse. Elle avait

retrouvé la paix intérieure sans nul doute, cette paix que nous venions troubler. Elle-même n'avait aucune idée de nos personnes et ne pouvait soupçonner la cause de notre venue.

Je lui exposai le but apparent de cette visite. Nous avions entendu parler de la pauvreté des écoles libres de Briançon et nous désirions les aider, par l'entremise de l'institutrice dont la réputation était répandue au delà du Briançonnais. Elle protesta avec vivacité contre tout éloge, mais nous remercia chaleureusement de nous intéresser à cette enfance qu'il était si important de diriger et d'élever dans la pensée de Dieu. Elle ne montrait aucune gêne, aucune timidité, à la manière de ceux qui, s'étant effacés une fois pour toutes, se sont donnés à une cause ou à un culte. Il ne restait plus maintenant qu'à évoquer le passé. Avant d'en venir là, je considérai avec pitié la malheureuse victime que nous allions atteindre, que Sylvie d'Arnay atteindrait en se frappant elle-même. J'hésitai à lui porter ce coup et je consultai du regard ma compagne. Elle était décidée, et ce fut elle qui parla :

— Vous voyez, mademoiselle, que nous venons en amis. M. Véry, qui a bien voulu m'assister, est avocat à Grenoble, et moi, je suis Mme de Varce.

Je ne m'attendais pas à son geste. En achevant de se dénommer, elle s'était mise à genoux devant

Mlle Desclaux. Elle si fière, qui tenait de son père l'orgueil de sa race et de sa maison, avait voulu s'humilier. Et Mlle Desclaux, immobile, ne la voyait pas à ses pieds. Elle ne répondait rien, elle était épouvantée par ce rappel, elle voyait surgir autour d'elle les ombres qu'elle avait réussi à écarter. Je les contemplais face à face, toutes deux chargées d'une douleur différente, venue du même criminel. Déjà Sylvie ajoutait :

— Je suis venue vous demander son pardon.

— Relevez-vous, madame, dit enfin la pauvre fille.

— Non, non, mademoiselle, écoutez-moi. Mon mari en mourant a prononcé votre nom. J'ai compris qu'il se repentait. Je vous apporte son repentir. Dites-moi que vous lui pardonnez tout le mal qu'il vous a fait, afin que son sommeil éternel ne soit pas troublé.

Mlle Desclaux, se penchant, avait pris doucement le bras de Sylvie d'Arnay et s'efforçait de la relever.

— Oh ! madame, ne restez pas ainsi devant moi.

— Alors, pardonnez-moi. Pardonnez-moi.

— Mais je n'ai rien à pardonner. Il n'est pas coupable. Le seul coupable, c'est moi. La justice m'aurait condamnée, si je n'étais devenue folle. Relevez-vous, madame, ou je vais me traîner par terre.

Ainsi contrainte, Sylvie se redressa et s'assit à côté de Monique Desclaux, tout près d'elle.

— Non, non, protesta-t-elle, n'essayez pas de nous égarer. Vous vouliez vous sacrifier pour lui. Vous avez refusé de le dénoncer, quand c'est lui qui vous a arraché l'enfant.

L'institutrice laissa échapper un cri, — cri d'effroi ou d'indignation?

— Je vous défends de parler ainsi, déclara-t-elle avec une étrange autorité. Quelqu'un pourrait vous entendre. Le dossier existe encore malgré le non-lieu. Si votre mari vous a dit cela, il vous a menti par générosité, pour me décharger.

— Oh ! murmura Sylvie stupéfaite.

— Oui, reprenait l'autre déjà, par générosité. Il a eu tant de pitié pour moi. Je l'avais poursuivi à tort. Je ne pouvais pas être sa femme ; alors pourquoi lui ai-je cédé? Ou plutôt, pourquoi l'ai-je aimé? Vous, c'était vous qu'il pouvait aimer et épouser. Votre bonheur à tous deux, j'aurais dû le souhaiter. Pourquoi avais-je pensé le troubler? Cet enfant que j'avais eu de lui, j'aurais dû être heureuse de le garder et de l'élever à moi seule. Pourquoi le lui ai-je porté un jour?

— Vous l'aviez eu de lui quand il était libre et il ne devait pas l'abandonner. Il vous l'a arraché deforce, pour le jeter au torrent.

— Non, non, madame, ce n'est pas vrai. Il ne

me l'a pas arraché de force. C'est moi... c'est moi.. c'est moi qui suis une malheureuse. J'ai tâché d'expier ma faute en élevant, en aimant les enfants des autres. En chacun d'eux, c'est le mien que je rappelle à la vie. Le mien, le petit mien...

Elle éclata en sanglots. Nous n'osions plus, ni l'un ni l'autre, intervenir. Et je redoutais même, à la voir s'exalter ainsi, qu'un choc moral trop brusque ne déterminât une crise pareille à celle dont elle avait été frappée à la veille des assises. Après tant d'années, elle se retrouvait poursuivie. Notre présence lui était plus cruelle que celle du juge d'instruction et pas plus qu'à celui-ci elle ne consentirait à avouer la vérité. Jusqu'au bout, jusqu'à la mort, — et sans même se douter que le cri d'amour maternel que nous venions de lui entendre pousser nous livrait cette vérité à lui seul, — elle continuerait de couvrir de son sacrifice cet indigne Eynard de Varce qui ne l'avait pas secourue dans le malheur, qui avait consenti à lui poser sur les épaules le poids de son crime et qui était parti pour Paris tandis qu'on devait la juger aux assises de Grenoble et sûrement la condamner. O merveille de l'amour d'une femme! Son martyre ne dépassait-il pas celui de Sylvie qui, pourtant, avait vécu toute une vie auprès du misérable qu'elle méprisait?

Sylvie d'Arnay, atterrée de cette défense im-

prévue que rien au monde ne briserait, se reprochait sans nul doute d'être venue désorganiser l'existence renouvelée de la pauvre fille. Le pardon à quoi elle attachait tant de prix lui était refusé parce que la faute qui le motivait n'était pas admise. Tenterait-elle d'aller plus avant? Elle le tenta avec une tendre douceur :

— J'ai reçu, mademoiselle, ses tristes confidences. Il faut lui pardonner sa faute, afin qu'il ne l'expie pas dans l'autre monde.

Plus exaltée encore, Monique Desclaux protesta avec véhémence :

— Oh! madame, qu'aurait-il à expier, lui qui a donné sa vie pour son pays?

— Sa vie pour son pays? répéta Mme d'Arnay abasourdie.

— N'est-ce pas, continua l'institutrice, qu'il a été tué héroïquement quand les Allemands ont forcé le front anglais et que nos troupes ont sauvé Paris?

Elle confondait la mort du père et celle du fils. Quelle image s'était-elle donc faite de son ancien amant?

— Oui, il est mort en héros. Si jamais il a commis des fautes, il les a bien rachetées ainsi. Jamais il n'aurait dû vous parler de moi. S'il l'a fait, c'est par commisération, par bonté. Et il a eu pitié de ma mère, il a eu pitié de moi. Il n'a pas

permis que ma mère fût dans le besoin. Il n'a pas permis, après ma maladie, que je tombasse dans la misère. J'ai bien deviné son intervention qu'il avait eu la délicatesse de dissimuler.

Ainsi interprétait-elle le don mystérieux remis par dom Moreuil avant le départ des Chartreux.

— Je n'aurais pas dû l'accepter, ajouta-t-elle. Mais j'étais si lasse après ma sortie de l'asile et j'avais si peur de retomber malade. Et puis je n'aurais pu refuser sans lui causer de la peine. Je suis sûre qu'il était présent à l'audience quand j'y devais comparaître et que j'aurais dû y lutter contre ses généreux desseins.

Nous l'écoutions dans l'étonnement le plus profond. L'image qu'elle s'était composée d'Eynard de Varce, nous en distinguions maintenant les contours. Nous en pouvions voir le reflet dans ses yeux d'extase comme dans un miroir. Le salut matériel que Sylvie avait assuré au cours même du procès, la volonté de la sauver en justice, elle les lui attribuait. Et de même la mort admirable du jeune Bruno. Elle prenait à la femme et au fils les traits nécessaires à la transfiguration du portrait. Nous comprenions que la pauvre fille n'avait pas cessé d'aimer, — et de quel sublime amour, de quel amour spiritualisé ! — son abominable et banal séducteur. Nous comprenions qu'elle avait, dans son dévouement quotidien, vécu

toute une vie d'amour. Comment avait-elle réussi à déformer ou transformer la scène de l'infanticide? La version que nous tenions de M. de Varce ne pouvait être déjà que la plus favorable au criminel. Pour ma part, je l'estimais volontairement atténuée. En l'admettant même telle quelle et sans restrictions, elle condamnait encore le mari de Sylvie, l'ancien amant de Monique Desclaux, et lui seul. Cette dernière, de toutes façons, devait être écartée du meurtre qu'elle s'attribuait. A force de s'accuser elle-même, avait-elle réussi à se convaincre? Étions-nous en présence d'un phénomène d'auto-suggestion? Ou bien aimait-elle malgré la faute, jusque dans la faute? Alors, pourquoi prêter à cet indigne M. de Varce des attitudes de noblesse et de chevalerie, des attentions délicates, une fin magnifique? Jamais nous ne connaîtrions la vérité. Jamais elle ne nous livrerait ni ne livrerait à personne l'exact récit de ce qui s'était passé avant que l'enfant, — mort ou vivant, — fût jeté au torrent de la Chartreuse. Mais nous avions la révélation inattendue et pathétique d'une passion que ni la douleur, ni l'abandon, ni la honte n'avaient épuisée. Après vingt ans rien n'était changé. Ah ! je dois confesser ici que j'en fus remué jusqu'au fond de mon vieux cœur. A plus de soixante-dix ans, j'apprenais encore jusqu'où peut aller la tendresse d'une

femme. Que sont nos chétives passions auprès d'une passion comme celle-là? Et que ce mot de passion qui signifie souffrance est donc véridique dans son étymologie ! J'aurais voulu baiser les mains de Monique Desclaux, mais je ne savais pas, je ne devinais pas ce que pensait Sylvie d'Arnay quand je l'entendis qui disait :

— Comme vous le connaissez, mademoiselle !

Mon premier mouvement fut de me révolter contre une ironie aussi déplacée. Mais je compris aussitôt qu'il n'y avait pas là trace d'ironie. Sylvie s'était comme moi rendu compte de l'illusion sur quoi reposait toute l'existence si précaire de la victime de son mari. Elle s'était brusquement décidée à conserver cette illusion, à entrer dans ce jeu étrange. N'était-ce pas la plus grande charité? Et dès lors j'assistai au plus extraordinaire dialogue entre les deux femmes. Nous sortîmes du monde réel, du monde de vérité, pour suivre les chimères de Monique Desclaux que personne n'éloignerait plus. Elle demanda à Sylvie brusquement:

— Dites-moi, madame, que vous avez été heureuse.

Que fallait-il répondre? Que pouvait répondre Mme de Varce? Mais les yeux grands ouverts, les yeux interrogateurs de l'illuminée dictaient la réponse.

— Oui, mademoiselle, fut-il déclaré sans hésitation.

Et les yeux immenses rayonnèrent. Elle avait dû offrir sa vie en holocauste, et la condamnation, et le déshonneur, et la prison, pour le bonheur de celui qu'elle aimait. Par la femme de celui-ci, elle en avait l'attestation. Y a-t-il donc aussi une volupté d'amour dans le sacrifice? J'étais secoué par ces mystérieuses puissances du cœur comme par des étincelles électriques. Mme d'Arnay, plus touchée que moi-même, comme nous étions tous trois levés pour la séparation, fit un pas en avant :

— Mademoiselle, accordez-moi une grâce?

De nouveau le visage de fièvre s'assombrit. De quoi serait-il question? Que pouvait-elle redouter?

— Si je le puis, madame.

— Laissez-moi vous embrasser.

Les deux femmes se jetèrent dans les bras l'une de l'autre. Leurs larmes coulaient et se mêlaient sur leurs joues. Larmes plus vraies que leurs paroles, larmes venues du fond d'elles-mêmes, comme une eau remontée du puits de vérité, larmes où se confondaient leurs détresses, larmes fraternelles de deux sœurs de misère, que la même infortune familiale a brisées. Quand cessa leur étreinte, elles étaient plus liées que par toutes les confidences. Il ne fallait pas gâter par le moindre mot maladroit une si parfaite entente. Cependant,

comme nous allions nous retirer, comme nous étions déjà sur le seuil du petit salon, Monique Desclaux demanda timidement à sa nouvelle amie :

— Il a prononcé mon nom à son lit de mort?

De tout l'entretien elle ne retenait que ce témoignage. C'était l'aveu de la femme, plus touchant encore que le silence qu'elle gardait sur le crime. Ce signe de faiblesse harmonisait ses excès de générosité.

— J'étais venue ici, dit lentement Sylvie comme pour donner plus de poids à sa parole, parce qu'il vous avait appelée.

Monique Desclaux avait bu la réponse comme on rafraîchit à une fontaine jaillissante ses lèvres altérées.

— Il n'était donc que blessé? réclama-t-elle encore.

Ne fallait-il pas accorder ses dernières paroles avec la fin héroïque qu'elle lui prêtait.

— Il est mort à l'hôpital, répondit Sylvie sans mentir.

Ces dames se dirent adieu avec émotion et tendresse. Ce qu'elles avaient rencontré l'une et l'autre, l'une par l'autre, elles ne l'avaient pas cherché. Elles se séparaient allégées, et ce voyage de Briançon n'avait pas été inutile. Cependant le vieil avocat n'avait pas lieu d'être satisfait. Je

n'avais rien appris de définitif sur la culpabilité d'Eynard de Varce, bien qu'elle ne fît pas plus doute à mes yeux que l'innocence de Monique Desclaux. En revanche, n'avais-je pas éprouvé, devant la puissance de l'amour et de la charité chez l'une et l'autre de ces deux femmes, une sorte d'effroi comparable à celui que ressentait Pascal du silence éternel des espaces infinis?...

Au retour, nous ne parlâmes guère, Mme d'Arnay et moi, dans l'automobile. La scène vécue à Briançon occupait nos pensées. Au lieu des paysages violents et désolés que le soleil caressait, nous ne voyions plus que la pièce étroite où nous avait reçus Mlle Desclaux. Parvenue au bout de sa méditation, elle me la résuma d'un mot singulier, dont je ne compris tout le sens qu'après un instant :

— Je l'envie.

Comment pouvait-elle envier l'humble fille trahie, abandonnée dans les pires circonstances, arrêtée, traquée, victime de son cœur, victime des hommes, menacée tour à tour par la justice et par la folie, et qui avait retrouvé une sorte de paix dans l'oubli complet de soi-même et le dévouement quotidien aux enfants des autres? Je lui manifestai ma surprise quand je la comprenais déjà :

— Oui, reprit-elle, je l'envie. Elle a aimé. Elle aime encore. Tout est là.

Tout est là pour une femme, et j'avais à côté de moi une femme au déclin de l'âge qui, d'un souvenir impitoyable, examinait et jugeait toute sa vie de femme.

— Son amour, objectai-je, ne lui a fait que du mal.

— Oh ! mon ami, vous savez bien que non. Elle s'est recomposé une idole. J'étais venue pour lui dire en manière de consolation : « Il y a quelque chose de pire que d'être abandonnée par celui qu'on aime ; c'est de vivre avec celui que l'on n'aime pas et que l'on méprise... » Je me suis tue. La force de son amour était telle qu'elle m'a imposé son illusion. J'ai consenti à me dépouiller pour elle. Je lui ai tout donné, et ma volonté de la sauver, et mon aide matérielle, et jusqu'à l'admirable mort de mon fils. Je lui ai tout donné pour qu'elle continuât d'en parer son indigne suborneur.

— Je vous ai admirée, Sylvie.

— Je ne pouvais pas faire autrement. Devant un tel amour, je ne pouvais que m'incliner. Et comment ne l'envierais-je pas? Elle a réussi à oublier jusqu'au crime dont elle a dû pourtant être le témoin et moi j'avais essayé. Moi, je n'ai pas pu et de cet essai je n'ai gardé que la honte

et l'horreur de moi-même. Fallait-il qu'elle aimât pour passer outre et purifier de sa propre innocence le misérable qui ne s'est jamais soucié d'elle ! Car, vous savez, il ne l'a pas appelée à son lit de mort. C'est moi qui ai inventé cet appel suprême, afin de venir ici invoquer son remords et implorer son pardon.

Elle se laissait aller à une explosion de haine contre son mari que jamais encore elle ne m'avait montrée et que, d'habitude, plus maîtresse d'elle-même, elle savait contenir. La jalousie obtenait d'elle cet aveu et j'avais bien deviné qu'elle faisait allusion à cette période qui avait abouti à la mise au monde d'un enfant mort-né. Elle avait donc essayé, elle aussi, d'aimer le misérable, tout en sachant ce qu'il était, tant le désir d'amour la tourmentait, tant le besoin d'aimer tourmente les femmes, et cette malheureuse tentative n'avait abouti qu'au dégoût de soi. Dans une sorte de désespoir farouche, elle conclut :

— Elle a vécu, elle. Moi, je n'ai pas vécu.

Je ne savais comment lui rendre un peu de courage et de confiance, afin de l'arracher à tant de tristesse et d'amertume.

— Vous avez été aimée, Sylvie, murmurai-je timidement.

Elle ne sembla pas prêter attention à cette inoffensive et tardive déclaration d'un vieillard.

Mais, après un instant, elle prit ma main desséchée sous la couverture et la serra :

— Je sais, mon ami. Cela m'a soutenue bien des fois.

Ce fut la seule allusion directe que nous fîmes jamais l'un et l'autre au sentiment sans nom qui nous unissait.

Au Lautaret elle fut prise d'une syncope dont je m'inquiétai, bien que ce malaise pût être attribué à l'air trop vif de la montagne. J'obtins sa promesse de consulter à Grenoble au retour. Comme nous approchions de la ville où elle devait me déposer avant de regagner le château d'Arnay, elle me dit encore avec un sourire qui me navra, car j'y voyais un funeste présage :

— Comme je suis faible, n'est-ce pas, mon ami? J'ai si peu d'estime pour moi-même.

Et comme je voulais protester :

— Oh! ne protestez pas! N'ai-je pas été la complice de mon mari que je n'ai pas dénoncé, que je n'ai pas su contraindre à se dénoncer, et, pire encore, sa complice de consentement ; la complice de mon père dont j'avais deviné la résolution à Valombré ; la complice de Monique Desclaux dont j'ai flatté la chimère et partagé les mensonges? Je me suis laissé rouler par la vie, au lieu de la conduire.

— C'est le lot commun, Sylvie : ne vous étonnez

pas. Mais vous êtes injuste envers vous-même.

Elle sourit encore :

— Je n'aurais pas voulu faire partie du lot commun. Il me reste avant de mourir à régler le sort de mes enfants.

— De vos enfants?

— Oui, de tous ceux à qui je veux laisser mes biens, de l'orphelinat que je désire installer dans le château d'Arnay. Si je demandais à Mlle Desclaux de venir le diriger, ne serait-ce pas la réparation? Elle vivrait où a vécu M. de Varce. Elle le regarderait à travers le temps écoulé.

Je réfléchis à cette proposition et je déclarai :

— Elle n'acceptera pas, Sylvie. Même après vingt ans elle redoutera que son nom soit rapproché du vôtre. Elle veut mourir dans son secret. Laissez-la à Briançon. Elle y est presque heureuse.

— Presque heureuse! répéta ma compagne comme nous entrions dans Grenoble. Vous voyez bien que je puis l'envier.

XV

LA RONDE DE VALOMBRÉ

Sylvie d'Arnay mourut quelques mois après ce voyage de Briançon, d'un cancer au sein qui fut opéré trop tard et qui la dévora après de cruelles souffrances supportées avec un courage digne de sa race. Je fus admis à la voir souvent au cours de cette période, bien qu'elle eût souhaité de ne voir personne. Mais elle me devait consulter pour ses dispositions testamentaires et trouvait dans mon amitié fidèle un allégement à ses maux.

« Le dernier acte est sanglant, dit mon Pascal, quelque belle que soit la comédie en tout le reste ; on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. » Au cours de la comédie ou de la tragédie de la vie, elle n'avait pas trahi son rôle de silence. Rien n'avait transpiré au dehors, ni du crime du Guiers-mort, ni de la chasse de Valombré, ni du martyre conjugal subi pendant tant d'années. Avocat, j'ai entendu bien des confidences et connu bien des drames domestiques insoup-

çonnés. Les misères conjugales sont innombrables et secrètes. Mais j'avais rencontré dans ce drame-ci deux femmes incomparables autour de l'homme le plus insignifiant, le plus léger et le plus malfaisant dans son insouciance.

Je perdais en Sylvie le dernier élan de mon vieux cœur vers ce qui nous fait vivre. Maintenant le renoncement définitif se prépare. La fin émouvante et religieuse de mon amie achève de m'y préparer.

Elle avait, comme je l'avais prévu, demandé à être ensevelie dans le caveau des marquis d'Arnay. Elle ne partagerait pas la couche funèbre de M. de Varce. Mais cette décision fut approuvée aux obsèques par une noblesse très attachée à ses préjugés. Elle m'avait en outre chargé de ramener le corps de son fils Bruno qui la devrait rejoindre au cimetière. M. de Varce reposerait seul, sans femme et sans enfant.

Quelques semaines plus tard, architectes, entrepreneurs, maçons, charpentiers aménageaient le château pour le transformer en orphelinat. Quand j'y retournai, une trentaine d'enfants jouaient dans le jardin sous le surveillance de deux religieuses à grandes cornettes. Je venais m'informer de l'exécution d'une singulière clause introduite par Mme d'Arnay dans son testament : elle y prescrivait que chaque année les

petits orphelins seraient conduits en car alpin un jour d'été, un jour de beau temps, dans le massif de la Chartreuse et goûteraient sur la pelouse de Valombré, au pied du tertre que surmonte une croix. Le jour était choisi, et je me promis de rejoindre là-haut cette volière d'oiseaux lâchés.

Je n'étais pas revenu à la Chartreuse depuis la fameuse chasse de Valombré. Quel changement depuis lors ! La Grande-Chartreuse était devenue un objet d'exploitation pour le tourisme. D'innombrables cars, d'innombrables automobiles en prenaient le chemin par ce beau jour. Le paysage en était transformé. C'était le boulevard au lieu de la solitude, le vacarme des klaxons, des trompes, des conversations au lieu du calme de la prière. La paix de la montagne est violée et la majesté en est perdue. Le monastère est une sorte de musée vide, un cadavre sur une table d'opération. Cependant les Chartreux expulsés ont repassé la frontière pour remplir leur devoir français pendant la guerre. Comment n'a-t-on pas profité de cette occasion pour les rappeler? Ah ! que nous manquons de grandeur, de justice, de sens de l'ordre et de la beauté !

Ne relisais-je pas dernièrement, dans une enquête éditée par *la République de l'Isère* peu avant

la guerre, sur cette question de la Grande-Chartreuse, ces phrases si justes de M. Maurice Barrès que nos pauvres politiciens devraient bien méditer : « Le sentiment religieux, dirigé par l'Église, a couvert notre pays d'une multitude de monuments incomparables. Nos hommes d'État, avec une courte vue d'agents électoraux, sont en train de jeter bas, malgré eux, cette gloire architecturale. Malgré eux, je le reconnais. Leur but n'était pas de ruiner tant de chefs-d'œuvre, pas plus que d'avoir des malades mal soignés ou des enfants mal dressés, mais ils ont agi avec une si pitoyable imprévoyance que c'est le résultat qu'ils obtiennent et dont je les entends quotidiennement se désoler dans les couloirs de la Chambre. » Et plus loin : « ...Ils vont entretenir des cellules vides, des stalles vides, une chapelle vide. Y mettra-t-on des figurants, dans la belle saison, pour recevoir les excursionnistes?... »

Je laissai tous ces excursionnistes pour gagner l'Habert Valombré au pied du Charmant-Som. En me retournant, je pouvais voir le monastère avec la masse de ses toits et de ses clochetons au bord des forêts sous les rochers blancs du Grand-Som presque pareils à de la neige. Mais bientôt je ne songeai plus à me retourner. Le spectacle qui m'était offert suffisait à me retenir. Au-dessous des bois de fayards, d'ormes et de frênes aux

lourds feuillages verts, — ces feuillages que j'avais vus rouge et or, comme un prodigieux bouquet, en octobre, — s'allongeait en pointe la pente de gazon. Au bas, cette pente se redressait et c'était le tertre à la Croix où j'avais failli mourir. Là des enfants, se tenant par la main, tantôt décrivaient une farandole dont le long serpent descendait et remontait la pelouse, et tantôt, nouant les deux bouts, tournaient autour du tertre en une ronde moins rapide au centre de laquelle une jeune religieuse, la cornette un peu de travers à cause de tout le mal qu'elle se donnait, dirigeait la manœuvre. Elle les excitait à chanter. J'entendais à peine leurs petites voix qui se dispersaient trop vite dans le vaste horizon, avant que les rochers ne les pussent intercepter et répercuter. Cependant je perçus peu à peu leur refrain. C'était une vieille chanson de France que tant de générations d'enfants ont tour à tour chantée. C'était :

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés...

Nous n'irons plus au bois, et ils y étaient, et ils étaient si joyeux d'y être qu'ils transformaient le sévère paysage de Chartreuse et le soumettaient à leur caprice.

Je demeurai longtemps, immobile, à les regarder. J'assistais, en suivant leurs ébats, à une

cérémonie où ils jouaient sans le savoir un rôle sacré. C'était une cérémonie de purification. Sylvie d'Arnay les avait envoyés là par testament afin que le drame du Guiers-mort et celui de Valombré fussent piétinés par eux et effacés par les incantations de leurs petites voix.

Monique Desclaux, qui venait de mourir à son tour à Briançon, dans chacun des enfants qu'elle élevait, revoyait le sien et rappelait le sien à la vie. Ici, les enfants recueillis par la volonté de Sylvie d'Arnay purifiaient avec leur innocence l'atmosphère autrefois souillée. Ainsi l'œuvre des deux femmes se rejoignait-elle.

« On jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais, » a dit le sombre Pascal de la mort. Rien ne meurt au contraire. Et j'écoute, en m'éloignant de Valombré, j'écoute et j'entends en moi-même les claires voix de ces enfants qui nous réjouissent rien qu'en vivant. Ne nous apportent-ils pas toutes les possibilités de la vie, — de la vie qui peut contenir tant de choses, les faiblesses, les erreurs, les fautes, les complicités, les crimes, mais aussi les dévouements, les sacrifices, les rachats, les immolations, les expiations?

Sylvie d'Arnay que j'ai tant aimée tout bas, pieusement, sans désir et sans espérance, et vous, Monique Desclaux, que de tout mon être j'ai plainte et admirée quand vous étiez injustement

menacée et vous chargiez héroïquement de la faute d'un autre, vous n'avez pas vécu en vain. Quoi donc? Vous croyez qu'il s'est passé, il y a tant d'années, quelque chose de tragique au bord du torrent de Chartreuse ou dans la chasse de Valombré? Vous vous trompez, et personne ne pourrait vous renseigner : il n'y a là que des enfants qui jouent sur une pelouse...

Cimiez, avril. — Le Maupas, octobre 1928.

FIN

TABLE

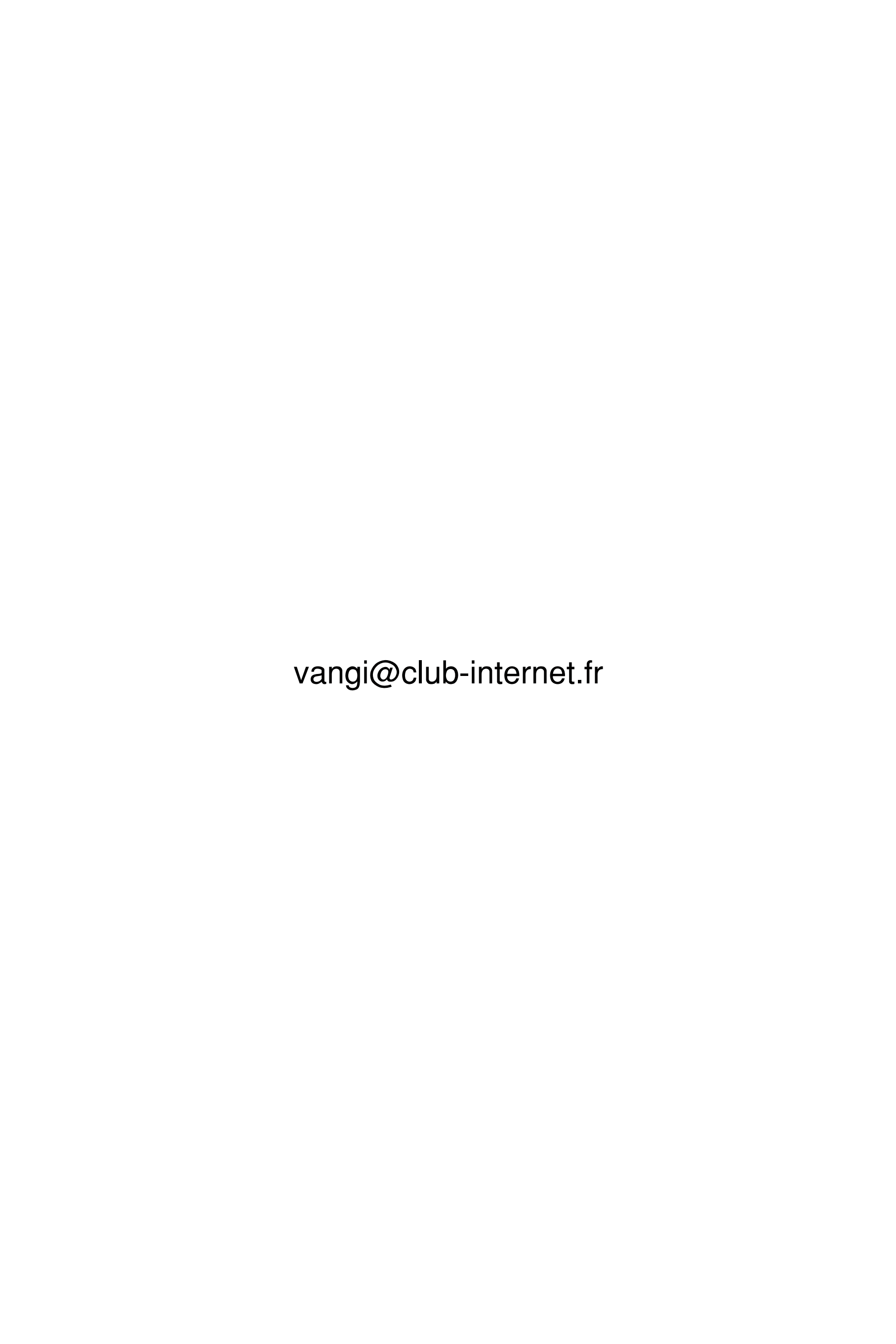
Cet ouvrage

a été achevé d'imprimer sur les presses

de la

LIBRAIRIE PLON

le 11 octobre 1929.


vangi@club-internet.fr

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES DE HENRY BORDEAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le Chevalier de l'air. Vie héroïque de Guynemer.
La Chanson de Vaux-Douaumont. — I. Les Derniers Jours du fort de Vaux (9 mars-7 juin 1916). — II. Les Captifs délivrés (Douaumont-Vaux : 21 octobre-3 novembre 1916).
Trois Tombes. — La Jeunesse nouvelle. — Le Plessis-de-Roye.
Pour l'Alsace. Vie et mort du général Serret.
(Librairie Plon)
La Bataille devant Souville. (La Renaissance du Livre, éditeur.)

ROMANS ET NOUVELLES

Sous les pins aroles.
Andromède et le monstre.
Le Calvaire de Cimiez.
Rap et Vaga.
Le Barrage.
Les Jeux dangereux.
Le Cœur et le Sang.
L'Amour et le Bonheur.
La Chartreuse du Reposoir.
La Vie est un sport
Yamilé sous les cèdres.
La Maison morte.
Ménages d'après-guerre.
Les Yeux qui s'ouvrent.
La Robe de laine.
La Neige sur les pas.
Le Pays natal.
La Fée de Port-Cros ou la Voie sans retour.
*La Nouvelle Croisade des enfants.
Le Fantôme de la rue Michel-Ange.
La Vie recommence : La Résurrection de la chair.
La Vie recommence : La Chair et l'Esprit.
La Croisée des chemins.
L'Écran brisé.
*La Petite Mademoiselle.
La Maison.
Les Roquevillard.
Le Carnet d'un stagiaire.
L'Amour en fuite.
Le Lac noir.
Une honnête femme.
La Peur de vivre.
Jeanne Michelin.

(Librairie Plon.)

ESSAIS DE CRITIQUE ET VOYAGES

La Claire Italie.
Vies intimes. — *Le Walter Scott normand* : Barbey d'Aurevilly.
Voyageurs d'Orient. 2 vol. — Dans la montagne des Druses.
Saint François de Sales et notre cœur de chair.
La Jeunesse d'Octave Feuillet. — Jules Lemaître.
*Les Pierres du foyer. — Sur le Rhin.
La Vie au théâtre (1907-1909. 1909-1911. 1911 1913. 1913-1919. 1919-1921). — 5 vol.
Portraits de femmes et d'enfants. — Portraits d'hommes. 2 vol.
Amours du temps passé.
(Librairie Plon.)

Ames modernes. (Perrin et Cie, éditeurs.)
Voici l'heure des âmes. (Beauchesne, éditeur.)
Le Mariage hier et aujourd'hui. — La Glorieuse misère des prêtres. — Le Marchand de bonheur ou la Chasse aux misères. (Flammarion, éditeur.)
Châteaux en Suède. (Hachette, éditeur.)

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1929. 38360.